

Le pharmacien de soimême ... contenant plus de 750 recettes / [FI Dubois].

Contributors

Dubois, FI.
Joubert.

Publication/Creation

Paris : Soc. Bibliophile, 1845.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/s6f7gv59>

License and attribution

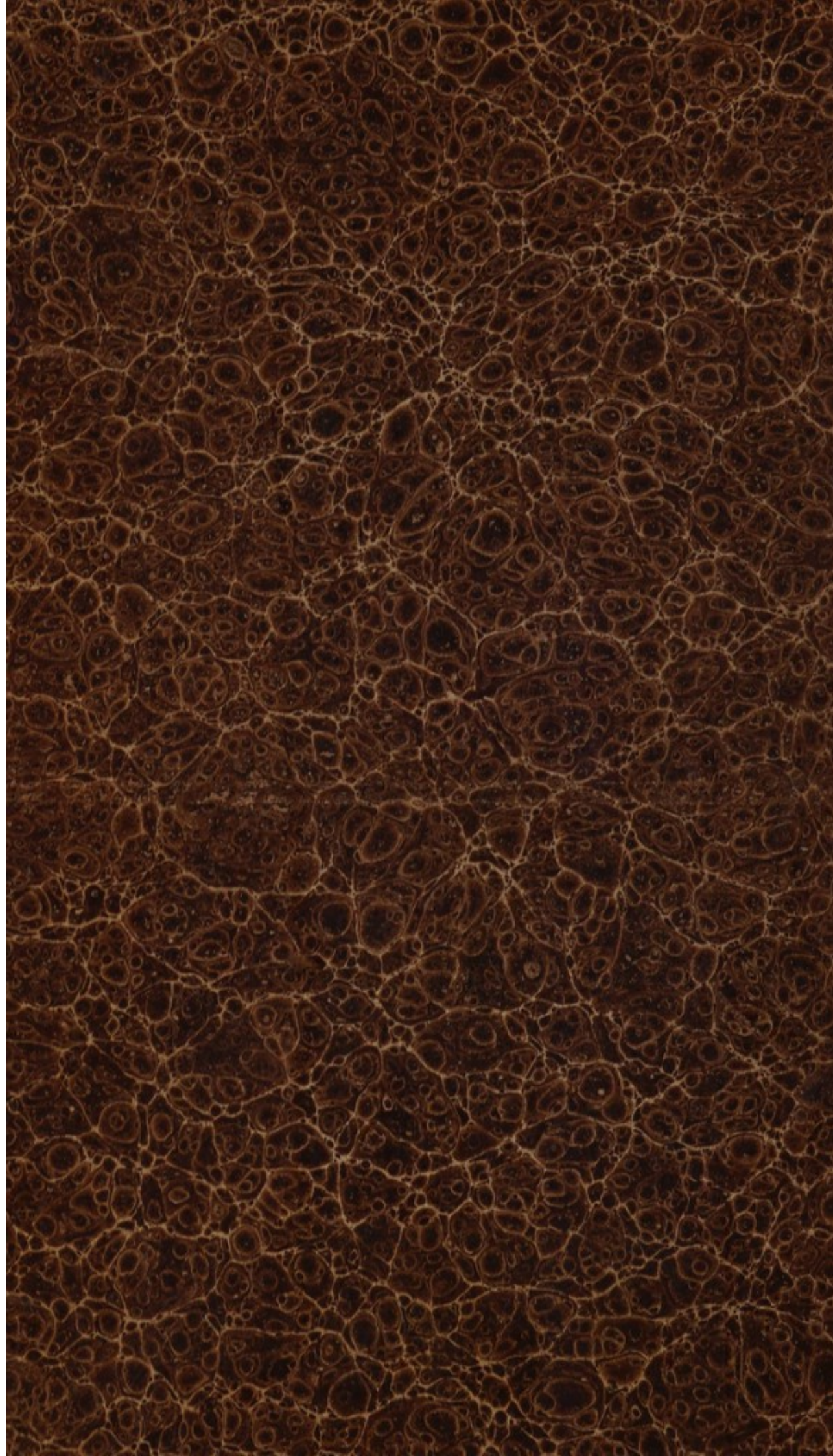
This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

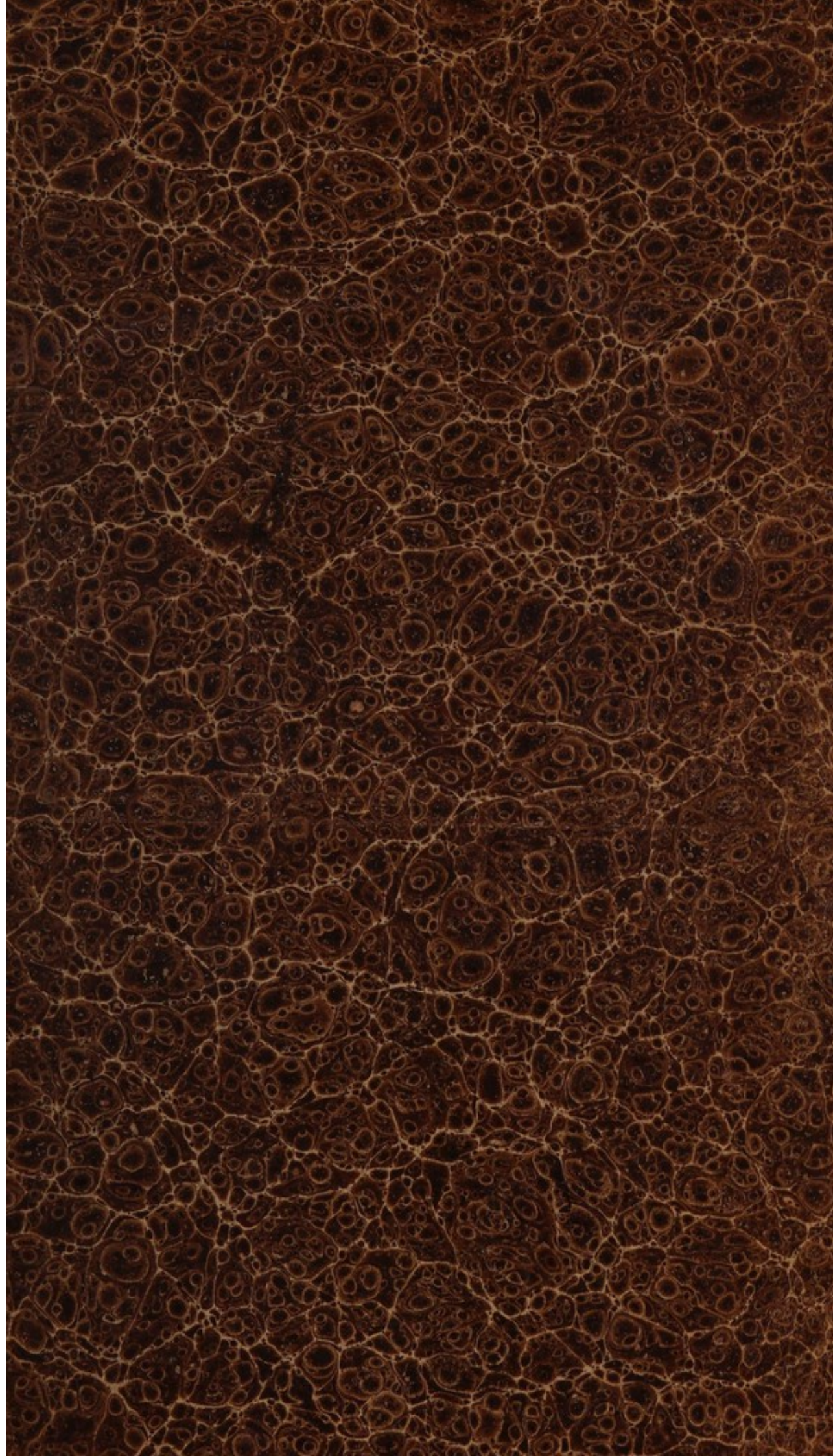
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>







20968/A



PHARMACIEN DE SOI-MÊME,

COMPLÉMENT INDISPENSABLE

DU MÉDECIN DE SOI-MÊME,

ET CORRECTIF NÉCESSAIRE

DE LA MÉDICATION DE M. RASPAIL ;

CONTENANT

Plus de 750 recettes ou formules d'une exécution facile, recueillies de la pratique des plus savants médecins (LÉMERY, DUNCAN, COLLIN, ZIMMERMANN, HALLÉ, FRANK, HUFELAND, CULLEN, ALIBERT, HAHNEMANN, BARBIER (d'Amiens), CHRESTIEN (de Montpellier), CHAUSSIER, GUERSENT père, GIACOMINI, BIETT, RICORD), et formant l'ensemble complet d'une médication usuelle, *avec ou sans le camphre*, applicable à la guérison ou au soulagement des malades ;

ou

PETITE PHARMACOPÉE POPULAIRE,

A L'USAGE

des villes et villages et des praticiens de campagnes ;

par les docteurs

FL. DUBOIS ET JOUBERT.

PARIS.

SOCIÉTÉ BIBLIOPHILE.

M^{ME} H^{TTE} PETIT-DIDIER, ÉDITEUR,

RUE SAINT-JACQUES, 41.

1845.

AVIS IMPORTANT.

Lorsque, jugeant utile de populariser la médication par le camphre, nous publiâmes pour la première fois le *Médecin de soi-même*, nous aurions pu donner à cette médication les garants les plus anciens et les plus irrécusables ; mais, dans son *Histoire de la santé*, M. Raspail s'attribuait tous les procédés de cette médication ; par excès de bienveillance pour lui, nous souscrivîmes à cette fiction de sa part. Toutefois, dans l'intérêt de la santé publique et de M. Raspail, nous écartâmes les prescriptions dangereuses, mais sans rien dire de cette omission, afin de ne pas déconsidérer l'œuvre de M. Raspail, au débit de laquelle personne n'a autant contribué que nous. Voilà comment nous fûmes contrefacteurs, comment nous avons exploité ou plutôt laissé exploiter le plagiat, en nommant toujours, au lieu des véritables ayant-droits, M. Raspail qui ne nomme personne.

M. Raspail sait très bien que le *Médecin de soi-même* a paru sous la garantie d'un docteur, qui dût d'abord garder l'anonyme, parce qu'il ne pouvait pas se faire, sans restriction, l'éditeur responsable des idées fort peu médicales de M. Raspail. Aujourd'hui ce docteur porte le défi qu'on lui montre une seule des modifications introduites par lui qui ne soit pas dans l'intérêt de la santé publique.

Nous ne savons si toutes les plaintes portées par M. Raspail sont fondées ; mais au cas où l'une de ces allégations serait dirigée contre nous, on jugerait de sa valeur par celle de l'affirmation suivante :

Dans le *Journal de la Librairie* du 8 décembre 1844, M. Raspail affirmait très positivement que le *Pharmacien de soi-même* était encore une contrefaçon de l'*Histoire de la santé*. Pourtant rien n'était plus faux ; car, à cette époque, il n'existait pas une ligne de notre livre, dont le fond est emprunté aux seules autorités compétentes, et qui paraît aujourd'hui pour la première fois. Ce n'est point une déclamation passionnée et vide de faits, c'est une publication matériellement utile, ne fût-ce qu'en ce qu'elle signale les nombreuses erreurs de M. Raspail. (Voy. pages 8, 19, 20, 21, 31, 33, 34, 35, 37 et 39 du *Pharmacien de soi-même*.)

Dans ce nouveau travail, nous restituons à chacun ce qui lui appartient, en tenant compte de tout ce que nous a révélé la pratique. Tel est le secret de notre changement. Trois mois ne se seront pas écoulés que tout le monde aura reconnu que la raison et la science médicale sont de notre côté.

Paris, le 15 mai 1845.

Les auteurs du *Médecin de soi-même*.

Les consultations du docteur JOUBERT ont lieu tous les jours, le dimanche excepté, de 2 à 4 heures, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, 12.

APPRÉCIATION

DE LA

MÉDICATION DE M. RASPAIL,

OBSERVATIONS IMPORTANTES

PRÉSENTÉES DANS L'INTÉRÊT DE LA SANTÉ PUBLIQUE.

Pas plus que *le Médecin de soi-même*, dont il est le complément indispensable, *le Pharmacien de soi-même* n'est une contrefaçon de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, par M. Raspail. L'un et l'autre ne sont que des développements nécessaires ajoutés à des indications qui nous ont paru insuffisantes. En publiant ces deux petits livres dans lesquels on ne saurait voir un abrégé du grand ouvrage de M. Raspail, le but que nous nous sommes proposé a été celui-ci : aider au bien qu'a voulu produire M. Raspail en se vouant à la propagation d'une médication si souvent salutaire, et empêcher le mal qui résulterait nécessairement de l'emploi exclusif de cette médication, dans tous les cas où elle ne pourrait être que, ou nuisible, ou impuissante, comme cela arrive très certainement dans le traitement des maladies syphilitiques, de la teigne véritable, des scrofules, de la rage, de l'hydropisie, etc., où son action seule ne parvient pas à maîtriser leurs progrès.

S'il est incontestable que, la plupart du temps, on obtient les meilleurs effets du camphre pris à l'intérieur, il n'est pas moins constaté que, dans quelques maladies, il n'agit efficacement qu'étant associé avec d'autres substances; que dans certaines

dispositions particulières de l'estomac, ou à certaines périodes d'un état morbide, il est tout à fait contraire, et que même il est des organisations qui ne peuvent jamais le supporter; bien qu'il ne leur cause aucune répugnance.

Nous avons fait en outre cette remarque qui n'est pas sans importance, que si beaucoup de malades n'ont contre le camphre que des préventions mal fondées, il en est aussi que révolte son odeur, et qui ne peuvent la sentir sans en être assez gravement incommodés.

Nous avons pu également nous convaincre dans notre pratique de ville que trop souvent le camphre, sous quelque forme que ce fût, était repoussé avec l'opiniâtreté déplorable d'un invincible préjugé, non-seulement par les malades, mais encore par les personnes qui les entourent, et qu'alors, au milieu de ce concert d'oppositions, son emploi devenait tout-à-fait impossible, toutes les fois, du moins, qu'on n'avait pas la ressource de le dissimuler.

Dans les quelques lignes qu'on vient de lire, se trouvent, il nous semble, suffisamment exposés les motifs qui nous ont déterminés à composer le *Pharmacien de soi-même*. En le publiant, nous avons la ferme croyance que nous faisons une œuvre morale et non une œuvre de *charlatanisme*; car, de bonne foi, que peut-il nous revenir de recommander tel médicament plutôt que tel autre? L'évidence de notre désintéressement dans cette circonstance résulterait déjà de ce seul fait que, voulant signaler une officine dans laquelle on peut se procurer les préparations camphrées, nous n'avons point indiqué à nos lecteurs notre pharmacien, mais bien le pharmacien à qui M. Raspail accorde sa confiance, et dont il donne l'adresse à la marge de chacune des pages de son livret.

Un second fait dont l'interprétation ne saurait non plus nous être défavorable, c'est que le principal auteur du *Médecin de soi-même*, le docteur Joubert ne voulant en aucune manière paraître solliciter la clientèle, s'est abstenu de se nommer dans les premières éditions de ce livre, et que s'il s'est enfin décidé à se faire connaître, c'est qu'il en a été vivement sollicité par un grand nombre de lettres adressées à l'éditeur.

Le reproche d'avoir fait une spéculation de librairie nous atteindra d'autant moins que nous n'avons reculé devant aucun sacrifice pour améliorer notre livre, et que les nombreux et utiles changements opérés à chaque édition nous ont chaque fois entraîné dans de nouveaux frais dont nous ne retirons d'autre fruit que la satisfaction d'avoir fait quelque chose au profit de l'humanité. Nous professons la plus grande estime pour ce qu'il y a de positif dans cette science micrographique de M. Raspail, qui a été jusqu'ici si mal récompensée; nous avons gémi de ses tribulations politiques, qui depuis ont pu être oubliées à force d'être surpassées par les tribulations de tant d'autres. Nous avons foi en son dévouement à toutes les réalisations généreuses, nous savons tout ce qu'il y eût dans sa vie de sincère et de méritoire; mais nous ne sommes ni moins désintéressés, ni moins dévoués que lui à la vraie morale, à la sainte cause des lumières, de la justice et de la fraternité parmi les hommes. L'un de nous, qui a eu l'honneur de verser son sang pour l'indépendance et la liberté de son pays, a consacré 200,000 fr. de son patrimoine pour l'instruction du peuple, l'autre, peut se flatter de n'avoir jamais refusé à l'indigent les secours de son art.

Si nous avons jugé suffisamment explicites et exemptes de toute erreur les prescriptions hygiéniques et médicales données par M. Raspail, soit dans

son livret, soit dans son Histoire de la santé, jamais il ne nous fût venu à la pensée de nous faire ses commentateurs et d'ajouter notre publicité à la sienne. Nous avons d'autant plus applaudi à M. Raspail, lorsque nous l'avons vu mettre sous l'autorité de son renom la médication camphrée, que l'un des auteurs du *Médecin de soi-même* (le docteur Joubert) avait employé le camphre avec le plus grand succès dans tous les cas suivants, notés il y a plus de quarante ans par le docteur André Duncan dans la 1^{re} édition du *Nouveau dispensaire d'Edimbourg*. « L'indication la plus générale pour l'usage du camphre, dit ce célèbre médecin, est la langueur ou l'oppression du *vis vitæ* (force vitale). » Il peut donc être donné avec avantage : 1^o dans toutes les affections fébriles du type typhoïde, spécialement quand elles sont accompagnées de délire; 2^o dans les inflammations avec fièvre typhoïde, ainsi que dans quelques cas de péripneumonie et de rhumatisme; 3^o dans les maladies éruptives, afin de favoriser l'éruption ou de ramener le mal à la peau, si, par une cause quelconque, il était rentré subitement, comme dans la petite vérole, la rougeole, etc.; 4^o dans plusieurs affections spasmodiques, spécialement la manie, la mélancolie, l'épilepsie, l'hystérie, la chorée, le hoquet; 5^o dans les inflammations locales indolentes, qui ne dépendent pas d'une cause interne, afin d'exciter l'action dans cette partie. « Comme d'après son extrême légèreté, ajoute le docteur Duncan, il est sujet à flotter sur les substances contenues dans l'estomac, et à causer de la douleur à son orifice supérieur, il est nécessaire de ne l'administrer jamais que dans un état de grande division. »

Duncan regardait le camphre comme excitant et tonique; d'autres médecins l'ont regardé comme tempérant et rafraîchissant, et, ce qu'il y a de très

remarquable dans ces opinions contraires sur un même médicament, c'est que ceux qui croyaient exciter en administrant le camphre, l'employaient exactement pour les mêmes maladies que ceux qui croyaient tempérer ou rafraîchir, et que les uns et les autres guérissaient leurs malades. Pour que le succès fût égal des deux parts, malgré une telle dissidence dans la manière d'apprécier les effets du camphre, il fallait nécessairement qu'il y eût erreur d'un côté sur la nature des affections dans lesquelles il est secourable. Lesquels avaient raison de ceux qui, dans les mêmes circonstances, se persuadaient qu'ils avaient combattu l'hypesthénie, (exagération de la force vitale produisant un trouble dans l'organisation) ou de ceux qui se figuraient avoir triomphé de l'asthénie (langueur de la force vitale).

Sans s'occuper de résoudre cette question, M. Raspail a tranché la difficulté en rapportant la plupart de ces maladies dont les symptômes étaient et sont encore si diversement interprétés à une cause animée : tantôt ce sont des animaux ou leurs larves qui se sont introduits, soit par la bouche, soit par le nez, soit par les oreilles, soit par d'autres voies de communication, et qui se sont développés dans les cavités de nos organes ; tantôt ce sont ou des sarcoptes ou des vers qui ont envahi nos tissus, qui les labourent ou qui les dévorent. D'après M. Raspail, il n'est pas de maladie comprise dans le cadre nosologique que ne puisse simuler la perturbation ou les ravages causés par ces hôtes nuisibles. Les effets morbides se différenciant suivant que l'être animé auquel il faut les attribuer habite tel organe plutôt que tel autre, ils se changent à chaque déplacement. En ce qui concerne les animaux qui, transportés par un hasard quelconque de la sphère qui leur est assignée par la nature, au sein

de nos organes , où ils auraient continué de vivre et de grandir , nous n'hésitons pas à nier la possibilité non-seulement de leurs accroissement , mais encore de leur existence après une telle importation. Nous savons que des sangsues ne sont pas mortes immédiatement après avoir été avalées , mais nous n'admettrons jamais que des serpents , des couleuvres , des lézards , des crapauds , des cloportes , des scolopendres , des araignées , aient été expulsés spontanément après un séjour de plusieurs années ou seulement de plusieurs mois , par des personnes que cette expulsion aurait tout à coup délivrées d'une maladie jusque-là regardée comme incompréhensible. Comment ces animaux auraient-ils pu s'accommoder d'un milieu constant de 37 à 38 degrés ? comment auraient-ils vécu en dehors des conditions de lumière , de température , d'alimentation , qui leur conviennent ? A supposer qu'ils eussent pu vivre , pour que leur expulsion ait opéré la guérison , ne faut-il pas qu'ils aient jeûné et qu'ils ne se soient attaqué à aucun organe essentiel ?

On comprend que des faits aussi fabuleux aient pu s'accréditer à une époque où les bonnes femmes prescrivaient , contre certaines maladies , d'avalier des cloportes , des lézards et jusqu'à des crapauds vivants ; alors on devait en rendre de vivants peu de temps après l'ingestion ; alors les observateurs n'étaient pas comme aujourd'hui en défiance de l'extraordinaire ; mais depuis , il a fallu avoir besoin d'établir un système pour recueillir toutes ces singularités , qui firent auprès des gens crédules le succès du *Dictionnaire des merveilles de la nature*. Nous avons vu le renflement d'un pois ou d'un haricot introduit dans l'oreille ou dans une narine , c'est là un effet inévitable de la chaleur et de l'humidité ; mais nous nions formellement qu'aucune graine , pas même la moutarde blan-

che, quoiqu'en ait dit M. Raspail, puisse germer dans l'estomac ou dans les intestins sans être aussitôt digérée ou cuite, comme le serait toute herbe crue que nous aurions mangée; son principe vital ne réagira jamais assez pour la préserver de cette désorganisation. Ainsi s'évanouissent une grande partie des causes animées, et toute idée de germination ou d'accroissement d'un végétal à l'intérieur. Nous devons ces éclaircissements, ne fut-ce que pour ôter aux hypochondriaques et aux hystériques, si ingénieux à se forger des monstres et des chimères, un nouveau prétexte de se tourmenter. Quant aux vers et aux sarcoptes, nous serions entièrement de l'avis de M. Raspail, si la science permettait de promulguer comme des vérités les conclusions que l'on tire de l'analogie. Pour nous, de telles conclusions ne sont que des probabilités d'un certain degré, admises, seulement à ce titre, par les praticiens qui demandent leurs démonstrations à des expériences directes ou à des observations qui puissent toujours être répétées. De ce que le camphre tue quelques insectes enveloppés dans une atmosphère épaisse et constante de sa volatilisation, on serait peu fondé à conclure, comme l'a fait M. Raspail, qu'il faut attribuer à une cause animée la plupart des maladies contre lesquelles le camphre est efficace. Il y a plus d'un demi-siècle que le célèbre professeur J.-P. Frank, faisant, avant M. Raspail, l'histoire très complète de l'acare de la gale, repoussait devant ses élèves, l'idée qui devait se présenter si naturellement, que toutes les maladies cutanées pourraient bien être aussi le produit d'un sarcopte. Il n'est sorte de préparation camphrée dont J.-P. Frank, le plus consciencieux et le plus éclairé des praticiens, n'eût fait usage; il avait vu souvent le camphre réussir, mais il l'avait employé avec calme, et il se possédait assez pour

que son imagination ne dépassât jamais sa science. Ce qu'il disait alors du camphre, il le disait encore du soufre dans son *Traité de médecine pratique*, où l'on lit cette phrase bien digne de la sagesse d'un homme qui, dans une pratique de près de soixante ans et dans les principales cliniques de l'Europe, avait appris à ne rien décider au hasard : « Le succès du soufre dans le traitement de la gale, où il agit comme un poison spécifique des insectes qui occasionent cette maladie, *pourrait, par analogie, faire supposer également une cause animée dans les autres efflorescences qui cèdent à son usage, si l'on ne connaissait l'incertitude des preuves fondées sur les seuls effets des remèdes et le peu de confiance qu'elles méritent dans la recherche des causes.* »

Nous ne suivrons donc pas M. Raspail dans ses audacieuses hypothèses, quelque ingénieuses qu'elles puissent être. « En médecine, c'est encore Frank qui le dit, il vaut mieux ignorer que supposer, parce qu'aussi longtemps qu'on ignore on est prudent, tandis que, du moment qu'on suppose, on croit ne plus ignorer et l'on s'avance en aveugle sur une route semée d'abîmes. » Mais laissons de côté toute préoccupation étrangère aux effets du camphre dans les maladies : il suffit au but que nous nous sommes proposé de constater, d'après des autorités irrécusables, tous les cas morbides dans lesquels il a été d'une constante efficacité, et de rapporter les formules que l'on trouve dans les plus anciennes pharmacopées de France, d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie.

Pour n'être pas, en tous points, d'accord avec M. Raspail, nous ne lui sommes nullement hostiles. Loin de là, nous lui saurons toujours gré d'avoir en temps utile, c'est-à-dire au moment où la médication antiphlogistique était encore en

vigueur, donné le passeport populaire de son renom à la médication camphrée avec ses principaux compléments, l'aloès, l'ammoniaque et l'alcool. Nous avons applaudi à cette apparente exhumation, mais plus elle nous a semblé utile dans son opportunité, plus nous avons jugé nécessaire de l'examiner de sang-froid et attentivement dans ses résultats. D'abord, nous avons été frappés de l'insuffisance des prescriptions hygiéniques de M. Raspail, et nous avons essayé d'ajouter à ses préceptes de santé quelques conseils de détails qui, sans doute, ne lui ont point paru superflus, puisque dans la dernière édition de son livret, il nous les emprunte comme son propre bien. *Exemple* : Nous avons indiqué comme préservatif de l'humidité en voyage un surtout rendu imperméable par un enduit de caoutchouc, M. Raspail s'empare de cette indication et la traduit ainsi dans les élégantes hyperboles de son langage méridional : « Quand verrai-je le parapluie être remplacé par un de ces manteaux imperméables et à capuchon qui, étant ployés, peuvent tenir dans le creux de la main ou dans la poche du gilet ? » M. Raspail, absorbé dans de plus graves études, a malheureusement oublié de dire où l'on peut se procurer, quel prix coûterait et combien de temps durerait, ce petit chef-d'œuvre de la moderne industrie.

Ayant observé et étudié sans aucune espèce de prévention les effets du camphre, nous nous sommes attachés à ne les exagérer en aucune façon ; car faire promettre au camphre plus qu'il ne peut tenir en réalité, c'est évidemment compromettre cet incomparable médicament en ébranlant la confiance qu'il mérite si bien et qu'il justifie si merveilleusement toutes les fois qu'il est administré à propos. Nous avons recommandé, comme M. Raspail, la poudre de camphre entre les draps

le soir en se couchant ; mais nous n'avons point laissé croire que, par ce moyen hygiénique, les personnes qui s'en serviraient seraient infailliblement débarrassées des puces, punaises, cousins, mouches et autres insectes ou diurnes ou nocturnes ; car si une camphrerie est inabordable pour tous ces petits êtres, il n'en est pas de même d'une alcôve ou d'une chambre à coucher, où des quinquaux de camphre ne sont pas dans une permanente volatilisation. Pour ne pas nous exposer au soupçon d'avoir voulu *duper* le public, nous avons fait en sorte qu'aucune expérience ne pût nous donner un démenti. Nous nous sommes toujours, du moins autant qu'il a dépendu de nous, placés dans le vrai : *Amicus Plato, sed magis amica veritas*. Le célèbre voyageur Levaillant rapporte que plusieurs espèces de sauterelles et autres insectes qu'il avait attachés et fixés dans ses coffrets exactement fermés, y ont vécu plusieurs jours, quoiqu'il y eut mis abondamment du camphre et de l'esprit de térébenthine.

M. Raspail affirme avoir vu à sa porte jusqu'à 150 malades, nombre à peu près égal à celui qui se présente, terme moyen, pour Paris et la banlieue à la consultation du bureau central ; il les a tous examinés et pansés, ce qui a exigé, au petit pied, au moins 10 minutes pour chacun, c'est-à-dire 1,500 minutes ou 25 heures par jour : voilà ce qu'il nous faut croire. Mais quelque soit le nombre des malades que M. Raspail ait vus ou guéris, depuis 1838, époque où il se fit le vulgarisateur de la médication camphrée, il s'est écoulé trop peu de temps, et, dans sa retraite laborieuse ou tourmentée, il a trop souvent été distrait du soin de la santé publique par ses travaux habituels pour que ses convictions puissent empêcher de prendre en considération ce qui a été vu et expérimenté longuement avant lui par des

hommes dont les lumières et le zèle très sincère pour l'avancement de l'art de guérir demeurent et demeureront toujours incontestés. Nous admettons que M. Raspail ait reconnu, en l'éprouvant sur lui-même, que le camphre à haute dose, ainsi qu'il le dit (page 630, tome II de l'Histoire de la santé) ne peut jamais nuire aux personnes bien portantes; mais nous affirmons, pour nous en être assuré, que cette innocuité dont nous avons nous-mêmes cité deux exemples bien frappants, en parlant d'un artiste et d'une femme qui avalaient impunément du camphre en grande quantité, est un fait des plus exceptionnels. Il n'en reste pas moins constant que le camphre pris avec excès, et ce qui est excès dépend toujours de la constitution individuelle (idiosyncrasie) produit des effets toxiques. Giacomini, après avoir décrit les phénomènes qui se passent alors, termine ainsi le tableau : « La vue, qui, au commencement était claire, s'obscurcit, l'œil se ternit et l'imagination se trouble; on tombe dans l'assoupissement et dans le délire, ou bien il se manifeste des spasmes avec craquement et grincement, des convulsions avec écume à la bouche et de la fureur. Si l'action du camphre est progressive, on passe de ces symptômes à la paralysie et à la mort. » Chacun connaît les courageux essais auxquels le célèbre physiologiste Alexander (d'Édimbourg) s'est soumis lui-même pour étudier le mode d'action du camphre; deux scrupules (environ trois grammes) de cette substance mirent ses jours en danger, et il aurait évidemment succombé s'il n'eût été secouru à temps par Cullen et Monro qui le soulagèrent en provoquant le vomissement. Cullen, G. Corruzzi, Frédéric Hoffmann, Pouteau, Werlhoff, Berger, Lassonne, Home, Loeseke, Hufeland, Hahnemann, ont tous constaté que tantôt à une dose, tantôt à une autre, suivant la

constitution des individus ou leur disposition du moment, le camphre, qu'ils proclament tous pourvu d'une action réfrigérante ou tempérante, peut avoir des effets toxiques, c'est-à-dire agir comme un poison. Alibert parle d'une femme âgée de cinquante ans qui, pour avoir avalé 8 grains de camphre (40 centigrammes), éprouva une grande irritation de l'estomac, du canal intestinal et de tout le système nerveux. Quatre grains donnés, également par Alibert, à une jeune fille scorbutique, suscitèrent un tel trouble dans son cerveau qu'elle refusa d'en prendre les jours suivants. Le camphre administré en lavement à une personne douée d'une susceptibilité nerveuse très exaltée lui causa un tremblement universel dans tous les membres. Alibert ne craint pas de signaler les dangers que présente quelquefois l'administration du camphre, mais en même temps il reconnaît qu'aucune autre substance ne possède plus de propriétés médicales, et il la prescrivait avec succès dans le rhumatisme aigu avec gonflement des articulations, dans les fièvres adynamiques, pourvu toutefois que l'estomac ne fût pas plein de sabures gastriques, dans la fièvre puerpérale avec abattement extrême des forces, dans quelques affections hystériques, hypochondriaques, convulsives, etc.; dans les fièvres intermittentes avec symptômes nerveux, dans les accidents de la mélancolie, dans les affections muqueuses compliquées de la présence des vers, dans la nymphomanie, que M. Raspail a si incroyablement confondu avec l'hystérisme et contre les progrès de la gangrène et du charbon. L'un de nous (le docteur Joubert) a vu plusieurs malades éprouver de graves accidents pour s'être soumis, dans des circonstances qui ne la comportaient pas ou contrairement à leur organisation, à la médication prescrite d'une fa-

con si absolue par M. Raspail qui, ne faisant de distinction qu'en faveur des enfants, conseille la même dose pour tout le monde, n'importe le sexe, l'âge et la constitution organique (1).

L'une des premières autorités dans la science, M. Barbier (d'Amiens), dans son excellent traité de matière médicale, recommande de ne jamais employer le camphre avant de s'être assuré si l'estomac pourra supporter le contact d'une matière aussi âcre, aussi mordicante, que l'est le principe de ce résinoïde. Ainsi que Barbier, nous pouvons affirmer, pour l'avoir nous-mêmes observé, qu'il est quelquefois dangereux de commencer par prendre du camphre lorsque la langue est rouge, sèche, que l'épigastre est douloureux et qu'il y a de la soif; lorsque l'estomac est chargé de sables, qu'il y a manque absolu d'appétit et même dégoût et que la langue est couverte de viscosités jaunes ou d'un blanc sale. Le camphre alors ne peut être donné utilement qu'après un purgatif ou même une émission sanguine. Mais de ce que le camphre pris à l'intérieur peut avoir de fâcheuses conséquences; de ce qu'il ne peut être administré inconsidérément même à la dose de 25 centigrammes, on aurait tort de conclure qu'il n'est pas dans une foule de maladies, un médicament des plus salutaires. Le vin bu en excès, ou lorsqu'il aigrit sur l'estomac, est très certainement nuisible; l'ivresse qu'il produit peut causer les maux de

(1) Les observations faites par le docteur Joubert sont consignées dans son petit livre intitulé : *De l'emploi du camphre dans le traitement des maladies aiguës et chroniques*. En étudiant ces observations, chacun pourra reconnaître facilement les cas dans lesquels on doit s'administrer le camphre ou se l'interdire, ainsi que ceux où il faut en user très-modérément et avec certaines précautions.

tête, la stupeur, les nausées, la diarrhée; son abus continué débilité l'estomac, occasionne l'inflammation du foie, affaiblit le système nerveux et donne naissance à l'hydropisie, à la goutte, à l'apoplexie, aux tremblements et aux maladies cutanées; il ne s'en suit pas que le vin pris en quantité modérée n'agisse pas comme un utile stimulant sur tout le système, et soit dans les convalescences, soit dans toutes les maladies où il y a faiblesse générale et défaut des facultés vitales, il est encore le médicament sur lequel on doit le plus compter. Les meilleures choses, dès qu'on en abuse, peuvent devenir funestes. A quel degré de camphre commence l'abus? On le saura en commençant par une très faible dose, 5 centigrammes de camphre, par exemple, et augmentant graduellement, si l'on n'y voit pas d'inconvénient. Dans l'emploi de la pommade, de l'huile et de l'alcool camphrés, toutes les fois qu'il ne doit pas être tout-à-fait extérieur, nous conseillerons de ne camphrer d'abord les uns et les autres que faiblement, et de ne procéder que par essais; nous avons vu l'introduction de la poudre de camphre et de la pommade camphrée, d'après la formule de M. Raspail, dans la cavité vaginale et dans l'anus, donner lieu aux plus graves accidents. La nécessité d'une telle circonspection résulte, soit des faits que nous avons été à même d'observer, soit du témoignage irrécusable des praticiens les plus célèbres avant et depuis Mathiole, le seul que cite M. Raspail, bien que depuis Mathiole jusqu'au docteur Chrestien de Montpellier, l'emploi du camphre à l'extérieur, soit en ceinture, soit en sachet, soit en onction sur les parties sexuelles, pour amortir les désirs immodérés, soit en frictions, tantôt dans un menstrue, tantôt dans un autre, soit en volatilisation sur les poumons au

moyen de l'appareil du docteur Chèze, n'ait jamais été abandonné.

Nous administrerons ailleurs bien d'autres preuves que M. Raspail n'est pas aussi novateur qu'il lui a semblé l'être, et que, longtemps avant lui, ce qu'il appelle sa méthode et ses principes s'est présenté à beaucoup d'esprits, qui ne trouvaient pas de meilleure explication des effets en apparence si contradictoires du camphre, lequel incontestablement agit souvent comme anthelmintique, mais que nous considérons, nous, comme un des plus puissants *modificateurs physiologiques*, dont approchent, à des degrés différents pour le même genre d'action, le nitrate de potasse, (sel de nitre), la térébenthine, le goudron, ainsi que plusieurs huiles essentielles et le principe végétal de quelques plantes labiées très répandues en France, et qui peut à peine être égalé dans un autre genre d'action par le quinquina, le fer, le mercure et l'iode, qui, depuis bientôt un demi-siècle, a tant été essayé et avec tant de succès contre les scrophules et toutes les maladies du système glanduleux. Cet avertissement, qui a pour but de conseiller une certaine mesure et de la circonspection dans l'emploi du camphre, nous estimons en conscience, non-seulement que la morale nous interdisait de ne pas le donner franchement au public, mais qu'encore, suivant l'expression de Barbier, il eût été criminel de ne pas mettre notre lecteur en garde contre des dangers signalés par l'observation clinique de tous les jours.

Notre tâche, telle que nous l'avons conçue, consiste surtout à compléter la médication, proposée par M. Raspail, et à relever des inadvertances assez nombreuses dans lesquelles il ne fut pas tombé, si le désir d'être utile à ses semblables ne l'eût fait sortir de la spécialité dans laquelle il a une su-

périorité si marquée. Passons à des exemples :

Page 44 de son livret, M. Raspail écrit ces mots : *Au lieu de liqueurs fortes, usez quelquefois d'ÉLIXIRS* ; page 18, il a indiqué l'élixir de Garus, excellent tonique dont l'usage, en si petite quantité qu'on le prenne, peut être quelquefois très nuisible ; mais ici il indique les élixirs en général. Dès lors de quel élixir usera-t-on ? de l'*élixir américain* ? c'est une composition opiacée ; de l'*élixir antible-norhagique* ? c'est du copahu dans l'alcool ; de l'*élixir antiscrofuleux* ? c'est du carbonate d'ammoniaque ou de soude uni à la gentiane ; de l'*élixir antivénérien* ? il contient du deuto-chlorure de mercure ; de l'*élixir fétide de Fulde* ? l'assa-fœtida y abonde ; des *élixirs odontalgique, odontique, parégorique, vitriolique, etc.* ? Il n'est pas un de ces élixirs qui ne soit une liqueur forte. Et puis comment devra-t-on en user ?

Page 87, voici la médication de M. Raspail en cas d'indigestion : « Prenez d'abord 30 centigrammes d'aloës, puis force bouillon aux herbes ; lavement à la graine de lin et 50 centigrammes d'aloës ; lotion d'eau sédative sur l'estomac et l'abdomen. » Chacun sait que toute indigestion exige une médication très prompte ; il faut débarrasser sur-le-champ l'estomac et par les moyens les plus expéditifs. Par le moyen du livret, on sera débarrassé douze heures après, si jusque-là on n'est pas étouffé. La lenteur de l'action de l'aloës ne permet pas que l'on soit soulagé plus tôt. Notre recette vaut mieux, car nous recommandons d'abord de faire vomir.

Page 54. *Cancer du sein chez les femmes.* — « Si la glande ne fond pas en une quinzaine de jours, écrit M. Raspail, on fait donner un coup de bistouri dans sa substance, et l'on y plonge une quantité suffisante de caustique de Vienne pour en brûler la cicatrice. » Si M. Raspail était médecin, il de-

viendrait incroyable qu'il eût donné un conseil aussi meurtrier. Mais il ne soupçonne pas avec quelle précaution doit être employé le caustique de Vienne. Voyez ce que nous en avons dit à l'article *Lupus*, dans *le Médecin de soi-même*. Pour fondre la glande, M. Raspail veut qu'on applique sur le sein des compresses d'eau sédative. Il n'a pas songé apparemment à la délicatesse de la partie sur laquelle serait faite cette application. Malheur aux enfants du père de famille qui aurait, en cette occasion, l'audace que M. Raspail n'aurait sans doute que pour lui-même !

Page 108. *Rage*. Voici ce qu'écrit M. Raspail : « Dès qu'un homme est mordu par un chien enragé ou soupçonné de pouvoir le devenir pour avoir été mordus par un autre chien enragé, on tue le chien, afin que le spectacle de sa rage n'agisse pas sur l'imagination du malade. Aussitôt, on recouvre les traces de la morsure avec des compresses d'eau sédative, quelque cuisson qu'on en éprouve. » A l'encontre de M. Raspail, nous dirons : s'il est possible, ne tuez pas le chien, mais attachez-le et renfermez-le, afin de vous assurer s'il est véritablement atteint de la rage. Sur dix chiens suspects, il en est au moins neuf qui ne le sont pas, par conséquent en gardant le chien, neuf fois sur dix vous rassurez la personne mordue ; en agissant autrement, vous la précipitez toujours dans des transes terribles. Mais en attendant, quoiqu'il en soit, cautérisez toujours profondément avec quelque chose de plus infailible que l'eau sédative, avec l'acide nitrique, par exemple, ou à défaut de cet acide avec le fer chaud. Et si la rage se déclare, suivez le traitement indiqué par M. Raspail ; nous n'avons aucun motif de le croire ni plus ni moins efficace que d'autres traitements prescrits jusqu'à ce jour.

Page 47, M. Raspail, article *Apoplexie foudroyante*, dit : « Enveloppez le crâne et le cou avec des linges et une cravate imbibés d'une eau sédative très forte, dont on lotionnera en même temps tout le corps ; il parle ensuite de poules, de linots et de cyprins de la Chine, frappés de coups de sang et rappelés à la vie par l'eau sédative. Il eût été bien plus convaincant de citer quelque apoplectique humain qui aurait recouvré le sentiment par l'effet de cette médication ; mais M. Raspail n'a sans doute jamais été témoin d'une résurrection pareille ; on lui a seulement parlé d'un voisin d'une dame Poirier, lequel fut guéri en un quart d'heure (*Manuel de la santé*, page 122). Aussi, dans sa bonne foi, M. Raspail ne peut-il conclure que par analogie des poules, des linots et des cyprins à l'homme. Nous qui avons eu plus d'une occasion d'expérimenter avec l'eau sédative sur des malades nos semblables, nous dirons : en cas d'apoplexie, employez l'eau sédative ; mais hâtez-vous de recourir à un secours plus certain et plus rapide en allant chercher le médecin. Au surplus, toute apoplexie n'est pas un coup de sang ; il n'y a pas toujours congestion, ainsi que le suppose M. Raspail, qui prétend qu'alors la substance du cerveau est fortement comprimée par ces congestions ; l'expérience a démontré, à l'autopsie des apoplectiques, que l'on ne trouvait souvent rien dans le crâne, comme si avec la vie, dit Frank, la cause de la mort avait disparu. N'y a-t-il pas l'apoplexie séreuse, l'apoplexie nerveuse, l'apoplexie précordiale, l'apoplexie vertébrale ? Ainsi avec l'eau sédative sur la tête et sur le cou, vous n'attaquez pas toutes les apoplexies à leur source.

L'eau sédative de la composition de M. Raspail réussit la plupart du temps dans les migraines les plus violentes ; elle apaise la fièvre dans un grand

Membre d'inflammations ; mais de quoi se compose cette eau sédative ? d'eau , de sel marin , d'ammoniaque liquide et d'alcool camphré.

Qui ne sait qu'appliqué sur le front , un linge trempé dans une dissolution de sel marin dissipe souvent un mal de tête ? qui ne sait que le même effet se produit au moyen de la volatilisation de l'éther , de l'alcool , de l'eau de Cologne , de l'eau des Carmes , etc. , lorsqu'on place sur le crâne ou sur le front des linges qui en sont imbibés ? qui ne sait enfin qu'on obtient , à plus forte raison , le même résultat , et bien d'autres encore , avec l'ammoniaque , l'hydrochlorate ou le carbonate d'ammoniaque , mêlés à l'eau en plus ou moins grande proportion ? Il était donc raisonnable d'essayer du mélange de toutes ces choses , et pareille expérience est de beaucoup antérieure aux prescriptions de M. Raspail. Ici , il nous semble que personne n'est en droit de revendiquer la priorité pour une eau sédative qui ne contiendrait pas d'autres éléments que celle que M. Raspail appelle *sienne*.

M. Raspail , dans un *nota benè* de la page 34 de son livret , fait cette recommandation très expresse : « Les lotions à l'alcool et à l'eau sédative doivent être faites dans une pièce séparée de la chambre à coucher , et même , quand on s'en applique des compresses au tour du cou ou sur le visage , il faut avoir soin de se promener à grands pas afin de n'être jamais sous le vent de ces vapeurs , qui , à la longue , *fatigueraient la poitrine*. » Et plus loin , pag. 83 : « Les pansements doivent être faits dans une pièce séparée de celle qu'on habite et de la chambre à coucher , afin de ne pas se trouver constamment dans l'atmosphère des vapeurs alcooliques ou ammoniacales , que cette méthode nécessite. Pendant qu'on se brûle par l'application des compresses , il faut se *promener à grands pas* , afin

que ces vapeurs soient toujours refoulées en arrière et que l'on se trouve toujours dans une nouvelle colonne d'air. »

Comment feront tant de pauvres ouvriers qui n'ont absolument qu'une seule pièce pour leur famille et pour eux ? Pour que les pansements soient faits dans une pièce séparée de celle qu'on habite et de la chambre à coucher, il faut au moins trois pièces, c'est-à-dire un appartement complet, puis une pièce immense ou tout au moins une galerie dans laquelle on puisse se promener à grands pas, et se retourner sans retomber aussitôt dans les vapeurs qui ont été refoulées en arrière : voilà la médication de M. Raspail inapplicable dans les hôpitaux, car on ne peut pas y traiter un malade sans en incommoder cent autres. M. Raspail enlève ainsi à sa médication tout son caractère populaire. Nous ferons en sorte de le lui restituer, ne fut-ce qu'en ouvrant une porte ou une fenêtre. Ce n'est pas tout, comment feront, pour se promener à grands pas les malades frappés d'apoplexie, de paralysie, ceux qui seraient alités par le croup ou par la fièvre cérébrale ; et ces malheureux poitrinaires, ces enfants qui sont en proie aux quintes terribles de la coqueluche, comment s'y prendront-ils ? La vapeur des lotions d'eau sédative fatigue la poitrine, et pourtant, contre la fluxion de poitrine, M. Raspail dit, pag. 106 : « *Lotionnez-vous fréquemment la poitrine avec l'eau sédative, mettez-vous-en des compresses autour du cou et sur la région du cœur.* Aux phthisiques il dit aussi : eau sédative autour du cou et des poignets, et fréquentes lotions sur l'occiput et le corps, soit avec l'alcool camphré, soit avec l'eau de Cologne. La cravate imbibée d'eau sédative et les lotions d'alcool camphré sur la poitrine et entre les deux épaules reparaissent dans le croup, de même ou à peu près dans la coqueluche.

M. Raspail crée de grandes difficultés aux personnes qui réfléchiront ; nous tâcherons que pour elles ces difficultés ne soient pas insolubles.

M. Raspail a, depuis peu, ajouté à sa médication des bains qu'il appelle alcalino-ferrugineux, qu'il compose ainsi : *après le premier seau d'eau, versez dans la baignoire, ammoniacque saturée de camphre, 200 grammes ; sel marin, 1 kilog. ; achevez de remplir et agitez avec une ou deux pelles rougies au feu.* Ces bains ammoniacaux, qu'il prescrit tous les trois jours en été, ne sont pas une innovation, mais ce qui en est une, c'est la manière infiniment homœopathique de les rendre ferrugineux. Nous pouvons affirmer, et tout chimiste l'attestera avec nous, que le produit ferrugineux qu'y verse l'immersion de la pelle rougie au feu est si imperceptible qu'il ne communique au bain aucune appréciable propriété. Il en est de même de ce *goudron liquide* dont M. Raspail (voy. page 92 de son *Manuel de santé*) recommande de prendre gros comme une *noisette* (il s'agit d'un liquide), et sur lequel il conseille de boire pendant huit jours.

Contre le cancer du sein, la carie des os, les tumeurs blanches, les tumeurs rouges, les tumeurs encéphaloïdes, les scrofules, M. Raspail prescrit une tisane *ioduro-rubiacee* dont voici la recette : 1 gramme de racine de garance en poudre, infusée dans 1 demi-litre d'eau de goudron, à laquelle on ajoute 25 centigr. d'iodure de potassium. Cette infusion se prend en trois fois, le matin à jeun, à midi et le soir avant de se coucher. La dose d'iodure de potassium s'augmente de 25 centigr. tous les quatre jours et peut s'élever jusqu'à 1 gramme. M. Raspail, en parlant de l'iodure de potassium, que nous n'avons pas conseillé dans le *Médecin de soi-même*, parce qu'il faut en user avec beaucoup de précaution, s'exprime ainsi : « J'ai beau-

coup essayé ce sel depuis deux ans, et je dois avouer que ses vertus me paraissent encore fort problématiques. Je suis porté à croire que ceux qui en préconisent l'emploi, dans une foule de cas divers, oublient de nous dire le reste du traitement que *nous croyons être le nôtre*, et c'est à ce traitement qu'on est redevable d'un succès qu'on attribue ensuite à l'iodure. » En vérité, nous ne découvrons pas pourquoi les médecins de toutes les facultés de l'Europe auraient eu la très bizarre fantaisie de faire la réputation de l'iode au détriment de celle de la garance. Les propriétés médicinales de l'iode ne se sont-elles pas manifestées, lorsqu'elles étaient encore occultes dans l'éponge brûlée, employée de toute ancienneté contre le goître, et, depuis le temps d'Arnauld de Villeneuve, contre la scrofule, contre le rachitisme et contre l'engorgement des vaisseaux lymphatiques ? Depuis la découverte de l'iode, en 1812, par Courtois, manufacturier-chimiste de Paris, depuis l'introduction de l'iode en matière médicale par Coindet, c'est-à-dire depuis plus de 30 ans, l'efficacité de l'iode et de ses préparations a été archiconstatée par Coindet d'abord, contre le bronchocèle, ainsi que contre les engorgements lymphatiques et des glandes mammaires ; par Eusèbe Desalle contre les obstructions chroniques des testicules ; par Gairdner, Zink, Manson, Buisson, Delisser, Bayle, contre les tumeurs blanches articulaires ; par Valentin, Miligan, Godier, Tardy, Gendrin et Maury, contre la goutte ; par Magendie et Martini, contre les ulcères chroniques de la bouche et du gosier ; par Petterson, contre la *carie des vertèbres* ; par Ashwell, contre le squirrhe de la matrice ; par Hirsch, Hahnemann, Klaproth, Wagner, Hill, Ullmann ; contre les maladies cancéreuses de toute espèce ; par Biet, Gimelle, Kolley, Locher-Balber, Lugol, contre les dartres et

plusieurs autres maladies chroniques de la peau ; par Græfe, contre la polysarcie ; par Gimelle, Sablairoles, Jøeder, contre la leuchorrhée chronique ; par J. Bell, contre la blennorrhagie et la ménorrhagie ; par Gassaud, contre le tabes mésentérique ; Fontana, contre la phthisie pituiteuse ; Gairdner, contre les tubercules pulmonaires et abdominaux ; Monson, contre la paralysie et la danse de saint Guy ; Locher-Balber, contre le tic ; Buisson, contre l'anasarque ; Bordsley, contre l'ascite ; Buisson, Richoud, Desalle, Henry, Broussais, Ricord, contre la syphilis, notamment contre les bubons et la blennorrhagie ; Giacomini, contre plusieurs cas d'inflammation de la rate et du foie, accompagnée de jaunisse, contre la grippe et la coqueluche et contre les maladies vermineuses. — Les préparations iodurées (*iodure de calcium, iodure de fer, iodure et proto-iodure de potassium, hydriodate ioduré de potassium*), administrées par la voie intérieure ou extérieure, ou par les deux voies à la fois, ont donné des résultats tellement heureux dans toutes les formes de la scrofule, dans plusieurs syphilis et maladies de la peau persistantes, qu'il n'est pas un seul véritable praticien qui n'en reconnaisse l'efficacité. On compte par cent mille les observations faites sur l'iode dans les hôpitaux où l'on traite spécialement les scrofules et les maladies cutanées. L'iode, sur lequel on a écrit des volumes, a opéré et opère encore tous les jours des guérissons si inespérées, si prodigieuses, que les médecins qui l'ont ordonné en sont eux-mêmes émerveillés. Voilà trente ans que l'on expérimente avec l'iode, chaque jour confirme de plus en plus son action si souvent salutaire, et M. Raspail, qui, depuis seulement deux ans, s'est avisé de faire à huis-clos des expériences avec ce sel, n'hésite pas à dire qu'il regarde encore cette action comme probléma-

tique. N'est-ce pas là nier la lumière en plein soleil, et il ajoute : « Je suis porté à croire que ceux qui en préconisent l'emploi, dans une foule de cas divers, oublient de nous dire le reste du traitement que nous *croyons être le nôtre*, et c'est à ce traitement qu'on est redevable d'un succès qu'on attribue ensuite à l'iodure. » Il faut que ce soit un homme réputé aussi savant que M. Raspail qui ait imprimé ces paroles, pour ne pas craindre de se vouer au ridicule en les prenant au sérieux. Pourquoi donc suspecter ainsi la mauvaise foi dans autrui ? Décidément tous les médecins de toutes les facultés de l'Europe sont des fourbes, des imposteurs, des charlatans. Selon M. Raspail, ils guérissent les scrofules, les engorgements lymphatiques, les maladies des os et de la peau, avec le camphre et l'eau sédative, et ils font accroire à leurs malades, ils impriment dans leurs livres, que c'est avec l'iodure de potassium, ou tout autre préparation iodurée. Il est en effet bien facile de tromper les malades à cet égard ! le camphre a une odeur et une saveur qui ne se devinent pas du tout ; l'ammoniaque est pareillement très discrète. M. Raspail, il est vrai, prescrit les bains alcalino-ferrugineux avec immersion d'une ou deux pelles rougies au feu, et la tisane ioduro-rubiécée, dans laquelle, à ce qu'il croit, l'iode est peut-être la cinquième roue au carrosse, et la poudre de racine de garance est toute-puissante.

Pourquoi est-elle toute-puissante cette poudre ? Parce que M. Raspail, qui a beaucoup cultivé la garance, ne l'a jamais vu servir de pâture aux insectes : « donc, ajoute M. Raspail, si les larves ne s'en nourrissent pas, elles doivent la redonner ; puisque cette racine n'est pas un aliment pour les insectes, elle doit leur être un poison. » Nous n'avons jamais cultivé la garance ; mais sans être très

forts entomologistes, nous savons d'abord que la garance a sa chenille et son papillon. Et puis supposons avec M. Raspail que les larves ne se nourrissent pas de la racine de cette plante, s'en suivrait-il qu'elles doivent la redouter? De ce qu'elle ne serait pas un aliment pour les insectes, frudrait-il conclure qu'elle serait pour eux un poison? Que de substances ne sont pas des aliments pour nous, et pourtant ne nous empoisonneraient pas si nous les mangions. Les insectes attaquent une plante et en respectent une autre, tout simplement parce que celle-ci leur plaît moins, parce qu'ils cherchent dans la première la saveur qu'ils ne trouvent pas dans la seconde, parce que l'une est tendre et l'autre trop dure. Et lors même que la garance, ce qui n'est pas (1), serait un poison pour les insectes, la logique de M. Raspail serait encore en défaut, car ce qui tue une larve au sein de la terre pourrait fort bien, après avoir passé par la filière de nos organes, épargner la larve qui, avec sa mandibule, nous minerait sourdement les os.

Enfin, M. Raspail est parti de cette idée, que la poudre de racine de garance est un poison pour les insectes, et, page 38 de son livret, il invite sérieusement les médecins à *multiplier leurs expériences à cet égard, contre les maladies des os et dans les cas de cancers, squirrhes et tous développements d'organes qui paraissent une déviation de l'organisation osseuse, mais en prenant toutes les précautions que commande une expérience nouvelle à tenter sur ceux de nos semblables qui se confient à nous.* »

A entendre M. Raspail, on se figurerait que la garance n'a jamais été essayée contre les maladies

(1) Les draps teints avec la garance sont tout aussi bien dévorés par les insectes que les draps blancs.

des os, cancers, squirrhes, etc., et qu'il s'agit de tenter une expérience toute nouvelle. La garance ne pouvait pas échapper aux bonnes femmes, qui ont eu tant de confiance aux feuilles de la vigne qui produit le raisin teinturier, proclamées souveraines contre les maladies du sang, uniquement parce qu'elles sont rouges ; aux écrevisses, toujours contre les maladies du sang, parce que la cuisson les fait rougir ; à la verveine, également contre les maladies du sang ou contre les venins intérieurs, parce que, appliquée sur la peau, par l'effet de la chaleur, le suc de la verveine pilée rougit le linge qui maintient la compresse, ce que les bonnes femmes prennent pour le mauvais sang attiré à travers les pores. La garance qui a la propriété de colorer en rouge vif la terre calcaire des os des moutons qui en mangent, sans néanmoins être délivrés d'aucune de leurs maladies, pas même du ver qui cause le tournis ; la garance qui teint aussi en rouge le bec et les ongles des oiseaux auxquels on l'a fait prendre avec leur nourriture ; la garance dont la partie colorante se retrouve de plus dans les humeurs excrétées : dans le lait, dans les urines, dans la sueur, dans les excréments ; la garance dont les effets sont si visibles devait nécessairement s'offrir comme un médicament d'une action très probable aux personnes qui ne raisonnent que d'après l'analogie, ce qui est la plus décevante de toutes les manières de raisonner. Toutes nos vieilles pharmacopées, tous nos livres d'arcanes contres les maladies, sont remplis de formules et de recettes dans lesquelles entre la racine de garance ; pas un traité de matière médicale où la garance n'ait été appréciée ; depuis le onzième siècle, mille expériences ont été faites avec la garance, et toutes n'ont abouti qu'à la dépouiller tantôt d'une propriété médicale, tantôt d'une autre. » La racine

de garance , dit le professeur Richard dans le *Dictionnaire des drogues* , faisait partie des *cinq racines apéritives majeures* , et elle était un des ingrédients du sirop d'armoise composé des anciennes pharmacopées ; on en prépare un extrait que l'on administre sous forme pilulaire. On l'a beaucoup vantée autrefois , tantôt comme diurétique , tantôt comme emménagogue , et quelques médecins ont prétendu avoir obtenu de bons effets de son usage prolongé contre l'ictère , la toux chronique , le rachitis ; mais les expériences des modernes n'ont point confirmé ces résultats. Ce qu'il y a de plus positif , c'est la singulière propriété qu'elle a de colorer en rouge les os , le lait et l'urine des animaux , sans que le reste participe à cette coloration ; plus les animaux sont jeunes , plus leurs os se colorent avec rapidité. M. Gibson a reconnu , par des expériences récentes (avant 1827) , qu'il suffisait d'un jour pour teindre en rose les os d'un jeune pigeon , et de trois jours pour leur donner une couleur écarlate foncée , tandis qu'il en faut quinze pour que ceux des pigeons adultes contractent la teinte rose ; il a également remarqué que les os les plus éloignés du cœur sont ceux qui tardent le plus à se colorer. Des expérimentateurs ont ensuite essayé de s'assurer si la garance , en changeant la couleur des os , ne produisait pas aussi quelque changement dans la nature de ceux-ci ; mais leurs recherches ont été à peu près sans résultats utiles pour l'art médical ; car , dans certains animaux , les os étaient devenus plus fragiles et plus spongieux , ce qui infirme l'opinion de ceux qui ont d'abord voulu établir que l'on pourrait employer avec succès la garance dans le traitement des *maladies du système osseux*. On a prétendu que la faculté de colorer les os et les sécrétions des animaux était particulière aux plantes tinctoriales de la famille des ru-

biaées, telles que l'*asperula tinctoria*, le *galium mollugo* et *aparine*, le *valantia cruciata*, etc. ; on a dit que les autres substances colorantes végétales ne produisent point un pareil phénomène ; les expériences de M. Gibson contredisent cette assertion, ou du moins tendent à la rendre moins générale ; car il a également coloré les os de quelques animaux avec l'extrait de bois de campêche, qu'il leur avait administré à haute dose. »

« Remarquons, dit Barbier (*Matière médicale*, 1 vol., pag. 283, édit de 1819), qu'il n'y a que les parties du corps où la vie est nulle, ou très peu développée, qui puissent recevoir ce principe colorant de la garance ; tous les tissus où les propriétés vitales sont abondantes, restent intacts, même les aponévroses, les tendons, le périoste, ne participent pas à cette coloration. Il y a plus, sur un os fracturé, le cal ne devient pas rouge tant que le travail inflammatoire y maintient une certaine vitalité. On assure que le sérum du sang offre cette nuance dans ceux qui prennent de la garance ; ce phénomène n'a lieu que quand le sang, hors de ses vaisseaux, a perdu la vie qui l'animait, et que les molécules colorantes qu'il recélait entre ses parties ont pu librement pénétrer sa sérosité et s'unir avec elle.

» S'il est possible, ajoute Barbier, de juger le caractère de la faible propriété de la garance, il paraît qu'elle a une nature tonique et qu'elle ne peut être mise ailleurs que dans cette classe, où elle tiendra un rang très subalterne, où il serait même difficile de motiver son admission, si l'on prenait pour mesure les avantages que la thérapeutique peut en retirer. On a dit que la garance était diurétique ; Cullen, qui a voulu constater cette propriété, assure qu'il a toujours été trompé dans son attente. Home affirme qu'il en a obtenu des effets emména-

gogues ; mais il donne en même temps la preuve de la nullité de la puissance médicinale de cette plante, quand il dit qu'elle n'occasionne jamais de produits sensibles , que son usage ne change pas l'état du poulx , etc. On avait conseillé l'emploi de la racine de garance en poudre ou en décoction , dans le rachitis , dans le ramollissement des os ; bientôt on s'est aperçu que la garance ne donnait pas plus de solidité à ces soutiens de la machine animale, qu'elle pervertissait au contraire les fonctions nutritives , qu'elle faisait maigrir , qu'elle donnait lieu à un prompt dépérissement. On a parlé aussi de son utilité dans la jaunisse , dans la dysenterie , dans les toux chroniques ; comment une substance à peu près inerte pourrait-elle combattre les causes de ces affections diverses ? La matière colorante de la garance , dit Barbier en terminant , n'a point de prise sur nos organes ; elle n'est point capable de modifier leur état actuel ; son contact avec une partie vivante ne change pas la disposition de cette dernière. Sa présence dans la garance n'est donc point une raison pour placer cette racine au rang des sujets pharmaceutiques ; en physiologie , elle donne lieu à un phénomène fort curieux ; *en thérapeutique, elle restera inutile et ne pourra rendre aucun service. »*

Voilà la racine de garance jugée et bien jugée par un praticien , médecin et pharmacologue , qui jouit d'une bien grande réputation de science , qui a été pendant une longue suite d'années à la tête d'un hôpital , et dont la bonne foi et la compétence ne sauraient être mises en doute. Il n'est pas un thérapeutiste moderne qui ne se soit convaincu par ses propres expériences et par les expériences antérieures que la racine de garance est dépourvue de toute espèce de propriété médicinale dans les maladies des os , comme dans tout autre maladie.

Dès 1889, Schwilgue et Nysten ne la mentionnent en quelque sorte que pour mémoire, en la classant avec la racine d'aristoloche parmi les plantes que la plupart des médecins regardent depuis longtemps comme inertes. Alibert (1817), dans ses *Eléments de thérapeutique et de matière médicale*, ne croit pas même devoir la nommer.

Dans la spécialité où il s'est placé et où il a marqué par quelques travaux, M. Raspail est un chimiste distingué; mais il s'est tenu trop en dehors de ce qui constitue le savoir médical pour ne tenter que d'heureuses excursions dans un monde où tout ce qu'il y a de plus ancien, de plus consacré, de plus admis ou de plus condamné d'après l'expérience, est nouveau pour lui, jusqu'à la bourrache, dont il recommande l'infusion comme *un thé français*, qu'on savourera, dit-il, avec délices, en croyant prendre le meilleur thé de la Chine (*Manuel de santé*, page 93). Quel être sans goût et sans odorat donnerait dans un piège pareil? Mais M. Raspail se figure avoir tout réinventé. Il faut bien qu'il en soit ainsi, pour qu'il ait revendiqué comme son propre bien cette médication camphrée dont l'efficacité, depuis si longtemps reconnue, n'a jamais été contestée; pour offrir son eau ammoniacale comme une découverte; pour révoquer en doute les propriétés ultra-prouvées de l'iodure de potassium et pour inviter les médecins à multiplier leurs expériences avec la garance dans les maladies des os. Nous concevrions que M. Raspail, séduit par le fait de la coloration des os au moyen de la garance et ignorant que l'iode est fort capable de faire tout seul son chemin à travers notre organisation, eût imaginé de lui donner la garance pour remorqueur; mais qu'il ait attribué à celle-ci ce qui n'appartient qu'à l'iode, cela paraîtra incroyable! Si l'iode n'avait pas eu la

propriété de pénétrer très rapidement dans les profondeurs les plus abscondes de l'organisme, son association avec la garance pouvait être tentée en employant celle-ci comme véhicule ; mais tant d'autres substances, même parmi nos aliments, contribuent journellement par assimilation, soit à la formation, soit à l'entretien de notre système osseux, que la coloration des os par la garance n'était qu'une très faible indication en faveur d'une action physiologique qui lui aurait été particulière.

M. Raspail termine son *Histoire naturelle de la santé* par un catalogue des *succédanés* de sa méthode. (Voir pag. 644 et suiv. du tome II.) En matière médicale, on nomme *succédanés* les substances qui peuvent en remplacer d'autres ; ainsi on donne comme succédané d'un médicament, un autre médicament qui jouit des mêmes propriétés et qui doit être efficace dans les mêmes circonstances. — Dans un premier chapitre intitulé *Médicaments anthelmintiques et vermifuges*, au premier paragraphe, *Succédanés de la pommade camphrée pour les frictions*, M. Raspail dit : FAITES FONDRE, *au bain marie, dans axonge ou beurre* : bourgeons de peuplier, poivre cubèbe, poivre noir, genièvre, tabac à fumer, ainsi que diverses essences, telles que celles de térébenthine, d'absinthe, de menthe, d'angélique, etc. Voilà certes une prescription faite pour jeter dans un grand embarras quiconque aura la bonhomie de vouloir s'y conformer : les essences sont des liquides, conséquemment elles sont fondues d'avance ; mais par quel procédé viendra-t-on à bout de fondre les bourgeons de peuplier, le poivre cubèbe ou le poivre noir, soit en grain soit en poudre, le genièvre, le tabac à fumer, etc. ? M. Raspail prescrit une impossibilité ; il demande un miracle !

M. Raspail, même paragraphe, indique comme anthelmintique la teinture de cannelle et les extraits de morelle, de ciguë, d'aconit, de jusquiame, de belladone, de stramonium; où a-t-il pris que ces substances fussent anthelmintiques et vermifuges? sur quelle expérience s'est-il fondé pour affirmer, comme il le fait, que les pommades dans lesquelles on les ferait entrer jouiraient de semblables propriétés? et ces pommades, comme celle au tabac, peuvent-elles se substituer impunément à la pommade camphrée, lors même qu'on ne les emploierait jamais sur les gerçures ou plaies saignantes et jamais en lavements?

Paragraphe 4, page 645, M. Raspail indique quarante-six succédanés du camphre en boisson, infusions aqueuses ou tisanes, et d'abord, remarquons que cette liste de quarante-six succédanés a été composée avec une telle préoccupation d'esprit, que l'écorce de grenadier s'y trouve deux fois, une première fois sous le numéro 15, une seconde sous le numéro 37, avec cette désignation : *racine de grenadier*. On serait d'autant plus porté à croire qu'il s'agit ici de deux choses différentes, que la dose prescrite pour l'*écorce de grenadier* est de 10 grammes et pour la racine de 50. Or chacun sait qu'on ne se sert pas en médecine de la racine de grenadier, mais bien de sa sous-écorce seule, dans laquelle réside la propriété anthelmintique. Au numéro 26 nous trouvons le *millefeuille* à la dose de 30 grammes, et nous le retrouvons au numéro 43. — Les 46 substances sont toutes classées par M. Raspail parmi les vermifuges; c'est à ce titre qu'il prétend les substituer au camphre. Ne sont-ce pas de bien singuliers vermifuges que la cannelle, la muscade, l'anis, les coquelicots, les têtes de pavots, les fleurs de violettes, le cerfeuil, le capillaire, les fleurs et les feuilles d'oran-

gers, l'érisimum, dont M. Raspail enrichit son énumération? Dans quel cas a-t-on pu remplacer la muscade par la violette, l'anis par le lichen d'Islande, le coquelicot par la fleur d'oranger, les têtes de pavot par l'absintbe ou la fleur de pêcher? Pourtant, d'après M. Raspail, ce sont là des substances succédanées du camphre, et qui, toujours d'après lui, sont en même temps succédanées les unes des autres. Nous serions curieux de savoir, par exemple, quand l'infusion de violette peut avoir son équivalent dans la gentiane ou la fougère mâle. Nous regrettons d'être obligés de le dire, en voulant tracer une *pharmacopée rationnelle*, M. Raspail n'a enfanté qu'un cahos, une monstruosité. Toutes les substances dont il fait mention dans son paragraphe 4 peuvent être prises en poudre; c'est ce qu'il dit dans son paragraphe 6. Comment fera-t-on pour prendre en poudre les teintures de Tolu, de copahu, de cubèbe, le goudron, etc.?

Est-il indifférent de prendre des lavements à l'huile camphrée, à la térébenthine, au copahu, au goudron, à l'assa fætida, à la rose de Provins ou au tabac, à la belladone, à la jusquiame, au stramonium? On le supposerait en lisant le paragraphe 5 de M. Raspail, bien qu'il ait conseillé en note, de ne recourir à la belladone, à la jusquiame, au stramonium, que faute de mieux, et de n'en user qu'avec précaution. Le conseil que nous donnerons sera tout différent: Si vous ne voulez pas courir le risque des plus graves accidents, ne prenez jamais de lavements dans lesquels entreraient la belladone, la jusquiame, le stramonium ou même le tabac, que par ordonnance de votre médecin. S'imaginerait-on que tous ces lavements, dont plusieurs sont composés avec des substances d'un effet parfaitement connu et nullement contraire aux vers, sont donnés par M. Raspail comme médicaments anthelminti-

ques et vermifuges? (Voy. *Histoire de la santé*, pag. 644, tom. II.)

Paragraphe 6, page 647, M. Raspail donne comme succédanés de la poudre de camphre à prendre trois fois par jour, c'est-à-dire comme substituts de sa médication hygiénique, les poudres de quinquina, de cannelle, de fougère mâle, de lupuline ou poussière de houblon et de semen-contrà; On est libre de choisir entre ces poudres celles que l'on préfère; mais M. Raspail n'a pas songé apparemment qu'il est très établi par l'expérience que la cannelle a des effets directement contraires à ceux du camphre; et citerait-on un cas où elle puisse être donnée au lieu et place du *semen contra*?

Abordons le paragraphe 7 intitulé : *Succédanés de l'alcool camphré, infusions alcooliques ou teintures*. Voici l'ordonnance de M. Raspail : *On en prend trois cuillerées par jour dans un verre d'eau sucrée*. Ici M. Raspail entasse encore ses succédanés avec la déplorable préoccupation que nous avons eu la douleur de faire remarquer. Sous le numéro 11, il prescrit l'essence de romarin à la dose de 24 grammes, et trois lignes plus bas, sous le numéro 14, à la dose de 16. Ce n'est pas tout : de quoi s'agit-il, de prendre *trois cuillerées par jour, dans un verre d'eau sucrée*, de 500 grammes d'alcool à 36°, dans lesquels on a versé, par exemple, 24 grammes d'essence de romarin ou de néroli, ou 8 grammes d'essence de lavande, ou 14 grammes d'essence de cannelle. En ayant égard à la pesanteur spécifique, 500 grammes d'alcool font un peu plus d'un demi-litre; ils égalent 28 cuillerées à bouche ou de table, de 17 grammes 25 centigr. chaque. Il existe donc dans chaque cuillerée :

Essence de romarin	85 centigrammes
de néroli	85

de lavande	28
de cannelle	50

D'après les formulaires, même les plus prodigues, la plus haute dose à laquelle on puisse administrer à l'intérieur les huiles essentielles de romarin, de néroli, de lavande, est de 4 gouttes, prises en plusieurs fois, et celle de cannelle se donne, au plus, à 6 gouttes. Dans les trois cuillerées prescrites par M. Raspail, on aura donc pris :

Essence de romarin	2 gram.	55 centigram.
de néroli	2	55
de lavande	»	84
de cannelle	1	50

Si l'on convertit en gouttes le poids des essences, tel qu'il est dans les trois cuillerées prescrites par M. Raspail, le poids moyen de 20 gouttes d'essence ayant été évalué dans les pharmacopées à 70 centigrammes ou 13 grains, on aura pour les trois cuillerées prises dans le verre d'eau sucrée :

Essence de romarin, plus de	72 gouttes
de néroli	72
de lavande	24
de cannelle	42

M. Raspail veut que l'on prenne tout cela en une seule fois, cela est évident; car, s'il l'eût conseillé en trois fois, au lieu de dire, on prend *trois cuillerées par jour dans un verre d'eau sucrée*, il aurait dit très certainement, à prendre *trois fois par jour, chaque fois une cuillerée dans un verre d'eau sucrée*; et lors même qu'il aurait entendu ainsi sa prescription, il n'en empoisonnerait pas moins ses malades, car, aux doses où il les ordonne, toutes ces huiles volatiles, qu'il appelle *efficaces*, sont des poisons; et il les renforce encore de 3 grandes cuillerées d'alcool à 36°, dans un verre d'eau, qui en tout, n'en contient que 9; c'est-à-dire que, s'il ne tue pas son malade, il lui fait contracter le *delirium tremens*.

Mais M. Raspail s'est abandonné à son idée qu'il érige en précepte : *Embaumez-vous, parfumez-vous au dedans comme au dehors*. Voilà pourquoi tout ce qui embaume, tout ce qui parfume, c'est-à-dire tout ce qui a une odeur forte, lui paraît un équivalent du camphre, le musc, le castoreum, la myrrhe, la vanille, l'ail, l'assa fætida, etc., et il ne semble pas se douter que pas une de ces substances n'a sur notre organisation la même action que l'autre; il faut qu'il tue les vers, et il croit qu'il y a toujours des vers à tuer. Toutes les maladies, selon lui, proviennent des vers; mais il aurait bien dû observer, comme nous l'avons fait, que beaucoup de maladies proviennent de l'excès des parfums. Presque toutes les femmes qui travaillent dans la parfumerie sont ou chlorotiques ou hystériques; toutes, au bout d'un laps de temps plus ou moins long, tombent dans le marasme et deviennent phthisiques. Les hommes perdent leurs facultés sexuelles, beaucoup leurs facultés mentales. Toutes les grandes dames qui font usage de parfums voient chaque jour croître leur irritabilité nerveuse; toutes ont d'affreuses migraines, des tremblements et des affections de l'utérus. Il ne faut donc se parfumer que très modérément et choisir son parfum.

Page 649. M. Raspail décide que les sels de fer servent moins contre la chlorose que contre la vermine, et que leur action est plutôt mécanique que chimique. Selon M. Raspail, les sels de fer ne sont que des vermifuges, et le bol alimentaire contient toujours assez de fer pour suffire à la coloration du sang, quand il n'y a pas d'autre cause morbipare qui s'oppose à l'hématose. Cette cause morbipare, d'après M. Raspail, ne peut être que les helminthes; en ce cas, pourquoi le bol alimentaire qui contient tant de fer ne les détruit-il pas? Pourquoi les préparations de fer, notamment le sous-carbonate, réussis-

sent-elles lorsque tous les vermifuges ou vermicides ont complètement échoué? Pour nous, l'expérience prouve que ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de mener de front le fer et les anthelmintiques.

Nous n'avons plus qu'une seule observation à faire. Chap. III, pag. 650, M. Raspail donne pour succédanés de l'aloès, non-seulement l'émétique et l'ipécacuanha, qui ordinairement sont des vomitifs, mais aussi l'elaterium, la coloquinte, l'huile de croton-tiglium et celle d'épurgé; il prescrit ainsi à la place de l'aloès les drastiques les plus violents, ceux dont il ne faut user qu'avec la plus grande circonspection, et il les prescrit à des doses formidablement meurtrières. Si l'*Histoire de la santé*, tom. II, pag. 650, n'était là pour en fournir la preuve, on ne nous croirait pas si nous disions que l'huile de croton-tiglium, dont la plus haute dose, d'après les formulaires, ne peut être que de 2 gouttes, est conseillée par M. Raspail à la dose monstrueuse de 5 décigr., c'est-à-dire de 50 centigrammes ou de plus de 18 gouttes (le poids moyen de 20 gouttes d'huile fixe n'étant que de 55 centig.); et ici, qu'on le note bien, il n'y a pas à alléguer l'excuse d'une faute d'impression; car le 2^e volume de l'*Histoire de la santé* contient, p. 683, un *errata* qui n'indique aucune correction de ce genre. D'après M. Raspail, il serait indifférent de se purger avec l'aloès ou avec la rhubarbe, la scammonée, le jalap, l'elaterium, l'huile de ricin, celle de croton-tiglium, celle d'épurgé, la coloquinte, le calomélas, les sulfates de magnésie et de soude; mais, par leurs effets, tous ces purgatifs diffèrent essentiellement les uns des autres, et cette différence, le *Pharmacien de soi-même* ne négligera pas de la faire remarquer.

Nous avons à peine dit quelques mots du *Manuel annuaire de la santé*, dont les prescriptions hy-

giéniques paraîtront tout au moins bizarres et cruellement incendiaires. Certes, il faudrait un palais de fer, un estomac plus qu'insensible et un goût furieusement exceptionnel pour manger avec délices, quoique par raison de santé, des quartiers de pommes, des cerneaux, des haricots verts, des champignons, des asperges, marinés pendant un mois dans 1 litre de fort vinaigre avec sel de cuisine 50 grammes, feuilles de laurier 30 grammes, clous de girofle 10 grammes, poivre noir 10 grammes, cannelle 2 grammes, muscade 2 grammes.— Se figure-t-on ce que sont 30 grammes de feuilles de laurier, et quelle saveur atroce doivent avoir des pommes qui ont passé un mois en si odorante compagnie? Dieu nous préserve du savoir culinaire de M. Raspail, et de ses marinades de toute espèce! Pourtant M. Raspail est moins innovateur quand il donne sa recette pour le pot au feu : c'est absolument la recette de tous les livres de cuisine, sauf cette recommandation qui rend le pot au feu impossible pour la classe ouvrière et pour les neuf dixièmes de la France : *Choisissez tout ce qu'il y a de meilleur en qualité de bœuf dans le nord, de mouton dans le midi et dans les prés salés* (voy. page 23). Nous citons textuellement. — La salade de M. Raspail est encore la vieille salade traditionnelle telle qu'elle se fait depuis que la fermentation a inventé le vinaigre et que l'huile est connue des Provençaux. M. Raspail croit avoir découvert, et que tout le monde ignore ce qu'il vient d'apprendre. En cela il ressemble à beaucoup de savants; mais ce en quoi, lui qui n'est pas docteur, ne ressemblera jamais à un savant médecin, nous ajouterons même, pour nous servir de ses expressions, au plus petit officier de santé du plus petit hameau, c'est dans ce qu'il dit du calomel que, selon lui, l'on mange comme du sucre, et qu'il donne aux enfants à la

dose d'un gramme. — Ici M. Raspail se met en contradiction avec lui-même. *Le jour*, dit-il, *qu'on s'administre le calomel on mange bien à déjeuner, mais rien d'acide*, et deux lignes plus haut il a écrit : *On le prend entre deux couches de confitures de groseilles*. C'est-à-dire qu'on l'enveloppe d'acide (voy. pag. 52 et 56). Nous relevons ces bévues culinaires et médicales, parce qu'il n'est personne de si étranger à la science pour qui elles ne soient saisissables. Nous en trouverions par centaines de la même force et de plus dangereuses dans le *Manuel, annuaire de la santé*; mais, pour les rendre sensibles, il nous faudrait entrer dans de trop longues explications.

Ici se termine ce que nous avons à dire sur la médication adoptée par M. Raspail. Nous avons fait, il nous semble, suffisamment comprendre la nécessité de la modifier et de montrer ce que la pratique de nos devanciers nous a enseigné sur l'emploi du camphre. Nous donnerons d'abord les formules qui leur ont réussi, en indiquant les cas morbides dans lesquels elles sont applicables; nous passerons ensuite aux véritables succédanés du camphre, dont plusieurs peuvent tenir lieu des médicaments composés d'après ces formules. La plupart de ces succédanés sont des végétaux de notre climat. C'est ainsi que souvent la nature mélange elle-même les principes médicamenteux, et ses combinaisons valent mieux que les nôtres.

On se demandera peut-être pourquoi, réformant, en tant de points importants, la médication de M. Raspail, qui n'est qu'un lambeau tronqué, détaché par lui de l'ancienne médication, nous qualifions encore cette médication de méthode de M. Raspail. La raison que nous avons à donner de cette apparente bizarrerie est toute simple : d'une part, pour ne pas la déconsidérer, nous n'avons pas voulu lui

ôter le baptême populaire sous lequel elle continue à se vulgariser ; quant à la méthode, en réalité, il n'y en a point. Supposer le principe en vertu duquel le camphre agit sur des maladies si diverses et expliquer tout par la guerre faite aux helminthes, lors même que cela serait exactement vrai, ce n'est pas enfanter une méthode. Mieux vaut admettre ce qui est plus simple et moins contestable, en ce que cela est confirmé par les lumières physiologiques, l'influence générale du camphre sur l'organisation. La présence des molécules du camphre dans le fluide sanguin ne peut être mise en doute : M. Magendie a distingué très sensiblement l'odeur de cette substance dans le sang des animaux auxquels il en avait fait avaler. Quelque temps après son ingestion, plusieurs humeurs excrétées, l'exhalation pulmonaire, la perspiration cutanée, etc., sont fortement camphrées (1). Nous allons d'abord donner les recettes de la médication *externe non camphrée* ; nous donnerons ensuite celles de la médication *externe et interne camphrée* ; et, en terminant par ses *succédanés*, nous compléterons la médication *interne sans le camphre*.

MÉDICATION EXTÉRIEURE NON CAMPHRÉE.

Des préparations pharmaceutiques.

Notre intention étant d'être utile même aux personnes qui repoussent l'emploi du camphre et des préparations camphrées, nous ne bornerons pas nos indications à cette classe de médicaments : nous exposerons dans ces préliminaires le mode des pré-

(1) Voyez de l'emploi du camphre par le docteur Joubert.

parations sur lesquelles nous n'aurons pas occasion de revenir dans les autres parties de ce petit livre.

La nature des substances dont se composent les médicaments et l'usage auquel on les destine déterminent leurs formes. Ces formes sont solides, molles, liquides ou gazeuses (tels sont les bains de vapeur). Certains médicaments s'emploient toujours à l'*extérieur*, d'autres à l'intérieur, quelques-uns servent à la fois aux usages internes et externes.

Les préparations qui s'emploient le plus ordinairement à l'extérieur sont :

BAINS GÉNÉRAUX.

On appelle *bains généraux* ou *entiers* ceux dans lesquels on plonge pendant un certain temps *tout* le corps; et *bains partiels*, ceux dans lesquels on ne plonge qu'une ou plusieurs de ses parties. Ces derniers se distinguent en *demi-bains*, où l'on n'entre que jusqu'au nombril, en *bains de siège*, où l'on plonge toute la région du bassin, en *bains de pieds* ou *pédiluves*, en *bains de mains*, ou *manuluves*, en bains d'yeux, etc.

Les bains sont ou liquides ou gazeux, ou mous ou pulvérulents. Les principaux bains liquides sont les bains d'eau douce, froids, tièdes ou chauds. Les *bains froids* sont ceux dont la température est au-dessous de 20 degrés centigrades; les *bains tièdes*, ceux dont la température est au-dessus de ce degré et ne dépasse pas 30; les *bains chauds*, ceux dont la chaleur est au-dessus de ce dernier point, et peut s'élever quelquefois jusqu'à 36 et même 40 degrés.

Les bains froids, dont on a beaucoup abusé dans le traitement de l'aliénation mentale et dans un grand nombre de maladies nerveuses, doivent, en général, être proscrits; cependant le docteur Marcard a remarqué qu'ils conviennent principalement dans deux cas particuliers de névroses : 1° quand la

réaction des nerfs est trop faible pour repousser une matière ennemie qui assiège l'économie animale; 2^o quand la sensibilité trop vive et trop exaltée rend le corps trop accessible à certaines causes irritantes.

« Beaucoup de dartres, dit Alibert, résistent aux bains chauds et peuvent être combattues avec succès par les bains froids. » Les bains froids ont été employés avec avantage contre le rachitis. Il faut se les interdire pendant le cours des règles, durant la grossesse, lorsqu'on est atteint d'érysipèles, d'affections de poitrine, d'anévrysmes internes, lorsqu'on est disposé soit à l'apoplexie, soit à la paralysie, lorsqu'on est sujet à la goutte, ou menacé de rhumatismes. Dans l'été, les bains froids doivent autant que possible être pris dans une eau courante et limpide; on ne doit jamais y attendre le frisson.

Les bains tièdes, soit en été, soit en toute autre saison, sont un excellent moyen de propreté. Dans ce cas, il ne faut pas y rester plus de 15 à 20 minutes. Au moment d'en sortir, on doit y verser une suffisante quantité d'eau chaude, afin de rendre au liquide la chaleur qu'il peut avoir perdue. Avant de s'habiller, il est essentiel de s'essuyer avec des linges chauds, jusqu'à ce que la peau soit parfaitement séchée dans toutes ses parties. Un préjugé assez répandu et accepté comme une vérité par M. Raspail, d'après quelques médecins purement théoriciens, c'est que les bains tièdes comme les bains chauds affaiblissent, et que les bains froids, qui, en réalité, peuvent avoir quelquefois un effet tonique, fortifient. Une observation faite constamment dans l'hôpital Saint-Louis et dans tous les hôpitaux, c'est que tous les malades se sentent plus forts, plus dispos, lorsqu'ils ont été baignés dans l'eau tiède. Hippocrate dit que le bain chaud n'est nuisible que quand il surpasse à l'excès la température du corps humain, laquelle est,

comme on sait, de 37°. Hippocrate, Galien, le savant et judicieux Zimmermann, les docteurs Poitevin, Marteau, Marcard, Schwilgué, Barbier d'Amiens, enfin tous les praticiens véritables, ont reconnu que les bains tièdes ou chauds sont très propres à ranimer la vigueur des vieillards. Nous savons tous combien, après un voyage, de pénibles fatigues, des veilles prolongées, un bain chaud est efficace pour nous délasser et nous détendre. Les médecins de l'antiquité prescrivaient les bains chauds dans les affections inflammatoires. Huxham les recommande toutes les fois qu'il est utile d'opérer une détente de toute l'organisation. L'arabe Rhasès, et après lui Lémery et M. Marcard, prescrivaient avec un succès constant l'administration des bains chauds pour favoriser l'éruption de la petite vérole. En Hongrie, ce moyen est généralement adopté et usité depuis des siècles. Les bains très chauds, qui ont quelquefois pour effet de ramener une transpiration salutaire, ne doivent être administrés qu'avec une extrême prudence. On doit nécessairement y renoncer lorsque le sang se porte à la tête, car alors les congestions et les épanchements sont à redouter. Quel que soit le motif pour lequel on prend un bain, on ne doit jamais y entrer qu'à jeun, on ne doit jamais manger quoi que ce soit avant d'en être sorti; on ne doit jamais ni s'y endormir, ni s'y occuper à une lecture qui nécessairement exige un degré quelconque d'attention.

1. Les *bains d'eau de mer* qu'on prend en général à la température de l'atmosphère, pendant la saison chaude, et qu'on fait quelquefois chauffer, sont surtout utiles dans le rachitis et les affections scrofulieuses. Ils ont été prescrits avec succès dans la chlorose, dans les engorgements chroniques de l'utérus, dans la stérilité, l'écoulement difficile des règles, les douleurs de tête invétérées (céphalée),

les inflammations d'estomac (gastralgie), dans les cas de douleurs intestinales, dans la chorée ou danse de Saint-Guy, dans quelques rhumatismes. Le docteur Willan regarde les bains de mer comme un secours très certain pour la guérison de la dartre furfuracée. On prélude à l'usage de ces bains par quelques bains chauds pour adoucir la peau et faire tomber les incrustations écailleuses. Pour rendre la guérison radicale, et empêcher que les dartres ne reparassent, ainsi que souvent cela a lieu au printemps, on fera sagement de réitérer les bains de mer pendant plusieurs étés. Les frictions à la pommade camphrée ou à la pommade au goudron, si l'on n'éprouve pas de répugnance pour l'un ou l'autre de ces médicaments, offriraient une garantie certaine contre le retour de cette affection.

Les autres bains liquides sont les bains d'eaux minérales, naturelles ou artificielles, et les bains médicamenteux proprement dits, que l'on prépare en chargeant l'eau de certaines substances médicinales; tels sont les bains sulfureux, aromatiques, etc. Voici la recette pour composer plusieurs de ces bains :

2. *Bain d'eau de mer artificielle.* Pour une baignoire contenant 150 litres d'eau : sel marin 4 kilogrammes, sulfate de soude cristallisée 1 kilogr. 750 grammes, hydrochlorate de chaux 400 grammes, hydrochlorate de magnésie 1 kilogramme 470 grammes. On fait dissoudre ou fondre tous les sels dans l'eau. Pour une baignoire contenant une moindre quantité d'eau, on réduirait proportionnellement le poids des ingrédients.

3. *D'eau douce avec le son.* Prenez du son encore assez riche en farine pour que la main qu'on y plonge y soit blanchie, 2 kilogram. ; jetez-le dans suffisante quantité d'eau en ébullition; agitez-le un instant dans le liquide, passez et mélangez avec l'eau

destinée au bain. Pour un bain d'enfant la quantité de son doit être réduite de moitié. Les bains avec le son conviennent surtout quand la peau est rude et manque de souplesse, lorsqu'elle est aride et boutonneuse.

4. *Émollient*. Prenez feuilles et racines de mauve, de guimauve, de bouillon blanc, ou mouron et fumeterre, ou toute autre plante où le mucilage est abondant, 3 kilogrammes, graine de lin 250 grammes. *Contusez*, c'est-à-dire écrasez les herbes et les racines après les avoir lavées et faites bouillir le tout ensemble pendant à peu près une demi-heure ; passez en pressurant bien, et étendez tout le produit de cette décoction dans la quantité d'eau nécessaire pour le bain d'un adulte. Agitez pour mélanger. On opérera de la même manière pour tous les bains dans la confection desquels il entre des plantes médicinales, sans être aromatisées. Les bains émollients sont très convenables dans toutes les maladies où une grande sécheresse de la peau se joint à une grande irritation nerveuse.

5. *Aromatique*. Romarin, thym, sauge, origan, menthe poivrée, lavande, mélisse, de chaque 500 grammes. Faites infuser au moins pendant 2 heures dans 8 litres d'eau bouillante ; passez l'infusion. Faites fondre : hydrochlorate d'ammoniaque 60 grammes ; ajoutez ensuite essence de savon 120 grammes, et versez dans la quantité d'eau pour un bain ordinaire. Ce bain, qui est un léger stimulant du système cutané, est employé dans les affections rhumatismales. Il est sédatif pour les nerfs. Lorsque l'on veut borner ce bain à un usage purement hygiénique, on doit supprimer l'hydrochlorate d'ammoniaque et l'essence de savon. — Si l'on ne peut se procurer toutes les plantes ici indiquées, on se borne à celles qu'on a sous la main, en maintenant le poids de l'ensemble. (Voir une autre recette du bain aromatique, dans le

Médecin de soi-même, page 55.) A défaut de plantes aromatiques, on peut aromatiser un bain en y versant un rouleau d'eau de Cologne, ou d'eau de mélisse, ou d'eau-de-vie de lavande.

6. *Emollient ou gélatineux simple*. Prenez colle de Flandre 1 kilogr. Faites dissoudre dans 10 litres d'eau chaude et mêlez avec l'eau du bain.

7. *Sulfureux*. Sulfure de potasse liquide 150 grammes, eau tiède quantité suffisante. Employé dans la gale, les autres maladies de la peau et les rhumatismes.

8. *Antipsorique de docteur Jadelot*. Sulfure de potasse sec 125 grammes, eau 75 litres. Cinq ou au plus dix de ces bains pendant une heure suffisent ordinairement pour guérir la gale. On les emploie aussi contre les rhumatismes.

9. *Savonneux*. Pour un bain ordinaire, faites dissoudre savon commun, divisé en copeaux, 250 grammes dans 10 litres d'eau chaude, versez dans l'eau du bain et agitez. Employé dans les obstructions du foie. Pour enfants, la dose de savon sera seulement de 1 gramme pour 10 litres d'eau ou de 10 centigrammes par litre. Employé pour les enfants, dans le carreau et l'hypertrophie ou gonflement de la rate.

10. *Gélatino-sulfureux*. Il se prépare comme le bain de gélatine simple. On y ajoute 150 gramm. de sulfure de potasse liquide, que l'on mêle à l'eau du bain après y avoir jeté la dissolution de colle. Les bains gélatino-sulfureux s'emploient dans le prurigo, et dans plusieurs autres maladies de la peau, lorsque l'ensemble du système cutané est très irrité. Ces bains peuvent être substitués avec avantage aux bains de Baréges artificiels et sont préférables aux bains sulfureux ordinaires, lorsqu'on redoute leur action irritante.

11. *Chloruré*. Versez dans la baignoire chlo-

rure de soude liquide à 18 degrés 750 grammes. Contre la fièvre typhoïde.

12. *De Baréges artificiel sans odeur.* Prenez sulfure de sodium, carbonate de soude et chlorure de sodium, de *chacun* 60 grammes, eau 320 grammes. Faites dissoudre les sels dans l'eau. Mélangez cette liqueur à l'eau du bain au moment d'y entrer.

13. *Autre de Baréges.* Hydro-sulfure de soude liquide marquant 25 degrés, 300 gramm. *Solution salino-gélatineuse* 300 grammes ; mêlez ces deux liquides ensemble et brassez-les dans la quantité d'eau nécessaire pour un bain, avant que le malade ne s'y mette. Employé, ainsi que le précédent, contre les maladies de la peau, les anciens ulcères, les obstructions, etc.

14. On obtient la solution salino-gélatineuse en prenant eau distillée 500 gram., carbonate de soude 30 grammes, gélatine animale 30 grammes, sulfate de soude 15 grammes, muriate de soude 15 grammes, huile de pétrole 1 gramme. On fait fondre à une douce chaleur la gélatine dans l'eau pure ; on ajoute ensuite les sels dont la solution est très prompte et l'huile de pétrole. On conserve, jusqu'au moment de s'en servir, dans un flacon bien bouché.

15. *Bain artificiel de Plombières.* Prenez proto-carbonate de sodium et proto-sulfate de sodium, de chaque 32 grammes, proto-hydrochlorate de sodium 16 grammes, sous proto-carbonate de sodium 12 grammes, gélatine 90 grammes, eau pure 1 kilogramme. Séparez l'eau en deux parties ; dans l'une faites fondre les sels, et dans l'autre la gélatine, réunissez les solutions, et versez-les dans l'eau du bain. Contre les obstructions des viscères, les flux muqueux de l'utérus, les hémoptysies, etc.

16. *Astringent.* Prenez alun 2 kilog. ; faites dissoudre dans 7 à 8 seaux d'eau froide ; ajoutez lait caillé 1 seau. Most et plusieurs autres médecins

recommandent l'emploi de ce bain dans le cas où la plus grande partie du corps est couverte de brûlures, le malade doit y rester pendant deux heures. On peut porter au double la dose d'alun.

17. *Alcalin*. Carbonate de soude 260 grammes, eau tiède 150 litres. Employé dans les affections chroniques de la peau.

18. *Ioduré*. Iode 8 grammes, iodure de potassium 16 grammes, eau 600 grammes; dissolvez en triturant et versant l'eau à mesure. La dissolution opérée, mélangez-la avec l'eau du bain. Employé avec succès dans le traitement des maladies scrofuleuses. Suivant l'effet obtenu, on augmente graduellement de 2 grammes la dose de l'iode et d'iodure de potassium. Chaque décilitre ou centaine de grammes de la dissolution contient 13 décigrammes d'iode et le double d'iodure de potassium.— La formule étant calculée pour une baignoire de 150 litres la dose de la dissolution sera de 4 gr. 16 centigr. par litre d'eau. C'est la dose employée pour les enfants par le docteur Lugol. Mais alors on ne met dans la baignoire que 104 gr. de la dissolution.

19. *Ioduré ferrugineux*. Prenez iodure de fer 64 grammes, faites dissoudre dans eau pure 1000 grammes. Versez la dissolution dans le bain. On augmente successivement la dose d'iodure de fer. Employé dans le traitement de l'aménorrhée et des fleurs blanches par M. Pierquin; dans le cas de phthisie pour modifier les qualités du sang par M. Andral; dans le traitement des maladies syphilitiques par M. Piedagnel.

Les bains sous les n^{os} 7, 8, 10, 12, 13, 15 doivent être pris dans des baignoires en bois et dans des appartements où il n'y ait ni dorures, ni autres ornements métalliques. Tout bain sulfureux ou ammoniacal doit être couvert de manière à préserver de ses émanations la poitrine du malade.

20. *Bain ammoniaté.* Chlorhydrate d'ammoniaque 2 kilogrammes dans une grande baignoire. Pour rétablir les fonctions de la peau.

21. *Ammoniaté ferrugineux.* Hydrochlorate d'ammoniaque 15 grammes, hydrochlorate de fer 500 grammes. Faites dissoudre dans l'eau pour une grande baignoire; excellent dans le rachitis.

22. *Alcalino-ferrugineux de M. Raspail.* Dans une grande baignoire, versez, après le premier seau d'eau, ammoniaque saturée de camphre 200 grammes, sel de cuisine 1 kilogramme; achevez de remplir et agitez avec une ou deux pelles rougies au feu. Pour *une baignoire moyenne* la quantité d'ammoniaque camphrée n'est que de 100 grammes, celle du sel de 500. Pour une *baignoire d'enfant* elle est de 50 grammes, celle du sel de 250 grammes. Selon M. Raspail, ce bain est employé avec succès dans les cas de fièvre, de douleurs rhumatismales, de courbatures, de paralysie des membres, de maladies du foie, des reins, de l'utérus et des voies urinaires, de la chorée ou danse de Saint-Guy, de la rage et des manies furieuses. Selon nous et selon l'expérience, ce bain n'a absolument d'autre propriété que le bain n° 20 indiqué ci-dessus, et moins de propriétés que le n° 21. Les deux pelles rougies n'y ajoutent aucune propriété. — Après chaque bain on se fait administrer une friction de dix minutes à la pommade camphrée.

BAINS PARTIELS.

23. *Bains de pieds.* Les bains de pied doivent, autant que possible, être pris dans un vaisseau à fond plat, haut d'environ 10 à 11 pouces et d'un diamètre qui excède de très peu la longueur du pied. Les meilleurs bains de pieds sont en bois, parce que le bois étant mauvais conducteur du calorique, la chaleur du liquide s'y maintient

plus longtemps. La même observation s'applique aux baignoires en bois.

24. *Bain de pied salin.* Sel commun 250 grammes, eau chaude 8 à 10 litres, dans un vase où le malade ait du liquide jusqu'à deux pouces au-dessus des chevilles.—*Durée du bain*: 1 quart d'heure, maintenir au même degré la chaleur en y versant avec précaution de l'eau plus chaude que celle du bain dans lequel les jambes et le seau doivent être couverts d'un linge. Employé dans les maux de tête et de poitrine, par l'effet d'une congestion, pour appeler le sang aux extrémités.

25. *De pieds alcalin.* Carbonate de potasse 250 grammes dans suffisante quantité d'eau chaude. Employé dans le même cas que le bain de pieds à la moutarde.

26. *Bain de pieds avec la cendre.* Cendre de bois neuf 1500 grammes. Faites-la bouillir dans la quantité d'eau suffisante pour le bain. Ce pédiluve est plus irritant et par conséquent plus efficace que le bain simple. Excellent dans quelques maux de gorge et dans certaines migraines. Son usage continué pendant quelques jours déracine les cors aux pieds et les durillons. (Voir *le Médecin de soi-même*, pag. 140.)

27. *De pieds irritant.* Raifort pilé 250 grammes, eau chaude 4 litres. Employé pour rappeler la transpiration aux pieds. Ce bain doit être réitéré soir et matin, jusqu'à ce qu'elle soit rétablie. Le soir on se couchera chaudement sans s'être essuyé. (Voir dans *le Médecin de soi-même*, page 128, une autre manière de rétablir la transpiration des pieds.)

28. *De pieds à la moutarde ou sinapisme.* Farine de moutarde 70 à 125 grammes, eau quantité suffisante pour monter à mi-jambes. On délaie la moutarde dans l'eau tiède, et l'on en fait une bouillie bien claire ; on couvre le vase, et, après quelque

temps de contact, on ajoute de l'eau chaude, de manière à amener le bain à une température supportable pour la peau. On emploie généralement ce bain de pieds dans les cas de congestions sanguines vers les parties supérieures du corps. Plus la peau est délicate, moins il faut de moutarde.

29. *De pieds savonneux.* Pour les femmes et les enfants, faites une forte eau de savon et tenez-y les pieds jusqu'à ce qu'ils soient très rouges ; dans les rhumes, oppression de poitrine, et dans la coqueluche. Ce bain doit être très chaud.

AFFUSIONS.

Les affusions sont une autre espèce de bains : au lieu de plonger le corps dans un liquide, on verse ce liquide à la surface. Les affusions peuvent être froides ou chaudes. On distingue diverses sortes d'affusions, ce sont :

I. **LES LOTIONS** : elles consistent à mouiller une partie du corps avec une éponge, avec un linge ou avec la main. Lorsqu'on se lotionne soit le corps, soit une partie du corps, avec un liquide alcoolique, tel que l'alcool camphré, l'eau de Cologne, l'eau des Carmes, ou l'eau de la reine de Hongrie, il faut éviter de se tenir auprès du feu et éloigner les bougies, les chandelles ou lampes allumées. On remplit du liquide le creux de la main, on le répand sur la peau, et on la frotte avec la paume de la main jusqu'à évaporation complète. Pour l'essence de térébenthine, on prendra à l'égard du feu les mêmes précautions que pour l'alcool.

30. *Lotion d'acide hydrochlorique*, 8 à 16 gr. de cet acide dans 500 grammes d'eau. On en lave les ulcères rebelles dans quelques maladies de la peau.

31. *D'acide nitrique.* 15 à 20 grammes de cet acide pour 500 grammes d'eau. On s'en sert pour laver les ulcères atoniques.

32. *Savonneuse alcoolique.* Savon blanc mis en copeaux, 16 grammes ; alcool à 36 degrés 500 grammes. Faites dissoudre à froid le savon dans l'alcool. Ces lotions sont employées avec succès contre la gale ; on se lotionne l'intérieur des cuisses, le ventre, les mains, le haut de la poitrine et le cou. Elles ont l'avantage de ne pas exhaler une mauvaise odeur, comme celle du soufre, et de ne pas tacher le linge. — Pour les enfants, on réduit de moitié la quantité de savon.

33. *Alcoolisée du docteur Swediaur.* Eau de chaux 250 grammes ; alcool 125 grammes. Mêlez. Contre les inflammations érysipélateuses de la face et des autres parties du corps.

34. *Antipsorique de Dupuytren.* Sulfure de potasse 125 grammes, eau 500 grammes, acide sulfurique 16 grammes. Mêlez et bouchez. Dans le traitement de la gale. On fait avec cette lotion des fomentations, deux ou trois fois par jour, sur les parties couvertes de boutons, et on emploie en même temps les bains chauds.

35. *Excitante résolutive.* Alcool 48 grammes, infusion d'écorce d'orange 1000 grammes. En frictions, lotions, fomentations, et à l'intérieur en boisson par petites tasses. Dans quelques efflorescences insensibles de la peau.

36. *Astringente et antidartreuse de l'hôpital Saint-Louis.* Alun 12 grammes, hydrochlorate d'ammoniaque 4 grammes, solution sulfureuse de Baréges 13 décigrammes, eau de roses 250 grammes. Mêlez. On en lave plusieurs fois par jour certaines espèces de dartres humides. Employée surtout vers la fin de l'eczéma et de l'impétigo.

37. *Astringente de bistorte.* Racine de bistorte 64 grammes. Faites bouillir pendant une heure dans 500 gr. d'eau pure. Dans les flux chroniques et les hémorrhagies.

38. *De borate de soude de Hufeland.* Borate de soude 32 grammes, eau de roses 375 grammes. Faites dissoudre le sel. Employée avec succès contre les dartres furfuracées, et quelquefois sur les taches de rousseur. On humecte les dartres et les taches plusieurs fois par jour en ayant soin de laisser sécher la solution sur les parties.

39. *De chlorure de soude.* Chlorure 32 grammes étendu dans 65 grammes à 320 grammes d'eau. Sur les plaies et ulcères de mauvaïsenature, jusqu'à ce qu'il produise un peu de cuisson. M. Lisfranc l'emploie fréquemment avec succès contre les brûlures, soit en lotions, soit en fomentations.

40. *Excitante et caustique d'Alibert.* Chlore liquide 100 grammes, eau 50 grammes. On l'applique à l'aide d'un pinceau de charpie sur certaines dartres rebelles.

41. *Calmante de jusquiame.* Extrait de jusquiame 4 grammes, eau 96 grammes. Sur les tumeurs cancéreuses et sur le siège des névralgies, elle apaise la douleur.

42. *Sédative.* Extrait de belladone 8 grammes, eau de chaux 250 grammes, huile d'amandes 125 grammes. Mêlez en les battant ensemble l'huile et l'extrait de belladone, et ajoutez l'eau de chaux. Agitez le tout avant de vous en servir. Employée pour oindre plusieurs fois par jour les surfaces enflammées de l'impétigo et de l'eczéma.

43. *Autre sédative.* Douce-amère, jusquiame et morelle, de chaque partie égale; faites bouillir avec racine de guimauve, dans une petite quantité d'eau pendant une demi-heure, et servez-vous de ce liquide pour laver plusieurs fois par jour les parties malades, ou mieux encore imbiber des compresses de cette décoction. Contre le lichen et l'acné.

44. *De ciguë.* Ciguë 32 grammes; faites bouillir pendant une demi-heure dans eau pure 1000 gram-

mes. Appliquez tiède dans l'engorgement des mamelles et dans les affections squirrheuses et cancéreuses pour calmer les douleurs lancinantes. On peut aussi s'en servir contre certains engorgements chroniques du foie et de la rate. On fait alors les lotions sur la partie extérieure correspondante au viscère engorgé.

45. *Avec le quinquina*. Écorce de quinquina gris concassé 32 grammes ; faites bouillir pendant une heure avec une quantité d'eau suffisante pour obtenir un litre de produit et passez. Employée contre les ulcères sordides atoniques, dans les plaies compliquées de pourriture d'hôpital, de gangrène humide, etc.

46. *Sulfuro-savonneuse* de l'hôpital Saint-Louis. Soufre et savon blanc de chacun 4 grammes, eau 150 grammes. Faites fondre le savon dans l'eau, passez avec expression à travers un linge et ajoutez la fleur de soufre. Employées avec succès contre la gale. Elles produisent quelquefois des rougeurs ou des boutons qui disparaissent si l'on suspend le traitement. Agitez chaque fois le liquide.

47. *De sulfate de cuivre*. 1 à 4 grammes dissous dans 500 grammes d'eau. Employées contre les hémorrhagies traumatiques, et en *injections*, comme stimulant, dans la blennorrhagie, la leucorrhée, les ophthalmies chroniques.

48. *Astringente avec le tan*. Tan 64 grammes, eau bouillante 1000 grammes ; faites infuser pendant 2 heures et passez. Le tan est de l'écorce de chêne pulvérisée. Employée à froid avec un traitement interne dans les flux muqueux atoniques, les hémorrhagies passives et contre les chutes de la matrice, après qu'on l'a remise en place ; l'on se fait alors des injections, notamment en se mettant au lit le soir afin d'avoir le repos de la nuit.

49. *Ou fomentation vineuse*. Vin rouge 1 litre,

miel 150 grammes; faites liquéfier le miel dans une très petite quantité d'eau bouillante, laissez refroidir la dissolution, et versez-la dans le vin. Sur les plaies et ulcères de mauvais aspect.

50. *Au vinaigre.* Vinaigre blanc 250 grammes, eau tiède 1 litre. Mêlez.

51. *Alcaline.* Sous-carbonate de potasse 16 grammes, eau de roses 190 grammes. Cette lotion et la précédente sont employées dans le lichen et le prurigo, quand la démangeaison a diminué.

52. *Avec le carbonate de soude.* Carbonate de soude 32 grammes; faites dissoudre dans eau 500 grammes. Employée en lotions, plusieurs fois par jour, dans le traitement du prurit ou démangeaison des parties génitales chez la femme.

53. *Au tabac.* Tabac en feuilles et sans préparation 64 grammes; faites bouillir pendant un quart d'heure dans un litre d'eau et passez à travers un linge. Contre la gale. C'est le remède des paysans et des soldats. On s'en lave les parties malades deux ou trois fois par jour jusqu'à parfaite guérison. Ce remède est dangereux.

54. *Contre la gale du docteur Ranque.* Staphysaigre en poudre 16 grammes; faites bouillir pendant un quart d'heure dans eau 1000 grammes. Passez et ajoutez: extrait de pavot 8 grammes. 30 à 45 grammes en frictions à froid deux fois par jour sur les parties couvertes de boutons.

55. *Nitro-hydrochlorique de Cazenave.* Acide nitrique et acide hydrochlorique, de chaque 25 gouttes, eau pure 314 grammes. Mêlez. Contre le lichen et l'eczéma chronique.

56. *Narcotique avec le pavot.* Capsules ou têtes de pavot brisées et privées de leurs graines 30 grammes, eau 1 litre; faites bouillir pendant 2 heures les têtes de pavot et passez. Cette lotion s'emploie à chaud pour toutes les parties inflam-

mées ou les plus rapprochées du foyer de quelque inflammation interne. On peut aussi s'en servir soit en fomentation, soit pour arroser les cataplasmes.

II. LES FOMENTATIONS. Les fomentations sont des applications sur la peau, de flanelles ou de linge trempés dans un liquide, et qu'on y laisse séjourner plus ou moins de temps. On les nomme *embrocations* lorsque le liquide dont on se sert est de nature huileuse. Toute fomentation est un bain local. On ne doit jamais attendre, pour renouveler une fomentation, que les tissus trempés soient secs ou refroidis quand elle doit être chaude, échauffés quand elle doit être froide.

57. *Émolliente*. Feuilles de mauve, guimauve, bouillon blanc, seneçon commun, pariétaire, mouron blanc, de chaque 30 grammes; faites bouillir pendant un quart d'heure dans une quantité d'eau suffisante pour qu'après avoir passé le liquide il en reste environ 1 litre. Si l'on ne peut se procurer toutes ces plantes, il suffira de faire la décoction avec celles qu'on aura à sa disposition; mais alors le poids total, lors même qu'on se bornerait à une seule plante, restera le même. Les fomentations émollientes sont utiles, appliquées directement sur certaines inflammations existant à la surface du corps, ou le plus près possible du foyer d'inflammation, comme dans les inflammations du bas-ventre.

58. *Avec la guimauve*. Racine de guimauve écrasée 45 grammes; faites bouillir pendant une demi-heure avec une quantité suffisante d'eau, pour qu'il reste 1 litre de liquide. Passez. S'emploie dans les mêmes cas que la fomentation précédente. On s'en sert aussi en injection.

59. *A la graine de lin*. Graine de lin 4 grammes, fleurs de mauve 32 grammes, eau 1/2 litre; faites bouillir et passez. En compresses con-

stamment maintenues chaudes et recouvertes de taffetas gommé, dans les inflammations du bas-ventre et de l'estomac, dans l'enflure inflammatoire qui survient souvent à la suite des couches.

60. *Avec le sureau.* Fleurs de sureau 15 grammes, eau bouillante 1 litre; faites infuser en vase clos et passez. Sur les érysipèles.

61. *Avec la morelle et le pavot.* Feuilles de morelle 15 grammes, tête de pavot séparée de sa graine et coupée en morceaux 15 grammes, eau bouillante 1 litre; faites infuser le tout pendant deux heures sur la cendre chaude et passez avec expression.

62. *Calmanche.* Feuilles de guimauve 60 grammes ou 4 poignées, idem de pavots 1 poignée, de jusquiame deux pincées, eau un demi-litre; faites bouillir et passez. Si l'on n'a pas de feuilles de pavot, on peut les remplacer par 2 têtes de pavot et par 4 si l'on ne peut se procurer de la jusquiame. Comme le précédent, sur le lumbago, les douleurs rhumatismales, etc.

63. *Rafraîchissante.* Nitre 12 gram., sel ammoniac 8 gram., vinaigre 500 gram., eau 2 litres. C'est une espèce d'eau sédative dont on imbibe des compresses qu'on applique sur les contusions, les ecchymoses, et qu'on renouvelle toutes les demi-heures.

64. *Fortifiante.* Écorce de chêne pulvérisée et roses rouges, de chaque 24 grammes, racine de quinquina 30 grammes, eau 1 demi-litre. Faites bouillir l'écorce de chêne et la racine de quinquina pendant un quart d'heure dans moitié de l'eau, et versez l'autre moitié bouillante sur les roses, après un quart-d'heure d'infusion en vase clos; passez les deux liquides et mêlez. Contre la flaccidité de la peau et des muscles.

65. *Antinévralgique de Mialhe.* Acétate de morphine 1 décigramme, acide acétique 2 gouttes, eau de Cologne 8 grammes. En frictions sur tout le

trajet du nerf douloureux dans les névralgies de la face. On ajoutera aux frictions un tampon de coton imbibé de ce liquide dans l'oreille correspondante à la partie malade. Presque toujours les névralgies faciales cèdent comme par enchantement à l'application de ce remède.

66. *De ciguë*. 32 grammes de ciguë en décoction pendant un quart d'heure dans un litre d'eau. Engorgement chronique des viscères. Sur l'endroit le plus près de la partie malade, sur les organes sexuels dans le priapisme, sur les mamelles dans les cas d'engorgements et dans les affections cancéreuses et squirrheuses, pour en apaiser les douleurs.

67. *Diurétiques*. Racines de chiendent, d'asperge, de pissenlit, d'oseille, d'arrête-bœuf ou bugrane; de chaque 40 grammes, eau 3 litres. Mondez et contusez les racines, faites bouillir jusqu'à réduction à 1 litre, passez et ajoutez : sel ammoniac 16 grammes, savon commun 42 grammes. — Sur les reins et sur les organes génitaux dans les suppressions d'urine.

68. *Résolutive aromatique*. Feuilles de menthe et de sauge de chaque 4 grammes, fleurs de mélilot et de sureau 8 grammes; versez dessus eau bouillante 1 litre, laissez infuser pendant une heure à vase clos, passez et ajoutez eau-de-vie 96 grammes. On substitue quelquefois à l'eau-de-vie 32 grammes de vinaigre, ou 16 grammes de savon médicinal. — Employée chaude contre les tumeurs indolentes, les douleurs rhumatismales, les contusions, les foulures.

69. *Savonneuse*. Savon 16 grammes, eau-de-vie un demi-litre; faites dissoudre et battez. — Contre les entorses, contusions, ampoules des pieds après une longue marche, et contre les meurtrissures des fesses, chez les personnes qui n'ont pas l'habitude du cheval.

70. *Vineuse*. Fleurs de roses rouges, mondées de leurs onglets, 32 gram., vin rouge un demi-litre ; faites macérer à froid pendant trois jours et passez. — On imbibe de ce liquide à peine dégourdi la charpie qu'on applique sur certains ulcères indolents.

71 et 72. *Vineuse de sauge*. Vin rouge un demi-litre, feuilles de sauge 32 grammes ; faites macérer à froid pendant trois jours et passez. Même usage que la précédente. On peut remplacer la sauge par le même poids de baies de genièvre, et l'on emploie la même quantité de vin.

73. *Ou lotion vineuse*. Vin rouge 1 litre, miel 125 grammes ; faites fondre le miel au bain-marie avec une cuillerée d'eau, et mêlez avec le vin froid. Pour nettoyer les plaies.

74. *Vineuse astringente de Stahl*. Noix de galle en poudre 24 grammes, vin blanc 192 grammes ; faites macérer à froid pendant 24 heures. Employée froide pour les écoulements du vagin ou tiède contre les gerçures du mamelon. Trois ou quatre applications par jour sur le sein au moyen de compresses qu'on recouvre d'un taffetas gommé. On doit faire usage de ces compresses dès le sixième mois de la grossesse.

75. *Vineuse opiacée de Ricord*. Vin aromatique 250 grammes, extrait d'opium 2 grammes ; faites dissoudre et pansez avec ce liquide les chancres et les ulcères syphilitiques.

76. *Aromatique*. Absinthe, feuilles de laurier et de romarin, de chaque 32 grammes ; versez dessus en 4 fois eau bouillante 2 litres. — Vous divisez votre eau en 4 demi-litres, vous faites bouillir d'abord un demi-litre, vous le versez tout bouillant sur les feuilles et vous fermez le vase. Après quatre heures de macération, vous retirez le liquide et le mettez à part ; vous faites bouillir le second quart de l'eau et vous le versez également sur les feuilles ; vous

laissez également infuser pendant quatre heures ; vous retirez le second quart du liquide, vous le mêlez avec le premier, et vous procédez de la même manière pour les deux autres quarts. Conservez pour mettre en compresses froides sur les contusions, sur les entorses, sur les luxations, etc.

77. *Vineuse aromatique au tannin de Ricord.* Vin aromatique 250 grammes, tannin 2 grammes ; mêlez. En lotions ou en fomentations avec la charpie, plusieurs fois par jour, sur les ulcères syphilitiques.

78. *Astringente avec les roses de Provins.* Roses de Provins 64 grammes, vin rouge 1 litre. Mettez le vin avec les roses dans un vase couvert, faites chauffer très lentement, mais ne laissez pas aller le liquide jusqu'à l'ébullition ; retirez du feu, laissez infuser pendant une heure et passez en exprimant fortement. Employée à froid, chez la femme, contre le relâchement des parties sexuelles ; on en imbibe une éponge qu'on applique et maintient à l'entrée ; en injection contre l'abaissement de la matrice par l'effet d'un relâchement. On ajoute fréquemment à cette préparation 60 grammes d'alcool, lorsqu'on veut la rendre plus tonique.

79. *De chlorure d'oxyde de sodium affaibli de Ricord.* Eau distillée 192 gram., chlorure d'oxyde de sodium 64 grammes ; mêlez. Dans le traitement des tubercules muqueux ; on augmente la dose du chlorure jusqu'à ce qu'il produise un léger picotement, de la chaleur et un peu de cuisson. Étendu d'eau, le chlorure est aussi très utile pour le pansement des plaies et ulcères de mauvaise nature, ainsi que pour les brûlures.

80. *De chlore liquide contre les engelures.* Chlore liquide 32 grammes, eau de fontaine 1 litre ; mêlez, et posez-en plusieurs fois par jour des compresses sur la partie affectée.

III. INJECTIONS. Autre espèce de lotions ; elles sont des jets de liquide introduits avec une seringue dans la partie interne des orifices naturels ou artificiels du corps humain.

81. *Injection acoustique d'Alibert.* Baume du Pérou 8 grammes, teinture de musc 4 gouttes, essence de roses 1 goutte, décoction de millepertuis 625 grammes. On fait deux ou trois fois par jour des injections dans l'oreille avec une petite seringue, dans les surdités accidentelles.

82. *Autre de Richter.* Baume du Pérou 4 grammes, fiel de bœuf récent 12 grammes ; battez pour bien mélanger. On remplit de ce mélange le conduit auditif, et, après un contact de quelques minutes, on laisse écouler le liquide. On renouvelle cette opération deux ou trois fois par jour. Contre les écoulements purulents et fétides de l'oreille.

83. *Autre de Smith.* Baume du Pérou noir 2 grammes, fiel de bœuf 48 grammes. Dans les inflammations d'oreille chroniques, quelques gouttes introduites plusieurs fois par jour dans le conduit auditif, préalablement nettoyé avec une eau de savon légère.

84. *Détersive.* Décoction d'orge 1 litre, teinture de myrrhe 4 grammes ; mêlez. Contre le coryza ou enchifrenement chronique avec écoulement abondant de mucus provenant des sinus frontaux, contre l'ulcération chronique de la vessie, contre la blennorrhagie ancienne. Dans ce dernier cas, le médecin y ajoute, en général, 4 grammes d'acétate de plomb.

85. *Astringente.* Alun 16 grammes, eau 1 litre, essence de roses 2 gouttes ; faites dissoudre l'alun. Injection à froid dans les chutes ou descentes de matrice.

86. *Autre.* Alun, sulfate de zinc, de chaque 4

grammes ; faites dissoudre dans eau bouillante 250 grammes et filtrez. Dans les blennorrhagies chroniques , leucorrhées , ophthalmies rebelles. Avant de s'en servir, il faut avoir soin de la couper dans la proportion suivante : 16 grammes de ce liquide mélangés avec 237 grammes eau de roses.

87. *Autre contre le saignement de nez.* Écorce de chêne en poudre 16 grammes, eau commune 1 litre et demi ; faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers, passez et ajoutez alun 2 grammes. On s'en sert en injections abondantes et répétées dans la narine d'où le sang découle.

88. *Autre.* Cachou en poudre, myrrhe, de chaque 4 grammes, eau de chaux 125 grammes ; pilez la myrrhe et le cachou, et mêlez au liquide. Dans les gonorrhées et leucorrhées chroniques.

89. *Calmante.* Têtes de pavots brisées et privées de leur semence 2, feuilles sèches de morelle 4 grammes, eau 1/2 litre. Faites bouillir pendant une heure.

90. *De chlorure de chaux.* Chlorure 13 décigrammes, laudanum de Sydenham 4 grammes ; faites dissoudre dans 220 grammes d'eau. Contre la blennorrhagie, deux ou trois injections par jour.

91. Avec la *guimauve*. (V. *Fomentations*.)

92. *Au vin, pour l'urèthre, de Ricord.* Eau distillée de roses 125 grammes, vin rouge du Midi 54 grammes ; on augmente progressivement la quantité de vin.

93. *Contre les calculs d'acide urique.* Carbonate de soude 8 grammes, savon 64 grammes, eau 375 grammes ; faites dissoudre le carbonate dans l'eau, puis le savon et passez. Employée pour dissoudre les calculs d'acide urique.

94. *Résolutive.* Acétate de plomb liquide de 8 à 16 grammes, eau un demi-litre ; mêlez. Dans les blennorrhagies chroniques ; en s'injectant, il faut

avoir la précaution de presser l'urèthre contre l'arcade du pubis, pour empêcher l'injection de pénétrer dans la vessie.

95. *Avec les roses.* (V. *Fomentations.*)

96. *Avec le sulfate de fer.* Pour l'urèthre 10 à 25 centigr. de sulfate par 32 gram. d'eau; pour le vagin, 3 à 8 décig. pour la même quantité d'eau, et pour les fosses nasales, contre les polypes, jusqu'à 3 gram. Contre les végétations dans les parties.

97. *Avec le sulfate de cuivre.* 1 à 4 grammes dans un demi-litre d'eau. Même usage que la précédente.

98. *De suie de Bland.* Suie tamisée 125 grammes, eau 1 demi-litre; faites bouillir pendant une demi-heure et passez. Employée en lotions et fomentations avec succès contre la teigne, les dartres, en injections dans les fistules invétérées, la carie des os, etc.

99. *De suie alumineuse de Rognetta.* De la décoction précédente un demi-litre, eau 192 grammes, alun 16 grammes; faites dissoudre l'alun dans l'eau. Contre la leuchorrhée chronique.

100. *Au tannin d eRicord.* Vin rouge du Midi non dépouillé 125 grammes, tannin 1 gramme; mêlez. Pour le vagin, la quantité de tannin doit être double puis augmentée graduellement selon les effets produits. Contre les écoulements.

101. *Tonique de quinquina.* Quinquina 32 grammes, eau un demi-litre; faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers et passez. Pour nettoyer les trajets fistuleux, l'intérieur des abcès froids, les plaies avec dépouillement des téguments, etc. — On y ajoute souvent comme sédatif : laudanum liquide de Sydenham, 1 gramme.

102. *Oléocalcaire de Dupuytren.* Eau de chaux 125 grammes, huile d'olives 16 grammes, sous-acétate de plomb liquide 30 gouttes; mêlez et agitez

chaque fois. Dans les inflammations de la prostate et du canal de l'urèthre.

NOTA. Dans toutes les injections dirigées dans le vagin, la femme doit avoir le siège soutenu et les jambes relevées, afin que les parties se remettent en place et que le liquide puisse y séjourner quelque temps. Toute injection de ce genre, à moins qu'elle ne soit émolliente, doit être précédée d'une injection d'eau tiède et légèrement savonneuse, afin de débarrasser le vagin des mucosités qui s'opposeraient à l'action du médicament. Dans les maladies syphilitiques, les injections doivent être pratiquées au début, ou à la fin lorsque la maladie est passée à l'état chronique, mais jamais pendant la période aiguë, sous peine de provoquer des accidents graves.

103. GARGARISME. Les gargarismes sont des mélanges liquides destinés à être mis en contact avec la membrane muqueuse de l'arrière-bouche, et qu'on ne doit pas avaler. La meilleure manière de se gargariser est de promener le liquide de droite à gauche, en avant, en arrière, par des mouvements de va et vient de la tête, de telle façon que les parties affectées soient principalement en contact avec lui. Après tout gargarisme actif, on devra se rincer la bouche avec de l'eau fraîche et se nettoyer les gencives.

104. *Antiscorbutique*. Teinture de raifort 4 grammes, teinture de gentiane 12 décigrammes, sirop de miel 16 grammes, eau 80 grammes. Dans les affections scorbutiques.

105. *Autre*. Alcoolat de cochléaria 2 grammes, tisane antiscorbutique 192 grammes, miel rosat 32 grammes. Même usage que le précédent.

106. *Autre*. Roses rouges, noix de galle, écorce de grenade, de chaque 4 grammes; décoction d'orge et vin rouge, de chaque 125 grammes, miel rosat 64 grammes; faites bouillir pendant une demi-

heure les roses, la noix de galle et l'écorce de grenade, dans la décoction d'orge; passez, ajoutez le miel rosat et quelques gouttes d'acide sulfurique, jusqu'à ce que la liqueur soit agréablement acidulée. Il s'emploie dans les ulcérations rebelles de l'arrière-bouche et contre la salivation mercurielle.

107. *Autre de Jannart.* Tannin 2 grammes, miel rosat 64 grammes, eau distillée 250 grammes, eau de roses 64 grammes. On emploie ce gargarisme pour rétablir le ton de la luette et des amygdales, après l'inflammation de ces parties.

108. *Autre.* Noix de galle 4 grammes; faites infuser pendant douze minutes dans eau bouillante $1/2$ litre; passez et ajoutez miel 64 grammes. Contre les salivations mercurielles.

109. *Autre.* Extrait de ratanhia 12 grammes, eau $3/4$ de litre; faites bouillir et ajoutez : sirop de mûres 32 grammes, et acide sulfurique par gouttes jusqu'à une agréable acidité. Dans les angines.

110. *Autre.* Alun 4 grammes, miel rosat 64 grammes, décoction d'orge et de roses rouges, de chaque 250 grammes. Employé dans la troisième période des angines (esquinancies), lorsque l'inflammation est devenue chronique et qu'il reste du gonflement.

111. *Oxymélé.* Pour les enfants, oxymel simple 32 gram., décoction d'orge $1/2$ litre. Même usage que le précédent.

112. *Muriatique.* Acide hydrochlorique 18 gouttes, sirop de miel 32 grammes, infusion de quinquina 125 grammes. Dans les angines qui tendent à devenir chroniques, les aphthes et surtout la salivation mercurielle.

113. *Adoucissant.* Sirop diacode 32 grammes, décoction d'amidon 250 grammes; mêlez. Dans les angines douloureuses.

114. *Calmant.* 2 têtes de pavots concassées et

privées de leurs graines, graine de lin 4 grammes ; faites bouillir les têtes de pavots et la graine de lin dans eau 192 grammes ; passez et ajoutez sirop de miel 8 grammes. Pour calmer les douleurs qui accompagnent certaines angines syphilitiques.

115. *Alumineux de Bennati*. Sulfate d'alumine et de potasse 4 grammes, décoction d'orge filtrée 320 grammes, sirop diacode 16 grammes ; laissez dissoudre et mêlez. Très efficace dans l'enrouement, l'extinction de voix. On se gargarise trois ou quatre fois par jour. S'il est nécessaire, on augmentera graduellement la dose de l'alun jusqu'à 12, 16 et même 40 grammes.

116. *Désinfectant de Magendie*. Chlorure de chaux 85 centigrammes à 17 décigrammes, solution de gomme 32 grammes, sirop d'orange 16 grammes. On s'en rince les gencives lorsqu'elles sont ulcérées.

117. *De chlorure de chaux alcoolisé*, de Chevallier. Chlorure de chaux sec réduit en poudre fine 8 grammes, eau distillée et alcool à 36° de chaque 64 grammes, huile essentielle de girofle 2 gouttes ; versez l'eau sur le chlorure, décantez, puis filtrez. On en prend 1/2 cuillerée dans un verre d'eau, pour laver les gencives en se servant d'une éponge. On l'emploie aussi pour détruire l'odeur de la fumée de tabac, et en lotions dans les cas de ramollissement des gencives avec ulcérations fétides.

118. *Détersif avec le borax*. Borax 8 grammes, sirop de gomme 32 grammes, décoction d'orge 1 litre. Ulcération de la bouche.

119. *Autre*. Borax 12 grammes, décoction de quinquina édulcorée avec 48 grammes de miel.

120. *Autre au miel rosat*. Au précédent ajoutez alcool sulfurique 1 gramme. Dans les angines gangréneuses, lorsqu'il y a des eschares, ou qu'il faut exciter les ulcérations qui résultent de leur chute.

121. *Émollient*. Racine de guimauve contusée (écrasée) 5 gram., figues grasses sèches 3 gram., eau 1/2 litre; faites bouillir et réduire aux trois quarts; passez et ajoutez oxymel simple 5 gram. Inflammation de la bouche et de la gorge.

122. *Adoucissant*. Racine de guimauve 8 gram., sirop de miel 32 gram., eau 350 gram.; faites bouillir la guimauve jusqu'à réduction d'un quart; passez et ajoutez le sirop. Même usage que le précédent.

123. *Acidulé*. Vinaigre blanc 8 grammes, miel rosat 24 grammes, décoction d'orge 192 grammes. Maux de gorge et aphthes.

124. *Avec le miel rosat*. Miel rosat 32 grammes, décoction d'orge 500 grammes. Dans les angines, les aphthes, etc., soit en gargarismes, soit en lotions avec un pinceau, lorsque les enfants sont trop jeunes pour pouvoir se gargariser.

125. *De quinquina*. Décoction de quinquina 192 grammes, vinaigre 12 grammes, miel 32 grammes. Angines chroniques et gangréneuses, ulcérations chroniques du pharynx.

126. *Stimulant*. Carbonate d'ammoniaque liquide 16 grammes, décoction d'orge 500 grammes; mêlez. Dans les angines atoniques.

COLLUTOIRES.

Les collutoires sont des espèces de gargarismes destinés à agir sur les parois de la bouche. Ils ont ordinairement plus de consistance que les gargarismes. On les applique, soit avec le doigt, soit avec un pinceau de charpie, soit avec une plume ou une petite éponge. Les collutoires sont surtout employés quand les malades ne peuvent pas se gargariser et pour les parties où les gargarismes ne peuvent pas pénétrer : telles sont les parois internes des lèvres et externes des gencives. Ils se font pour les mêmes

cas morbides avec les mêmes substances que les gargarismes et l'on doit en user avec les mêmes précautions.

127. *Collutoire acide de Swediaur*. Suc de citron 4 grammes, sucre blanc 8 grammes, infusion de graine de lin 125 grammes ; mêlez ; ou bien encore : suc de citron et sucre blanc, de chaque 8 gram., vin rouge 125 gram. Dans le scorbut, on s'en enduit les gencives plusieurs fois par jour.

128. *Acidulé*. Acide hydrochlorique 2 grammes, miel rosat 48 grammes. Mêlez. Dans les ulcérations de la bouche.

129. *Antiscorbutique*. Alcoolat de cochléaria 8 grammes, suc de citron, mucilage de pépins de coing, sirop de mûres, de chaque 16 grammes ; mêlez.

130. *Autre contre les aphthes de Swediaur*. Borate de soude pulvérisé 8 grammes, eau de roses 16 grammes, miel rosat 64 grammes, teinture de myrrhe 32 grammes ; mêlez. On touche plusieurs fois par jour les aphthes avec un plumasseau imbibé de cette liqueur.

131. *De cachou*. Teinture de cachou 8 grammes, miel rosat 40 grammes ; mêlez. Ulcérations de la bouche.

132. *Détersif*. Acide sulfurique alcoolisé 15 gouttes, miel rosat 16 grammes, décoction d'orge 250 grammes. Ulcération de la bouche.

COLLYRES.

Les collyres sont des médicaments qu'on met en contact avec les yeux affectés de maladies ; ils peuvent être secs, liquides ou gazeux. Le collyre liquide est un bain ou une lotion locale. Les collyres liquides s'appliquent soit au moyen d'une petite seringue qui sert à instiller dans l'œil une partie du médicament, soit par la pression entre les paupières

d'une éponge ou d'un linge qui en est imbibé, soit enfin en tenant l'œil quelque temps baigné dans un très petit vase de porcelaine ou de verre qui puisse s'adapter à la forme de cet organe.

133. *Collyre émollient*. Racine de guimauve 4 grammes ; faites bouillir dans une quantité d'eau suffisante pour que, après l'ébullition, il reste 125 grammes de liquide. On s'y baigne les yeux. Dans les ophthalmies aiguës.

134. *Alumineux*. Alun 13 décigrammes, eau de roses et eau commune de chaque 64 grammes ; faites dissoudre dans l'eau l'alun pulvérisé ; mêlez. Sur la fin des ophthalmies.

135. *Antiscrofuleux*. Suie 64 grammes ; délayée dans quantité suffisante d'eau bouillante ; filtrez et faites évaporer sur le feu jusqu'à ce qu'il n'y ait plus qu'un résidu (extrait de suie), que vous étendrez dans vinaigre fort, 375 grammes ; ajoutez : extrait de roses de Provins 13 décigrammes. Quelques gouttes dans un verre d'eau tiède contre les ophthalmies scrofuleuses.

136. *Autre de Caron-Duvillards*. Infusion de roses rouges 125 grammes, extrait de suie 4 décigrammes, suc de citron 4 gouttes ; mêlez. En injection dans l'ophthalmie purulente des nouveau-nés.

137. *Astringent*. Sulfate de zinc 15 centigrammes, eau de roses 96 grammes, laudanum liquide 13 décigrammes, ou extrait d'opium 1 décigramme. Employé dans les ophthalmies chroniques avec dilatation des vaisseaux de la conjonctive.

138. *Autre pour les enfants*. Sulfate de zinc 25 centigrammes, dissous dans infusion de fleurs de sureau 125 grammes. Employé avec succès dans les ophthalmies scrofuleuses accompagnées d'un suintement de pus très commun chez les enfants.

139. *Avec l'acétate de plomb*. Acétate de plomb liquide 10 gouttes, eau commune 192 grammes ;

mêlez. Dans les ophthalmies. L'eau peut être remplacée par une infusion de fleurs de sureau.

140. *Opiacé*. Eau de roses 125 grammes, extrait d'opium 2 décigrammes ; faites dissoudre. Ophthalmies douloureuses.

141. *Boraté*. Borax 2 grammes, sucre 2 grammes, eau de roses 64 grammes ; faite dissoudre. Employé dans les ophthalmies chroniques.

142. *De Sichel contre la conjonctivite*. Sulfate de zinc 5 à 6 centigrammes, eau distillée 16 grammes, laudanum de Sydenham 6 à 12 gouttes ; — 1 à 2 gouttes, quatre à cinq fois par jour, instillées entre les paupières.

143. *De belladone*. Extrait de belladone 55 centigrammes, eau distillée 16 grammes. Employé pour dilater la pupille, et dans les ophthalmies avec contractions spasmodiques de la paupière.

144. *Résolutif*. Oxyde de zinc 5 centigrammes, eau de plantin 32 grammes ; agiter la fiole avant de s'en servir. On l'emploie notamment pour les enfants, et chez les sujets faibles, comme astringent au début des ophthalmies peu intenses, et lorsque l'inflammation diminue.

145. *Antiphlogistique de Velpeau*. Nitrate d'argent 5 centigrammes, eau distillée 32 grammes ; faites dissoudre. Dans la blépharite granuleuse, dans la kératite ulcéreuse, M. Velpeau porte la dose de nitrate à 10 centigrammes, et, dans la conjonctivite purulente, il l'élève à 1 gramme. Ce traitement doit être prescrit et surveillé par un médecin.

146. *Collyre sec de Dupuytren*. Oxyde de zinc, sucre candi, calomel préparé à la vapeur ; de chaque 2 grammes ; réduisez en poudre impalpable et mêlez. Contre les taies de la cornée et certaines ophthalmies chroniques. On en insuffle matin et soir, à l'aide d'un tuyau de plume, une pincée

entre le globe de l'œil et les paupières. Après l'opération, le malade ne doit ni laver ni essuyer ses yeux.

SUPPOSITOIRES.

Les suppositoires sont des médicaments d'une consistance solide, de forme conique, et à peu près de la longueur du doigt. On les introduit par la pointe dans le rectum. On incorpore à la matière des suppositoires des huiles purgatives, celle d'euphorbe à la dose de 4 à 5 gouttes, celle de croton tiglium à la dose de 1 à 2 gouttes. Les suppositoires avec le savon se font en donnant au savon, à l'aide d'un couteau, la forme convenable. Ceux avec le beurre de cacao s'obtiennent en faisant fondre cette huile solide, y incorporant ce qui doit y être ajouté, coulant ensuite le mélange déjà un peu refroidi dans des moules de papier fort et collé entourés de sable. Ceux avec le miel s'obtiennent en faisant cuire le miel à consistance solide et y incorporant les poudres par le battage, de manière à former une masse assez ferme.

147. *Suppositoire anthelmintique.* Aloès soccotrin en poudre 16 grammes, sel marin pilé très fin 11 grammes, farine 8 grammes, miel en quantité suffisante pour faire une pâte ferme qu'on modèle en forme de pain de sucre. Contre les ascarides, notamment chez les enfants; on l'introduit le soir au moment du coucher.

148. *Astringent.* Poudre d'écorce de chêne et de tormentille de chaque 8 grammes, miel quantité suffisante pour lier et faire du tout une pâte ferme. Contre la chute du rectum, contre l'atonie de cet intestin, et après des hémorrhagies; le renouveler deux fois par jour.

149. *Émollient.* Beurre de cacao et cérat solide

de chaque parties égales ou beurre de cacao seul.
Contre la douleur causée par la dureté des matières.

150. *Laxatif*. Savon médicinal 64 grammes, sel de cuisine 32 grammes, miel épaissi quantité suffisante. On peut le faire avec le savon seul.

LAVEMENTS.

Les lavements ou clystères sont des médicaments liquides, destinés à être injectés dans le gros intestin, à une distance plus ou moins profonde, mais qui ne dépasse pas la valvule iléo-cœcale. Ils s'administrent ordinairement chauds, mais à une température qui ne doit jamais dépasser 30° Réaumur. La composition et le volume du lavement sont différents, selon la nature de la maladie et l'âge des malades : 120 grammes de liquide suffisent pour un petit enfant, 240 pour un enfant de sept à douze ans, enfin 360 pour un adulte. Les règles générales à suivre pour la préparation de ces remèdes consistent : 1° à diviser, à l'aide d'un jaune d'œuf, le camphre en poudre et le musc qu'on y fait entrer ; 2° à agir de même pour l'assa foetida et pour les gommes résines, et à passer ensuite le mélange à travers un linge serré ; 3° à délayer dans un mortier, avec une certaine quantité d'eau, les poudres et les électuaires, puis à les faire entrer dans le remède qui doit être donné trouble ; 4° à y faire entrer, par dissolution, les extraits, les sels, les miels ; 5° à n'ajouter qu'au moment de l'administration les huiles simples ou composées ; 6° à ne faire chauffer qu'au bain-marie les remèdes dans lesquels le jaune d'œuf entre comme intermède : sans cette précaution l'émulsion se coagulerait.

La seringue doit être bien garnie, le piston la bien remplir et jouer avec la plus grande facilité. Au moment d'introduire le lavement, le liquide doit monter jusqu'à l'issue de la canule, on évitera ainsi

de pousser de l'air dans l'intestin. Pour ne pas blesser, le bout de la canule doit être enduit de beurre ou de suif. La seringue ordinaire est préférable à tous les appareils de récente invention. Tout autre lavement qu'un lavement émollient doit être précédé d'un lavement à l'eau tiède ou froide selon les indications. Lorsqu'on a pris un lavement, que l'on doit garder quelque temps, il convient de se coucher.

151. *Lavement adoucissant.* Graine de lin 64 grammes, eau 1 litre; faites bouillir, passez et ajoutez huile d'olives ou d'amandes 8 grammes.

152. *D'amidon.* 8 à 16 grammes en décoction dans un litre d'eau. Délayez d'abord l'amidon avec une partie du liquide froid et versez-la dans le surplus; la décoction opérée, ajoutez-y : huile de lin 32 grammes.

153. *Le lavement à la fécule* se prépare de la même manière.

154. *De quinquina.* Quinquina gris concassé 12 grammes, eau 500 grammes; faites bouillir pendant une heure et passez. Fébrifuge et tonique, lorsque l'estomac se refuse à l'ingestion du quinquina.

155. *De térébenthine.* Térébenthine 4 grammes, jaune d'œuf 1; broyez et ajoutez thériaque 16 grammes; délayez le tout dans lait chaud 125 grammes. Pour calmer les coliques et les ténésmes (épreintes) qui accompagnent souvent la diarrhée chez les phthisiques.

156. *D'assa foetida.* Assa foetida 4 grammes, jaune d'œuf 1, eau, ou mieux encore, infusion forte de camomille 292 grammes. Affections nerveuses et apoplexie des hystériques et hypochondriaques.

157. *Autre.* Assa foetida 8 grammes; mêlez en triturant avec 32 grammes décoction de gruau. Dans les mêmes circonstances que le précédent.

158. *Astringent.* Décoction d'écorce de chêne

192 grammes. Dans les diarrhées chroniques, dysenteries, etc.

159. *Autre*. Extrait de ratanhia 13 décigrammes, mucilage de pepins de coings 12 grammes, décoction de sauge 48 grammes. Diarrhées rebelles, choléra-morbus sporadique.

160. *Autre de Bretonneau et Trousseau*. Extrait de ratanhia 6 grammes, alcool la quantité nécessaire pour le ramollir, eau 125 grammes. Contre les fissures à l'anus. Le malade doit garder ce lavement, et, pour que cela lui soit plus facile, on lui administre auparavant un lavement émollient. Ce lavement peut être regardé comme un véritable spécifique.

161. *Autre*. Écorce de grenade 13 grammes, eau 1/2 litre; faites bouillir et passez. Dévoiements avec coliques.

162. *Autre*. Racines de bistorte 64 grammes, têtes de pavots brisées et privées de leurs graines, eau 1 litre; faites bouillir et passez. Diarrhées et dysenteries chroniques.

163. *Astringent ferrugineux*. Sommités de millefeuille 16 grammes, eau bouillante 192 grammes; faites infuser pendant quinze ou vingt minutes; passez avec expression, et ajoutez: tartrate de fer et de potasse 6 grammes, miel rosat 32 grammes. Employé contre la chute du rectum.

164. *Avec le baume de copahu*. Copahu 24 grammes; délayez dans un jaune d'œuf et ajoutez: extrait gommeux d'opium 3 centigrammes, eau 192 grammes; mêlez. Dans les écoulements blennorrhagiques aigus ou chroniques. Afin de pouvoir garder ce lavement, le malade prendra auparavant un ou deux lavements émollients.

165. *De belladone*. Feuilles sèches de belladone 65 centigrammes, eau bouillante 192 grammes; faites infuser. Pour combattre la contraction ner-

veuse qui s'oppose quelquefois à l'introduction de la sonde dans la vessie.

166. *De camomille.* Fleurs de camomille 64 grammes, eau bouillante 1/2 litre; faites infuser à vase clos pendant un quart d'heure. Dans les coliques venteuses, les fièvres intermittentes, la chlorose.

167. *De chlorure.* Chlorure de soude liquide à 18° 24 gouttes, eau 1/2 litre. Dans les fièvres typhoïdes. On peut remplacer le chlorure de soude par l'eau de javelle (chlorure de potasse).

168. *Avec le pavot.* Têtes de pavots concassées et privées de leurs graines 20 grammes, eau 1/2 litre; versez l'eau sur le pavot, laissez infuser pendant deux heures et passez. Contre les coliques d'intestin et les douleurs d'entrailles. S'il y a diarrhée, on délaye dans ce lavement 16 grammes d'amidon en poudre. Pour les enfants, on n'emploie que 12 grammes de pavot dans la même quantité d'eau.

169. *Avec la gomme adragant.* Gomme 1 à 2 grammes, amidon en poudre délayé 4 à 8 grammes, laudanum de Sydenham de 10 à 15 gouttes, eau 375 à 500 grammes. Contre les diarrhées chroniques.

170. *Avec le cubèbe.* Poivre de cubèbe en poudre 24 grammes, décoction de guimauve 192 grammes; mêlez. Pour un seul lavement dans la blennorrhagie.

171. *Émollient.* Racine de guimauve écrasée 4 grammes, eau 1/2 litre; faites bouillir et passez.

172. *Autre.* Huile d'amandes douces et cassonade brune de chaque 32 grammes, décoction d'orge 250 grammes; mêlez.

173. *Autre.* Feuilles de mauve et de poirée, de chaque 64 grammes, eau 1 litre; faites bouillir, passez, et ajoutez : huile d'olives, huile blanche ou huile de noix 96 grammes.

174. *Lavement contre la sécheresse de l'intestin.*

Avant de se présenter à la garde-robe, on prend un clystère composé avec 30 ou 60 grammes d'huile d'olives, autant de crème ou de beurre frais et un peu de bouillon de viande ou de tripes. On bat le tout ensemble pour le mêler et l'on complète avec de l'eau. Dans la constipation et les hémorrhôïdes.

175. *Camomillé et beurré.* Beurre frais coupé en petits morceaux 120 grammes. Versez dessus peu à peu 240 grammes dissolution de camomille bouillante et agitez fortement le mélange. Vous obtiendrez ainsi un clystère qui administré tiède à $1/2$ dose relâche beaucoup les intestins, par le séjour du beurre qui se concrète à leur surface. Très efficace dans la rétention des règles, dans la colique provenant d'un amas de matière fécale.

176. *Avec l'huile de ricin.* Huile de ricin et miel commun de chaque 32 grammes, décoction de gruau 320 grammes; mêlez. Employé comme vermifuge.

177. *Laxatif adoucissant.* Casse 32 grammes, eau 1 litre; faites bouillir et passez. *Autre.* Décoction de mauve ou de guimauve 300 grammes, miel de mercuriale 64 grammes.

178. *Anthelmintique.* Racine de fougère mâle en poudre 4 grammes, eau $1/2$ litre; faites bouillir et passez. Employé contre les vers; on prendra en même temps par le haut l'huile de ricin.

179. *Laxatif.* Décoction émolliente 64 grammes, séné 2 grammes, eau 1 litre; faites bouillir, passez et ajoutez sulfate de soude 8 grammes.

180. *Laxatifs savonneux.* Savon blanc 4 grammes, miel 24 grammes, décoction d'orge 192 grammes; faites dissoudre le savon.

181. *Purgatif.* Séné 16 grammes, eau $1/2$ litre; faites infuser pendant une demi-heure, passez, et ajoutez: sulfate de soude 18 grammes. La dose de séné, pour les femmes en couche, n'est que de 4

grammes et celle de sulfate de soude 8 grammes. Dans ce cas, la décoction de graines de lin bouillante, versée sur le séné, est préférable à l'eau seule.

182. *Purgatif*. Émétique 5 décigrammes, solution de gomme arabique 250 grammes.

183. *Autre*. Sulfate de magnésie 16 grammes, huile de lin 48 grammes, décoction de camomille 192 grammes.

184. *Salin*. Sel gris de cuisine 32 grammes, décoction de graines de lin 1 litre. Légèrement purgatif.

185. *Rafraîchissant nitré*. Nitre 4 à 12 grammes, décoction de gruau d'avoine 250 grammes. Faites dissoudre le nitre et ajoutez : oxymel simple 64 grammes à prendre en une fois.

186. *De térébenthine*. Essence de térébenthine 32 grammes ; mêlez, avec un jaune d'œuf, décoction de pavot 250 grammes. Dans les névralgies lombaires.

CATAPLASMES.

Les cataplasmes sont des médicaments formés de poudres, de pulpes, de farines, d'herbes, délayées ou liquides et amenées par la coction à la consistance de bouillie. Ces préparations ne doivent être ni trop épaisses, ni trop éclaircies ; dans le premier cas elles pèsent trop, dans le second elles ne pourraient s'appliquer sur la partie malade sans couler sur les parties environnantes. Tout cataplasme doit être appliqué entre deux linges doux et fins. Tout cataplasme est un bain local, dont on détermine la propriété médicinale au moyen de fleurs, de poudres aromatiques, de plantes ou racines, feuilles, d'onguents, d'huiles, du savon, du camphre, du laudanum, etc. Les règles à observer dans la préparation d'un cataplasme sont les suivantes :

1^o N'employer que des farines saines et non gâ-

tées ou aigries ; 2° n'ajoutez au cataplasme les substances aromatiques, le safran, le camphre, les poudres de sauge et de lavande, etc., qu'au moment de l'appliquer ; 3° faire dissoudre le savon dans l'eau avant d'y introduire la matière du cataplasme ; 4° si l'on y fait entrer un onguent, délayer celui-ci avec une certaine quantité d'huile ; 5° si l'on y fait entrer de l'acétate de plomb, ou une teinture quelconque, en arroser le cataplasme après qu'il est étendu sur le linge ; donner, dans ce cas, assez de consistance au cataplasme pour que le liquide dont on l'arrose ne le rende pas trop mou ; 6° réduire en pulpes, au moyen d'une râpe ou d'un pilon, les racines fraîches ou les feuilles que doit contenir le cataplasme. Si ce sont des oignons, les faire cuire sous la cendre, et en préparer une pulpe au moyen d'un tamis ou d'une passoire ; 7° s'il se compose de feuilles et de fleurs sèches, les réduire en poudre et les délayer avant la coction afin de donner au cataplasme la consistance convenable.

187. *Cataplasme émollient*. Farine de lin et d'orge, de chaque partie égale, dans suffisante quantité d'eau ; on les applique sur les tumeurs inflammatoires et sur la peau non enflammée, dans les cas d'inflammation des parties sous-jacentes. On s'en sert aussi pour entretenir l'écoulement du sang après l'application des sangsues. On peut ne se servir que de l'une ou de l'autre de ces farines, si on le juge à propos. Dans l'un et l'autre cas, on l'arrosera avec 13 décigrammes d'huile d'olives. On l'appliquera très chaud.

188. *Émollient*. Huile d'amandes douces 16 grammes, lait chaud 1/2 litre, mie de pain quantité suffisante. Jetez le pain émietté dans le lait bouilli, jusqu'à ce qu'il soit bien pénétré.

189. *Anodin*. Cataplasme émollient quantité suffisante, arroser avec 4 grammes de laudanum de

Sydenham. Dans les inflammations avec douleurs aiguës.

190. *Résolutif*. Farine d'orge 250 grammes, savon amygdalin 125 grammes; faites dissoudre le savon dans quantité d'eau suffisante pour délayer la farine.

191. *Maturatif*. Savon blanc 32 grammes, mie de pain 250 grammes, lait de vache 1/2 litre; faire cuire pendant quelque temps. Pour hâter la suppuration dans les abcès phlegmoneux.

192. *Suppuratif*. Onguent basilicum 16 à 32 grammes, cataplasme émollient 150 grammes. Employé pour activer la suppuration des tumeurs phlegmoneuses.

193. *Antiputride*. Ajoutez à un cataplasme émollient poids égal de tranches de citron et 16 à 32 grammes de poudre de quinquina. Contre la pourriture d'hôpital. On applique les tranches de citron sur la plaie, on saupoudre le cataplasme avec le quinquina et on le pose sur les tranches de citron.

194. *Tonique de Kapeler*. Poudre d'écorce de chêne et de quinquina gris de chaque poids égal; mêlez et faites une sorte de pâte. On l'applique sur les ulcères atoniques et dans la pourriture d'hôpital.

195. *De ciguë anti-cancéreux*. Rob de carottes 1/2 litre, poudre de ciguë 64 grammes, laudanum de Sydenham 12 grammes; mêlez exactement et appliquez à nu sur la surface ulcérée.

196. *Cantharidé*. Cantharides pulvérisées 32 grammes, levain 48 grammes, vinaigre sciatique quantité suffisante; mêlez et faites une pâte ferme. Employé comme rubéfiant.

197. *De poivre noir*. 10 à 32 grammes de poivre noir en poudre dans un cataplasme ordinaire de 125 à 192 grammes. Employé comme rubéfiant.

198. *Contre la sciatique*, de Willis. Farine de

moutarde noire 250 grammes, poudre de poivre blanc et de gingembre de chaque 4 grammes, oxymel simple quantité suffisante ; on l'applique sur les points les plus douloureux.

199. *De Pradier, contre la goutte.* Baume de la Mecque 24 grammes, safran 16 grammes, sauge, salsepareille, et quinquina rouge, de chaque 32 grammes, alcool 4 litres ; dissolvez le baume dans le tiers de l'alcool, faites digérer les végétaux pendant 4 jours dans le surplus, filtrez et réunissez les liqueurs, mêlez en une partie avec le double d'eau de chaux, et faites un cataplasme avec suffisante quantité de farine de lin. L'appliquer chaud sous de la flanelle et du taffetas gommé. Employé dans la goutte et le rhumatisme chronique, renouveler trois fois par jour.

LINIMENTS ET HUILES.

Préparations onctueuses, de consistance moyenne entre celle de l'huile et de l'axonge (graisse de porc). Les liniments s'étendent à la surface de la peau. On s'en sert soit en frictions, soit en embrocations. Les frictions se font soit avec la main seule, soit au moyen d'une flanelle, d'un linge ou d'une brosse enduite du médicament et promenée à la surface de la peau jusqu'à absorption. Les embrocations se font par l'application de compresses enduites du liniment.

200. *Liniment anodin.* Extrait d'opium 12 grammes, onguent d'althæa 32 grammes, baume tranquille, huile d'amandes douces, de chaque 64 grammes. En frictions sur les points douloureux.

201. *Anodin et résolutif.* Extrait de jusquiame noire 1 gramme, savon blanc 4 grammes, huile de lis 96 grammes. Une cuillerée par jour en friction, dans plusieurs cas d'engorgement des glandes.

202. *Contre la gale.* Chaux vive en poudre et

fleurs de soufre de chaque 32 grammes, huile d'olives 150 grammes.

203. *Contre les gerçures du mamelon.* Eau de chaux, huile d'amandes douces, de chaque 12 grammes, extrait d'opium 5 centigrammes; mêlez et agitez chaque fois que vous vous en servez. On recouvre l'auréole du sein avec de la charpie imbibée de ce liniment et on pose par-dessus des mamelons artificiels percés de petits trous pour donner issue à l'huile.

204. *Résolutif opiacé* 16 grammes, laudanum liquide 8 grammes, huile blanche 64 grammes. En application au moyen de compresses fines sur les brûlures.

205. *Au borax.* Borax en poudre 4 grammes, jaune d'œuf et blanc d'œuf de chaque 8 grammes, huile d'amandes 12 grammes, baume du Pérou noir 6 grammes; délayez le baume avec le blanc et le jaune d'œuf, ajoutez le borax et mêlez. Dans les gerçures du mamelon 3 ou 4 applications par jour.

206. *Calcaire.* Eau de chaux et huile de lin, d'olives ou d'amandes mêlées ensemble par parties égales. Sur les brûlures et certaines dartres rebelles.

207. *Autre.* Eau de chaux préparée avec la chaux vive délitée 250 grammes, huile d'amandes douces 32 grammes; mêlez et agitez fortement chaque fois. Contre la brûlure, surtout quand elle a été produite par les acides, le phosphore, etc.

208. *Chloruré.* Chlorure de chaux liquide 24 grammes, huile d'olives 48 grammes; agitez pour opérer le mélange. Gale invétérée, teigne, ulcères; 2 ou trois applications par jour.

209. *Diurétique*, de Kriser. Térébenthine de Venise 16 grammes; battez avec deux jaunes d'œuf et ajoutez peu à peu eau de menthe poivrée 192

grammes. En frictions sur les aines, dans la rétention d'urine et la strangurie spasmodique.

210. *Excitant térébenthiné*. Teinture de cantharides 12 grammes, essence de térébenthine 48 grammes, ammoniacque liquide 6 grammes. En frictions sur les membres paralysés et sur les parties qu'on veut vivement stimuler.

211. *Opiacé*. Laudanum de Sydenham 2 à 4 grammes, huile d'olives 64 gram., savon 8 gram.; faites fondre le savon dans l'huile au bain-marie. Employé contre le rhumatisme et les douleurs articulaires.

212. *Sédatif*. Extrait alcoolique de digitale 4 grammes, de belladone 2 grammes, savon amygdalin 12 grammes, teinture de jusquiame 96 grammes. Faites dissoudre les extraits et le savon. Maladies du cœur, asthme, catarrhe pulmonaire chronique, phthisie. Une cuillerée trois fois par jour, en frictions soit sur la région du cœur, soit sur la poitrine.

213. *Térébenthiné*. Essence de térébenthine 32 grammes, huile de camomille 64 grammes, laudanum de Sydenham 4 grammes. En friction sur les névralgies, lorsque le malade ne peut supporter l'usage interne de la térébenthine.

214. *Stimulant anglais térébenthiné*. Savon médicinal 4 grammes, alcoolat de serpolet 250 grammes, essence de térébenthine 32 grammes. Faites dissoudre le savon dans l'alcoolat, et ajoutez : ammoniacque liquide 1 gram. Trois ou quatre frictions par jour dans les douleurs articulaires, les hydarthroses, paralysies, rhumathismes chroniques, tumeurs froides, etc. Couvrir toujours d'une flanelle chauffée la partie frictionnée.

215. *Liniment d'ail*. Pilez l'ail avec poids égal d'axonge. On en frotte la plante des pieds deux à trois fois par jour, ou mieux encore on l'étend sur un linge et on l'applique en emplâtres qu'on renou-

velle matin et soir. Contre la coqueluche et les toux opiniâtres.

216. *Contre les engelures.* Huile d'olives 80 grammes, essence de térébenthine 32 grammes, acide sulfurique 8 grammes; mêlez exactement. Sur les engelures, lorsque la peau n'est pas entamée.

217. *Autre.* Huile d'olives 32 grammes, baume du Pérou 2 grammes, blanc de baleine, cire blanche, acide hydrochlorique, de chaque 4 grammes, eau commune 12 grammes. Faites dissoudre au bain-marie le blanc de baleine et la cire blanche avec l'huile d'olives; après la fusion, ajoutez le baume; mêlez, et terminez en mettant l'acide et la cire, et mêlez encore. Employé comme le précédent.

218. *Huile de millepertuis.* Sommités et fleurs de millepertuis fraîches 125 grammes. Pilez-les dans un mortier et mettez-les dans un vase avec 500 grammes huile d'olives; exposez au soleil pendant un mois, puis faites bouillir légèrement et passez; répétez une seconde fois la même opération en renouvelant les fleurs au bout du mois; passez encore, remplacez les fleurs par le même poids de fleurs sèches et laissez macérer pendant six semaines en vase clos, passez, exprimez, filtrez et gardez. Cette huile est excellente pour les plaies. On peut l'employer en frictions contre les douleurs, en injections dans les maux d'oreilles, en lavements dans la colique. On s'en sert pour fortifier les nerfs et les articulations et dans la sciatique. On doit prendre les sommités de millepertuis lorsqu'il y paraît un petit bouton sous la fleur.

219. *Huile de camomille.* Fleurs sèches de camomille 250 grammes, huile d'olives 1000 grammes. Contusez les fleurs dans un mortier avec un pilon de bois. Faites macérer au soleil d'été pendant six jours ou dans une étuve chauffée à 35° pendant trois. Passez avec expression, introduisez

dans le liquide encore 250 gram. de fleurs. Laissez macérer de nouveau comme précédemment ; recommencez une troisième fois l'opération, laissez macérer avec les fleurs pendant trois mois, exprimez enfin, filtrez et conservez dans une bouteille bien bouchée. On prépare de la même manière les huiles de *lis blanc* avec les fleurs fraîches ; de *mélilot* avec les fleurs sèches, de *roses rouges* avec les fleurs fraîches ou sèches, de romarin, de sauge, de sommités d'absinthe, de marjolaine, de menthe, de sureau, etc. L'huile de camomille est efficace en frictions et compresses sur le ventre dans les maladies vermineuses et dans le carreau.

220. *Huile narcotique ou baume tranquille.* Feuilles fraîches de pomme épineuse, de morelle noire, de belladone, de tabac, de jusquiame, de pavot blanc coupées menu, de chaque 32 grammes. Mettez-les dans huile d'olives récente 750 grammes. Faites bouillir lentement jusqu'à ce que toute la partie aqueuse soit évaporée ; passez et ajoutez au liquide fleurs ou sommités sèches de romarin, de sauge, de rue, de grande et petite absinthe, d'hyssope, de lavande, de thym, de marjolaine, de coq des jardins, de menthe aquatique, de sureau, de millepertuis, de chaque 8 grammes. Faites macérer au soleil pendant tout un été. Passez, décantez et conservez pour l'usage. Avant d'employer les plantes sèches, faites-les ramollir à la vapeur. Contre les douleurs rhumatismales et les douleurs nerveuses, et dans les lavements contre les coliques et douleurs d'entrailles, à la dose de 16 à 64 grammes.

221. *Huile de mucilage.* Semences de fenugrec contusées, semences de lin, racine de guimauve contusée, de chaque 50 grammes, eau chaude 500 grammes. Mettez sur un feu doux pendant vingt-quatre heures, remuez de temps en temps. Passez avec expression et ajoutez huile d'o-

lives fraîche 100 grammes. Faites bouillir jusqu'à ce que toute l'humidité se soit évaporée. Passez sans exprimer et conservez. Cette huile est adoucissante, émolliente, résolutive. On l'emploie en frictions.

POMMADES.

222. On nomme ainsi la graisse unie à une substance ou médicamenteuse ou aromatique. Les règles générales pour la confection des pommades sont celles-ci : 1° n'employer que des graisses pures, récentes et non salées ; 2° si l'on fait entrer des végétaux, fleurs ou feuilles, dans la composition des pommades, on fera chauffer jusqu'à ce que toute l'humidité soit évaporée ; on passera ensuite avec expression ; on laissera refroidir lentement, pour que les matières étrangères se précipitent ; on séparera la pommade du dépôt, et on la coulera dans un vase convenable ; 3° on n'ajoutera à la graisse les substances minérales qu'extrêmement divisées ; 4° on ne mêlera les substances métalliques aux corps gras qu'après leur solution parfaite ; 5° on ne fera que peu de pommade, pour n'avoir pas à craindre qu'elle rancisse.

223. Pour la confection des pommades, on se sert ordinairement de la graisse ou axonge pure de porc ; mais lorsqu'on veut un corps plus ferme, la graisse de mouton est préférable. Avant d'employer la graisse il faut l'épurer : à cet effet, on la coupe en petits morceaux, et on la met ensuite sur le feu avec un peu d'eau pure (environ 45 grammes par demi-kilogramme), et on la fait bouillir tout doucement, jusqu'à ce que le mélange, d'abord d'une apparence laiteuse, devienne parfaitement limpide. Alors, pour s'assurer s'il contient encore de l'eau, on agite jusqu'au fond le liquide avec une spatule de bois, on en jette quelques gouttes sur des charbons ardents, et, s'il se dégage de la fumée sans pétille-

ment, c'est que la graisse est privée d'humidité ; il ne s'agit plus que de la passer et de la verser dans des pots de faïence que l'on conserve à la cave.

224. *Pommade de concombre.* Axonge 250 grammes, suif de veau 125 grammes. Après les avoir fait fondre, ajoutez : suc de concombres 400 grammes, maniez le tout ensemble pendant 20 minutes, et laissez reposer pendant 24 heures ; ce temps écoulé, enlevez le suc et remplacez-le par autres 400 grammes de suc nouveau ; pétrissez encore, laissez reposer 24 heures, et réitérez cette opération encore 8 fois, toujours en renouvelant le suc ; décantez une dernière fois, et faites fondre la graisse au bain-marie, en y ajoutant de l'amidon en poudre dans la proportion de 12 grammes par 500 grammes de produit ; laissez reposer, passez à travers un linge et coulez dans des pots.

225. *Pommade aux baies de laurier.* Baies de laurier mondées de leur écorce et réduites en poudre très fine 60 gram., miel 150 gr. ; mêlez. En onction : contre les taches de rousseur (éphélides) et pour faire disparaître ce qu'on appelle le masque de femmes enceintes. Éviter pendant et après le traitement le soleil, le hâle et les approches du feu.

226. *De sureau.* Fleurs récentes de sureau 30 grammes, axonge 400 grammes, graisse de mouton 250 grammes. Aux graisses fondues ajoutez les fleurs, et faites chauffer jusqu'à évaporation entière de l'eau qu'elles contiennent ; passez avec expression, laissez refroidir, séparez le dépôt, faites fondre de nouveau et coulez dans des pots. Contre les douleurs rhumatismales, en frictions répétées : ou 4 fois par jour, à la dose de 16 à 32 grammes.

227. *De belladone.* Extrait de belladone 8 grammes, eau distillée et cérat 64 grammes ; faire dissoudre l'extrait et incorporer le cérat par trituration. Employée pour relâcher l'utérus. Dans les

accouchements difficiles, on la porte sur cet organe à l'aide d'une éponge; elle sert en frictions sur les tumeurs blanches et contre les rétrécissements spasmodiques de l'urèthre et des sphincters.

228. *Soufrée*. Pommade de concombres 96 grammes, soufre sublimé 32 grammes, essence de roses 8 gouttes. S'emploie en frictions de 8 à 16 grammes contre la gale.

229. *Antidartreuse*. Axonge 32 grammes, soufre sublimé 8 grammes, litharge et précipité rouge porphyrisé de chaque 4 grammes. Excellente dans le traitement des différentes espèces de dartres.

230. *Contre le prurigo*. Chaux éteinte 4 grammes, carbonate de soude 8 grammes, extrait aqueux d'opium 55 centigrammes, axonge 64 grammes; en frictions.

231. *Anti-ophthalmique, de Velpeau*. Nitrate d'argent fondu, 1 décigramme; triturez dans un mortier de porcelaine, avec axonge 8 grammes. Gros comme la tête d'une épingle sur le bord interne des paupières, dans la conjonctivite et la blépharite chroniques.

232. *Astringente*. Noix de galle en poudre et axonge, de chaque partie égale. Contre les hémorrhoïdes.

233. *Stibiée d'Autenrieth*. Émétique porphyrisé 4 grammes, axonge 12 grammes. En frictions sur la peau 2 ou 3 fois par jour, jusqu'à ce qu'on ait obtenu une éruption abondante de boutons. Ce moyen est très utile dans certaines maladies de poitrine, dans la coqueluche, dans le croup, etc.

234. *Antidartreuse*. Calomélas 4 grammes, pommade à la rose 12 grammes; mêlez par trituration.

235. *Fondante*. Calomel et cérat parties égales. En frictions sur le ventre, dans les engorgements du foie.

236. *Contre la teigne*. Soude caustique, sulfure

de potasse réduit en poudre, de chaque 8 grammes, axonge 96 grammes. On en frictionne la tête des teigneux, après qu'on a fait tomber les croûtes à l'aide de cataplasmes et qu'on a coupé les cheveux, on couvre ensuite le cuir chevelu avec du papier brouillard.

237. *Contre la chute des cheveux*, de Dupuytren. Moelle de bœuf 250 grammes, acétate de plomb neutre 4 grammes, baume du Pérou noir 8 grammes, alcool à 21° 32 grammes, teinture de cantharides 13 décigrammes, *idem* de girofle et de cannelle de chaque 15 gouttes; mêlez exactement. Enduire chaque soir le cuir chevelu avec gros comme une noisette de cette pommade, elle agit en le revivifiant.

238. *Soufrée sans odeur*. Soufre sublimé 156 grammes, carbonate de potasse 64 grammes, eau 32 grammes, huile d'olives 16 grammes; faites dissoudre le carbonate, ajoutez-y l'huile et incorporez le soufre à ce mélange. En frictions contre la gale. La durée moyenne de ce traitement est de treize jours.

239. *Sulfuro-alkaline*. Soufre sublimé 16 grammes, potasse purifiée 8 grammes, axonge 32 grammes. En frictions, guérison prompte de la gale, sans irritation de la peau.

240. *De jusquiame*. Extrait de jusquiame 13 décigrammes, beurre frais 8 grammes. Vive souffrance par la lumière (photophobie) accompagnant l'ophtalmie scrofuleuse, trois ou quatre frictions par jour, en dehors de la paupière supérieure, au-dessus et près du sourcil.

241. *Rosat ou onguent rosat*. Axonge lavée à l'eau de roses 50 grammes, roses pâles avec leur calice 50 grammes; pilez les roses, mettez-les avec la graisse sur un feu très doux, jusqu'à ce que la graisse soit parfaitement fondue, laissez refroidir et ma-

cérer pendant quarante-huit heures, faites fondre encore, passez avec expression et ajoutez 50 grammes roses pilées; faites macérer de nouveau pendant quarante-huit heures; faites fondre, passez et laissez déposer, enlevez les impuretés qui se seraient précipitées au fond du vase; faites fondre et colorez au moyen de l'orcanette que vous mettrez dans un nouet. La pommade ou onguent rosat est employée pour adoucir les lèvres, les narines et en légères frictions sur le bout du sein afin d'en empêcher les gerçures.

242. *Autre pour les lèvres.* Cire blanche 16 grammes, huile d'amandes douces 32 grammes, écorce d'orcanette concassée 2 grammes; on fait fondre au bain-marie pendant deux heures, on passe à travers un tissu serré, on tire à clair; on ajoute huile essentielle de roses 4 gouttes; on mêle et l'on coule dans un flacon, que l'on a soin de bien boucher.

243. *Virginale.* Sulfate de zinc 8 grammes, noix de galle et de cyprès, écorce de grenades, de chaque 4 grammes; feuilles de myrthe et sumac, de chaque 6 grammes; pulvériser ces substances, et après les avoir mélangées incorporez-les à suffisante quantité de pommade rosat contre les vergetures à la suite des accouchements.

244. *Purgative.* Coloquinte pulvérisée 4 grammes, axonge 32 grammes; mêlez. En frictions sur l'abdomen. S'emploie pour les enfants et les femmes.

245. *De suie.* Suie de bois en poudre et axonge de chaque 64 grammes. En onction deux fois par jour sur teigne, dartres, ulcères, fistules invétérées, carie des os, après avoir fait des lotions ou des injections, avec la décoction suivante: suie tamisée 125 grammes, eau 1/2 litre; faites bouillir pendant deux heures, et passez.

246. *Opiacée* 1 à 2 grammes, cérat 32 grammes.

Pour panser les plaies et ulcères très douloureux, et pour oindre les pustules et tumeurs vénériennes.

247. *Contre les ravages de la petite vérole.* Onguent mercuriel 36 grammes, cire jaune 15 grammes, poix noire 9 grammes; faites fondre. On l'étend sur une peau très souple, que l'on applique sur la partie du corps que l'on veut préserver.

248. *De sauge contre les marques de la petite vérole.* Axonge 250 grammes, petite sauge sèche 64 grammes. Pétrissez à froid la sauge avec la graisse, introduisez-le tout dans un pot que vous boucherez exactement avec une vessie mouillée, placez le pot dans un bain-marie pendant trois heures. Puis au bout de ce temps passez le liquide à travers un linge, laissez refroidir, séparez-le de son dépôt en l'enlevant par couches, liquéfiez de nouveau au bain-marie et coulez dans un pot. On fait fondre cette pommade et avec la barbe d'une plume on l'applique sur les boutons lorsqu'ils commencent à blanchir.

249. *De lavande.* Axonge 500 grammes, cire blanche 50 grammes, fleurs récentes de lavande 2 kilogram.; mondez les fleurs et divisez-les par 400 grammes; maniez, pétrissez le premier cinquième avec la graisse, et formez-en une masse que vous introduirez dans un bain-marie, maintenu bouillant pendant six heures. Ce temps expiré, passez avec expression, laissez refroidir la graisse; malaxez-la de nouveau avec le second cinquième de fleurs; faites digérer comme la première fois pendant six heures, passez encore, malaxez avec de nouvelles fleurs, et continuez de la même manière, jusqu'à ce que vous ayez traité par la graisse les 2 kilogrammes de fleurs. Lorsque la graisse a passé sur les fleurs pour la dernière fois, et qu'elle a été séparée du marc, on laisse refroidir lentement afin qu'il se fasse un dépôt, qu'on enlèvera après le refroidis-

sement. Ensuite, on lave la graisse à plusieurs eaux, jusqu'à ce que l'eau de lavage soit parfaitement claire et incolore, puis on fait liquéfier au bain-marie pendant une heure; on laisse refroidir, on enlève le corps gras séparé de l'humidité; on y fait fondre la cire et l'on coule dans des pots. Cette pommade s'emploie en frictions dans les rhumatismes et dans tous les cas où l'on peut se servir de pommade camphrée. On prépare de la même manière et pour les mêmes usages les pommades aromatiques de sauge, de menthe, de thym, de romarin, de marjolaine, de camomille, etc., et toutes celles qui participent des fleurs odorantes. Si l'on emploie les feuilles vertes il faut les contuser, sèches il faut les pulvériser.

250. *De laurier*, autrement *huile* ou *onguent de laurier*. Feuilles de laurier, 100 grammes; on les pile dans un mortier de marbre avec un pilon de bois; lorsqu'elles sont bien pilées, on les met dans un poëlon neuf avec 200 grammes d'axonge; on fait digérer sur la cendre chaude pendant 12 heures, on fait ensuite bouillir sur un feu doux jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'humidité. Sur la fin de l'opération on ajoute baies de laurier broyées 100 grammes on fait digérer pendant 10 heures au bain-marie et à vase clos, après quoi on passe à travers un linge serré en exprimant; on laisse reposer, puis refroidir, on sépare le dépôt resté au fond, on fait fondre de nouveau et l'on coule dans un pot. S'emploie dans les oreilles contre la surdité par refroidissement et en friction sur les rhumatismes.

251. *De lupuline*, partie active du houblon. Lupuline 4 grammes, axonge 12 grammes; faites infuser pendant dix heures au bain-marie dans l'axonge fondue et passez à travers une toile serrée. En onction dans les affections carcinomateuses pour calmer les douleurs.

CÉRATS.

Les cérats sont des médicaments externes, d'une consistance assez molle pour qu'ils puissent s'étendre soit sur la peau, soit sur les chairs. Leur base est formée de cire blanche et d'huile, l'une et l'autre très récentes. Les règles pour leur préparation sont : 1^o d'employer 12 parties d'huile et 4 de cire pour le cérat sans eau, et 16 parties d'huile et 4 de cire pour le cérat où l'eau doit être incorporée ; 2^o opérer la solution de la cire dans l'huile au bain-marie ; 3^o n'ajouter l'eau que peu à peu, afin d'incorporer de l'air avec le liquide ; 4^o dissoudre dans un liquide approprié les sels, les extraits qui doivent entrer dans le cérat.

252. *Cérat simple sans eau.* Huile d'amandes douces 32 grammes, cire blanche 13 grammes ; faites fondre la cire dans l'huile au bain-marie. Lorsque le mélange est bien clair, laissez refroidir, enlevez les impuretés s'il y en a au fond du vase, déposez le reste dans un mortier de verre ou de porcelaine, triturez jusqu'à ce qu'il n'y ait pas le moindre grumeau, et mettez en pots. Il est adoucissant et émollient.

253. *Préparé à l'eau, ou de Galien.* Cire blanche très pure 16 grammes, huile d'amandes douces 64 grammes ; coupez la cire par très petits morceaux, faites-la fondre dans l'huile au bain-marie, passez le mélange à travers une toile serrée, et versez-le dans un mortier de verre plongé depuis dix minutes dans l'eau bouillante ; agitez circulairement avec le pilon chauffé ; faites retomber dans la partie encore liquide ce qui s'attache au mortier et au pilon. Lorsque le mélange est bien uni, on incorpore peu à peu : eau ordinaire ou de roses 48 grammes ; lorsque toute l'eau est introduite, on continue la trituration jusqu'à ce que le cérat adhère au pilon

qu'on enlève brusquement. Alors il est assez battu, et on l'enferme dans un pot.

254. *De quinquina*. Cérat simple 16 grammes, extrait alcoolique de quinquina dissous dans une petite quantité d'alcool 2 grammes; faites chauffer le cérat, incorporez et triturez.

255. *Ammoniacal de Réchoux*. Carbonate d'ammoniaque 3 grammes, cérat de Galien 32 grammes; triturez. Toutes les quatre heures, en frictions dans le croup.

256. *Calmant*. Eau de laurier-cerise 16 grammes, cérat 32 grammes. Pour panser le cancer ulcéré et les plaies anciennes douloureuses.

257. *Pour les lèvres*. Beurre de cacao, cire blanche, de chaque 4 grammes, huile d'amandes douces 8 grammes; faites fondre au bain-marie et mêlez avec soin. On en enduit les gerçures.

258. *Opiacé*. Cérat simple 32 grammes, laudanum de Sydenham 4 grammes.

259. *Soufré*. Fleurs de soufre 12 grammes, cérat simple 50 grammes. En frictions douces sur les dartres, et pour panser certaines dartres ulcérées.

260. *Fortifiant pour les ongles*. Huile de lentisque 16 grammes, sel de cuisine 2 grammes, colophane, alun en poudre, cire blanche, de chaque 13 décigrammes; faites fondre la cire dans l'huile, et incorporez les autres substances.

ONGUENTS ET BAUMES.

Les onguents ne diffèrent des pommades que parce que des résines, des gommes-résines ou des baumes entrent dans leur composition. Ils sont en général un peu plus consistants que les pommades, quoiqu'il suffise de la chaleur de la main pour les liquéfier.

261. *Onguent anti-hémorrhoidal*. Acétate de

plomb 8 décigrammes, liège brûlé en poudre 16 gram., beurre frais 64 gram.; mêlez en trituant.

262. *Ou baume d'Arcæus.* Suif de mouton 100 grammes, térébenthine pure 75 grammes, résine élémi pure 75 grammes, axonge de porc 50 grammes; faites fondre le tout ensemble, à une douce chaleur, passez à travers un linge bien serré, agitez le produit jusqu'à ce qu'il soit entièrement froid. Employé sur de la charpie dans le pansement des plaies et des ulcères atoniques.

263. *D'aunée contre la gale, de Brueckman.* Racine coupée d'aunée 48 grammes; faites cuire jusqu'à complet ramollissement dans eau commune 96 grammes; mettez égoutter dans une passoire, puis pétrissez la masse dans un mortier et ajoutez-y axonge 32 grammes. On frictionne deux fois le jour avec ce mélange les parties affectées, et au bout d'une heure on les lave avec une eau de savon.

264. *Diurétique.* Scille en poudre 2 grammes, onguent mercuriel 4 grammes; mélangez exactement. En frictions matin et soir à la partie interne des cuisses et sur le bas-ventre dans l'hydropisie, lorsque le malade ne peut prendre à l'intérieur les préparations de scille.

265. *Ægyptiac.* Miel blanc purifié 224 grammes, vinaigre fort 112 grammes, acétate de cuivre brut 80 grammes; mêlez et faites bouillir jusqu'à ce que l'acétate soit dissous et que le miel devenu pourpre ait acquis la consistance d'onguent. Pour panser les ulcères fongueux.

266. *De rue odorante.* Feuilles fraîches de rue, d'absinthe, de menthe, bien pilées 64 grammes, axonge 500 grammes; malaxez à froid avec la masse, faites fondre et digérer au bain-marie pendant 6 heures et passez avec expression. Employé comme excitant et rubéfiant.

267. *De houblon*, de Swediaur. Houblon sec pulvérisé 32 grammes, axonge 156 grammes ; faites digérer pendant 6 heures à une douce chaleur et passez avec expression. Sur les affections carcinomateuses, pour calmer les douleurs.

268. *Vermifuge*. Aloès hépatique en poudre 32 grammes, fiel de bœuf épaissi 8 grammes, onguent d'althæa 32 grammes. En frictions autour du nombril dans les coliques vermineuses.

269. *De la mère*. 100 grammes, axonge, beurre frais, suif de mouton, de chaque 50 grammes, cire jaune 36 grammes, poix noire 16 grammes ; faites fondre et mêlez exactement. Faites chauffer le mélange jusqu'à ce qu'il fume, mettez-y, à l'aide d'un tamis, litharge pulvérisée 50 grammes ; et ne cessez pas de remuer jusqu'à ce que la masse soit d'un brun noirâtre. Coulez ensuite dans des moules quadrangulaires de papier fort. Employé pour provoquer la suppuration.

270. *Nutritum*. Litharge 9 grammes, huile d'olives 27 grammes, vinaigre blanc 12 grammes ; faites dissoudre la litharge dans le vinaigre, ajoutez l'huile et battez pour mélanger. Même emploi que le précédent.

271. *D'althæa ou guimauve*. Huile de mucilage 250 gram. (voy. n° 221), térébenthine pure 32 gr., cire jaune 64 grammes, résine 32 grammes ; faites fondre le tout, passez à travers un linge et remuez avec une spatule de bois jusqu'à entier refroidissement.

272. *Contre la brûlure*. Oxyde de zinc et calamine pulvérisés, poudre de lycopode, de chaque 8 grammes, acétate de plomb cristallisé et myrrhe pulvérisée de chaque 2 grammes, axonge lavée à l'eau de roses 48 grammes ; incorporez toutes ces substances à l'axonge fondue en commençant par la myrrhe. S'emploie pour réprimer la suppuration

trop abondante des brûlures aux 2^e, 3^e et 4^e degrés, 2 ou 3 applications par jour sur de la charpie.

273. *De styrax*. Huile de noix obtenue par expression 50 gram., styrax liquide 32 gram.; faites fondre le styrax dans l'huile à une douce chaleur et remuez de temps en temps; laissez reposer, pressez et ajoutez: colophane pure 68 gram., résine élémi pure 27 grammes; faites fondre le tout à très petit feu et ajoutez, quand tout est fondu, cire jaune 27 grammes, attendez qu'elle soit liquéfiée; mêlez et passez. Employé pour panser les ulcères et les plaies dont les bords sont blafards.

274. *Basilicum*. Poix noire, colophane, cire jaune, de chaque 16 grammes, huile d'olive 32 grammes; faites fondre d'abord la colophane et la poix, puis ajoutez la cire et l'huile; remuez et laissez sur le feu jusqu'à parfait mélange; passez à travers un linge dans un mortier de marbre ou de porcelaine, et triturez avec le pilon jusqu'à entier refroidissement. Employé pour mûrir les abcès, activer la suppuration des ulcères, des furoncles, etc., pour panser les chancres et les ulcères vénériens. Y ajouter alors, pour la quantité ci-dessus, 1 gramme d'oxyde rouge de mercure.

275. *Populéum*. Bourgeons secs et bien conservés de peuplier noir 25 grammes, feuilles fraîches de pavot, de belladone, de jusquiame noire, de morelle noire, de chaque 12 grammes, axonge 150 grammes. On contuse les bourgeons, on fait cuire la graisse avec les plantes, en remuant de temps en temps pour que l'eau se volatilise. Lorsque les plantes sont cuites, on ajoute les bourgeons; au bout de deux heures de fusion sur un feu très modéré, on passe avec expression, on laisse refroidir en repos; lorsque la graisse est figée, on la sépare de son dépôt, on la fait fondre de nouveau, et on la met en pots.

276. *Ou emplâtre de Canet.* Emplâtre diachalcitéos, diachilon gommé (v. nos 283, 289), cire jaune, huile d'olives, colcothar, de chaque 100 gram.; on porphyrise le colcothar en l'humectant avec 20 gr. de l'huile; ceci étant fait, on fait fondre les deux emplâtres et la cire avec le reste de l'huile, et après liquéfaction on ajoute le colcothar, puis, le mélange étant fait, après refroidissement on le met en bâtons. Cet emplâtre, dont la réputation est populaire, est très bon pour résoudre les tumeurs (voy. emplâtres diachylon et diachalcitéos).

SPARADRAP.

Les sparadraps sont des bandes de toile de 5 à 6 pouces de largeur, recouvertes d'une couche mince de même nature que les emplâtres. Le sparadrap doit être agglutinatif, souple, se ramollir par la chaleur des doigts, être d'une égale épaisseur, et assez adhérent pour ne pas se détacher de la toile ni se crevasser et se lever par plaques.

277. *Sparadrap de diachylon gommé.* Emplâtre diachylon et térébenthine pure, de chaque 32 grammes; faites fondre l'emplâtre, ajoutez la térébenthine, mêlez et coulez. — Posez votre toile sur une planche bien unie, posez sur champ une règle exactement appliquée par le travers sur la toile dont un bout est en avant de la règle; arrosez peu à peu avec partie du liquide le milieu de la portion de bande qui est derrière la règle, et ayez quelqu'un qui tire la bande par l'autre bout au fur et à mesure que vous arroserez. Il faut toujours laisser tomber assez de matière pour qu'en s'étalant la bande en soit couverte dans toute sa largeur.

278. *Sparadrap ordinaire.* Cire blanche cassée en petits morceaux 32 grammes, térébenthine pure 8 grammes; faites liquéfier à une douce chaleur et opérez pour le surplus comme ci-dessus.

279. *Taffetas d'Angleterre.* Prenez colle de poisson 8 grammes; faites-la tremper dans eau 64 grammes. Lorsqu'elle est bien gonflée, ajoutez alcool à 22° 64 grammes, et faites chauffer au bain-marie fermé. Quand la colle est fondue, on passe le tout à travers un linge, on trempe alors un pinceau dans ce liquide et on recouvre d'une première couche le taffetas qui est tendu sur un châssis. Dès que cette couche est sèche, on en applique une autre, successivement jusqu'à cinq. Sur la dernière couche on passe une couche de teinture de baume du Pérou, et enfin quand celle-ci est sèche une couche de colle. On laisse sécher et l'on découpe le taffetas en carré. Ainsi préparé ce taffetas est tonique et infiniment préférable pour les coupures et blessures à celui des marchands. On ajoute quelquefois, dit le *Dictionnaire des drogues* (1827), à ce taffetas de l'extrait aqueux d'opium additionné de camphre.

Lorsqu'on se sert du sparadrap ou du taffetas d'Angleterre pour rapprocher les bords d'une coupure, d'une blessure, on opère ce rapprochement avec les doigts, et l'on fait maintenir à mesure par des bandes très courtes et très étroites de sparadrap ou de taffetas, qu'on recouvre ensuite d'une bande.

EMPLÂTRES.

280. Les emplâtres sont des médicaments externes, assez consistants pour adhérer à la peau sans se fondre, et ayant pour base les corps gras. Pour préparer les emplâtres on observera les règles suivantes: 1° n'employer pour véhicule que l'huile d'olive ou l'axonge; 2° ne se servir que de la litharge anglaise (protoxyde de plomb fondu), très pure et porphyrisée; 3° favoriser la combinaison à l'aide du calorique à divers degrés et suivant que l'on veut carboniser les corps gras ou qu'on ne le veut pas: dans le premier cas, il faut plus de 100° de

chaleur; dans le second, une température égale à celle de l'eau bouillante est suffisante, encore souvent opère-t-on au bain-marie; 4° le vase dans lequel on opère doit être profond et au moins triple de son contenu; 5° on remplace continuellement par de petites quantités d'eau chaude celle qui s'est vaporisée; 6° on remue sans cesse le mélange; 7° on incorpore dans des véhicules appropriés et ramenés à la consistance de miel épais les résines, les gommes résines, les extraits, etc. : les véhicules sont l'eau pour les extraits, l'alcool aqueux pour les résines et les gommes résines; si c'est du mercure, on l'éteint dans la térébenthine; les huiles essentielles et les aromates ne s'ajoutent qu'au moment de terminer; 8° on sépare par la colature les dépôts produits par les plantes fraîches; 9° on manie la masse pour rendre le mélange plus parfait et le priver de son humidité. On malaxera le plus promptement possible les emplâtres qui contiennent des principes solubles dans l'eau; tels sont ceux où il entre des gommes résines, du safran, du savon.

Cuite des emplâtres. Un emplâtre est cuit lorsque tout l'oxyde est disparu, et qu'il n'y a pas trace de sa couleur; lorsqu'après diverses nuances de coloration, la masse est parfaitement blanche, nullement adhérente aux doigts après son refroidissement dans l'eau, et facile à étendre sous le pouce.

281. *Emplâtre simple.* Oxyde de plomb fondu porphyrisé, graisse, huile d'olives, de chaque poids gal. Dans une bassine à fond en forme d'œuf, on fait fondre la graisse, on ajoute l'huile et peu à peu la litharge en la tamisant; le mélange étant exact, on y verse à peu près une quantité d'eau chaude égale au quart de son poids, que l'on renouveliera également avec de l'eau chaude, à mesure qu'elle se vaporisera : sans cette précaution l'emplâtre brûlerait. Après plusieurs changements de couleur, le

mélange devient blanc ; il faut alors s'assurer s'il est cuit ; l'est-il , on le couvre d'eau froide , on le malaxe , pour le purger de son humidité , et on en forme de petits bâtons ou *magdaléons*.

282. *Agglutinatif*. Emplâtre simple 6 parties, poix blanche 1 ; faites fondre le tout à une douce chaleur ; mêlez exactement, mettez en bâtons.

283. *Diachylon gommé*. Emplâtre simple 49 parties, cire jaune , poix blanche , térébenthine , de chaque 3 parties ; faites fondre le tout à une douce chaleur , et incorporez-y , après les avoir passées à travers un linge serré , les substances suivantes dissoutes dans à peu près 4 parties d'alcool à 22° : gomme résine , ammoniacque , bdellium , galbanum , sagapenum ; de chaque 1 partie. Faites du tout une masse homogène , malaxez promptement et mettez en bâtons. Il s'applique sur les tumeurs pour les amolir et les amener à suppuration ; on l'étend sur toile , on s'en sert pour aider à la cicatrisation des plaies.

284. *De savon*. Emplâtre simple 32 parties, cire blanche 1 partie $\frac{1}{2}$; faites fondre ensemble et ajoutez savon blanc sec et râpé 2 parties ; mêlez le tout exactement ; couvrez la masse d'eau froide , malaxez promptement et mettez en bâtons. Sur les tumeurs indolentes.

285. *Des quatre fondants*. Emplâtre de savon , de ciguë , de diachylon gommé , de Vigo avec mercure , de chaque partie égale. Faites fondre le tout au bain-marie , mêlez et malaxez promptement et mettez en bâtons. On le rend plus actif en y ajoutant , lorsqu'il est presque refroidi , hydrochlorate d'ammoniacque $\frac{1}{2}$ partie , hydriodate de potasse $\frac{1}{128}$ de partie. Sur les tumeurs.

286. *De cire*. Cire jaune , suif de mouton , de chaque 30 grammes , poix blanche 10 grammes ; faites fondre le tout à un feu doux , et mêlez.

287. *De cire vert.* Cire jaune 25 grammes, poix résine 17 grammes, térébenthine 5 grammes, vert-de-gris pulvérisé 5 grammes; on fait fondre la cire, la poix résine et la térébenthine, on ajoute le vert-de-gris en se servant d'un tamis, et on l'incorpore à l'aide d'une spatule; on agite jusqu'à ce que la masse soit entièrement refroidie, et l'on met alors en bâtons. On l'étend sur un morceau de peau et on l'emploie contre les cors aux pieds.

288. *De Vigo avec le mercure.* Emplâtre simple 96 grammes, cire jaune, poix résine, de chaque 8 grammes; on fait fondre à une douce chaleur; on tire du feu, et, quand la masse est à demi refroidie, on y ajoute: poudres de gomme ammoniacque, de bdellium, d'oliban, de myrrhe, de chaque 25 décigrammes, de safran 15 décigrammes; on mêle toutes ces substances, et, le mélange étant fait, on prend mercure 48 grammes, térébenthine pure 8 grammes, styrax liquide pur 24 grammes; on introduit ces trois substances dans un mortier, l'on triture jusqu'à ce que le mercure soit éteint, c'est-à-dire qu'il ne se mette plus en globules; on ajoute cette masse à l'emplâtre liquéfié de nouveau et médiocrement chaud; on mêle, et, avant le refroidissement, on ajoute en remuant 1 gramme huile essentielle de lavande; lorsqu'on introduit le dernier mélange, on doit le faire dans une bassine de fonte. Étendu sur la peau, cet emplâtre est appliqué comme fondant sur les tumeurs, les engorgements des glandes et plus particulièrement sur celles des aines; on l'applique aussi comme stimulant entre les deux épaules.

289. *Diachalciteos.* Forte décoction de rameaux tendres de chêne, litharge d'or porphyrisée, huile commune, de chaque 150 grammes; axonge, 100 grammes; chalcitis ou colcothar d'Allemagne 12 gr. 8 décigr. Passez la décoction. Mettez la li-

tharge avec l'huile dans un poêlon, sur le feu, et délayez-la en y mettant à peu près moitié de la décoction de chêne, remuez sans cesse avec une spatule de bois. Après un quart d'heure de coction, ajoutez l'axonge et le reste de la décoction, sauf environ un demi-verre, dans lequel on dissoudra le colcothar finement pulvérisé; faites bouillir jusqu'à consistance de cérat, alors mêlez au tout le vitriol dissous et poursuivez la coction, jusqu'à consistance d'emplâtre, remuez jusqu'à ce que la masse soit presque refroidie, et mettez-la en bâtons en la roulant avec les mains mouillées. L'emplâtre diapalme se fait de la même manière avec parties égales de décoction de chêne, d'huile commune, d'axonge et de litharge d'or. Il déterge et cicatrise les plaies. On l'amollit en y mêlant le quart de son poids d'huile de roses.

290. *Oxyroceum*. Colophane, poix blanche, cire jaune, de chaque 16 grammes; térébenthine 24 grammes; gomme ammoniacque, galbanum, encens, mastic en larmes, myrrhe, safran, de chaque 22 gram.; pulvérisez à part chacune des six dernières substances; faites fondre les quatre autres, coulez à travers un linge, et, le mélange commençant à se figer, incorporez-y les poudres, agitez, maniez bien et roulez en bâtons. Cet emplâtre, sur de la peau ou de la toile, fortifie les nerfs et les muscles; les danseurs l'appliquent, dit-on, sur leurs jambes. — On s'en sert aussi pour ramollir les duretés de la matrice.

291. *De poix de Bourgogne*. Cire jaune 50 grammes, poix blanche 150 grammes; faites fondre, et quand il est refroidi étendez sur de la peau blanche. Appliqué entre les deux épaules dans la toux, et sur la partie douloureuse dans les rhumatismes.

292. *De belladone*, de Planche. Extrait alcoolique de belladone 36 grammes, résine élémi 8 gram-

mes, cire 4 grammes ; faites dissoudre la cire et la résine et incorporez l'extrait. Cet emplâtre est très efficace sur les tumeurs douloureuses. On prépare de la même manière et pour la même destination les emplâtres de stramonium, de jusquiame et de ciguë.

293. *Autre*, de Dupuytren. Emplâtre de Vigo 16 grammes, extrait de belladone 4 grammes ; incorporez l'extrait. On l'étend sur de la peau, et on l'applique sur des engorgements squirrheux.

POUDRES.

294. *Poudre pour les dents*. Charbon porphyrisé et quinquina en poudre de chaque 1 partie ; canelle et sucre en poudre de chaque 1/2 partie. — On s'en frotte les dents et les gencives avec le doigt.

295. *Autre*. Iris de Florence en poudre 32 grammes, sulfate de quinine 2 décigrammes, essence de menthe ou de cédrat et de girofle, de chaque 2 gouttes. Employée comme la précédente. Ce dentifrice en frictions sur les gencives a guéri quelquefois des fièvres intermittentes.

296. *Poudre contre la gale*. Fleur de soufre, acétate de plomb, de chaque 4 grammes ; sulfate de zinc 2 grammes. En frictions dans la paume des mains matin et soir ; une pincée de cette poudre délayée avec quelques gouttes d'huile. Cette préparation est très commode. On évite ainsi la mauvaise odeur et la malpropreté des autres pomades.

297. *Sternutatoire de Saintange*. Feuilles sèches d'asaret, de marjolaine, de bétoine, et fleurs sèches de muguet, le tout pulvérisé, de chaque 8 grammes. — On en prend une légère pincée dans l'en-chifrenement, lorsqu'on n'a pas à craindre les congestions.

298. *De Knox préservative de la syphilis*.

Chlorure de chaux 3 parties, sel marin 8 parties. 32 grammes de cette poudre dissoute dans un verre d'eau constituent une liqueur qu'on regarde en Angleterre comme un préservatif très sûr des maladies vénériennes. On l'emploie en lotions avant et après la consommation.

299. *Poudre contre les écorchures des enfants.* Saupoudrez les écorchures qui se forment dans les plis de leurs cuisses, avec le lycopode dont les pharmaciens se servent pour rouler leurs pilules.

MÉDICATION PAR LE CAMPHRE (1).

Le camphre est un des plus larges et des plus importants fragments de la matière médicale. De même que l'opium, l'ipécacuanha, la rhubarbe, le jalap, il fut d'abord employé sans mélange comme médicament. Alors son usage dut être très borné : on dut s'en tenir aux bols roulés dans les doigts et mâchés, aux grumeaux, à la poudre obtenue mécaniquement. Plus tard, on ne mélangea pas encore le camphre, mais on trouva ses dissolvants, qui permirent de s'en servir en liniments, en pommades, en cérats, en onguents, en lotions et en frictions. La pommade, le cérat, l'eau-de-vie et l'alcool camphrés, tout ce qui constitue, enfin, ce que M. Raspail appelle *sa méthode*, datent de plusieurs siècles.

Lorsqu'on eut expérimenté avec le camphre seul, on chercha si, en l'unissant à d'autres substances, il n'opèrerait pas plus efficacement, ou s'il ne modi-

(1) On trouvera à la suite des succédanés du camphre les formules ou recettes de la *médication générale interne*.

fierait pas utilement ces autres substances. Dès ce moment les préparations camphrées se multiplièrent ; dans les 1300 pages de la *Pharmacopée universelle* de Nicolas Lémery, dédiée à Guy-Crescent Fagon, premier médecin de Louis XIV, publiée en 1697 et republiée en cinquième édition en 1764, on trouve presque à chaque feuillet une prescription dont le camphre fait partie. Nous allons nommer quelques-unes de celles dans lesquelles il entre ou comme élément principal ou comme accessoire : ce sont les *pilules sudorifiques* de Lemort, les *pilules odontalgiques* de Mynsicht, les *pilules musquées*, les *pilules antipestilentielles* de Platerus, les *pilules hystériques*, etc. ; l'*électuaire* de Quercetan, l'*électuaire arcontique* de Prévôt, l'*électuaire de chasteté* de Bateus, l'*électuaire d'oseille* de Galien, l'*électuaire persique* de Mésué, l'*électuaire camphré* de Kégler, les *trochisques de racine de rhodia* de Mynsicht, les *trochisques d'Épithyme*, *idem* de ramich de Mésué, *idem* odorants de Néra, *idem* diarrhodon, *idem* de camphre avec l'assa-fœtida, le castoreum et l'opium (on les prenait par la bouche et en lavements) ; *idem* de berbëris de Mésué, *idem* blancs de Rhasès, *idem* ophthalmiques de Mynsicht, *idem* de soufre et tutie, *idem* des trois santaux de Mésué, *idem* d'asphodèle (sur les chancres vénériens), *idem* anodins de Galien ; la *poudre sudorifique* de Lemort, *idem* pour les épithèmes du cœur, *idem* pannonëque, *idem* rouge de César, *idem* joviale de Nicolas de Salerne, et l'arconticon du même, *idem* d'adragant froid, *idem* préservative de Valdicordi ; le *sirop de scordium*, le *fiel de bœuf préparé*, le *collyre* de Damantius, le *liniment* pour les pessaires, les *tablettes mithridatiques* et celles de Mynsicht ; l'*huile* de scorpions, celle d'araignées ; le *baume bézoardique*, celui d'Angélus Sala, l'*anodin* de Bateus, le *céphali-*

que d'Angélus Sala, l'hémisien néphrétique de Fuller, l'emplâtre de pierre calaminaire, *idem* stomachal de Lemort, *idem* opodeldoch de Paracelse, *idem* stictique de Crollius, *idem* de frai de grenouilles, *idem* diabotanium; l'onguent blanc ou de Rhasès, *idem* dessiccatif rouge, *idem* de minium, *idem* de Nuremberg, *idem* de suif de bouc, *idem* de réglisse, *idem* somnifère; l'élixir camphré d'Hartmann (esprit de vin camphré), l'élixir asthmathique de Swelter, l'élixir de Crollius contre la peste, l'eau thériacale du même, celle des trois ingrédients, l'eau cosmétique précieuse, l'eau contre les taies de Jean Vigo, l'eau de pigeon, etc., etc., etc.

On voit qu'Hartmann inventa l'alcool camphré, qu'il baptisa du nom d'élixir. Avant lui, on avait fait dissoudre le camphre dans l'alcool, mais on ne s'en était servi que comme d'un moyen de conservation des chairs mortes, et nous avons trouvé dans une pharmacopée de la fin du XV^e siècle la formule suivante, qui est exactement reproduite page 184 du Codex parisien de 1758 : *Ad singulas lotiones corporis condiendi.*—R. *Spiritus vini rectificati libras duodecim, camphoræ libras duas ad usum*, c'est-à-dire, prenez : esprit de vin rectifié (alcool) 12 livres ; camphre, 2 livres ; mêlez pour l'usage.

Il est donc bien constaté depuis bientôt trois cents ans que le camphre a la propriété de préserver de putréfaction les chairs inanimées. Si M. Raspail avait eu le temps de lire des ouvrages qui sont dans les mains de tous les étudiants en médecine, son *histoire de la santé* ne nous présenterait pas cela comme une nouveauté, et il aurait été averti qu'il ne faisait que répéter une observation consignée partout, lorsqu'il annonçait que des grumeaux de camphre sur un liquide empêchent la putréfaction des substances qui s'y trouvent plongées, il au-

rait même ajouté, ce qui a été cent fois remarqué que ni sur ce liquide ni sur ce qu'il contient, il ne se forme jamais aucune moisissure. (Voy. Manuel de pharmacie de Foy, édit. de 1827.)

L'invention de la poudre de camphre, de la pommade, du cérat, des onguents, des liniments camphrés, se perd dans la nuit des temps; personne avant M. Raspail ne l'avait revendiquée comme son propre fait, personne n'avait eu l'idée d'ériger en méthode, l'emploi dans certains cas, de ces préparations. M. Raspail a heureusement usé de son droit en se faisant honneur de cette découverte. Quoiqu'il en soit, les médecins usaient depuis longtemps de la liberté d'administrer le camphre sous toutes les formes : chacun d'eux avait sa manière de concevoir les pommades, les onguents, les cérats camphrés. Aussi lit-on, page 534, 1^{er} volume du *Dictionnaire des drogues*, par deux membres de l'Académie de médecine A. Chevallier et A. Richard, ces deux phrases : « Nous avons observé que le camphre a la singulière propriété de considérablement diminuer la consistance des corps gras et résineux, et même de les liquéfier complètement. Des médecins qui ignorent cette propriété prescrivent souvent une forte dose de cette substance dans des onguents et des emplâtres qu'il est impossible au pharmacien d'amener à la consistance nécessaire pour l'usage auquel on les destine. »

Pour obvier à cet inconvénient, M. Planche a fait des expériences dans le but de constater quels sont, tant sous le rapport de la consistance que sous celui de l'odeur, les résultats de l'union du camphre aux diverses gommes résines : ces résultats ont été ceux-ci : 1^o le *sang dragon*, la *résine de gayac*, l'*assa-fœtida*, le *galbanum*, prennent avec le camphre la consistance pilulaire, et la conservent indéfiniment; 2^o le *benjoin*, le *baume de*

Tolu, la gomme ammoniacque, le mastic, prennent d'abord la consistance pilulaire, mais ils se ramollissent à l'air; 3° le *sagapenum*, la résine animée, prennent une consistance demi-liquide constante; 4° l'*oliban*, l'*opoponax*, la gomme gutte, la *rhubarbe*, le *bdellium*, la *myrrhe*, le *succin*, forment des mélanges pulvérulents un peu granulés; 5° le *tacamahaca*, la résine de *jalap*, la *sandaraque*, la matière résinoïde du *quinquina*, conservent indéfiniment l'état pulvérulent. 6° L'*assa-fœtida*, le *galbanum*, le *sagapenum*, la résine animée, le baume de *Tolu*, unis au camphre, en absorbent l'odeur et gardent celle qui leur est propre. 7° Le *sang-dragon*, l'*oliban*, le mastic, le *benjoin*, l'*opoponax*, la résine *gayac*, la gomme ammoniacque, conservent faiblement l'odeur du camphre. 8° La gomme gutte, l'*euphorbe*, le *succin*, la *myrrhe*, la résine de *jalap*, la *scammonée*, la *sandaraque*, la matière résinoïde du *quinquina*, etc., forment des mélanges qui exhalent l'odeur du camphre ou qui la retiennent fortement.

Le camphre du commerce provient de plusieurs arbres étrangers à notre climat. On rencontre la même substance, ou, du moins, une substance presque identique dans la serpentine de Virginie et dans une infinité de plantes qui croissent soit dans notre pays, soit dans d'autres contrées de l'Europe. Ce camphre indigène se trouve notamment dans les plantes de la famille des labiées ainsi que dans quelques plantes corymbifères et ses éléments les plus prochains existent dans leur huile volatile. La sauge, la lavande, la marjolaine, la menthe poivrée et toutes les espèces de menthe, le basilic, le thym serpolet, le thym vulgaire, le romarin, la mélisse, le lierre terrestre, etc., sont plus ou moins riches en camphre. La camphrée, l'auronemâle ou citronnelle, le fenouil donnent aussi

du camphre. Les racines de valériane, d'aunée, de zédoaire, d'anémone (anémone sylvestre), de pulsatille, de cannellier en recèlent pareillement. Cette propriété de contenir du camphre, particulière à certaines plantes, jointe à la nature de leur action médicamenteuse, signalée par l'expérience, nous révélait les succédanés naturels de cette substance ; nous avons compris et nous nous sommes parfaitement convaincus que le camphre, lorsqu'il doit être efficace, ne saurait avoir de meilleur substitut que lui-même. Chaque végétal où il se trouve correspond à une formule très compliquée, beaucoup mieux combinée que ne le sont la plupart des formules dans lesquelles on l'a associé à d'autres drogues. Il s'agissait seulement de découvrir à quels cas morbides cette fusion de principes devient efficacement applicable. Les expériences de nos devanciers et notre propre observation ont été nos guides dans cette importante recherche.

On n'est pas encore complètement fixé sur la nature du camphre, le collège de Dublin le range à tort parmi les résines. Le savant Giacomini le qualifie de substance résinoïde toute particulière commune à plusieurs végétaux. Ceux qui considèrent le camphre comme un principe particulier des végétaux le nomment huile volatile concrète et cristallisée.

Le camphre purifié est blanc, cristallin, demi-transparent, d'une odeur forte, pénétrante, peu pesant, fragile, onctueux, compressible, d'une saveur amère et un peu âcre accompagnée de sensation alternative de chaleur et de fraîcheur à la bouche ; il ne se dissout que lentement dans la salive ; il nage sur l'eau en tournoyant d'abord comme s'il avait un mouvement spontané ; cette agitation dure aussi longtemps qu'il n'est pas im-

bibé du liquide, alors il s'y plonge un peu plus, mais sans aller au fonds. Sa densité (0,98) étant un peu moindre que celle de l'air, il est très volatil, de sorte que, par l'effet de la chaleur dans un récipient mal fermé, il s'évapore promptement. Il brûle avec une flamme blanche et une fumée épaisse sans laisser de résidu.

Le camphre est un peu soluble dans l'eau à laquelle il communique son odeur et sa saveur piquante. Un litre d'eau peut en dissoudre environ 8 décigrammes que l'on peut à son tour précipiter par la potasse pure (Cadet, annales de chimie, tom. LXII, p. 132). L'action du gaz acide carbonique augmente singulièrement le pouvoir dissolvant de l'eau à l'égard du camphre. L'eau froide dissout moitié moins de camphre que l'eau bouillante. D'après Giacomini le camphre n'est soluble dans l'eau froide que dans la proportion d'un demi grain par once et d'un grain pour pareil poids dans l'eau bouillante. Lorsqu'il est pur, il est très soluble dans l'alcool, l'éther, les corps gras, les huiles soit fixes, soit volatiles, et dans l'acide acétique; il se combine très bien avec les résines. La dissolution alcoolique et saturée de camphre en peut contenir jusqu'à 75 pour 100 de son poids. Elle le laisse précipiter par l'affusion de l'eau qui en reste très évidemment chargée, puisque, si l'on distille cette eau, elle reste très imprégnée de l'odeur et de la saveur du camphre. Le camphre peut facilement se diviser et se suspendre dans l'eau au moyen d'une substance gommeuse ou d'un jaune d'œuf. Les divers acides exercent sur le camphre des actions différentes. Ceux qui sont faibles ou peu concentrés le dissolvent sans le décomposer; d'autres, comme les acides sulfurique et nitrique, en opèrent la décomposition: le premier le carbonise et le transforme en une sorte de

tannin artificiel ; le second, si l'on aide l'opération par la chaleur, en forme un acide nommé camphorique par Bouillon-Lagrange, mais qui avait été découvert, dès l'année 1785, par Kosegarten. Les alcalis agissent sur le camphre comme sur les huiles volatiles, c'est-à-dire, qu'ils n'exercent sur lui qu'une faible action et forment des composés difficiles à obtenir auxquels les anciens chimistes donnèrent le nom de *savonules*. D'après Théodore de Saussure, le camphre est composé sur 100 parties : de carbone, 74,38, hydrogène, 10,67, oxygène, 14,61, et azote, 0,34.

Conservation du camphre raffiné. Pour garantir le camphre de tout déchet, quelques marchands le plongent dans de la graine de lin. Ce mode irrationnel de conservation est celui qu'indique M. Raspail dans son *histoire de la santé et de la maladie*. Hoffman prouva le premier, en 1748, que la précaution était complètement illusoire et que la volatilisation du camphre n'en avait pas moins lieu à travers les interstices que laissent les graines. Un procédé plus certain pour préserver le camphre de tout notable déchet est de le renfermer dans un vaisseau rempli d'eau, de boucher exactement ce vaisseau et de le tenir renversé afin que le camphre qui vient nager à la surface du liquide, se trouve à l'abri de toute communication avec l'air extérieur. De cette façon il ne se perdra que la quantité de camphre qui peut être dissoute par l'eau froide et encore cette eau pourra-t-elle être utilisée en boisson.

Usage hygiénique, c'est-à-dire quotidien. Hufeland et Frank, qui, l'un et l'autre, ont pratiqué la médecine pendant cinquante ans dans plusieurs cliniques des plus célèbres de l'Europe ; Collin, qui, ainsi qu'eux, avait essayé le camphre sous toutes ses formes ; une foule de praticiens, soit avant, soit

après ces hommes éminents, s'accordent tous à déclarer, pour l'avoir bien constaté, que l'usage habituel du camphre est extrêmement nuisible aux personnes en santé. « *Nemo sanior quam sanus esse potest* » dit Frank (On ne peut être plus sain que sain). On n'a pas besoin de préparation quand on se porte bien, et souvent celui qui se soumet à des remèdes pour une maladie à venir, dont il ne connaît pas la nature, se trompe dans l'attaque qu'il dirige contre elle. Ces préparations causent peu de bien et souvent beaucoup de mal, à moins qu'elles n'aient pour but de combattre une maladie déjà existante. » La preuve que ce que dit Frank est fondé sur l'observation, c'est que nous avons vu cette année même beaucoup de personnes soumises au régime camphré (les 25 centigrammes de camphre, la cigarette et l'aloès) être atteintes ou par des fluxions de poitrine ou par la fièvre typhoïde. Les maladies de M. Raspail et celles de ses enfants viennent à l'appui de la remarque de Frank : l'atmosphère camphrée dans laquelle vit M. Raspail, ne l'a pas mis à l'abri de ce qui lui a semblé être une contagion. Presque tous les praticiens sont d'avis que le camphre, qui ne nuit nullement aux individus lymphatiques, est très contraire à ceux qui sont pléthoriques en ce qu'il les dispose à des congestions. Au surplus la mise en pratique d'une méthode hygiénique (à supposer que l'on puisse appeler cela une méthode) qui se réduit à *travailler pendant quatre jours à se constiper pour se déconstiper le cinquième au moyen de l'aloès et d'un bouillon aux herbes, et se reconstiper de nouveau le lendemain* ne saurait être favorable au maintien de la santé : un tel régime n'est admissible qu'avec un état maladif d'une nature déterminée, dans un milieu contagionné ou pendant les ravages d'une épidémie à laquelle il ne rendrait pas plus

accessible encore par le dérangement des fonctions.

Toute femme qui allaite un enfant doit absolument s'interdire le camphre , soit à l'intérieur , soit sur les seins. Il ne manque pas d'autorités irrécusables qui établissent, d'après les résultats de l'expérience, que le camphre , soit pris par la bouche, soit en application sur les seins , peut supprimer brusquement la sécrétion du lait , c'est-à-dire entarir la source. — Qu'une nourrice avale du camphre et qu'elle s'en enduise le mamelon, son nourrisson refusera de téter avant qu'elle soit hors d'état de l'allaiter. Nous répondons que le conseil que nous donnons ici est plus dans l'intérêt de la santé publique que le conseil directement contraire donné par M. Raspail.

Tous ceux qui ont employé le camphre se prononcent très nettement sur le danger d'administrer soit cette substance, soit le musc , aux femmes à qui leur odeur répugne, notamment, dans ce cas, aux hystériques et à celles qui sont mal réglées. Toute odeur qu'une hystérique trouve insupportable doit être éloignée d'elle ; tout médicament qui lui présente cette odeur empirera sa maladie. C'est l'instruction que Zimmermann, Huffland et Frank donnent d'après l'expérience.

Abstenez-vous de camphre dans les anévrysmes internes et de toute espèce d'onction huileuse dans les anévrysmes externes ; ceci est encore une recommandation de Frank.

Nous aurions encore beaucoup à dire sur l'emploi du camphre , sur les cas où il convient , sur ceux où il est contre-indiqué ; mais une telle matière est si ample et si délicate, elle embrasse tant de faits médicaux pendant 7 à 8 siècles, que nous ne pourrions seulement l'effleurer sans excéder de beaucoup les bornes de ce petit livre. Nous sommes

done obligés de renvoyer à un ouvrage qui paraîtra incessamment chez le même éditeur (1), et nous abordons de suite les préparations camphrées.

PRÉPARATIONS SIMPLES AVEC LE CAMPHRE.

Choix du camphre. Il faut toujours se procurer du camphre parfaitement raffiné. Le meilleur est celui qui est très blanc, presque translucide, onctueux au toucher, cassant et pourtant difficilement pulvérisable, brillant dans sa cassure et cristallin dans sa texture. Cette substance est rarement falsifiée, et, malgré les craintes de M. Raspail, personne ne confondra jamais avec elle le camphre artificiel qui a un tout autre aspect et dont l'odeur n'est que légèrement camphrée.

300. *Camphre en poudre.* On peut pulvériser le camphre en le triturant avec quelques gouttes d'alcool à 40° degrés ; mais alors il reste toujours un peu saturé d'alcool, et la poudre, même sans être pressée, ne tarde pas à se réagréger de nouveau en grumeaux. — On réduit le camphre en poudre très fine en le faisant dissoudre dans l'alcool et précipiter ensuite par addition de l'eau. On laisse reposer et l'on filtre, on lave la poudre et on la fait sécher. Ce dernier procédé est incommode et dispendieux. Pour obtenir pure et sèche la poudre de camphre, divisez cette substance à la râpe à sucre, ou mieux encore sur de la peau de chien de mer, on crible ensuite cette poudre, soit au tamis, soit autrement,

(1) *Traité sur les effets et l'emploi du camphre dans les maladies aiguës et chroniques*, ouvrage dans lequel se trouvent constatés, d'après l'expérience d'illustres médecins anciens et modernes, les avantages et les inconvénients de cette substance, soit comme moyen hygiénique, soit comme médicament, par le docteur M.-E. Joubert.

afin d'en séparer les parcelles trop grosses dont on se sert pour remplir des cigarettes ou pour d'autres usages. Demême que les autres substances volatiles le camphre pulvérisé ne doit être introduit dans les fosses nasales qu'avec une extrême prudence, car chez les personnes sanguines et qui ne sont pas d'une constitution lâche, elle peut déterminer des congestions cérébrales. C'est d'après le célèbre Frank que nous donnons cet avis.

301, 302. *Eau camphrée*. Prenez camphre précipité de l'alcool camphré par l'eau 12 décigrammes; introduisez-le dans un flacon de la contenance d'un litre, ajoutez eau distillée 750 grammes, agitez fortement jusqu'à ce que tout le camphre soit dissous, filtrez et conservez dans un flacon bien bouché. Cette eau contient 5 centigrammes de camphre par 32 grammes d'eau. On peut l'employer dans les maladies de poitrine en l'édulcorant avec le sirop de gomme. Chaque verre contient ainsi 20 à 25 centigrammes de camphre. Le camphre administré de la sorte ne se sépare pas du liquide, comme il se fait dans le sirop de gomme camphré, détestable préparation conseillée par M. Raspail et dans laquelle 10 grammes d'alcool camphré s'ajoutent à 250 gr. d'eau où l'on a fait fondre au feu 500 grammes de sucre, puis 250 grammes de gomme arabique fondue dans 500 grammes d'eau, après quoi on met le mélange au bain marie et on le fait réduire d'un tiers. Ceci n'est que la vieille émulsion gommée connue de tout temps. Le camphre n'y est que suspendu, la preuve, c'est que M. Raspail termine sa prescription par ces mots : *Agitez souvent, surtout avant de vous en servir*.

Eau éthérée camphrée. Comme on s'en sert peu nous ne la mentionnons ici que pour mémoire.

303. *Huile de camphre*. L'opération pour obtenir le produit consiste dans une dissolution de cam-

phre dans l'essence de térébenthine, et dans une distillation de toute la matière : mettez dans une cornue de verre lutée 64 grammes de camphre ; versez dessus 250 grammes huile essentielle de térébenthine , placez la cornue le bec en haut en digestion sur le sable chaud, bouchez-la et l'y laissez pendant vingt-quatre heures, l'agitant de temps en temps jusqu'à ce que tout le camphre soit dissous ; placez alors la cornue en distillation sur le sable, débouchez-la et ajoutez-y un récipient, lutez exactement les jointures, et, par un feu modéré et gradué, faites distiller le liquide jusqu'à ce qu'il ne sorte plus rien. Gardez cette liqueur dans un flacon bien bouché : c'est là l'huile de camphre, un peu trouble et blanchâtre, tirant sur le jaune, elle pèsera 320 grammes et il ne restera rien dans la cornue. Lémery, qui indique ce procédé dans sa Chimie dit que, prise intérieurement, elle est détersive, vulnéraire, résolutive, apéritive, propre pour les ulcères du rein, de la vessie, de la matrice : la dose est depuis 4 gouttes jusqu'à 15. On s'en sert extérieurement pour les plaies et vieux ulcères, pour la carie des os, pour le scorbut, pour les écrouelles. L'essence de térébenthine ne peut recevoir de camphre que le quart de son poids, mais la dissolution demeure constante. Cette préparation, bien que nous n'en ayons pas expérimenté les effets, nous a paru excellente. Elle date de la fin du xvi^e siècle. Lémery, homme consciencieux si jamais il en fut assure en avoir fait avec succès l'expérience un grand nombre de fois. Il vantait aussi beaucoup une autre huile résultant de la dissolution du camphre par l'acide nitrique.

304. *Alcool camphré*. Voici la formule d'Hartmann (1640), esprit de vin rectifié 500 grammes camphre 48 grammes ; après la dissolution du camphre, ajoutez 1 gramme de safran dans un nouet

Lémery nomme cette préparation *élixir*. Il est, dit-il, propre contre la peste, pour préserver du mauvais air, pour les maladies hystériques, pour l'apoplexie, pour l'épilepsie. La dose à l'intérieur est de 6 gouttes jusqu'à 20.

305, 306. *Eau-de-vie camphrée du Codex* (1758). Eau-de-vie 1 litre, camphre 16 grammes. — *Esprit de vin ou alcool camphré* Esprit de vin 1 litre, camphre 32 grammes.

307, 308, 309. *Alcool camphré* sous le titre de *teinture de camphre, formule d'Edimbourg*. Camphre 31 gr. 8 centigr., fort alcool 372 grammes 96 centigrammes. — *Idem*. Esprit de camphre, *formule de Londres*. Camphre 124 grammes 32 centigrammes, esprit rectifié 944 grammes 5 centigrammes. — *Idem*. *Formule de Dublin*. Camphre 31 grammes 8 centigrammes, esprit de vin rectifié 350 grammes.

Ces formules, publiées en 1754 par le docteur Lewis, dans le *Dispensaire d'Edimbourg*, étaient déjà depuis longtemps exécutées dans la pharmacie anglaise. La première est accompagnée de cette note : » Elle peut aussi se préparer (la teinture de camphre) avec une proportion de camphre double et même triple. » Puis, voulant indiquer dans quel cas on doit appliquer le médicament, l'auteur ajoute, en 1754 : » Ces solutions de camphre ne sont employées qu'à l'extérieur contre les douleurs rhumatismales, l'engourdissement paralytique, les inflammations, et comme discutif dans les tumeurs, ainsi que pour prévenir la gangrène ou arrêter ses progrès. » Voilà, il nous semble, une bonne partie de la médication extérieure de M. Raspail. — Le surplus de cette médication se retrouverait tout entier dans les expériences très complètes et longtemps répétées, il y a près de cinquante ans, par le docteur Chrestien de Montpellier, qui tenta successive-

ment tous les moyens d'administrer le camphre par la surface cutanée (la peau). « Ce n'est pas seulement, dit Barbier (1820, Matière médicale) un effet local qu'il veut obtenir avec cette substance, il attend un effet général par suite de la pénétration de ses molécules dans le sang. » Le docteur Chrestien faisait notamment ces frictions dans diverses fièvres à la partie interne de la cuisse. Il employait comme menstrue la salive, le suc gastrique du veau, le vinaigre, toutes les graisses et toutes les huiles. Le docteur Richard de la Prade en faisait autant à l'Hôtel-Dieu de Lyon. Il administrait aussi la poudre de camphre à l'intérieur, 4 grammes divisés en 3 doses à prendre dans les 24 heures ; c'est ainsi qu'il calmait les accidents des gonorrhées avec érections douloureuses. Barbier a employé le camphre dans les petites *véroles confluentes*, et, à l'exemple d'Hallé dans les fièvres intermittentes 3 heures avant l'accès, d'heure en heure, 60 centigrammes à chaque prise : dans les névroses, les maladies nerveuses, les palpitations de cœur, les coliques, les névralgies, les convulsions, les accidents de l'hystérie et de l'hypochondrie, dans les aliénations mentales à la dose de 8 décigrammes jusqu'à 2 et 4 grammes pour agir sur l'appareil cérébral. On s'est servi du camphre pour détruire les vers intestinaux, c'est toujours Barbier qui parle en 1820, c'est-à-dire vingt ans à peu près avant que M. Raspail songeât à se faire le missionnaire du camphre. Barbier dit encore : « On fait avec l'alcool camphré des frictions sur les endroits affectés de douleurs rhumatismales et névralgiques ; il est des praticiens qui, dans ces maladies, emploient en même temps le camphre à l'intérieur. On met cette substance dans les liniments, les gargarismes, dans les collyres stimulants ; on en fait des sachets qu'on applique sur

le creux de l'estomac et sur d'autres régions du corps. » Ceci, nous devons encore le faire remarquer, est écrit en 1820, dans un des ouvrages les plus connus, la *Matière médicale de Barbier*. S'emparer de toutes ces applications, n'en faire honneur qu'à soi seul, et ne nommer personne, n'est-ce pas agir en plagiaire? Qui n'imaginerait en lisant les derniers écrits de M. Raspail que, messie de la santé des hommes, il leur apporte le camphre, substance salubre, inconnue ou dédaignée? et pourtant pas de médicament sur lequel on ait plus écrit, qu'on ait plus expérimenté, dont il soit plus parlé dans tous les traités de matière médicale et de thérapeutique et dont on se soit servi plus constamment. En 1828, dix ans avant 1838, MM. Milne-Edwards et Vavasseur écrivaient dans leur *Manuel de matière médicale*, page 364 : *le camphre est un des médicaments les plus employés.*

310. *Alcool camphré*. Formule dite Raspail, alcool à 40° 1 litre, camphre 60 grammes. On peut y faire dissoudre le double de cette quantité.

311. *Vinaigre camphré de Spielmann* (1740). Camphre en poudre 4 grammes, triturez-le avec 64 grammes de sucre et ajoutez : excellent vinaigre 300 grammes. Après dissolution du camphre, agitez, filtrez et mettez dans un flacon bien bouché. A l'intérieur, à la dose de 16 grammes dans les fièvres malignes, putrides, dans les exanthèmes, dans la fièvre lente nerveuse, associé aux potions salines, à l'alcali volatil, aux infusions de racines d'angélique, d'impératoire, de serpentaire de Virginie, à l'extérieur en frictions avec des linges chauds, en lotion contre les taches de rousseur, le vitiligo, en fomentation pour combattre la gangrène.

342. (*Idem*), du dictionnaire des drogues (1820).

phre 4 grammes ou davantage; réduisez-le en poudre dans un mortier de verre, à l'aide de quelques gouttes d'acide acétique; lorsqu'il est pulvérisé, ajoutez peu à peu du vinaigre très fort, mettez le tout dans un flacon bien bouché, filtrez après quelques jours et conservez. A l'Hôtel-Dieu la quantité de camphre est de 32 grammes pour 1250 grammes de vinaigre.

313. *Formule dite Raspail*. Vinaigre rectifié 100 grammes, camphre 30 grammes, eau 1 litre. Cette formule revient au même que celle de l'Hôtel-Dieu.

314. *Vin camphré* de Frank (1770). Camphre pulvérisé à l'aide de l'alcool 8 grammes; triturez-le de nouveau avec le suc d'un citron; ajoutez bon vin 1/2 litre. Employé en lotions et fomentations, lorsqu'on a besoin d'un véhicule qui ne se volatilise pas comme l'alcool.

315 et 316. *Huile camphrée*. *Formule du dictionnaire des drogues* (1820). Camphre en poudre 16 gr., huile d'olives récente 32 gr.; exposez le mélange à une douce chaleur, agitez et conservez au frais. Quelquefois, pour préparer ce produit, on se sert de l'huile de camomille; c'est alors ce qu'on appelle *huile de camomille camphrée*.

Formule dite de Raspail. Camphre 20 grammes, huile d'olives 100 grammes.

317. *Pommade camphrée*. Les anciens médecins ont tous employé le camphre incorporé avec l'axonge, soit seul, soit associé à d'autres substances. Chacun le dosait à sa manière et suivant les cas. M. Raspail a adopté une formule fixe, qui doit nécessairement subir des modifications dans la pratique. La voici: axonge 3 parties, poudre de camphre 1 partie; faites fondre l'axonge au bain-marie, remuez jusqu'à ce que la poudre soit dissoute, retirez du feu et laissez figer.

318. *Cérat camphré*. Hôpitaux militaires. Camphre 1 partie, cérat de Galien 10 p. (voy. n° 253), — *Formule dite Raspail*; à 100 grammes pommade camphrée ajoutez : cire vierge 20 grammes, huile camphrée 25 grammes; faites liquéfier et mêlez au bain-marie.

319. *Cigarette de camphre* de M. Raspail. Dans un canon de plume coupé carrément, vidé de sa noelle et très peu ouvert du côté du petit bout, introduisez avec une aiguille à tricoter une barbe de plume roulée, et par-dessus un très petit morceau de papier Joseph; remplissez le tube de grumeaux de camphre, tous à peu près de la même grosseur afin qu'il laissent entre eux le moins d'espace possible; tassez très légèrement la cigarette, en la remplissant, afin qu'ils s'arrangent bien. Pour terminer, faites entre les doigts un petit rouleau avec une bande de papier haute d'environ 2 lignes; introduisez dans le gros bout ce rouleau qui, en s'écartant, fermera très bien la cigarette sans intercepter le passage de l'air.

320. *Acide camphorique*. Mettez le camphre en poudre dans une cornue, versez dessus 4 fois son poids d'acide nitrique à 36°, adaptez l'appareil pneumatique, et, après avoir exactement lutté, distillez au bain de sable par une chaleur graduée. Lorsqu'il ne se dégage plus de vapeurs, déluttez l'appareil, détachez le camphre qui s'est sublimé, faites-le tomber dans la cornue et versez dessus autant d'acide nitrique que la première fois; distillez de nouveau, et recommencez la même opération jusqu'à ce que tout le camphre soit acidifié. Pour convertir en acide 1 partie de camphre, il faut 20 parties d'acide nitrique. Quand il ne se dégage plus de vapeurs, on vide ce qui reste dans la cornue dans une capsule de verre et on laisse cristalliser. On sépare les cristaux, on les place sur un

filtre ; on les lave avec de l'eau distillée, pour séparer l'excès d'acide nitrique ; on les fait dissoudre dans l'eau distillée chaude, on filtre la liqueur, on fait évaporer jusqu'à ce qu'il se forme une pellicule ; par le refroidissement on obtient l'acide camphorique cristallisé.

321. *Sirop de camphre*. Acide camphorique 1 grammes, eau distillée 125 grammes, sucre blanc 16 grammes. Faites dissoudre l'acide camphorique dans l'eau, et quand il est dissous ajoutez le sucre concassé que vous ferez fondre à une douce chaleur au bain-marie à peine frémissant. Il est diurétique et tempérant. « Il calme comme par enchantement, dit Méral, les douleurs qui naissent de l'inflammation. On l'emploie avec grand succès dans les maladies syphilitiques. La dose est de 4 grammes à 48 grammes dans un verre d'eau 2 ou 3 fois par jour. » Nous ne l'avons pas essayé.

MÉDICATION EXTÉRIEURE.

On remarquera que la médication extérieure camphrée est des plus complètes, et que parmi les formules suivantes dont elle se compose, il n'en est presque pas qui ne soient antérieures d'au moins un demi-siècle à l'année 1838, époque à laquelle M. Raspail prétend avoir inauguré une nouvelle méthode d'employer le camphre. La plupart des formules qui portent des noms d'auteurs étaient, avant eux, traditionnelles dans la pratique médicale. Dans un des manuels Roret, publié en 1824, par le docteur Morin, nous trouvons déjà 21 de ces formules ; elles embrassent toute la médication Raspail.

322. *LOTION antiseptique de quinquina camphré*. Quinquina en poudre 32 gr., eau 500 gr. Faites bouillir, passez et ajoutez : alcool camphré 250 grammes.

323. *d'alcool camphré avec le sureau.* Hôpital des enfants. Alcool camphré 64 gr., infusion de fleurs de sureau 500 grammes en lotions et compresses sur les engorgements glandulaires indolents des enfants.

324. *FOMENTATION vineuse de sauge camphrée.* Vin rouge 500 grammes, feuilles de sauge 32 grammes. Faites macérer pendant 24 heures, passez et ajoutez alcool camphré 22 grammes. On en imbibe la charpie qu'on applique sur les ulcères indolents. On peut porter l'addition d'alcool camphré jusqu'à 250 grammes.

325. *Camphrée.* Huile d'olives et camphre, de chaque 16 grammes, acide acétique 64 grammes, vinaigre 320 grammes. Faites dissoudre et mêlez, En fomentations sur les parties menacées de gangrène.

326. *Anti-septique.* Décoction de quinquina 500 gram., infusion de camomille romaine 250 gram., eau-de-vie camphrée 32 gram., acide hydrochlorique 2 gram. On en lave les plaies gangréneuses, que l'on recouvre aussi de plumasseaux et de compresses imbibées du même liquide.

327. *Résolutive.* Infusion de fleurs de sureau 500 gram., alcool camphré 125 gram.

328. *FOMENTATION aromatique sèche* de Frank. Fleurs de sureau et de camomille de chaque 2 poignées, camphre en poudre 4 gr. Mêlez, mettez le tout dans un sachet, et appliquez sur l'érysipèle lorsqu'il est peu intense et presque sans fièvre. Ajoutez à cela une température douce et l'infusion de sureau. En cas d'érysipèle à la face ou dans toute autre partie avec fièvre inflammatoire, faites appeler le médecin.

329, 330. *LAVEMENT antiseptique, tonique et fébrifuge* de Récamier. Quinquina jaune en poudre 32 grammes; faites bouillir dans assez d'eau pour qu'après 1 heure d'ébullition, il reste 375 gram-

mes de liquide. Passez et ajoutez : camphre en poudre de 2 à 4 grammes, délayés dans un jaune d'œuf. Plusieurs fois par jour dans les fièvres graves avec disposition à la gangrène. On peut faire aussi ce lavement avec le quinquina rouge.

331. *Camphré de la Maternité.* Camphre 8 grammes, triturez avec un jaune d'œuf, décoction de guimauve 1 litre; pour 2 fois. Fièvres avec abattement, douleurs névralgiques, etc.

332. *Opiacé camphré de Ricord.* Camphre 3 décigrammes, extrait d'opium 5 centigrammes, triturez avec un jaune d'œuf, eau 192 grammes. Pour combattre les érections.

333. *CATAPLASME antiseptique.* Hôtel-Dieu. Camphre en poudre 8 gram., poudre de quinquina 16 gram., étendez les poudres sur un cataplasme émollient de farine de lin ou autre. Gangrène simple et pourriture d'hôpital.

334. *Autre antiseptique* de Reuss. Cataplasme de farine d'orge 500 gram., poudre de quinquina 32 gram., camphre en poudre 4 gram., rue pilée et cuite dans le cataplasme d'orge 32 gram., saupoudrez avec le quinquina et le camphre mêlés.

335. *Autre tonique.* Quinquina pulvérisé, charbon de bois en poudre, de chaque 32 grammes, camphre en poudre 6 grammes, huile essentielle de térébenthine quantité suffisante pour une consistance convenable. On l'applique sur la gangrène produite par l'alitement prolongé dans les fièvres, avec prostrations de forces.

336. *Autre tonique astringent.* Au lieu de farine de lin employez du tan, et quand le cataplasme est un peu refroidi, saupoudrez-le avec 2 à 4 grammes de camphre.

337. *Autre émollient camphré.* Lait chaud 500 grammes, mie de pain ce qu'il en faut. Ajoutez, huile d'amandes 15 grammes, dans la-

quelle vous aurez fait dissoudre camphre 8 grammes.

338. *Autre anodin.* Safran et camphre pulvérisés de chaque 13 décigr., pulpe de pommes cuites 375 gram. On saupoudre le cataplasme. Pour calmer les douleurs dans les inflammations très aiguës.

339. *POMMADE de Fabré contre les affections chroniques du foie.* Muriate d'ammoniaque 4 gr., camphre 13 décigr., musc 5 décigr., axonge 32 gram. Triturez avec soin. En frictions sur la région du foie. On commence par 1 gram., et l'on augmente graduellement la dose, selon le degré de sensibilité de la peau.

340. *POMMADE contre le prurigo de Gibert.* Alun 1 grammes, camphre 75 centigrammes, axonge 32 grammes.

341. *contre les engelures de Plenck.* Cire blanche 8 gram.; faites liquéfier dans axonge et graisse de bœuf de chaque 8 gram., huile de laurier 4 gram., camphre en poudre 2 gram.; faites-le dissoudre dans les graisses au bain-marie, et ajoutez en retirant du feu et remuant alcool à 40° 4 gram. En frictions sur les parties non-ulcérées.

342. *anti-hémorrhoidale de Ware.* Poudre de noix de galle 8 gram., id. de camphre 4 gram. Mêlez et incorporez dans cire liquéfiée 32 gram., ajoutez teinture d'opium 8 gram.,—4 gram soir et matin en légères frictions contre les hémorrhoïdes.

343. *LINIMENT camphré de Frank.* Camphre pulvérisé 15 grammes; faites dissoudre dans huile régente d'amandes 60 grammes. Contre la petite-vérole, sur les boutons noirâtres. On peut aussi les saupoudrer avec la poudre de camphre; on administrera en même temps à l'intérieur le quinquina à large dose associé avec le camphre, ou l'opium associé avec le musc. Cette prescription du docteur

Frank date de l'époque où l'inoculation de la petite-vérole fut introduite en Europe.

344. *Volatil de Plenck*. Huile d'amandes ou huile blanche 32 gram., ammoniaque liquide 4 gram., camphre 18 à 25 décig. Agitez pour vous en servir. Légères frictions sur l'abdomen dans la péripneumonie, la pleurésie, l'inflammation du bas-ventre, la colique venteuse, la tympanite, et sur le cou dans l'angine de poitrine.

345. *Antispasmodique de Selle*. Onguent d'al-thæa 64 gram., camphre et laudanum liquide de Sydenham, de chaque 4 gram. Dans les spasmes des intestins, on en frotte le bas-ventre plusieurs fois par jour, et on le couvre ensuite d'une flanelle chaude.

346. *Savonneux camphré de Ferriar*. Onguent digestif jaune 32 gr., camphre 8 gr., savon vert ou de térébenthine 16 gram. Frictions sur les reins dans le lumbago, et sur le bas-ventre dans les spasmes des intestins.

347. *Savonneux*. Savon alcalin de soude râpé 32 gram., alcool à 36° 125 gram., camphre 3 gram. ; mêlez le savon avec l'alcool et mettez-y le feu en agitant le mélange avec une baguette de verre et quand l'alcool s'éteint, incorporez le camphre pulvérisé. Même usage que le baume opodeldoch.

348. *Anti-arthritique de Home*. Camphre 2 centig. ; faites dissoudre dans huile de térébenthine 8 gram., ajoutez sel volatil de corne de cerf succiné 75 centig., semences de cumin 8 gram., onguent nervin 16 gram., savon noir 32 gram. ; faits un liniment. En frictions dans les rhumatismes chroniques, et notamment dans la sciatique nerveuse.

349. *De Mustard*. Onguent épispastique 32 gram., essence de térébenthine 12 gram., camphre 6

gram. En frictions dans la goutte et les rismes.

350. *De Hufiland*. Onguent d'althæa 32 gram. miel de bœuf récent, savon blanc, de chaque 12 gr., huile de pétrole 8 gram., sel volatil de corne de cerf 2 gram., camphre 4 gram. Une cuillerée à café toutes les trois heures, en frictions sur les tumeurs glanduleuses à cause scrofuleuse.

351. *Ammoniacal camphré*. Savon dur ratissé 64 gram., opium 16 gram., camphre 32 gr., huile volatile de romarin 8 gr., alcool à 36° 500 gr.

352. *Ammoniacal camphré* de Swediaur. Carbonate d'ammoniaque liquide 8 gram., huile d'olives 24 gram., camphre en poudre qu'on fera dissoudre dans l'huile 4 gram. Mêlez et agitez pour vous en servir.

353. *Essence du docteur Ward*. Camphre 32 gram., esprit volatil aromatique de Sylvius, 250 gr. En frictions, comme les deux précédents, dans les paralysies, rhumatismes chroniques, maux de tête. En compresses sur les meurtrissures, contusions.

354. *Antirhumastimal* de Tortual. Camphre en poudre 2 grammes, huile de cajeput 8 grammes, éther sulfurique 32 grammes. Mêlez, bouchez bien et agitez à chaque fois. Douleurs rhumatismales, 2 ou 3 frictions par jour sur les parties affectées et sur la colonne vertébrale.

355. *De sulfure de carbone camphré*. Sulfure de carbone 8 gram., camphre 2 gram., huile d'amandes douces 32 gram. En frictions sur les points affectés de rhumatismes, les tumeurs arthritiques chroniques, et les engorgements tophacés récents.

356. *Autre* de Wutzer et Pellengam. Sulfure de carbone 8 gram., eau-de-vie camphrée 125 gram., ou huile d'olives 64 grammes. Même usage que le précédent.

Autre camphré opiacé. Baume tranquille, blanche, de chaque 64 gram., camphre 8 gram., laudanum de Sydenham 4 gram.; faites dissoudre le camphre dans l'huile. Contre les douleurs humatismales.

358. *Opiacé camphré* de Ricord. Camphre 55 centig., extrait d'opium 5 centig., triturez avec un jaune d'œuf, et ajoutez eau 10 gram. En enduire les parties pour combattre les érections.

359. *Autre calmant.* Hospice de la Charité. Laudanum de Sydenham 16 gram., camphre en poudre 8 gram., huile d'amandes douces 64 gram.

360. *Autre camphré* du docteur Frank. Camphre en poudre 4 gram., nitre purifié 8 gram., miel suffisante quantité pour faire un liniment. Faites fondre le miel avec un peu d'eau chaude dans laquelle vous aurez fait dissoudre le nitre, mêlez et triturez; versez dans le mélange froid quelques gouttes d'ammoniaque. Employé contre les taches de rousseur et le masque des femmes enceintes.

361. *Contre la surdité*, du même. Dans la surdité par faiblesse, Frank s'est servi avec avantage de coton imbibé de la préparation suivante et introduit dans l'oreille : huile d'amandes douces 8 gram., camphre 25 centig., esprit de corne de cerf 5 gouttes, eau de la reine d'Hongrie 5 gouttes, teinture anodine 5 gouttes. La même formule avec des fomentations chaudes est très efficace dans les douleurs spasmodiques de l'oreille.

362. *Antiseptique* de Behrends. Camphre en poudre 6 gram., poudres de charbon de bois et de quinquina, de chaque 32 gram., essence de térébenthine rectifiée, ce qu'il en faut pour que le tout soit très liquide. Dans la gangrène et les ulcères putrides, 2 ou 3 onctions par jour.

363. *Résolutif* de Becker. Alcool camphré, alcoolat de genièvre, de chaque 32 gram., vinaigre

scillitique 16 gram. Tumeurs sanguines de la
chez les nouveaux nés, 3 ou 4 applications tie
par jour.

364. *Autre résolutif*. Eau de chaux, de 2 à 16 gr.,
huile blanche 64 gram., camphre 8 gram.; faites
dissoudre au bain-marie le camphre dans l'huile.
Ajoutez l'eau de chaux, agitez chaque fois avant de
vous en servir. Inflammations superficielles de la
peau.

365. R. *Autre avec le baume de Fioraventi*.
Baume et huile d'olives, de chaque 16 gram., alcool
camphré 8 gram., ammoniacque liquide 1 gram.

366. *Autre savonneux* (ancienne pharmacopée
de Londres). Savon 96 gram., camphre 32 gram.,
esprit de romarin 1 pinte. Contre les rhumatismes,
en friction sur les parties affectées.

367. *Savon éthéré camphré*. Savon animal 8
gram., camphre 8 gram., essence de térébenthine
2 gouttes, éther acétique 250 gram. On fait dis-
soudre au bain-marie le savon et le camphre dans
l'éther, on ajoute l'essence, on filtre et on conserve
dans des flacons bien bouchés. Frictions sur les
rhumatismes, sur les tumeurs.

368. *Savon camphré dit de lady Derby*. Aman-
des amères blanchies 64 gram., teinture de benjoin
40 gram., savon blanc uni 500 gr., camphre
8 gram. Triturez les amandes et le camphre jusqu'à
parfait mélange, ajoutez le benjoin; faites fondre
au bain marie, passez et coulez dans des moules.
Savon de toilette pour les personnes sujettes aux
névroses, à la goutte, aux rhumatismes, aux
dartres.

369. *ÉPITHÈME anti-hystérique de Zimmermann*.
Anis pulvérisé 8 gram., thériaque 64 gram., huile
essentielle de girofle 2 gouttes, alcool camphré quan-
tité suffisante. Appliqué sur le ventre sous de la fla-
nelle; il doit avoir une consistance moyenne.

70. *ÉPICARPE anti-épileptique.* Les épicarpes et des espèces de cataplasmes crus qu'on applique froid autour du poignet.

Prenez : feuilles de rue vertes, pilées et mises en pâte avec du bon vin rouge, 64 gr. ; ajoutez-y, après les avoir divisées au moyen de l'alcool, musc 50 cent., camphre 8 gr., mêlez-y, miel blanc 32 gr. et vinaigre ce qu'il faut pour la bonne consistance.

371. *BAUME opodeldoch.* Savon très blanc, très récent de moelle de bœuf 32 gr., alcool à 30° 188 gr., eau distillée de thym 32 gr., camphre 12 gr. On ratisse le savon, on introduit dans un matras avec l'eau distillée, l'alcool et le camphre, on ferme ce vase avec un parchemin mouillé dans lequel on pratique des trous d'épingle, on fait liquéfier au bain - marie. Lorsque tout est fondu, on passe à chaud sur un filtre, on recueille dans un flacon bien propre la liqueur filtrée ; après quelques instants de refroidissement, on y ajoute : huile essentielle de romarin 3 gr., de thym 2 gr., ammoniacque pure 4 gr. On agite pour opérer le mélange et on l'introduit dans des flacons cylindriques à large ouverture que l'on ferme avec un bouchon enduit en dessous d'une couche de cire blanche. Si, au moment de couler cette préparation, on y ajoute quelques gouttes de laudanum, on obtiendra ainsi le *baume opodeldoch opiacé*. L'*opodeldoch* simple s'emploie contre les douleurs rhumatismales; on en fait liquéfier dans une cuiller et on en frictionne soit la partie affectée, soit la colonne vertébrale, le front et la région du cœur. Il est très efficace pour fortifier les membres lorsqu'on en frotte les articulations.

372. *Anodin ou apaise-douleur* de Bateus. savon râpé 32 gr., camphre 24 gr., opium 48 gr., safran 6 gr., esprit de vin rectifié 532 gr.; râpez le savon, pulvérisiez l'opium, le safran et le camphre,

mettez le tout dans l'alcool, bouchez le vase et agitez le liquide de temps en temps. Après 4 jours, passez à l'étamine et gardez. Ce baume apaise les douleurs les plus violentes, on en imbibe un petit linge qu'on applique sur la partie affectée, et l'on renouvelle de 4 heures en 4 heures. On l'emploie contre les rhumatismes et la goutte; on en prend aussi à l'intérieur depuis 30 jusqu'à 50 gouttes dans du vin.

373. *Nerval ou nervin*. Huile épaisse de muscade et moelle de bœuf de chaque 125 gr., huiles volatiles de romarin, de girofle, et baume du Pérou, de chaque 8 gr. camphre en poudre 4 gr., alcool à 36°, 16 gr. On fait fondre au bain-marie la moelle de bœuf avec l'huile de muscade, on les passe à travers un linge, on met le liquide dans une bouteille à large ouverture, on ajoute les huiles essentielles et le baume du Pérou, ainsi que le camphre dissous dans l'alcool et l'on agite fortement pour mêler. Si le refroidissement des corps gras s'opposait au mélange, il faudrait faire liquéfier le tout au bain-marie, agiter, laisser refroidir et fermer exactement le vase. Employé dans les mêmes cas que l'opodeldoch.

374. *Autre anodin de Bath*. Savon blanc 32 gr., opium brut 8 gr.; faites digérer pendant 3 jours dans alcool à 30° 192 gr., camphre en poudre 3 gr., essence de romarin 4 gr.; filtrez. — 8 à 16 gr. en frictions sur les parties affectées de douleurs chroniques.

375. *Autre odontalgique*. Huile de gayac 4 gr., de giroflé 50 cent., opium et camphre en poudre, de chaque 30 cent., huile de muscade par expression 12 gr. Liquéfiez l'huile de muscade au bain-marie en un flacon bouché dans les deux autres huiles; faites dissoudre l'opium dans un peu d'alcool; mêlez et coulez dans un flacon bien bou-

ché. Contre les douleurs des dents, seul ou avec du coton dans le creux de la carie.

376. *Autre odontalgique.* Opium brut 1 gr., extrait de belladone et camphre, de chaque 15 cent., huile de cajeput et teinture de cantharides, de chaque 4 gouttes ou 15 cent., huile de jusquiame 2 gr. Une goutte sur du coton dans le creux de la dent cariée.

377. *Baume ou onguent de Chiron.* Huile d'amandes douces 96 gr., térébenthine 32 gr., cire jaune 16 gr., baume noir du Pérou 3 gr., camphre en poudre 1 gr. On fait chauffer l'huile, on y ajoute la cire et la térébenthine que l'on fait liquéfier. Après liquéfaction, on met le vase au bain-marie, et l'on y introduit le camphre et le baume du Pérou ; on colore le tout avec un peu d'orcanette, on remue quelque temps pour que le mélange soit parfait ; alors on retire et on laisse refroidir en remuant toujours. Contre les douleurs rhumatismales.

378. *Autre ou onguent de Geneviève.* Huile d'olives 96 gr., térébenthine 32 gr., cire jaune 16 gr., santal rouge en poudre 3 gr. 5 décig., camphre 50 centig. On met dans un poêlon de cuivre le santal, on ajoute un peu d'huile d'olives, et, à l'aide d'un pilon de bois, on mélange l'huile et la poudre ; on ajoute la moitié du reste de l'huile et les autres substances à l'exception du camphre ; on laisse en digestion sur les cendres chaudes pendant 7 à 8 heures et quand le mélange est retiré du feu, on ajoute le camphre qu'on a fait dissoudre dans la dernière moitié de l'huile, on mêle et l'on met l'onguent dans des pots qu'on tient bien couverts. Sur les plaies et ulcères.

379. *ONGUENT blanc camphré.* Blanc de céruse 300 gr., axonge 450 gr. ; chauffez et agitez jusqu'à ce que la masse ait la consistance d'onguent, et ajoutez camphre en poudre 22 gram. ; mêlez et mettez

en pot. Contre les brûlures et les contusions enflammées.

380. *De Swediaur contre les engelures.* Amandes amères mondées et pilées 128 grammes, camphre dissous dans un peu d'alcool 8 gram., farine de moutarde noire 10 gram., alun calciné, oliban pulvérisé, de chaque 4 gram., jaunes d'œuf 2; mêlez pour former une pâte. Légères frictions matin et soir sur les engelures, et, quelques moments après, lavez-les avec de l'eau tiède, ou mieux encore, mettez par dessus et conservez pendant un quart d'heure des gants de peau ou des chaussettes.

381. *De Plenck contre les engelures.* Axonge, graisse de bœuf, huile de laurier, cire, de chaque 64 gram.; faites fondre à feu lent et ajoutez, après le refroidissement, camphre 16 gram., dissous dans 32 gram. alcool à 40°.

382. *EMPLÂTRE résolutif de savon.* Emplâtre simple 1 gr., cire blanche 4 gr. 8 décig., savon blanc 6 gram. 3 décig., camphre en poudre 5 gram.

383. *Idem odontalgique.* Résines tacamahaca et élémi, de chaque 4 gr., d'encens et de mastic, de chaque 2 gram., de pin 12 gram., camphre 18 décigr., opium en poudre 2 gram., pétrole 1 gr. 12 centig. Faites liquéfier la poix et la résine élémi dans l'huile de pétrole, pulvériser le camphre et les résines, mêlez les poudres et incorporez-les avec la masse liquéfiée. Malaxez et roulez en bâtons. On étend cet emplâtre sur des mouches de taffetas et on l'applique sur les tempes. Contre les douleurs de dents, celles de la tête, et dans les fluxions.

384. *Emplâtre tripharmacum.* Minium (oxyde rouge de plomb) en poudre et vinaigre blanc, de chaque 125 gr., huile d'olives 250 gr., camphre en poudre 24 gr. Mêlez dans un poêlon de cuivre

l'huile et le minium, faites cuire sur le feu jusqu'à ce que la matière soit de couleur rouge-brun et tout le vinaigre évaporé. Laissez à moitié refroidir, maniez avec le camphre et formez des bâtons. Cet emplâtre, dit Méral, est résolutif et dessiccatif.

385. *Autre de Boerhaave contre la douleur (crampe) d'estomac avec déchirement et contraction.* Emplâtres de laudanum, de diabolitanum, de diachylon gommé, de chaque 45 gr., camphre 1 gr., opium brut 1 gr. baume du Pérou quantité suffisante pour que la masse puisse bien s'étendre sur de la peau. Appliquez sur le creux de l'estomac et renouvelez dès qu'il tombera. S'il y a des pustules et de la chaleur à l'endroit qui a été couvert par l'emplâtre, lavez les avec du lait et du savon et ne posez un nouvel emplâtre que quand la peau sera nette.

386. *POUDRE antiseptique* de Rust. Camphre et myrrhe en poudre, de chaque 8 gram., poudres de camomille 32 gram., de charbon de bois 16 gram. On saupoudre de ce mélange bien tamisé les points envahis par la gangrène humide. Dans le cas de gangrène sèche, on fait usage de lotions aromatisées, alcool camphré, eau de Cologne, essence de térébenthine.

387. *Antiseptique* de Swediaur. Arnica montana, quinquina et camphre pulvérisés, de chaque parties égales. Mêlez. On la répand sur les ulcères rebelles ou gangrénés.

388. *Aromatique.* Poudres de thym, de sauge, de romarin, de chaque 125 grammes, hydrochlorate d'ammoniaque et camphre, de chaque 11 décig. Pour panser les plaies compliquées de pourriture d'hôpital.

389. *Sachets épigastriques.* Poudre grossière de sauge, de romarin, de lavande et de camphre, de chaque parties égales; appliquez sur le creux de l'estomac dans un sachet, avec ce qu'il faut d'ouate

pour que les poudres ne s'agglomèrent pas, et de la flanelle piquée. Contre les maux d'estomac.

390. *Ceinture antirhumatismale* de Marjolin. Camphre 8 gram., benjoin 8 gram., euphorbe 6 gram., chlorhydrate d'ammoniaque 16 gram.; réduisez le tout en poudre très fine, et saupoudrez-en une couche très mince d'ouattee de 15 à 20 centimètres de longueur, que vous renfermerez entre deux doubles de flanelle, et piquerez légèrement avec celle-ci, pour éviter que les poudres ne viennent à se masser. Très utile dans les douleurs rhumatismales chroniques du tronc. Cette ceinture se porte sur la peau, la partie contenant les poudres le plus près possible du siège des douleurs.

391. *Sommier antirachitique*. Fougère mâle 3 kil., feuilles et sommités de marjolaine, menthe, sauge, de chaque 4 poignées, fleurs de mélilot, de trèfle odorant, de sureau, de roses rouges, de camomille, 64 gr.; mousse de Corse 120 gr., camphre 32 gr. au centre d'une pelote de crin peu serré, poivre noir en grains 64 gr. Placez la pelote vers le milieu du sommier; mêlez le reste avec suffisante quantité de paille d'avoine ou d'orge. Faites coucher dessus les enfants malades, exposez fréquemment à l'air ces sommiers et préservez-les de l'humidité.

392. *COLLYRE rouge de Frank*. Carbonate de potasse 13 décig., camphre 55 cent., eau distillée de grande chélidoine 64 gr. Faites digérer pendant 24 heures sur un bain de sable; filtrez et ajoutez teinture d'aloès 24 gouttes. Mêlez. Contre les taies de la cornée; on en instille quelques gouttes dans l'œil.

393. *Anodin*. H. d'Allemagne. Extrait d'opium 5 cent., camphre dissous dans l'huile 1 décig., mucilage de semences de coings 32 gr., eau de roses 8 gr. Mêlez en battant. Sur les paupières dans les ophthalmies très douloureuses.

394. *GARGARISME antiseptique.* Hydrochlorate d'ammoniaque 65 cent., camphre en poudre 11 décig., décoction de quinquina 192 gr. Mêlez. Dans les angines gangréneuses.

395. *Camphré.* H. d'Italie. Camphre 2 gr., éther sulfurique 65 cent., sirop de sucre 16 gr., eau $1\frac{1}{2}$ litre. Triturez le camphre déjà pulvérisé en y versant peu à peu le sirop de sucre, ajoutez l'eau et agitez le flacon avant de vous en servir. Dans les angines de mauvais caractère.

396. *Essence odontalgique* de Meyer. Camphre 25 cent., essence de girofle, de térébenthine, de capéput, de chaque 5 gouttes. Faites-y dissoudre le camphre. Dans la carie on en introduit 1 ou 2 gouttes dans le creux de la dent au moyen d'un tampon de coton.

397. *Id. odontalgique* de Chapmann. Camphre 4 gr., essence de térébenthine 16 gr. Faites dissoudre — 1 ou 2 gouttes sur ou dans la dent malade.

398. *Esprit odontalgique* de Boerhaave. Alcool 4 gr., camphre 2 gr., opium 12 cent., essence de girofles 10 gouttes. Mêlez. On en imbibe du coton qu'on introduit dans la cavité de la dent.

MÉDICATION INTERNE AVEC LE CAMPHRE.

399. *Proportions des doses.* En adoptant pour unité la dose appropriée à un adulte, la dose pour *un enfant* jusqu'à 2 mois sera $1/15$, jusqu'à 7 mois $1/12$, jusqu'à 14 mois $1/8$, jusqu'à 28 mois $1/5$, jusqu'à 3 ans $1/4$, jusqu'à 5 ans $1/3$, jusqu'à 7 ans $1/2$, jusqu'à 14 ans $2/3$. Au-delà de cet âge, jusqu'à la période de l'affaiblissement, on prendra dose entière. La dose pour *un vieillard* de 63 à 70 ans est de $11/12$, jusqu'à 77 ans $10/12$, jusqu'à 100 ans $8/12$.

Il y a des individus du sexe féminin qui supportent des doses aussi fortes que celles qui sont appropriées à l'autre sexe. Mais, en général, pour les

femmes et les jeunes filles les doses doivent être très modérées, et l'on doit toujours avoir égard à la débilité ou à l'irritabilité de la constitution. La réduction de la dose doit constamment porter sur la partie la plus active du médicament. Toute médication stupéfiante doit être proscrite pendant l'été. L'opium et les autres narcotiques ne doivent alors être administrés qu'exceptionnellement. Les vieillards et toutes les personnes qui, par manque de chaleur intérieure, redoutent le refroidissement et ont habituellement le pouls lent et filiforme, le cerveau embarrassé et l'estomac en mauvais état, devront s'interdire le camphre à l'intérieur, surtout en hiver.

La réduction des doses ne doit pas s'opérer sur le nombre des doses à prendre par jour, mais sur chaque dose. Les doses faibles ont toujours moins d'inconvénient que les doses fortes.

Cet avis s'applique à toute médication avec ou sans le camphre.

400. *POUDRE anti-septique d'Hartmann.* Poudre de quinquina rouge 2 gr., de camphre 25 cent. pour 6 prises dont une tous les quarts d'heure.

401. *Camphrée de Sommerval.* Camphre 2 gr., 5 décig., hydrochlorate d'ammoniaque 4 gr. Mêlez et divisez en 15 doses. Rétention d'urine par défaut de contractilité de la vessie, 1 toutes les deux heures.

402. *Camphrée. Hôpitaux d'Allemagne.* Camphre, acide benzoïque de chaque 3 décig., sucre blanc 4 gr. Mêlez. Divisez en 6 paquets, dont 1 toutes les trois heures. Même usage.

403. *Ammoniacale camphrée.* Carbonate d'ammoniaque 2 décig., camphre 1 décig., sucre blanc 13 décig. Mêlez, à prendre dans une seule dose. Sudorifique et antispasmodique.

404. *Musquée, camphrée.* Musc 8 décigr., pou-

dre de valériane 12 décigr., camphre 3 décigr. Contre la coqueluche et les convulsions. Se donne à la dose de 5 à 10 décigr. pour les adultes et 3 à 4 décigr. pour les enfants.

405. *Rafraîchissante diurétique de Swediaur.* Nitre 65 centigr., guimauve et réglisse pulvérisés de chaque 4 gr., camphre 15 centigr. En faire 3 paquets dont 1 trois fois par jour, dans un verre d'eau. Dans les inflammations aiguës de l'urèthre.

406. *Autre du même.* Nitre 55 centigr., camphre 2 décigr., gomme arabique 13 décigr. Mêlez à prendre en 2 ou 3 fois. Même usage.

407. *De serpentaire de Virginie de Frank.* Serpentaire de Virginie et sucre en poudre, de chaque 20 gr., camphre en poudre 4 gr. Mêlez. Dans les fièvres intermittentes rebelles, les affections gangréneuses, la chlorose; se donne, depuis 55 à 110 centigr., toutes les 4 heures.

408. *De polygala camphré, de Richter.* Polygala et sucre en poudre, de chaque 8 gr., camphre en poudre 2 gr. Mêlez et divisez en 12 prises, 1 toutes les 3 heures. Dans la pneumonie avec symptômes typhoïdes.

409. *De tonquin.* Musc pulvérisé 80 centigr., racine de valériane 13 décigr., camphre 3 décigr. A prendre 6 décigr. 2 ou 3 fois par jour, dans les maladies, convulsives, hystériques, épileptiques, spasmodiques, dans la manie.

410. *Diaphorétique.* Fleurs de soufre 16 gr., camphre 13 décigr. En former 12 paquets, dont 1 ou 2 par jour dans une tasse de thé pour pousser à la peau.

411. *Poudre tonique.* Ecorce du Pérou, racine de serpentaire de Virginie, de chaque 2 gr., camphre 3 décigr. Réduisez en poudre très fine pour 1 seule dose.

412. BOLS ET PILULES. Les pilules sont des médicaments assez consistants pour qu'on puisse les ar-

rondir à peu près exactement en les roulant entre les doigts. Leur poids est ordinairement de 3 à 30 centigram. Les bols sont de grosses pilules.

Les pilules récentes sont les seules sur l'effet desquelles on puisse compter. Elles doivent toutes être égales.

La quantité de sirop qu'on introduit peu à peu en triturant pour former la masse pilulaire est : 1° pour les poudres de racines, d'écorces et autres semblables, de 3 fois le poids de ces substances ; 2° pour les gommes résines, de poids égal ; 3° pour les résines, d'un peu moins ; 4° pour les métaux et leurs oxydes, les préparations insolubles, les sels neutres, etc., moitié de leur poids ; 5° pour les alcalis, un dixième. Pour les extraits et les conserves, on roule les pilules dans de la poudre de réglisse ou préférablement dans celle de lycopode. On ne dore ni n'argente celles qui contiennent des préparations de mercure ou de soufre.

Il faut éviter de trop éclaircir la pâte des pilules, car cet excès, en nécessitant, pour y remédier, l'addition d'une poudre inerte, comme celle de réglisse, de guimauve ou d'amidon, changerait la proportion des substances ainsi que le nombre des pilules. — Lorsqu'on n'a pas de pilulier, on roule la masse par petits cylindres, ou on la façonne ainsi au moyen d'une très petite seringue dans laquelle on l'introduit pour la pousser ensuite à l'aide du piston et la faire sortir moulée par l'orifice auquel s'adapte la canule. On se sert ensuite d'une petite balance pour égaliser le poids des pilules.

413. *Bols camphrés*. Camphre en poudre et conserve de roses, de chaque 4 gr. Mélez, et faites 12 bols ou grosses pilules, dont 1 toutes les 4 ou 6 heures dans les fièvres intermittentes.

414. *Camphrés et nitrés des hôpitaux militaires*. Camphre et nitrate de potasse pulvérisés, de chaque

13 décig., conserve de roses, gomme, amidon ou sirop, la quantité nécessaire pour lier. Mêlez et faites 6 bols, dont 4 à 6 par jour, ou 18 pilules, dont 6 à 12 par jour. Dans les fièvres graves.

415. *Antispasmodiques de Buchan*. Serpentaire de Virginie en poudre 4 gr., camphre, assa-fœtida en poudre, de chaque 55 centigr., extrait aqueux d'opium 5 centigr., rob de sureau ce qu'il faut pour lier et former pâte. Hystérie, névroses, vertiges.

416. *Fébrifuge du docteur Audouard*. Opium purifié 4 gr., camphre et aloès soccotrin, de chaque 2 gr. Triturez le tout dans un mortier et ajoutez conserve ou sirop pour en faire une masse, à diviser en 60 bols, à prendre 1 à 1 de 2 en 2 heures ou à un moindre intervalle entre les accès — 4 à 8 ou 10 par jour. Chaque bol équivaut à 4 gr. de quinquina; boire après 1/2 verre d'eau et de vin ou d'infusion de menthe.

417. *Stimulants d'arnica*. Fleur d'arnica et camphre pulvérisés, de chaque 2 décigr., thériaque ce qu'il faut pour former un bol. A prendre dans les rhumatismes chroniques, les paralysies, la goutte sereine, dans les fièvres graves accompagnées de diarrhée.

418. *Antispasmodiques de Bailly*. Poudre de castéorum, de succin, d'assa-fœtida, de valériane, de chaque 4 gr., camphre 6 décigr.; formez avec le sirop de karabé 60 bols, à prendre 6 ou 8 par jour. Convulsions, névroses, chorée.

419. *Vermifuge*. Calomélas 1 décigr., semen-contra 4 décigr., camphre en poudre 3 décigr., sirop de sucre la quantité qu'il faut pour former 1 bol consistant.

420. *Pilules antiputrides de Kapeler*. Poudre de camphre, nitrate de potasse, de gomme arabique, de chaque 1 gr., sirop ce qu'il faut pour

ier; faites des pilules de 2 décigr., dont 3 ou 4 par jour. Dans les affections gangréneuses.

421. *Contre la pourriture d'hôpital* de Duguaytren. Camphre 13 décigr., musc 4 décigr., extrait d'opium 1 décigr., sirop de sucre ce qu'il faut pour lier; pour 8 pilules, dont 1 toutes les 2 heures.

422. *Antinévralgiques* de Récamier. Poudre d'ipécacuanha, opium purifié, de chaque 15 centigr., carbonate d'ammoniaque, camphre en poudre, de chaque 65 centigr. Formez avec le sirop de gomme; 10 pilules, dont 1 à prendre toutes les 3 heures.

422. *Anodines*. Hôtel-Dieu. Extrait d'opium 15 centigr., camphre 3 décigr. Formez avec le sirop de sucre 6 pilules, dont 1 à 3 par jour dans l'insomnie causée par de vives douleurs.

423. *Antispasmodiques*, d'Ant. Dubois. Extrait de quinquina, cachou, camphre, de chaque 4 gr., assa-fœtida 13 décigr., extrait de genièvre ce qu'il faut pour lier. Faites des pilules de 25 centigr. dont 3 par jour. Dans l'épilepsie, l'hystérie, les éméroses. En supprimant le cachou et substituant la conserve de roses à l'extrait de genièvre, on peut faire 12 bols, à prendre un de quatre heures en quatre heures; dans les palpitations de cœur, les oppressions et les accidents spasmodiques. Si l'on veut on y ajoute du musc.

424. *Antispasmodiques*. Hôtel-Dieu. Camphre 13 décigr., extrait d'opium 5 centigr., nitrate de potasse 2 décigr., sirop de sucre ce qu'il faut pour lier. Pour 6 pilules dont 1 toutes les heures.

425. *Calmantes*. Hôtel-Dieu. Camphre 65 centigr., calomélas 3 décigr., sirop de sucre ce qu'il faut pour lier. Pour 6 pilules, dont 1 toutes les heures.

426. *Musquées camphrées* de Hunter. Musc 75 centigr., camphre 25 centig. Triturez avec esprit

de vin 2 gouttes, incorporez avec conserves de roses rouges; faites 12 pilules à prendre dans la journée comme antispasmodiques.

427. *Camphrées de Frank.* Extrait de quinquina 4 gr., camphre 65 centigr., extrait d'opium 5 centigr., quinquina pulvérisé quantité suffisante pour faire 12 pilules. Mêlez. A prendre toutes les 3 heures. Dans les fièvres lentes.

428. *De valériane camphrée.* Extrait de valériane 4 gr., castoréum 2 gr., camphre 1 gr., thridace 2 gr. Pour 36 pilules; à prendre 1 à 6 par jour. Dans l'hystérie, les vapeurs, etc.

429. *Contre la dysménorrhée,* de Pigeaux. Opium brut 5 centigr., camphre 3 décigr. Mêlez avec le sirop; pour 2 pilules, dont 1 matin et soir. Règles pénibles.

430. *Sédatives.* Digitale en poudre 4 gr., hydrochlorate de morphine 3 décigr., camphre 2 gr., avec la conserve de roses 36 pilules, dont on prend 2 par jour en élevant successivement la dose. Toux opiniâtre.

431. *Nitrées camphrées.* Nitre, camphre, de chaque 6 décigr., sirop simple ce qu'il faut pour lier. Pour 2 pilules, à prendre 1 le matin 1 le soir. Dans la blennorrhagie aiguë.

432. *Tempérantes.* Nitre et camphre, de chaque 2 gr., extrait d'opium 25 centigr., conserves de roses, ce qu'il faut pour former 36 pilules. A prendre 2 à 6 par jour dans la période aiguë de la blennorrhagie.

433. *De térébenthine.* Térébenthine 16 gr., extrait de rhubarbe 3 gr., camphre en poudre 2 gr. Mêlez et faites des pilules de 2 décigr. A prendre 9 par jour en 3 fois, dans la leucorrhée et la blennorrhagie.

434. *De Boullay.* Savon médicinal 32 gr., nitre et camphre, de chaque 16 gr., extrait aqueux d'o-

pium 4 gr., sirop de nymphœa ce qu'exige la consistance pilulaire Faites des pilules de 20 centigr. A prendre de 2 à 6 par jour. Dans la gonorrhée.

435. *Opiacées camphrées* de Ricord. Camphre 25 décigr., extrait d'opium 4 décigr. Liez avec le mucilage; pour 16 pilules, dont 2 ou 3 tous les soirs. Contre les érections et les irritations du col de la vessie.

436. *Pilules contre les vers*. Aloès soccotrin 4 gr., assa foetida, myrrhe, camphre, de chaque 8 gr., sulfate de fer 48 gr., succin ammoniacal 40 gouttes, sirop d'absinthe, quantité suffisante pour faire des pilules de 10 centigr., à prendre de 4 à 6 par jour.

437. *TROCHISQUES pastilles du docteur Chaus-sier*. Camphre 4 gr., opium 13 décigr., gomme adragant fondue 80 centigr., sucre blanc 36 gram. Pour 150 pastilles, 4 à 6 par jour. Dans la phthisie laryngée et dans l'angine.

438. *De Lepère*. Sucre en poudre 64 gr., ipéca-cuanha 1 gr., camphre 1 décigr.; mucilage qu'il faut pour 66 pastilles, à prendre à volonté. Contre les toux nerveuses.

439. *Anticardialgique* de Haën. Quinquina 90 gram., camphre 2 gram., myrrhe 2 gram., sirop diacode 90 gram., sirop de menthe 90 gram. En prendre 6 fois par jour la grosseur d'une noisette. Dans la cardialgie des hystériques. Ajoutez quinquina en lavement, si la maladie est périodique.

440. *MIXTURE camphrée* Hôp. d'Angl. Camphre 13 décigr., alcool 10 gouttes, sucre blanc 16 gr., eau 500 gr. Triturez le camphre avec l'alcool puis avec le sucre; ajoutez l'eau et passez. A prendre en un jour par portions égales, toutes les 3 heures.

441. *De sabine camphrée*. Sabine 6 gr., eau bouillante 156 gr. Faites infuser pendant 15 minutes, passez et ajoutez camphre 3 décigr. Le

camphre s'ajoute au moyen d'une émulsion. A prendre 4 cuillerées toutes les heures. Dans l'incontinence d'urine à la suite d'accouchement laborieux.

442. *Potion antiseptique.* Acétate d'ammoniaque, teinture de cannelle, de chaque 8 gr.; décoction de quinquina 125 gr., camphre en poudre 6 décigr., sirop de sucre 32 gr. Mêlez le camphre avec le sirop, agitez à chaque prise. Par cuillerée toutes les heures. Dans les fièvres avec prostration de force et disposition à la gangrène.

443. *Tonique.* Acétate d'ammoniaque 16 gr., eau de cannelle, eau éthérée camphrée, de chaque 64 gr.; teinture de quinquina 8 gr., éther 2 gr., sirop d'œillels 32 gr. Mêlez. Par cuillerées toutes les heures. Dans les fièvres graves, compliquées d'inflammation des poumons.

444. *Astringente* de Pradel. Tannin 65 centigr., eau camphrée 125 gr., sirop d'extrait de ratanhia et de gomme arabique, de chaque 32 gr. Mêlez. A prendre 1 à 12 cuillerées dans les 24 heures. Diarrhée à la fin des blennorrhagies, si l'estomac et les intestins ne sont pas irrités.

445. *Éthérée camphrée.* Hôp. d'Allemagne. Camphre 13 décigr., éther sulfurique 8 gr., laudanum de Sydenham 20 gouttes, eau de cannelle 19 gr. Mettez le camphre en poudre dans l'éther, et après dissolution ajoutez le surplus. 1 cuillerée toutes les 3 ou 4 heures dans les névroses.

446. *Potion camphrée* de Frank. Camphre broyé avec le mucilage de gomme arabique 4 gr., décoction de quinquina 270 gr., extrait de quinquina 15 gr., laudanum de Sydenham 20 gouttes, sirop de quinquina 30 gr. Employée dans la fièvre continue nerveuse. A prendre en 3 fois en alternant avec 270 gr. de vin de Malaga, à prendre également en trois fois avec intervalle de 3 heures entre chaque prise.

447. *Contre la colique épidémique*, de Stoll et le Haën. Eau de fleurs de camomille 180 gr., sirop 15 gr., opium pur 50 centigr., camphre 50 centigr.; prendre en 6 fois toutes les 4 heures.

448. *Potion contre le tétanos traumatique*, de Fournier. Musc de bonne qualité 4 gr., camphre 1 gr., eau de Luce 8 gr., infusion très forte de fleurs d'arnica 128 gr. Amalgamez le musc et le camphre en poudre au moyen d'une émulsion faite avec le jaune d'œuf. Se prend par cuillerées d'heure en heure. Si le malade n'urine pas, on peut ajouter 2 gr., puis 3 gr. et jusqu'à 4 gr. de nitre.

449. *Looch camphré*. Camphre 3 décigr., looch blanc 125 gr., extrait d'opium 5 centigr., de quinquina 2 décigr. Mêlez et donnez par cuillerées à chaque quinte de toux. Dans les catarrhes pulmonaires avec sécrétion abondante de mucosités.

450. *Julep antiseptique*. Camphre 6 décigr., alcoolat de citron 4 gr., sirop simple 32 gr. Triturez dans un mortier de verre, et ajoutez peu à peu décoction de serpentinaire 125 gr., acétate d'ammoniac 8 gr. A prendre par cuillerées. Dans les fièvres graves avec abattement.

451. *Emulsion camphrée au lait d'amandes*. Amandes douces et sucre, de chaque 16 gr., camphre 12 décigr.; eau 750 gr. Triturez le camphre avec le sucre, ajoutez ensuite les amandes dépouillées de leur pellicule, pilez longtemps pour former une pâte, versez l'eau peu à peu en délayant, et passez avec expression.

452. *Camphrée et nitrée*. Hôpitaux d'Allemagne. Camphre et nitrate de potasse en poudre, de chaque 3 décigr. Triturez avec le jaune d'œuf ou la gomme arabique, et ajoutez eau de tilleul 96 gr., ou infusion pectorale 156 gr., édulcorez avec sirop de capillaire 32 gr. Mêlez. A prendre par cuillerées toutes les heures pour diminuer les érections dou-

loureuses. La dose de camphre et de nitre peut être portée de 8 à 13 décigr.

453. *Nitrée camphrée*. Émulsion gommeuse 125 gr., camphre 15 centigr., nitre 5 décigr., sirop de fleurs d'oranger 16 gr. A la fin de la période inflammatoire des affections éruptives.

454. *Sédative*. Emulsion sucrée 100 gr., camphre 12 centigr., sirop de sulfate de morphine 64 décigr. Délayez le camphre dans un peu de jaune d'œuf, et ajoutez l'émulsion et le sirop. Par cuillerées toutes les heures dans la période inflammatoire de la variole.

455. *Émulsion antimoniale camphrée*. Hôp. d'Allemagne. Émétique 25 centigr., émulsion camphrée 320 gr.; à donner par cuillerée toutes les deux heures. Pour pousser à la peau.

456. *Tisane émulsionnée et camphrée*. Nitre 13 décigr., camphre 4 décigr., semence de melon 64 gr. Faites une émulsion avec la semence de melon, triturez-y le camphre, en ajoutant eau 500 gr.; passez et ajoutez sucre 64 gr.; mêlez. A prendre 1 verre toutes les 2 heures. On y ajoute un peu de jus de citron.

457. *Remède de Quarin dans la dysenterie maligne*. Eau de mélisse 250 gr., cachou 12 gram., camphre trituré avec la gomme arabique 40 centig., sirop de kermès 32 gram. Par cuillerée d'heure en heure lorsqu'il n'y a plus d'inflammation.

458. *Gouttes anti-hystériques*. Teinture de castoréum 8 gram., camphre 5 centig., sirop de capillaire 8 gram. Tenez dans un flacon à goulot renversé, à prendre 4 gouttes toutes les heures.

459. *Elixir anti-asthmaticque de Boerhaave*. Racines d'asarum 90 centig., calamus aromaticus, enula campana (aunée), de chaque 4 gram., iris de Florence 3 gram., réglisse 6 gram., semences d'anis 2 gram., camphre 30 centigr., alcool à 36° 350

ram.— 2 gouttes jusqu'à 30, dans une tasse de thé ou une infusion de tilleul.

460. *Autre.* Esprit de vin à 40° 1 litre, fleurs de benjoin 4 gram., camphre 4 décig., extrait d'opium 4 gram., tartrate de potasse 32 gram., huile d'anis 2 gram., miel de Narbonne 128 gram. On fait digérer le tout pendant 8 jours à une douce température. Cet élixir se prend dans une infusion d'hysope que l'on fait comme du thé. La dose est de 30 gouttes deux fois par jour.

461. *Elixir sudorifique de Willis.* Ipécacuanha, baume de Tolu, de chaque 16 gram., fleurs de benjoin, opium pur, safran, de chaque 8 gram., camphre 2 gram. 6 décig., huile essentielle d'anis 8 gram., alcool à 40° 1 litre. A prendre de 4 à 6 gram., pour exciter la transpiration.

462. *Elixir parégorique camphré.* Extrait sec d'opium, acide benzoïque sublimé, de chaque 4 gram., camphre 26 décig., huile volatile d'anis 8 gram., alcool à 22° 720 gram. Faites infuser à vase clos pendant 8 jours, filtrez et conservez. Se donne de 20 à 50 gouttes dans la journée sur un morceau de sucre ou dans une infusion de tilleul contre les douleurs tenant à des congestions catarrhales humides, dans la toux et la difficulté de respirer. On peut remplacer l'alcool par de l'alcool ammoniacal, lorsqu'on supprime le camphre.

463. *Vinaigre bezoardique.* Racine d'angélique, valériane, de menthe, fleurs de camomille, baies de genièvre, de laurier, de chaque 16 gr., safran oriental, camphre de chaque 4 gram., vinaigre blanc 1 litre. Faites digérer et passez le liquide. Dans les fièvres malignes et nerveuses et dans les contagions. Au début 4 gram. par jour, augmenter s'il y a besoin.

464. *Eau diurétique de Fuller.* Nitrate de potasse 65 gram. dissous dans décoction de pariétaire

500 gram., camphre 5 gram. dissous dans acide acétique 64 gram. Versez peu à peu la décoction, agitez le mélange pendant 1/4 d'heure et filtrez au papier. Par cuillerée d'heure en heure dans les hydropisies, dans les maladies aiguës, putrides, inflammatoires, dans les maladies syphilitiques.

465. *Le vin diurétique camphré* a les mêmes propriétés, et se fait de la même manière. Le vin blanc remplace la décoction de pariétaire et l'alcool l'acide acétique.

466. *Vinaigre des quatre voleurs*. Sommités sèches de grande et petite absinthe, de romarin, de sauge, de menthe aquatique, de rue, de lavande, de chaque 32 gram., ail écrasé, racine d'acore odorant contusée, cannelle concassée, girofle entier, muscade rapée, de chaque 4 gram. Versez sur le tout 2 litres fort vinaigre rouge, bouchez, faites macérer pendant 1 mois, passez avec expression, filtrez et ajoutez au liquide 8 gram. de camphre dissous dans l'alcool, acide acétique à 10 degrés 8 gram. Mettez en vase bien bouché. On fait respirer ce vinaigre aux personnes en défaillance et on leur en frotte les tempes. Sa propriété préservative de la contagion n'est rien moins qu'établie.

Si nous reproduisons ici les formules suivantes, dans lesquelles il entre des substances métalliques dangereuses, c'est uniquement pour échapper aux reproches d'avoir fait des omissions essentielles. Plusieurs de ces formules, notamment celles dans lesquelles entrent les cantharides, les sels mercuriels et le nitrate d'argent, ne sont qu'à l'usage des praticiens, qui feront bien de n'y recourir que dans l'impossibilité de faire autrement.

467. *LOTIONS stimulantes de Saviard*. Potasse caustique 8 gram., camphre 26 décig., sucre 64 gram., eau 1 litre; triturez le camphre avec le sucre

faites dissoudre la potasse dans l'eau et mêlez. Contre les ulcères atoniques et fongueux.

468. *Sulfurée camphrée de Ruft.* Soufre sublimé 40 gram., camphre pulvérisé 8 gram., eau distillée 750 gram.; mêlez chaque fois. Dans l'acné et la couperose : application au moment du coucher ; le lendemain matin enlevez avec un linge le soufre adhérent.

469. *Rubéfiante.* Émétique 4 gram., eau bouillante 500 gram., eau-de-vie camphrée 16 gram.

470. *Liqueur caustique de Plenck.* Mercure sublimé corrosif, sulfate acide d'alumine, de chaque 64 gram., camphre et céruse, de chaque 8 gram., vinaigre concentré, alcool à 40°, de chaque 750 gram. Cette liqueur détruit les excroissances vénériennes sans altérer la peau saine. En compresse deux fois par jour, ou avec un plumasseau de charpie sur les condylômes et ragades.

471. *Lotion de Mialhe contre les engelures.* Extrait de Saturne, eau-de-vie camphrée, de chaque 32 gram. On en frictionne tous les matins la partie malade, et tous les soirs on la recouvre avec une compresse qui en est imbibée.

472. *COLLYRES de Swédiaur.* Sulfate de cuivre 1 gr., camphre en poudre 5 déc., eau bouillante 125 gr. Deux gouttes dans vingt gouttes d'eau, dans les ophthalmies chroniques, et en injection et lotions dans la leucorrhée.

473. *De pierre divine.* Sulfate de cuivre, nitrate de potasse et alun, de chaque 24 gram., camphre 1 gram., eau 500 gram. Pour faire un collyre avec cette solution on en prend 50 centig. que l'on mêle à 125 gram. d'eau.

474. *Ophthalmique fortifiant de Selle.* Eau distillée de camomille 64 gram., sous-acétate de plomb liquide et alcool camphré, de chaque 2 gram., sulfate de zinc 1 gram.; mêlez. Quatre ou cinq appli-

cations légères dans les vingt-quatre heures. Agitez chaque fois.

475. *Du docteur Scarpa.* Acétate de plomb liquide 15 centigrammes, eau distillée de plantin 192 gram., mucilage de gomme adragante 15 gram., alcool camphré 20 gouttes. Troisième période de l'ophtalmie aiguë : lotionner les yeux plusieurs fois par jour.

476. *Ou poudre révulsive d'Ivel.* Sulfate de zinc pulvérisé 12 grammes, de cuivre pulvérisé 26 décig., safran 11 décig. ; mêlez exactement.—4 à 8 gram. de cette poudre, plongés pendant vingt-quatre heures dans 750 gram. d'eau, donnent un liquide qu'on emploie avec succès dans l'inflammation chronique des paupières. Cette préparation ne doit être employée qu'avec précaution.

477. *Astringent.* Sulfate de zinc 11 décig., alcool camphré 32 grammes, eau distillée 250 grammes. On fait dissoudre le sulfate dans l'eau, puis on ajoute l'alcool camphré ; on agite et on filtre. (Pharmacie de Londres.) Employé dans les ophtalmies scrofulieuses avec exsudation puriforme.

478 et 479. LINIMENT *ammoniacal cantharidé.* Teinture de cantharides 12 gr., camphre 4 gr., liniment volatil simple 48 gram.—*Ou bien :* teinture de cantharides 4 gr., huile d'amandes douces 32 gr., savon amygdalin 8 gram., camphre en poudre 50 centig. ; faites dissoudre le camphre dans l'huile, riturez celle-ci avec le savon dissous dans la teinture. En frictions sur les membres paralysés et sur les parties qu'on veut vivement stimuler. On prépare de même des liniments de *digitale*, de *bella-done*, de *scille*, etc.

480. *De Desale.* Deuto-chlorure de mercure 8 gram., alcool rectifié 24 gram., faites dissoudre et ajoutez : huile de camomille 24 gram., huile volatile de térébenthine 32 gram., laudanum de Sydenham

8 gram. Deux applications par jour dans les douleurs des os.

481. *Contre les engelures.* Opium 4 gram., camphre 2 gram., carbonate d'ammoniaque 4 gram., acétate de plomb 8 gram., axonge 48 gram.; faites dissoudre le camphre et l'opium en poudre dans l'axonge et mêlez-y les autres substances.

482. *POMMADE ou collyre mou de Régent.* Beurre frais lavé 32 gr., camphre en poudre 50 cent., précipité rouge, sel de Saturne, de chaque 13 décig.; pulvériser les substances sèches, incorporez-les dans le beurre et mélangez exactement. Employé avec succès contre les ophthalmies chroniques et l'ulcération des paupières.

483. *Camphrée.* Hôp. de la Maternité : camphre pulvérisé, oxyde de zinc, de chaque 15 centig., beurre frais 12 gram., blanc de baleine 64 gram., cire blanche 96 gram. Fondre les corps gras et ajouter, après les avoir triturés la poudre de camphre et l'oxyde de zinc. Dans certaines maladies des yeux pour empêcher les paupières de se coller pendant le sommeil, on en enduit des bandelettes de linge fin qu'on applique sur le bord libre des paupières, et qu'on soutient avec un bandeau.

484. *Contre les ophthalmies scrofuleuses.* Oxyde de zinc 8 décig., calomélas 65 centig., camphre 4 décig., beurre frais 8 gram., beurre de cacao 2 gram.; mêlez, en faisant liquéfier au bain-marie. Gros comme une tête d'épingle, sur le bord des paupières, tous les deux ou trois jours au moment du coucher. Hôpital des enfants, Guersant père, depuis trente-six ans.

485. *De Lyon.* Oxyde rouge de mercure 2 gram., onguent rosat récent 32 gram., camphre 5 décig.; on mêle exactement en porphyrisant. Contre l'ulcération et l'inflammation des paupières.

486. *De Goulard.* Cire jaune 64 gram., huile

rosat 142 gram., extrait de Saturne 32 gram., camphre 1 gram. Même usage que le n° 487.

487. *Cérat du même.* Huile d'olives 125 gram., cire blanche 32 gram., eau 96 gram., extrait de Saturne 4 gram., camphre 1 gram. On fait fondre la cire dans l'huile, on y met le camphre en poudre, on coule le tout dans un mortier, on agite avec un pilon de bois pour le bien ramollir et n'y pas laisser de grumeaux; alors on ajoute peu à peu l'eau et l'extrait de Saturne qu'on a bien mêlés dans une bouteille, et on l'incorpore au cérat. Contre les dartres. il est fondant et siccatif.

488. *Pommade mercurielle belladonisée camphrée de J. Cloquet.* Onguent mercuriel double, extrait de belladone, camphre pulvérisé, de chaque parties égales; mêlez. Dans les ophthalmies rebelles, en frictions sur le front et les tempes.

489. *Résolutive de Bielt.* Proto-chlorure de mercure, acétate de plomb, de chaque 26 décig., axonge 16 gram., camphre en poudre 2 décig. En application pour résoudre les tubercules.

490. *ONGUENT antihémorrhoidal.* Safran pulvérisé 13 décig., camphre en poudre 26 décig., huile de jusquiame 8 gram., cérat de Goulard 24 gram.; Faites dissoudre au bain-marie et mêlez. En oindre les tumeurs hémorrhoidales douloureuses.

491. *Onguent mercuriel rouge.* Beurre frais 60 gram., cire blanche 12 gram., précipité rouge 6 gram., camphre 6 gram. Faites fondre au bain-marie le beurre et la cire; ajoutez le camphre pulvérisé, et, quand il sera dissous, mêlez le précipité. Employé sur les taches de la peau, masque des femmes enceintes. (Voyez *Liniment camphré* et *Pommade de laurier*.) Cet onguent s'emploie pareillement contre l'érythème variqueux (écorchure des varices) lorsqu'il existe des tubercules.

492. *Emplâtre ou peau de Goulard.* Huile d'o-

lives 250 gram., cire blanche 125 gram., acétate de plomb 16 gram., camphre et sel ammoniacque, de chaque 2 gram.; mêlez et étendez sur une peau ou sur de la toile. Employé contre les rhumatismes et les enkyloses.

493. *Onguent de Smellome.* Camphre en poudre, oxyde blanc de zinc, de chaque 24 gram., oxyde vert de cuivre 8 gram.; triturez-les ensemble, ajoutez, dans un mortier chauffé, en agitant, axonge et blanc d'œuf battu, de chaque 64 gram. On en étend un peu sur le bord des paupières dans l'ophtalmie chronique.

494. *Poudre camphrée antimonlée de Mursinna.* Poudre de camphre 2 gram., poudre d'ipécacuahna et soufre doré d'antimoine, de chaque 65 centigrammes, sucre blanc 24 grammes. Mêlez et faites 12 prises égales. Pneumonie avec prostration de forces. Une prise toutes les deux heures.

495. *De kermès camphré.* Kermès minéral 25 millig., camphre 5 centig., sucre blanc 13 décig.; mêlez pour faire 2 paquets dont 1 à prendre dans la journée. Fièvres avec accablement.

496. *Bols de camphre et kermès.* Hôp. de la Maternité. Camphre 13 décig., kermès minéral 5 cent., crème de tartre 85 centig., liez avec ce qu'il faut de jaune d'œuf, et faites 4 bols. En prendre 1 toutes les 3 ou 4 heures. Fièvres avec prostration des forces.

AMMONIAQUE.

L'ammoniaque est connue depuis longtemps sous le nom d'*alkali volatil* ou esprit de *sel ammoniac*. Employée à l'intérieur, elle doit être administrée avec une extrême prudence : 2 ou 3 grammes d'ammoniaque liquide suffisent pour tuer un chien. Les vapeurs ammoniacales font éprouver de la cuisson aux yeux, un larmolement, de

l'inflammation, de l'irritation aux narines, des éternuments, de la toux, une difficulté dans la respiration, l'émopthysie ou des inflammations pulmonaires, des érésypèles et autres maladies inflammatoires à la peau, des symptômes d'asphyxie et des étouffements. D'après ces effets, il est aisé de prévoir les cas dans lesquels il faut nécessairement s'interdire, soit les lotions avec le mélange que M. Raspail appelle son *eau sédative*, soit ce qu'il nomme ses bains *alcalino-ferrugineux*, dans lesquels il ne recommande pas même de couvrir la baignoire de manière à mettre la tête du malade à l'abri des vapeurs.

L'ammoniaque à l'*intérieur*, mais étendue d'eau, est un excellent antidote dans les empoisonnements par l'acide prussique, par les amandes amères, par l'eau de laurier cerises, par les fleurs et feuilles de pêcher, par la strychnine ou par la noix vomique; par le seigle ergoté, par les champignons, et à l'*extérieur* comme à l'*intérieur* dans l'empoisonnement par la morsure ou par la piqure des animaux venimeux. Richter rapporte qu'un enfant, réduit à la dernière extrémité par de nombreuses piqures d'abeilles, fut comme par enchantement délivré de la douleur au moyen d'une lotion ammoniacale sur tout le corps. Voilà donc l'*eau sédative* de M. Raspail employée il y a plus de 40 ans; à la vérité, M. Raspail a ajouté à cette eau quelque peu d'alcool camphré et du sel marin pour obtenir, dit-il, un double effet; mais nous l'avons expérimenté, qu'on ajoute ou qu'on n'ajoute pas le sel et l'alcool, le résultat est toujours le même.

Les douleurs rhumatismales, les névralgies, et notamment la sciatique, ont été depuis longtemps attaquées avec succès au moyen de l'ammoniaque frictionnée sur la peau de la région malade: les tumeurs squirrhiiformes, les engorgements glandu-

laïres, ont été heureusement résolus par les frictions d'alcali volatil. Les asphyxies par le gaz acide carbonique ont été dissipées à l'aide de l'ammoniaque soit respirée, soit employée avec de l'eau sous forme de lotions. On s'est aussi servi de l'ammoniaque dans l'asphyxie par immersion, et dans une instruction sur les secours à donner aux noyés, le docteur Portal, qui est mort depuis bien longtemps, prescrivait très expressément d'avoir dans les boîtes de secours, ce que M. Raspail conseille comme une innovation de sa façon : un flacon d'ammoniaque et d'alcool camphré destiné, soit à l'inspiration, soit aux lotions avec de l'eau. Scottin assure qu'on peut combattre avec succès la pustule maligne lorsqu'on fait tout de suite, le premier ou le deuxième jour, des injections dans la tumeur et qu'on y applique de l'alcali volatil. On a aussi guéri la teigne à l'aide des lotions ammoniacales. Hirkland et Justamond ont constaté l'efficacité de l'ammoniaque, comme topique, dans les cas d'engorgement des mamelles sans inflammation, spécialement pour dissiper les indurations qui succèdent aux abcès. Les médecins anglais ne prescrivent jamais un liniment stimulant sans y ajouter de l'ammoniaque liquide. Petit recommande dans la période algide du choléra l'ammoniaque liquide, soit à l'intérieur, soit appliqué en liniment sur la région rachidienne. Mérat et Delens ont employé l'ammoniaque, étendue d'eau ou dans un mélange contre la leuchorrhée chez les femmes cacochymes. Lavagna, et après lui beaucoup d'autres praticiens, ont employé les fréquentes injections vaginales l'alcali volatil très délayée dans l'aménorrhée par tonie ou relâchement chez les personnes de constitution débile ou lymphatique. Manek, Richter et beaucoup d'autres médecins, prescrivent de frictionner les engelures avec un liniment ammoniacal.

L'ammoniaque a été administrée comme moyen de favoriser la transpiration cutanée et pulmonaire dans les fièvres dites rhumatismales, dans la sécheresse de la peau, dans les exanthèmes répercutés ou difficiles à se montrer au dehors, dans l'asthme humide, le catarrhe chronique, l'arthrite, la goutte, le coma, les fièvres nerveuses, la paralysie, l'apoplexie, les affections spasmodiques, le vomissement des femmes enceintes, l'ivresse alcoolique, mais plus particulièrement celle par le vin de Champagne, la bière, le cidre.—M. Raspail n'est pas le premier qui ait eu l'idée de combiner l'alcool avec l'ammoniaque; on trouve dès 1774 les formules de ces préparations dans les pharmacopées d'Edimbourg, de Dublin, de Londres, de Berlin. Étendu d'eau, l'alcool ammoniacé était employé, à l'intérieur et à l'extérieur, en lotions, compresses et frictions; dans certaines proportions, il avait la même destination que l'eau sédative de M. Raspail. Les solutions de sous-carbonate d'ammoniaque dans de l'eau, indiquées par les mêmes pharmacopées, n'étaient que des eaux sédatives pour l'usage, soit intérieur, soit extérieur. Venait ensuite l'eau d'acétate d'ammoniaque administrée en lotions et compresses, et par la bouche, comme sudorifique, dans les maladies fébriles et inflammatoires. Nous allons donner les préparations ammoniacales les plus usitées.

497. *Eau de Luce*. Huile de succin rectifiée 12 gram., baume de la Mecque 8 gram., alcool à 36° 500 gram.; faites digérer pendant 4 jours, prenez ensuite 32 gram. de cette liqueur et mêlez-la avec 16 fois son poids (500 gram. d'ammoniaque liquide à 20°.) On agite, et le mélange devient laiteux. Le tenir bien bouché. Cette eau était autrefois très employée, on la faisait respirer aux personnes évanouies ou qui étaient frappées d'apoplexie. Après l'avoir étendue d'eau, on leur en lotionnait le front,

les tempes , les poignets , la gorge ; on l'appliquait sur les brûlures récentes , surtout quand elles provenaient de la combustion du phosphore. On l'administrait à l'intérieur contre les morsures des insectes et des serpents ; la dose était de 15 à 20 gouttes dans 128 gram. d'eau. L'eau de Luce avait exactement les mêmes propriétés que l'eau sédative de M. Raspail ; elle était une meilleure combinaison , mais celle de M. Raspail a l'avantage de pouvoir être préparée sur le champ.

498. *Eau pour la migraine.* C'est encore une *eau sédative* qui se trouve dans toutes les pharmacopées : camphre 32 gram. ; faites dissoudre dans 250 gram. alcool à 22°, ajoutez ammoniaque liquide 64 gram. , huile d'anis 8 gram. On fait respirer ce mélange et on en applique sur le front des compresses imbibées. — On fait pour le même usage une autre eau avec : ammoniaque 90 gr., esprit de lavande 300 gr., huile d'anis 4 gr.

499. *Autre ou fomentation ammoniacale camphrée* des hôpitaux d'Allemagne. Carbonate d'ammoniaque 32 gram. ; faites dissoudre dans eau 500 gram. , ajoutez alcool 190 gram. On en imbibe des compresses avec lesquelles on recouvre les contusions ou les ecchymoses.

500. *Eau résolutive de Swediaur.* Acétate d'ammoniaque , alcool , eau , de chaque 125 gram. sur les tumeurs glanduleuses et les bubons.

501. *Mélange de Biett.* Acétate d'ammoniaque 48 gram. , alcool 8 gram. , eau de roses 64 gram. Dans le lichen , en lotions avec une éponge très douce lorsque les démangeaisons sont très vives.

502. *De Justamond.* Hydrochlorate d'ammoniaque 32 gram. , dissous dans esprit de romarin 500 gram. Sur les tumeurs indolentes des mamelles à la suite d'engorgements laiteux.

503. *Eau sédative de M. Raspail.* Ammoniaque

liquide à 22° 60 gram., alcool camphré à 40° 10 gram., sel marin ou gris de cuisine 60 gram., eau 1 litre. On obtient une eau plus forte en faisant le mélange avec 80 gram. d'ammoniaque, plus forte encore en employant 100.—Suivant que la peau est plus ou moins délicate, on peut diminuer ou augmenter la quantité d'ammoniaque sans rien changer dans les autres proportions. Du reste, en étendant d'eau l'eau sédative forte, on aura tous les degrés inférieurs. Mettez l'ammoniaque dans un flacon, ajoutez l'alcool, bouchez, agitez, puis laissez reposer; faites fondre le sel dans l'eau, après y avoir versé quelques gouttes d'ammoniaque; quand le sel est fondu et que l'eau est limpide, tirez à clair, ajoutez promptement l'ammoniaque camphrée, bouchez et agitez quelque temps.—Il y a beaucoup d'arbitraire dans les quantités fixées par M. Raspail pour cette préparation. Plus ou moins de sel n'y change rien, puisque, dans une manière plus expéditive qu'il indique, il recommande de déposer une poignée de sel de cuisine dans un verre à boire ordinaire rempli d'eau, puis deux petits verres à liqueur plein d'ammoniaque, puis 1/2 petit verre à liqueur d'alcool camphré. Comme ni les verres à boire ordinaires, ni les petits verres à liqueur, ni la poignée, ne sont dans chaque ménage d'une égale capacité, il s'ensuit que chacun peut composer l'eau sédative à sa fantaisie. C'est ce qui s'est fait cent mille fois avant M. Raspail. Les praticiens, qui ordonnaient en lotion l'ammoniaque étendue d'eau, prescrivaient : celui-ci, d'y ajouter de l'alcool camphré, celui-là, du sel marin, et tel autre, l'alcool et le sel.

504. *Gargarisme ammoniacal*. Figues sèches, racine de guimauve, de chaque 24 gram., lait de vache 500 grammes; passez et ajoutez : ammoniaque liquide 10 gram. Dans les angines rebelles.

505. *Injection emménagogue.* Ammoniaque liquide 10 gouttes, lait de vache 40 gr., 3 fois par jour.

506. *Autre de Nicato.* Décoction d'orge 375 gram., mucilage de gomme arabique 16 gram., ammoniaque liquide 40 gouttes.

Toutes les préparations ci-dessus doivent se garder bien bouchées et, autant que possible, à la cave.

507. *Liniment stimulant ou baume de vie externe.* Savon médicinal 80 gram. ; divisez et faites-le dissoudre dans esprit de serpolet 500 gram., huile essentielle de térébenthine 65 gram., ammoniaque liquide 2 à 8 gram.—16 à 32 gram. en frictions soir et matin dans la paralysie, les tumeurs froides, la faiblesse des articulations. (Voir n° 351.)

508. *Autre huile ammoniatée.* Huile d'olives 8 parties, ammoniaque liquide à 22° 1 partie. Quand on veut se servir de ces substances, on les agite jusqu'à ce qu'elles s'unissent. Dans les maux de gorge inflammatoires, dit la pharmacopée d'Edimbourg, un morceau de flanelle, imbibé d'eau savonneuse, appliqué en cravate et renouvelé toutes les trois heures, est un des remèdes les plus efficaces. Au moyen de cette application, le cou et quelquefois le corps entier est mis en sueur, ce qui, après la saignée, c'est toujours l'auteur de la pharmacopée qui parle, fait disparaître ou au moins diminuer l'inflammation. Quand l'acrimonie de ce liniment sur la peau devient insupportable, il convient de diminuer l'étendue des compresses et d'ajouter à la quantité d'huile; car il ne doit ni enflammer la peau, ni y faire lever des cloches. S'il trouve la peau trop insensible, il faut augmenter la quantité d'ammoniaque. A l'intérieur en mélange avec un sirop quelconque ou avec une eau aromatique. La dose est alors de 4 à 8 gr. 3 ou 4 fois par jour dans certains catarrhes et dans quelques maux de gorge. (Voir n° 352.)

509. *Liniment, contre le hoquet des enfants, de Siebold.* Teinture ammoniacale anisée 4 gram., alcoolat de lavande 16 gr. — 2 frictions par jour sur la poitrine et le ventre.

510. *Liniment anodin.* Ammoniaque 20 gram., teinture d'opium 16 gr., huile d'olives 125 gr.

511. *Éxcitant.* Ammoniaque liquide et pétrole, de chaque 32 gram. En frictions sur le ventre dans les coliques nerveuses et sur les membres convulsionnés. (Voy. n° 351, 352.)

512. *Pommade de Gondret* (caustique ammoniacal). Suif 32 gram., axonge 32 gram., ammoniaque liquide à 25° 64 gram. Faites fondre le suif au bain-marie dans un flacon bouché à l'émeril. Après liquéfaction, ajoutez l'ammoniaque et agitez jusqu'à parfait refroidissement. Son application, pendant plusieurs jours, sur la partie antérieure de la tête rasée, est un des moyens les plus actifs et les plus sûrs pour combattre l'amaurose (goutte sereine.).

513. *Bas sudorifiques.* Mettez, en vous couchant, des bas saupoudrés d'une cuillerée à café d'un mélange fait avec deux cuillerées de chaux caustique délitée et une cuillerée de sel ammoniac.

514. *Sachet résolutif.* Hydrochlorate d'ammoniaque en poudre 8 gr., chaux éteinte 32 gr., moutarde en poudre 64 gr.; mêlez. Entre deux flanelles, contre les engorgements froids du cou, des mamelles, du genou et des autres articulations.

515. *Potion contre l'ivresse.* Ammoniaque liquide 5 à 6 gouttes, sucre dans un verre d'eau 12 gr. À prendre en une seule fois lorsque le malade aura vomi. Nous préférons la prescription suivante qui ne peut jamais donner lieu à des accidents : acétate d'ammoniaque 24 à 48 gouttes dans un verre d'eau. Ce dernier moyen a été indiqué par le docteur Mazuyer. Si l'on n'a ni ammoniaque ni acétate d'ammoniaque on donnera 24 gouttes d'éther dans

30 gram. d'huile d'olives ou d'amandes douces.

516. *Autre contre les rapports acides* de Chevallier. Eau, distillée 156 gram. id. de menthe 16 gram., ammoniacque liquide 3 gouttes.

517. *Contre le vomissement des femmes enceintes, de Sirus.* Magnésie calcinée 4 gram., eau distillée 24 gram., teinture de cinnamome 8 gram., ammoniacque liquide 4 gram. Mêlez et agitez chaque fois. A prendre 10 à 20 gouttes toutes les deux heures.

518. *Pour prendre par la bouche dans les cas ordinaires.* Ammoniacque liquide 50 centigram., vin doux et eau distillée 500 gram. Mêlez et conservez hermétiquement fermé.

519. *Contre les empoisonnements de Giacomini.* Ammoniacque liquide 12 gram., émulsion de gomme arabique 480 gram.; mêlez et conservez. A prendre 3 cuillerées chaque quart d'heure. Si l'empoisonnement est produit par les champignons, on commencera par les faire rejeter, ensuite on administrera l'ammoniacque; si l'empoisonnement date de plusieurs heures, on le donnera sur-le-champ, sans songer aux évacuants.

520. *Lavement.* Ammoniacque liquide 8 gram., émulsion de gomme arabique 250 gram; mêlez et agitez. Dans les cas d'amas de gaz acide carbonique. (Voy. n° 401.)

521. *Alcool ammoniacal.* Alcool à 40° 1 partie, ammoniacque 2 parties.

On ne doit jamais verser l'ammoniacque dans l'excipient qu'on lui donne qu'au moment de s'en servir, et il faut éviter de l'administrer dans un liquide chaud; car alors il se volatiliserait entièrement. (Voy. nos 360, 403, 422.)

PURGATIFS ET VOMITIFS (Voy. n° 176-244).

ALOËS. Le purgatif auquel M. Raspail a don-

né la préférence est l'aloès soccotrin. Voici ce que dit de cette substance le docteur Giacomini, qui avait fait avec elle de nombreuses expériences sur lui-même. « J'ai adopté depuis quelque temps l'aloès comme remède habituel, toutes les fois que j'éprouve quelque embarras d'estomac, soit pour avoir trop mangé, soit par la qualité des aliments, ou bien que je suis enrhumé; à l'aide de l'aloès je suis parvenu à m'affranchir de la nécessité de la saignée, mon tempérament sanguin me rendant très disposé aux pléthores artérielles. » L'action de l'aloès s'exerce de préférence sur l'estomac et les intestins, si la dose est légère, 3 à 5 cent. Sur toute l'organisation, et surtout sur le foie, si la dose est très forte, par exemple de 1 gram. à 1 gram. et demi.— 10, 15, 20, 25, 30, centig., pris à l'heure du dîner (cinq heures) ou du souper, suffisent pour procurer le lendemain une ou deux selles abondantes, que l'on peut aider en prenant un bouillon aux herbes le matin et non le soir, ainsi que le recommande M. Raspail; car alors la digestion et le sommeil en seraient troublés. La meilleure manière de prendre de l'aloès est en pilules, ou en petits grumeaux entre 2 tranches de soupe, ou dans une boulette de beurre (Voy. n° 416).

522. *Pilules antiasthmiques de Heine.* Extrait d'aloès 4 gram., poudre d'épicacuanha 65 centig., huile volatile de menthe poivrée 6 gouttes, Asthme nerveux, 1 pilule matin et soir.

523. *Pilules antécibum* ou avant le repas. Poudre d'aloès 12 décig., extrait de quinquina 6 décig., poudre de canelle 2 décig. Formez la pâte avec le sirop d'absinthe, et faites-en de pilules de 2 décig. 1 ou 2 avant le repos.

524. *Elixir sacré.* Rhubarbe 40 gram., aloès soccotrin 24 gram., petit cardamome 16 gram., alcool à 22° 1 litre; laissez infuser pendant 3 jours

et filtrez. Administré comme tonique à la dose de 32 gram. ; peut remplacer l'élixir de longue vie.

525. *Lavement aloétique.* Poudre d'aloès 4 gr.; faites dissoudre dans décoction d'orge ou d'avoine ou de graine de lin. 520 gram. Contre les ascarides. On peut y ajouter 12 gram. de pommade camphrée, ou 6 gram. d'huile camphrée, ou 8 gram. d'assa-fœtida. Nous ne conseillerons pas d'y ajouter le tabac prescrit par M. Raspail et qui peut causer de graves accidents.

526. *Suppositoire aloétique.* Beurre de cacao 8 gram., aloès 1 gram. Pour rappeler le flux hémorrhoidal.

527. JALAP. Aucun purgatif n'est plus souvent employé que la racine et la résine de jalap, A dose modérée, son action se porte principalement sur l'intestin grêle. C'est le meilleur purgatif dans le tétanos et autres affections nerveuses; il entre dans un grand nombre de remèdes contre les vers. Il doit toujours être très finement pulvérisé pour ne pas déterminer des tranchées. La dose de la résine est de moitié de la racine en poudre. On triture la résine avec du sucre ou avec de la gomme, ou avec des amandes douces pilées. On peut la donner aussi dans un peu d'eau-de-vie faible ou dans une tasse de café noir. *Poudre* 1 gram. à 1 gram. et demi. *Résine* 50 à 70 centig. Dose beaucoup moindre pour les femmes et les enfants.

528. *Emulsion purgative.* Résine de jalap en poudre 40 centig., sous-carbonate de potasse 50 centig., sucre blanc 2 gram. Broyez le tout exactement et versez par-dessus peu à peu 180 à 240 gram. de lait d'amandes douces, un peu tiède, à prendre en deux doses égales. Ce médicament n'est pas désagréable.

529. *Pilules déconstipantes de Wedekind.* Ja-

lap en poudre très fine 2 gram., extrait de cochléaria quantité suffisante pour 24 pilules, à prendre de 3 à 5 jusqu'à purgation. Dans la constipation habituelle ou après de violentes coliques.

530. *Poudre orangée purgative.* Racine de jalap 5 gram., tartrate de potasse neutre 1 gram., sucre 31 gram., huile essentielle d'orange 30 centig.; triturez le sucre avec l'huile essentielle, ajoutez le tartrate et le jalap. On prend de cette poudre 8 à 12 gram dans 1/2 litre d'orangeade. C'est un purgatif agréable.

531. *Gelée purgative.* Résine de jalap 8 gram., gelée de coings 125 gram., alcool 24 gram. Faites dissoudre la résine dans l'alcool et mêlez avec la gelée. Purgatif d'un goût très agréable. On en prend 1 ou 3 cuillerées à café.

532. *Biscuits purgatifs.* Racine de jalap 4 gram., farine 32 gram., œufs 2, sucre 32 gram. pour 3 biscuits. Purgatif très commode pour les enfants; on prépare ces biscuits comme les suivants

533. *Biscuits vermifuges.* Farine 48 gr., résine de jalap 1 gram., poudre de semen-contra 6 gram., 3 décig., gomme-gutte 2 décig., calomel 2 gram., sel de nitre 2 gram., scammonée 1 gram., essence de citron 3 gouttes, œufs 2, sucre 48 gram., et la râpure d'un citron. — Battez ensemble les jaunes d'œufs, le sucre et la râpure; battez les blancs en neige, réunissez les aux jaunes, tamisez par-dessus les autres substances bien mêlées, faites en une masse en remuant légèrement, divisez le tout en six parties, placez-les dans des caisses de papier, glacez avec le sucre en poudre et mettez dans un four très doux.

534. *Lavement contre le croup.* Poudre de racine de jalap 32 gram, dans une forte décoction de graine de lin. S'il n'y a pas un notable soulagement, administrez un second lavement, mais plus léger,

1 heure après. Le même lavement est efficace dans la diarrhée chronique, surtout chez les enfants.

535. *Poudre anti-diarrhéique.* Racine de jalap en poudre 5 à 15 centig., noix muscade 3 centig., sucre 2 gram.; pulvérissez, mêlez et faites 26 paquets, à prendre 3 par jour.

536. SCAMMONÈES'emploie à faible dose dans les constipations opiniâtres par atonie du canal intestinal. Dans les hydropisies passives on en donne 15 à 20 centig.

537. *Huile purgative de Swediaur.* Scammonée 13 décig., huile d'amandes douces 32 gram.; faites dissoudre au bain-marie. Donner 16 gram. de cette potion en émulsion, c'est un purgatif doux et d'un usage très commode.

538. *Pilules diurétiques.* Scille, digitale, ammoniac, de chaque 8 gram. Faites 72 pilules, à prendre dans l'hydropisie, de 2 à 12 par jour, jusqu'à effet diurétique et purgatif bien prononcé.

539. *Potion purgative de Planche.* Résine de scammonée 4 décig., sucre blanc 8 gram.; triturez ensemble et ajoutez peu à peu : lait pur 96 gram., eau de laurier cerise 3 à 4 gouttes, en une seule fois pour un adulte. Préparation agréable au goût et d'un effet constant.

540. RHUBARBE. Très salutaire dans les faiblesses d'estomac, l'inappétence, la diarrhée, et dans tous les cas où un purgatif doux et non débilitant est indiqué. La manière la plus simple de prendre la rhubarbe est de la mâcher et d'avaler à jeun la salive qui s'en est imprégnée. La dose pour obtenir des évacuations est de 2 à 4 gram.; une dose plus faible agirait comme tonique sur l'estomac.

541. *Potion purgative.* Rhubarbe en poudre 65 centig., décoction de chicorée 12 gram., sirop de chicorée 32 gram. Par cuillerée pour les enfants.

542. *Infusion de rhubarbe.* Rhubarbe concassée

32 gram., eau bouillante 1 litre ; laissez infuser pendant trois heures et passez. A prendre une petite tasse de temps à autre comme tonique et légèrement purgative.

543. *Poudre antirachitique de Sachs.* Limaille de fer porphyrisée, poudre de Rhubarbe, de chaque 4 gram. ; sucre blanc 8 gram. ; mêlez et divisez en douze prises. En prendre d'abord 1 par jour, puis 3 et 4 dans de la confiture.

SÉNÉ. Les personnes délicates, les femmes grosses, et les enfants supportent très bien l'effet du séné (Voy. n. 179 et 181).

544. *Décoction de pruneaux.* Séné 16 gr., pruneaux 125 gram., eau bouillante 500 gram., ; faites digérer pendant 12 heures sur les cendres et passez. Donnez par tasse pour relâcher.

545. *Potion purgative au café.* Café torréfié, séné, de chaque 12 gram. ; sirop de sucre 48 gram., eau 125 gram. A prendre en une seule fois ; très commode pour les enfants.

546. MANNE. Purgatif très doux surtout dans les maladies inflammatoires. Il convient aux enfants et aux constitutions faibles. La dose de manne est de 32 à 96 gram. Dans l'eau ou dans du lait, à prendre en deux fois.

547. *Électuaire de manne.* Manne en larmes 96 grammes, huile d'amandes douces 32 gram. ; broyez avec soin et ajoutez peu à peu sirop de gomme 32 gram. — Donnez 4 à 16 gram. aux enfants très jeunes. C'est un laxatif très doux.

548. *Potion émulsive.* Manne en larmes 64 gram., amandes douces 16 gram., sirop de fleurs de pêcher 32 gram., eau de fleur d'oranger 16 gram., infusion de réglisse 125 gram. Par cuillerée tous les quarts d'heure. Excellente préparation pour entretenir la liberté du ventre chez les femmes et chez les enfants.

HUILES FIXES. Toutes les huiles fixes sont plus ou moins purgatives et vermifuges ou vermicides. Elles doivent être employées très récentes. Les onctions et frictions avec les huiles sont préservatives de la contagion par les miasmes.

549. *Huile d'amandes douces.* 60 à 150 gram. d'huile fraîche en 1 seule fois dans une tasse de bouillon comme laxatif.

550. *Huile d'olives.* 30 à 90 gram. dans du bouillon. Dans les maladies inflammatoires, en répéter la dose plusieurs fois. Dans la goutte et l'arthrite, on peut en prendre 1 kilog. et plus dans les 24 heures.

551. *Lavement.* 120 à 150 gram. d'huile d'olives dans une décoction émolliente.

552. *Huile de ricin.* Efficace contre les maladies inflammatoires du tube gastro-entérique et des autres membranes muqueuses. Cette huile doit être fraîche, claire et très douce. On prétend qu'en graissant les cheveux avec l'huile de ricin on en empêche la chute. En frictions sur le bas-ventre, elle dissipe les coliques et les vents; elle guérit aussi la gale et quelques affections de la peau. La dose est de 15 à 30, et même 60 gram. dans une tasse de thé, de café ou de bouillon léger (V. n°176).

553. *Potion purgative.* Huile 64 gr.; battez-là avec le suc d'un citron, et ajoutez sirop de sucre 32 gram.; mêlez. Ou bien ajoutez à l'huile sirop d'orange 48 gram. et aromatisez avec l'essence de citron. A prendre en une fois.

554. *Emulsion purgative.* Huile de ricin 32 gr., jaune d'œuf 1, amande amère 1.; broyez l'amande avec le jaune d'œuf, ajoutez l'huile, battez bien et ajoutez bouillon de viande chaud 96 gram.

CALOMELAS ou mercure doux. Cette préparation mercurielle est un purgatif des plus employés en

Angleterre ; elle est un excellent vermifuge , mais on ne doit pas la continuer trop longtemps parce qu'elle détermine la salivation. Quoi qu'en ait dit M. Raspail , le calomel préparé à la manière anglaise est justement regardé comme le plus inoffensif par tous les praticiens qui n'ont pas de préjugés. Il s'agit tout simplement de se le procurer dans une bonne officine ; au surplus , de quelque façon que le calomel soit préparé , nous n'imiterons pas M. Raspail en répétant qu'on peut le manger comme du sucre (Voy. n° 234).

555. *Purgatif au calomel.* Calomel 6 décig., miel blanc et pur 8 gr. ; mêlez. A prendre en une seule fois ; c'est la manière la plus commode d'administrer le calomel.

556. *Pastilles purgatives.* Calomel 3 décig., chocolat 13 décig. ; mêlez. Pour 6 pastilles, 1 chaque soir. Très commode pour purger les enfants très jeunes.

557. *Pilules dans la coqueluche.* Calomel 25 centig., épicacuanha en poudre 54 centig ; conserve de roses ce qu'il faut pour la consistance. Faites 10 pilules, dont 1 à 3, par jour.

558. *Pilules anti-vénériennes.* Calomel, résine de gayac , de chaque 64 gram. , guimauve en poudre 125 gram. , liez avec le sirop de coings. Faites des pilules de 2 décig. , à prendre 4 à 6 par jour.

559. *Poudre contre les vers.* Calomel 1 décigr., rhubarbe 3 décig., jalap 17 décig. ; mêlez. A prendre en 1 fois.

560. SULFATE DE MAGNÉSIE. Employé comme purgatif toutes les fois qu'il y a inflammation de l'estomac et des intestins. La dose de ce sel dissous dans l'eau tiède est ordinairement de 30 gram. ; on peut la porter jusqu'à 45. (Voy. n° 183.)

561. *Poudre de Sedlitz composée de Planche.* Sulfate de magnésie en poudre 8 gram., bicar-

bonate de soude 26 décig. ; mêlez et faites un paquet ; dans un autre paquet ayez : acide tartrique en poudre 25 décig ; mettez les deux paquets dans 250 gram. d'eau et buvez au moment de l'effervescence.

562. *Poudre toni-purgative*, Sulfate de magnésie et quinquina , de chaque 24 gram. ; mêlez dans 4 paquets égaux dont 1 toutes les deux heures.

563. SULFATE DE SOUDE. Il s'administre aux mêmes doses et dans les mêmes cas que le sulfate de magnésie.

564. *Suc purgatif d'herbes*. Suc de bourrache et de chicorée 125 gram. , sulfate de soude 16 gram. A prendre en 1 seule fois le matin , à jeun.

565. ÉMÉTIQUE. *Potion anti-croupale*. Emétique 75 milligr. , sirop d'épicacuanha 32 gr. , infusion de polygala 125 gr. ; mêlez. A donner par cuillerées, pour faciliter l'expulsion des fausses membranes. Dès qu'on entend la toux fatale, imitant le cri du coq, ne pas hésiter un seul instant.

566. *En purgation*. Émétique 5 à 10 centigr. dans 1 litre de bouillon aux herbes ou de veau, dont on prend un verre toutes les heures. (Voy. n. 182.)

567. ÉPICACUANHA. Pour faire vomir, 8 à 17 décigr. en poudre.

568. *Sirop d'épicacuanha*. Racine concassée d'épicacuanha 50 gr. , eau 700 gr. , faites bouillir dans un vase clos jusqu'à réduction du liquide à 600 gr. Laissez reposer, tirez à clair et filtrez, ajoutez sucre 12 gr. , et faites cuire jusqu'à consistance de sirop. Se donne aux enfants , à la dose de 16 à 32 gr.

569. *Médecine de Napoléon*. (Corvisart). Crème de tartre soluble 32 gr. , émétique 25 milligr. , sucre 64 gr. , eau 1 litre. A prendre par verres.

ANTICHLOROTIQUES ET ANTIRAC HITIQUES.

FER et préparations ferrugineuses. Tonique puissant, très efficace dans la chlorose, l'aménorrhée par atonie, les engorgements des viscères à la suite des fièvres intermittentes, les scrofules, la convalescence des maladies graves, la gastralgie etc.

570. *Poudre ferrugineuse, de Menzer.* Sulfate de fer cristallisé en poudre 2 gr., sucre blanc en poudre 6 gr.; faites en 12 paquets étiquetés n° 1. D'autre part, prenez bi-carbonate de soude en poudre 2 gr., sucre en poudre 6 gr.; faites en 12 paquets étiquetés n° 2. On fait dissoudre séparément un paquet n° 1 et un paquet n° 2, dans quelques cuillerées d'eau, on mélange les liqueurs et l'on boit aussitôt. Cette poudre contre la chlorose, peut rivaliser les pillules de Blaud.

571. *Poudre antichlorotique.* Limaille de fer porphyrisée, quinquina, de chaque 8 gr., canelle 4 gr., crème de tartre 16 gr. Formez 24 paquets, dont un matin et soir dans un peu d'eau sucrée.

572. *Poudre emménagogue.* Limaille de fer 1 gr., aloès soccotrin 3 décigr., magnésie calcinée 6 gr. Mêlez, et formez 3 paquets dont 1 à prendre toutes les 4 heures.

573. *Pilules toniques laxatives de Swédiaur.* Oxyde de fer noir, aloès soccotrin, de chaque 2 gr., gomme ammoniacque quantité suffisante; faites des pillules de 65 centigr., dont 2 à 4, 2 fois par jour. Constipation et carreau des enfants.

574. *Pilules antigestrales, de Trousseau.* Sous-carbonate de fer 32 gr., extrait de réglisse, quantité suffisante pour 100 pilules, dont 1 à 2 matin et soir en augmentant de 1 ou 2 par jour, jusqu'à 20 ou 25. Dans les maux d'estomac dé-

pendant de fleurs blanches, de suspension des règles.

575. *Pilules anti-chlorotiques, de Rayer.* Sous carbonate de fer 4 gr., quinquina et cannelle en poudre, de chaque 2 gr., sirop d'absinthe ce qu'il faut pour lier. Faites des pilules de 2 décigr., dont 4 à 12 par jour.

576. *Eau ferrée.* Clous rouillés, une poignée dans 1 litre d'eau bouillante. Faites infuser pendant 12 heures, tirez à clair. Chlorose, leucorrhée, dyspepsie, etc.

ANTI-HYSTÉRIQUES.

L'un des plus employés est l'assa-fœtida.

577. *Pilules d'assa-fœtida.* Assa-fœtida 12 gr., pour faire 48 pilules, dont on peut prendre depuis 2 jusqu'à 12 par jour. On pile l'assa-fœtida dans un mortier chaud, pour lui donner la forme que l'on veut. On dissimule l'odeur de ces pilules, en les enveloppant d'une couche de gomme avant de les argenter. Laissez sécher la couche de gomme, et pour argenter, roulez les pillules dans une boîte à savonnette ou vous aurez mis des feuilles d'argent.

578. *Pilules antispasmodiques.* Assa-fœtida, gomme ammoniacque, de chaque 1 décigram., musc 5 centigram., valériane pulvérisée 4 décigram.; faites 3 pilules à prendre dans la journée.

Lavement d'assa-fœtida. (Voy. n° 156 et 157.)

ANTI-SCROFULEUX.

579. *IODE. et ses préparations.* A haute dose, l'iode est un poison des plus énergiques, à petite dose, et administré d'une manière continue, il est très-efficace dans le traitement du goître, des scrofules, des engorgements glandulaires, de l'induration des testicules, de la blennorrhagie, des tumeurs squirrheuses, de l'aménorrhée, etc. On ne

doit l'administrer qu'avec une extrême réserve, et en interrompre l'usage dès qu'il survient de l'amaigrissement ; au surplus, on ne doit jamais recourir à cette médication sans être dirigé par un médecin. L'iode est soluble dans 7,000 parties d'eau, il est plus soluble dans l'alcool, et plus soluble encore dans l'éther sulfurique. Lorsqu'on veut introduire l'iode dans une pommade, on le triture avec un peu d'éther, sans cela il s'applatirait sous le pilon. Dès que l'éther s'est volatilisé, on ajoute un peu du corps gras et l'on mêle bien avant d'y mettre le reste. On procède de la même manière pour la pommade d'iodure de potassium (*d'hydriodate de potasse*) et pour celle d'iodure de potassium ioduré ; après avoir trituré avec l'éther et mélangé avec la graisse, on porphyrise pour rendre le mélange plus parfait.

580. *Lotions antisypilitiques de Ricord.* Eau distillée 250 gr., iodure de potassium 1 gr., teinture d'iode 4 gr. En lotions contre les ulcérations syphilitiques, et en particulier contre les ulcérations de la gorge.

581. *Liniment ioduré.* Iodure de potassium 6 gram., iode pur 2 gram., huile d'olives 60 gram., savon râpé 30 gram. Dans le rhumatisme des articulations avec engorgement capsulaire, les tumeurs chroniques, etc.

582. *Pommade d'iodure de potassium ioduré, de Magendie.* Hydriodate de potasse 2 gr., iode pur 25 à 75 centig., axonge 48 gr. En employer 13 déigr. par friction, matin et soir, sur les goîtres, tumeurs glandulaires scrofuleuses, engorgements des testicules.

583. *Pommade d'hydriodate d'ammoniaque de Gibert.* Hydriodate d'ammoniaque 1 partie, axonge 9. Frictions matin et soir. Psoriasis.

584. *Pommade d'iodure de soufre.* Iodure de

soufre 12 décigr., axonge 24 gr. En frictions dans certaines scrofules cutanées.

585. *Eau minérale iodurée, de Lugol.* Iode pur 2 décigram., iodure de potassium 4 décigram., eau distillée 1 litre. Employée contre les scrofules; d'abord 192 à 250 gram. par jour en 2 ou 3 prises, durant une quinzaine; dans la quinzaine suivante, on porte la dose de 320 à 375 gram., plus tard on peut l'élever à 500 gram. et plus. On sucre cette eau à volonté au moment de la prendre.

586. *Solution d'iodure de potassium iodurée, de Coindet.* Iodure de potassium 2 gram., eau distillée 32 gram.; faites dissoudre et ajoutez: iode 55 centigram., 5, 10 et 15 gouttes, 3 fois par jour dans un demi-verre d'eau sucrée. Dans le goître, scrofule, rachitisme.

587. *Tisane anti-syphilitique, de Ricord.* Tisane de houblon ou de saponaire 1 litre, iodure de potassium 1 gr.; faites dissoudre l'iodure dont la quantité peut être portée graduellement à 4, 5 et même 8 gr. Contre les exostoses, la carie, les nécroses, etc.; à prendre par petites tasses.

588. *Salsepareille iodurée de Magendie.* Iodure de potassium 4 gr., décoction de salsepareille 1 litre, sirop d'écorce d'orange 64 gr. Dans la syphilis et ses accidents, par verre dans la journée.

589. *Pastilles d'iodoforme, de Bouchardat.* Iodoforme 4 gram., eau distillée 32 gram., sucre blanc 63 gram., essence de menthe 1 gram., mucilage de gomme adragante, quantité suffisante. Faites des pastilles d'un gram., 5 à 6 par jour. Dans les affections scrofuleuses.

590. *Pastilles d'iodure de fer de Pierquin.* Iodure de fer 4 gr., safran pulvérisé 16 gr., sucre 250 gr.; faites 240 pastilles avec un mucilage. A prendre 8 à 10 par jour, en augmentant d'une tous les 2 ou 3 jours. Suppression des règles et flueurs blanches.

591. *Pilules de douce-amère iodurée, de Vogt.* Iodure de potassium 65 centigr., extrait de douce-amère, éponge calcinée de chaque 12 gr., pour 144 pilules. Scrofules, douleur au coccis, goître, phthisie au début, syphilis constitutionnelle, teigne, tumeurs blanches ; 6 pilules, trois fois par jour.

ANTHELMINTIQUES, VERMIFUGES ET VERMICIDES.
(Voy. nos 178, 268, 419, 436, 524, 558.)

592. *Décoction de fougère mâle :* racine de fougère 16 à 32 gr. ; faites bouillir pendant une heure dans 1 litre d'eau. Cette décoction peut aussi se donner en lavement.

593. *Fomentations vermifuges.* Coloquinte d'Espagne pilée 30 gram., rue 60 gram., fiel de bœuf 60 gram., eau 500 gram. Faites bouillir la coloquinte et la rue jusqu'à réduction de moitié du liquide, trempez-y des linges et les appliquez sur le ventre ; couvrez-les d'un taffetas gommé.

594. *Topique vermifuge.* Cataplasme émollient arrosé avec parties égales d'huile, d'une forte infusion de sommités d'absinthe et de fiel de bœuf. Appliquez-le chaud sur le ventre.

595. *Autre.* Ail pilé 60 gram., suie 60 gram. Mêlez bien avec de l'eau tiède et appliquez sur le ventre des enfants en les mettant au lit.

596. *Suppositoire contre les oxiures vermiculaires.* Un remède populaire est celui-ci. Taillez en forme de cône, c'est-à-dire en pointe, un morceau de lard ou de viande fumée et salée, munissez-le d'un fil afin de pouvoir le retirer de l'anus d'où il sortira entouré de vers. On se sert avec le même succès de pessaires de laine ou de coton trempés dans le fiel de bœuf ou dans une solution saturée d'aloès : la même solution se donne en lavement à la dose de 4 gram. chez les adultes. (Voyez n° 147.)

597. *Infusion de mousse de Corse.* 4 à 32 gr. dans un verre d'eau ou de lait sucré.

598. *Infusion vermifuge.* Fleurs sèches de tanaisie, d'absinthe, de camomille romaine 32 gram; versez dessus 1 litre d'eau bouillante. A prendre 1 verre à jeun le matin, 1 autre dans la journée et 1 en se couchant.

599. *Poudre vermifuge.* Mousse de Corse, semen-contra, de chaque 4 gr., rhubarbe 16 gr. A prendre 2 à 4 gr. à la fois.

600. *Poudre vermifuge.* Racine de fougère mâle en poudre 13 décigr., gomme gutte 1 décigr. A prendre à jeun en une seule fois.

601. *Bols vermifuges.* Semen-contra 55 cenigr., calomel 1 décigr., miel ce qu'il faut pour 1 bol.

602. *Contre le botryocéphale et le tœnia solitaire.* Ces deux vers, si différents l'un de l'autre, sont connus dans le peuple sous le nom de *vers solitaires*. On doit à un médecin de Paris, le docteur Bourdier, la médication suivante. Le malade prend à jeun 4 gram. d'éther sulfurique dans une décoction saturée de racine de fougère mâle; au bout d'une heure, il éprouve un trouble dans le bas-ventre. On lui administre alors 60 gram. d'huile de ricin édulcorée avec le sirop de limon. Le traitement doit être continué pendant deux ou trois jours. Lorsque le tœnia est dans le ventricule, il cède bientôt à cette méthode; quand il habite les intestins, on donne, immédiatement après la potion d'éther, un lavement avec une forte décoction de fougère mâle et 8 gram. d'éther. Le premier jour, le malade rend après le lavement des matières naturelles; le lendemain, les selles contiennent des mucosités membraneuses en abondance; le troisième jour, les débris du ver putréfié achèvent ordinairement de sortir. Sur quatorze malades soumis

à ce traitement, douze ont été délivrés du tœnia.

603. *Traitement du tœnia* par la sous-écorce de grenadier. Voici la formule publiée en France, en 1823, par le docteur Mérat. Sous-écorce de racines fraîches de grenadier cultivé 60 gram., eau 750 gram. On fait infuser le soir jusqu'au lendemain matin et réduire à 500 gram. par une ébullition ménagée; on passe le tout en exprimant fortement le marc, puis on fait boire cette décoction tiède dans la matinée à jeun, en trois doses égales, d'heure en heure. Si, comme cela arrive quelquefois, la première ou la seconde dose de la décoction occasionnait des vomissements, il n'en faudrait pas moins prendre la troisième qui ne produirait pas cet effet. La veille, le malade doit avoir pris une potion purgative (60 gram. huile de ricin). Quelques praticiens préfèrent donner pendant deux ou trois jours de suite, soir et matin, 2 verres d'une décoction moins forte composée de 48 gram. de sous-écorce, qu'on fait bouillir pendant une demi-heure dans 1 litre et demi d'eau; ensuite ils administrent un purgatif.

604. M. Raspail, à qui vraisemblablement a manqué l'occasion de faire la guerre au tœnia, a eu l'idée, cent fois vainement essayée avant lui et à toutes les doses, d'unir la poudre de racine de fougère mâle à la racine de grenadier. Voici sa formule que nous transcrivons fidèlement « : on prend pendant une semaine, de deux jours l'un, 25 centigr. d'aloès à dîner; à la moindre crise, on s'applique sur la région douloureuse des compresses d'alcool camphré. Si le ver *montait à la gorge*, on avalerait soit 25 centigr. de camphre, soit 1 gram. d'alcool camphré dans un petit verre d'eau. Le lendemain du dernier jour où l'on a pris de l'aloès, et je conseille d'ajouter ce jour-là à son repas une forte salade à l'ail, on prend les potions suivantes. Faites bouillir dans 1 litre d'eau : racines fraîches de grenadier, *surtout du*

grenadier du midi de la France 60 gram., poudre de racine de fougère 30 gram., aloès 25 centigr., il 1 gousse. Retirez du feu quand le liquide est réduit d'un tiers ; passez à travers un linge fort ; de quart d'heure en quart d'heure avalez un verre de cette potion chaude ; respirez un peu de citron pour éviter les nausées. Si le ver remonte à la gorge, avalez quelques gouttes d'alcool camphré dans l'eau ou un petit verre d'eau-de-vie camphré, appliquez des compresses d'alcool sur toutes les régions qu'il irritera de ses coups de fouet. Une heure après le dernier verre, prenez huile de ricin 10 gram., dans un bouillon aux herbes. Prenez 1 bol de bouillon aux herbes toutes les fois que vous prouverez le besoin d'aller à la selle ; frictionnez-vous ensuite de temps à autre dans le courant de la journée à la pommade camphre. Si le ver n'était pas tué ou expulsé par suite de cette première tentative, on recommencerait le traitement au grand complet huit jours après. La dose pour les enfants est réduite de moitié. « Il faut avoir grand soin, dit encore M. Raspail, de poursuivre le ver avec des compresses à l'alcool camphré partout où il donne des signes de sa furie et de ses luttes contre la puissance du médicament. Dans le cas d'une défaillance, on aurait recours à l'eau sédative sur le crâne et sur le cou. »

Cette prescription, nous regrettons d'être réduits à le dire, est assez mal combinée. Avec le ver solitaire, il faut ménager ses ressources. La seconde écorce de la racine de grenadier très fraîche est un moyen, la poudre de fougère mâle un autre. On a expérimenté qu'en les unissant ils échouent, et l'on sait qu'en les employant successivement, la cure qui n'est pas effectuée par l'un peut être effectuée par l'autre, ce qui n'a plus lieu lorsqu'on a usé des deux à la fois. Que font,

dans cette formule, les 25 centigr. d'aloès, qui n'agissent comme purgatif que dans sept ou huit heures, lorsqu'une heure après avoir pris la potion on avalera 2 onces d'huile de ricin, qui opéreront presque sur-le-champ. L'effet de l'aloès est au moins nul. M. Raspail prescrit les *racines fraîches* de grenadier, il oublie de dire la seconde écorce de ces racines. Et puis comment fera-t-on pour appliquer des compresses d'alcool camphré sur toutes les régions que le ver irrite de ses coups de fouet ? pour le poursuivre avec les mêmes compresses partout où il donne des signes de sa furie et de ses luttes ? C'est exactement comme si M. Raspail conseillait de tirer sur l'ombre de cet ennemi intime ; car presque jamais ses coups ne sont sentis où il les donne, ses déplacements où il les opèrent. Ce que l'on sent le plus ce sont les phénomènes sympathiques, les effets directs sont les plus sourds. La guerre à coups de compresses est donc tout-à-fait inutile ; compliquer ce n'est pas innover.

SUCCÉDANÉS DU CAMPHRE.

Les succédanés du camphre sont, suivant les cas morbides, le nitre, ainsi qu'un grand nombre de plantes de la famille des labiées et de celle des corymbifères, et quelques autres.

SEL DE NITRE (nitrate ou azotate de potasse). Les effets du nitre, si souvent expérimentés dans le traitement des maladies, depuis qu'*Angelo Sala* et le chancelier Bacon le mirent en vogue comme remède capable de guérir les inflammations et d'en préserver, ont été assimilés par tous les thérapeutistes aux effets du camphre. Soit qu'il contribue à rétablir la santé lorsqu'on le prend à la dose convenable, soit qu'il empoisonne lorsqu'on le prend à trop forte dose, il agit absolument de la même manière. Le nitre peut s'administrer dans la plupart

les maladies où le camphre est ordonné ; souvent on l'associe avec ce dernier.

Il faut se le procurer aussi pur que possible. Il doit toujours être dissous dans l'eau. Sous peine de s'empoisonner, on ne doit jamais dépasser, pour l'adulte, la dose de 4 gram. Dans certains cas, *bien étudiés et bien appréciés par le médecin*, la dose peut être portée à 8, 12 et même 30 gram.

605. *Tisane diurétique*. Nitre 4 gr., décoction de chiendent 500 gram., miel de Narbonne 30 gr. mêlez. A prendre en 4 fois. — 606. *Émulsion*.

Nitre 8 gram., extrait de jusquiame 55 centigr., sucre de lait 32 gram., lait d'amandes 500 gram.

Par cuillerée toutes les 6 heures dans les uréthrites aiguës. — 607. *Boisson anti-inflammatoire*. Nitre

4 gram., décoction d'orge 1 litre, sirop de vinaigre 32 gram. Par petites tasses toutes les heures. —

608. *Vin blanc*. Vin de Chablis 500 gram., nitre 2 gram. A prendre dans la journée, dans l'hydropisie.

609. *Bols contre la toux*. Nitre 65 centigr., masse de pilules de cynoglosse 2 décigr., conserve de roses 25 décigr. En prendre 2 bols dans la soirée à 2 ou 3 heures d'intervalle.

610. *Potion diurétique de Guersent*. Sirop d'asperges, oxymel scillitique, de chaque 32 gram., nitre 3 décigr., décoction de chiendent 64 gram. Par cuillerée d'heure en heure. Dans l'hydropisie.

SAUGE. Les deux espèces qui méritent la préférence sont la petite-sauge, la sauge officinale et la sauge orvale ou *toute-bonne*. Elles doivent être cueillies au moment de la floraison et par un temps sec.

611, 612, 613. L'eau de sauge en lotion tiède sur tout le corps entretient la fraîcheur et la souplesse de la peau ; sur le visage, son usage quotidien préserve des rides ; elle donne de la fermeté aux seins, et il n'est pas de meilleure eau de toilette, soit en injection, soit en bain partiel pour les parties sexuelles.

d'En bain complet, elle est très favorable aux personnes qui ont les nerfs irritables et aux enfants de mauvaise venue. La sauge a été employée avec succès dans presque toutes les maladies où le camphre est recommandé. Dans les fièvres pestilentielles, son infusion à froid dans du vin rouge, prise le soir est de la plus grande efficacité. A la dose de 2 ou 3 verres une ou deux heures avant l'accès, elle a guéri les fièvres intermittentes; elle a été très utile dans la cachexie. En lavant avec une décoction de feuilles de sauge mêlée à un peu de vin blanc et de miel les pellicules blanchâtres des aphtes des nouveau-nés, on les en délivre promptement. Les inflammations internes, les contusions, les blessures, les ulcères, se guérissent comme par enchantement sous l'influence du suc ou de l'infusion de sauge. Cette plante peut-être prescrite dans toutes les maladies foncièrement inflammatoires, dans toutes les affections du système nerveux, dans les fièvres rhumatiques, les fièvres éruptives aiguës, les bronchites aiguës et chroniques mais alors on doit l'administrer à haute dose. Dans les débilités d'estomac, la langueur des digestions un verre d'infusion aqueuse de sauge avant ou après le repas, donne une impulsion favorable à l'appareil gastrique. L'infusion à l'eau bouillante est la meilleure préparation de la sauge pour l'usage interne. On ne se sert presque plus de son eau distillée. Le suc frais des feuilles de cette plante ou de ses sommités est de la plus grande efficacité, on l'administre en bols, en le combinant avec quelque poudre. A l'extérieur on fait des cataplasmes avec ses feuilles pilées ou broyées ou des fomentations et des lavements avec l'infusion chaude. La dose de l'eau distillée est de 30 à 60 gram., celle de l'huile volatile de 4 à 5 goutt., et celle du suc, de 4 à 16 gr. par jour.

614. *Infusion aqueuse d'après Giacomini-Feuil-*

es de sauge officinale 40 gr., eau bouillante 500 gr. Faites infuser pendant deux heures, en maintenant une douce chaleur, et passez; ajoutez, miel purifié ou sucre 30 gram., à prendre chaude en trois fois, 1^o le matin, un peu avant de se lever, 2^o vers le milieu de la journée, une heure avant le repas, 3^o en se mettant au lit. — 615. *Infusion vineuse.* Feuilles 90 gram., vin blanc 500 gram.; faites infuser à froid pendant 72 heures, en vase clos et passez.

616. *Bas contre l'enflure des jambes*, à la suite des maladies aiguës, et des fièvres intermittentes. Elle se dissipe promptement, si l'on se chausse avec des doubles bas, dans l'instertice desquels, on aura placé des feuilles de sauge brisées. Ce procédé est indiqué par le docteur Gilibert, à qui il a constamment réussi.

617. *Poudre odontalgique.* La sauge pulvérisée est un des meilleurs dentifrices; sa légère astringence est très favorable aux gencives. — 618. *Gargarisme.* Le suc de sauge étendu d'eau ou, à son défaut, l'infusion aqueuse de sauge sèche, est excellent contre les aphtes et le relâchement des gencives avec ulcérations.

619. *Bains de sauge.* Très efficaces dans la faiblesse des muscles qui exécutent les principaux mouvements et dans l'endurcissement du tissu cellulaire, chez les enfants. La dose est de 30 gram. par litre d'eau, environ 5 kilogram. pour le bain d'un adulte. La veille du bain, on verse de l'eau bouillante sur la sauge, on couvre exactement le vase qui la contient et l'on laisse infuser pendant 24 heures. Le bain étant prêt, à la température de 28 degrés, on y verse l'infusion avec la plante.

620, 621, 622. MENTHE. Les diverses espèces de menthe et notamment la poivrée et la crépue sont après la sauge un des meilleurs substituts du camphre, dans l'hystérie, dans l'hypocondrie et dans

toutes les maladies où le système nerveux est affecté. En poudre ou en infusion, elle dissipe les vents qui remplissent l'estomac et les intestins. Sa poudre respirée habituellement, dit Cartheusen, prévient la migraine. Elle fortifie la mémoire et réjouit l'âme. Les effets que ne produit jamais le camphre, donne une seule prise respirée suffit souvent pour obscurcir les idées et troubler le cerveau. Ses feuilles cuites dans du vin, dit le docteur Bodard, sont un excellent remède sur des plaies récentes et sur les contusions. Suivant Campegius, le suc de la menthe bu avec du vinaigre, arrête l'hémorragie, le hoquet, le vomissement, le *cholera-morbus* et tue les lombrices (vers intestinaux). On peut le mêler avec le suc de la grenade. Barbier d'Amiens conseille la menthe poivrée dans l'asthme. Des sachets remplis de menthe pulvérisée placés sur la région épigastrique fortifient l'estomac.

623. *Oleo saccharum*. Huile essentielle de menthe poivrée 2 à 3 gouttes. Sur un petit morceau de sucre, dont vous ferez 4 portions égales, à prendre une toutes les 5 ou 6 heures. Cet *oleo saccharum* peut remplacer les pastilles, dont il ne faut jamais prendre un grand nombre, car elles irritent l'estomac. Mêlée au sucre, l'huile essentielle est réprimée dans son activité, mais elle la recouvre et peut nuire aussitôt que le sucre, qui divisait ses molécules, s'est dissous dans l'estomac.

624. *Infusion*. Menthe poivrée 8 gram., eau 50 gram., faites infuser à chaud pendant 4 heures, passez et ajoutez 30 gram. de sucre blanc. À prendre tiède au moment de se coucher dans les rhumes, bronchites, catarrhes avec apparence de phthisie.

625. L'infusion forte de menthe poivrée est la boisson la plus efficace pour tarir le lait des femmes. Pour résoudre le lait coagulé, on applique le suc de la menthe en cataplasme avec de la farine sur

sein des femmes en couche. Ce cataplasme est un des meilleurs résolutifs dans les engorgements des mamelles. Si l'on n'a pas de la menthe fraîche, on fera une forte infusion de ses feuilles sèches, et l'on trempera des linges que l'on posera en compresses chaudes sur le sein en ayant soin de les renouveler souvent. Gilibert conseillait l'huile essentielle de menthe en liniment sur les mamelles pour résoudre le lait grumelé. Linné recommandait de faire avec du vin le cataplasme à la menthe et à la farine, en même temps il prescrivait l'huile essentielle en liniment sous les aisselles des nourrices, et il leur faisait prendre intérieurement quelques gouttes de cette huile sur du sucre.

626. ROMARIN. Il s'emploie dans les mêmes cas que la sauge. L'infusion de cette plante est très-bonne dans la chlorose et pour rappeler les règles. Les feuilles cuites dans du vin offrent un topique précieux pour limiter la gangrène. Le romarin s'applique en épithème, en fomentations, sur les endroits où la vie paraît affaiblie, sur les jambes infiltrées et les gangrènes atoniques des vieillards. Il s'administre sous forme d'infusion ; les sommités et les feuilles à la dose de 45 à 60 gram., l'huile essentielle à la dose de 3 à 4 gouttes sur un morceau de sucre à prendre en trois ou quatre fois ou dans un jaune d'œuf. Les propriétés des fleurs de cet arbuste résistent principalement dans leur calice.

627. *Infusion aqueuse.* Formule de Rasori : Feuilles et sommités de romarin, 45 gram., eau bouillante 500 gram., faites infuser pendant huit heures en maintenant une douce chaleur ; passez et bouchez, pour édulcorer, 45 gram. de sucre ou mieux encore de sirop d'écorce d'orange ou de menthe.

628. *Infusion vineuse.* Romarin, 45 gram., vin rouge ou blanc, 500 gr. Faites macérer pendant 24 heures, et passez ; édulcorez comme ci-dessus.

Dans l'aménorrhée et la chlorose. On la prend chaude en se mettant au lit. On doit la faire chauffer, sans ébullition, au bain marie.

629. LAVANDE. Elle est cordiale, céphalique, sternutatoire, carminative, et utile pour provoquer les règles. Elle est très-efficace dans les embarras de l'organe respiratoire, les oppressions, les tremblements des membres, les céphalées, les vertiges, les fièvres ataxiques. On emploie la lavande en topique dans des sachets pour résoudre les tumeurs ou engorgements chroniques. (Voy. n° 249.)

630. *Infusion de lavande stoechas*. Fleurs 15 gr. dans eau bouillante 500 gram., ajoutez 30 gram. de sucre, prenez tiède en trois fois.

631, 632, 633. MÉLISSE. Elle est très efficace pour combattre l'inertie de l'estomac et rétablir la fonction digestive, pour régulariser l'influence des nerfs, contre les palpitations de cœur, les étouffements, les spasmes hystériques, les migraines et autres maux de tête, les vertiges, l'affaiblissement de la mémoire, la débilité des extrémités, les paralysies commençantes, l'hypocondrie. La dose prescrite par Hoffman, est de 2 à 4 gram. de feuille en poudre avant chaque repas, pendant un mois ou 3 ou 4 tasses par jour de l'infusion (30 gram. de feuilles dans 1 litre d'eau bouillante). Rivière ordonne l'infusion dans l'alcool contre la manie. Boerhaave et Forestus recommandent la mélisse dans toutes les affections du système nerveux. Elle est favorable à l'utérus et à l'écoulement des règles. On a proposé de substituer l'usage de la mélisse à celui du thé pris habituellement. Cette boisson peut convenir, du moins pour quelque temps, aux complexions molles, mais elle nuirait aux individus maigres, à fibre irritable, et ne tarderait pas à rendre leur digestion pénible. Schulsius a remarqué que le moment où la mélisse contient le plus d'huile

essentielle est celui où sa fleur épanouie commence se passer.

634. CAMPHRÉE. Son infusion est très efficace dans les catharres pulmonaires, la coqueluche, la toux, les rhumatismes, les obstructions récentes, les règles retardées, les maladies nerveuses, l'asthme, etc. Peyrilhe en donne la formule suivante :

Infusion, feuilles de camphrée 40 grammes, eau bouillante 500 gram.; laissez macérer pendant 4 heures, en entretenant une douce chaleur. Passez et édulcorez avec 60 gram. de sucre, d'oxymel scillitique ou de sirop de lierre terrestre. Les proportions avec du vin blanc sont les mêmes, mais l'infusion se fait à froid et la macération ne doit pas durer moins de 72 heures.

635, 636. CAMOMILLE *romaine et matricaire*. — La fleur de camomille peut être prescrite dans presque tous les cas où l'on emploie le camphre et le quinquina. L'huile essentielle qu'on en retire est pour sa préparation la plus active; mais la plus facile et la meilleure est l'infusion chaude. Pour l'usage extérieur, on applique les fleurs entières en cataplasme. On se sert aussi de l'infusion en fomentation. LA POUDRE se prescrit à la dose de 4 à 30 gr. à la fois; 15 gram. pris dans les huit heures qui précèdent le moment où l'on attend la fièvre, souvent on empêche l'accès; on continue les jours suivants en diminuant la dose. La quantité à prendre par jour est : infusion, 8 à 40 gram.; huile essentielle, 3 ou 5 gouttes, et même 10; eau distillée 100 à 200 gr. ou même plus; suc de camomille fraîche 30 à 45 gram. Giacomini donne la formule suivante :

Infusion, fleurs de camomille 30 gr., eau bouillante un 1/2 litre; faites infuser devant le feu et passez; ajoutez : sirop d'écorce d'orange 30 gram.

637. Les fleurs de matricaire peuvent se prendre, comme le thé, en infusion; on en met une forte

pincée dans une tasse d'eau bouillante. Le suc de la plante s'administre à la dose de 60 grammes. Les Allemands la pulvérisent et la donnent dans du vin, à raison de 10 gram. pour 800 gram. de liquide. L'infusion et le suc provoquent les urines et calment les tranchées utérines.

638. *ABSINTHE*. Au moyen de l'absinthe on a guéri des gastrites chroniques, des inflammations et des obstructions du foie, des affections cancéreuses, des fièvres intermittentes, des hydropisies, la goutte scorbutique.

639. *Poudre de sommités*. 1 gr. à 4 gr. *Suc frais*, 1 gram. à 2 gram. *Infusion chaude*. Sommités d'absinthe, 15 à 30 gram. pour 1/2 litre eau bouillante. *Bière d'absinthe*, feuilles vertes, 30 gram., bière, 1 litre et demi.

640. *Conserve d'absinthe*. Feuilles vertes 500 gr., sucre en poudre, 500 gr.; pilez, triturez et faites-en une pâte homogène. On en donne une cuillerée matin et soir.

641. *Cataplasme*. Feuilles vertes pilées, 60 gr., saindoux, quantité suffisante; mêlez exactement. Dans l'esquinancie et certaines douleurs articulaires. Appliquez chaudement à l'endroit de la douleur.

642. *ARNICA de montagne* ou herbe contre les chutes. Très-utile dans les contusions graves, les fièvres intermittentes, les gastro-entérites, les arterites avec délire et assoupissement, le typhus, les vertiges avant-coureurs de l'apoplexie.

643. *Infusion*. Feuilles d'arnica, 1 ou 2 gram. et même plus, dans eau bouillante, 240 gr. (1 litre), à prendre par petites tasses souvent répétées. Dans l'apoplexie et la paralysie. Ajoutez 32 gram. sirop d'écorce d'orange.— 644. *Décoction*. Racine d'arnica 8 gr. et même au-delà dans 1/2 litre d'eau.

645. *Potion anti-typhoïde de Bérendz*. Fleurs

arnica 8 gr., eau bouillante 210 gr.; laissez époser, passez et filtrez; ajoutez gomme arabique gram., sirop d'écorce d'orange, 32 gram., une cuillerée toutes les cinq heures.

646. VALÉRIANE *officinale*. S'emploie dans les engorgements glandulaires, l'aménorrhée, la rétention d'urine, la cardialgie, l'inflammation du larynx, la pleurésie, les fièvres intermittentes putrides nerveuses, les maladies du cœur, le typhus, les convulsions, l'épilepsie. La meilleure valériane croît dans les endroits pierreux, à l'exposition du soleil; la racine se récolte en mars et avril.

647. *Poudre de valériaue*. On la prescrit à la dose de 1, 2 et même 4 gram. à la fois.

648. *Électuaire antispasmodique* de Swiediaur. Valériane et feuilles d'oranger en poudre parties égales, sirop d'absinthe quantité suffisante. Une cuillerée à café deux ou trois fois par jour.

649. *Pilules anti-épileptiques* de Quarin. Valériane 32 gram., limaille de fer 12 gram., myrrhe, iban, extrait de tormentille, de chaque 6 gram.; faites des pilules de 15 centigr. Epilepsie due à l'anémie, 5 à 10 pilules trois fois par jour.

650. *Mélange antispasmodique* de Meyer. Valériane douce-amère, mille-feuilles, concassées, de chaque 16 gram., fleurs d'oranger 8 gram.; mêlez. Contre la migraine précédant ou accompagnant la menstruation, trois tasses par jour de l'infusion d'une cuillerée de ce mélange dans 500 gram. d'eau.

651. GENTIANE surnommée *pâturage de longue vie*. La racine s'emploie contre les fièvres tierces, les dysenteries, la chlorose, l'hydropisie, la goutte. En poudre. pour donner du ton à l'estomac, 7 à 13 centigrammes — en décoction. 8 à 16 grammes par tasse d'eau.

652. TARAXACUM, *dent de lion*, *pissenlit*. Le suc de cette plante a été employé avec succès contre la

phthisie, les tubercules pulmonaires, les dartres, les fièvres bilieuses, la jaunisse.

653. *Tisane*. Racines et feuilles de pissenlit, 60 gram., bouillon de veau, 1/2 litre, faites bouillir pendant 1/2 heure, et passez. Diurétique et laxative. Dans plusieurs affections chroniques de l'abdomen, excellente dans la cachexie, la phthisie et les fièvres intermittentes. — 654. *Bols de taraxacum*.

Extrait épaissi de pissenlit, 2 à 8 gr. à la fois, avec la poudre de réglisse ou de lycopode Hydropisie.

655. *LICHEN d'Islande*. Très-employé dans toutes les maladies qui menacent la poitrine. *Gelée*. Lichen 90 gram., eau 1 litre; réduisez au tiers par la cuisson, passez sans expression, faites évaporer jusqu'à consistance de sirop épais, ajoutez 30 gram. de sucre blanc et mêlez.

656. *BAIES DE GENIÈVRE* prises en guise de pilules, elles peuvent remplacer le camphre à l'intérieur, 8, 12 ou 20, entretiennent l'appétit.

657, 658. *Infusion*. Baies de genièvre écrasées 80 gram., eau bouillante 1 litre, faites infuser pendant une heure et passez; à prendre un demi-verre à la fois. Utile dans la phthisie, la toux ordinaire, la goutte, les fièvres intermittentes, les faiblesses d'estomac, les flatuosités. Cette tisane devient *antiscorbutique* si on la fait avec 40 gram. de baies et autant de racine fraîche de raifort, en ajoutant, après refroidissement, sirop de violettes 32 gram., sulfate de soude 8 gram. — Pour la rendre *purgative* on double la dose de sulfate avec addition de 32 gram. de feuilles de séné mondé.

659. *GOUDRON (eau de)*. Faites infuser pendant dix jours une quantité de goudron dans huit fois son poids d'eau, remuez souvent avec une spatule de bois, filtrez et renfermez dans des vases. En faire la boisson ordinaire du malade dans les affections de poitrine. — 660. *Sirop de goudron*. Eau 1 litre,

goudron 1 kilo., faites digérer au bain-marie pendant 12 heures, laissez refroidir, décantez et filtrez; ajoutez 2 kilogr. sucre, faites fondre à une douce chaleur. Une cuillerée à bouche de ce sirop représente un verre d'eau de goudron.

661. *Pommade de goudron*. Axonge 4 parties, goudron 1 partie ou plus, jusqu'à parties égales de l'un et l'autre. — 663. *Laudanisé*. Goudron, 12 gram., laudanum 4 gram., axonge 32 gram. Dans les affections squameuses.

DIGITALE pourprée. A forte comme à faible dose, on ne doit la prendre que par ordonnance du médecin, qui doit en surveiller les effets. On l'administre comme calmant dans les palpitations nerveuses, l'hémoptysie, l'asthme, les toux nerveuses, sur la fin des catarrhes pulmonaires, dans les hydropisies, etc., la cardite, le rhumatisme aigu, les pertes de sang, la phthisie, la coqueluche, la folie, la manie, l'épilepsie. — 662. *Poudre* Feuilles pulvérisées 15 centigr., sucre blanc 4 gram. En 9 paquets dont 1 à prendre toutes les heures, dans les palpitations. — 663. *Tisane diurétique*. Digitale fraîche 8 gram., sucre blanc 16 gram., eau bouillante 1 litre. Passez et ajoutez sirop de sucre 64 gram. Par petites tasses dans la journée. — 664. *Pilules anti asthmiques*. Digitale pulvérisée et opium, de chaque 3 décigr., conserve de roses quantité suffisante. Pour 12 pilules dont 1 à prendre toutes les heures. — 665. *Injections et lotions*. Feuilles de digitale 4 gr., eau 500 gram.; faites bouillir pendant un quart d'heure, décantez et ajoutez miel clarifié 30 gr. En compresses sur les ulcères cancéreux et les plaies anciennes. En injections dans les organes génitaux, contre la leucorrhée et la blennorrhagie.

OIGNON de scille maritime. Il s'emploie desséché; très efficace contre l'hydropisie, le scorbut,

la toux et certaines douleurs de reins. On obtient la poudre de scille en triturant les écailles du bulbe préalablement séchées au four, et ensuite à l'ombre où on les tient écartées les unes des autres. — 666.

Poudre de scille 8 décigr., sucre en poudre 4 gr.; mêlez pour 24 prises. Par jour 2 à 6 prises dans l'hydropisie. — 667. *Pilules*. Scille en poudre 12 décigr., camphre 6 décigr., pour 36 pilules avec la gomme arabique et le sirop. — 668. *Potion*. Oxymel scillitique 3 décagr., nitre et sucre de chaque 4 gram. triturez le tout dans un mortier, et ajoutez peu à peu 180 gram. d'eau. Se prend par cuillerée de temps en temps.

669. *Miel scillitique*. Faites bouillir pendant quelques minutes 32 gram. squames pilées dans eau 750 gram., laissez macérer pendant 2 jours, passez avec expression, ajoutez miel pur 400 gr. et faites cuire en sirop, dans un vase de porcelaine. 2 à 8 gram. dans l'hydropisie, la jaunisse, la péripneumonie.

670. *Vinaigre scillitique*. Faites macérer pendant 15 jours 90 gram. de bulbes coupés dans 600 gram. de fort vinaigre; exprimez faiblement et filtrez. On s'en sert généralement à l'intérieur.

671. *Oxymel scillitique*. Prenez 1/2 litre vinaigre scillitique et 1 kilogr. de miel, faites cuire le tout dans un vase de porcelaine et écumez, jusqu'à consistance de sirop. Toux, asthme humide, affections muqueuses 4 à 16 gram.

SUREAU. L'infusion de ses fleurs est un remède contre l'enrouement, la toux et le catarrhe. Dans la petite-vérole, la rougeole, la scarlatine, elle est employée pour hâter ou rappeler l'éruption. On s'en sert aussi dans la goutte, le rhumatisme aigu et les fièvres rhumatismales; on l'applique en compresses sur les inflammations externes dans les coliques utérines et les spasmes de la vessie, en

lotions dans l'érysipèle flegmoneux ; en *fumigation* dans les narines et dans la bouche au moyen d'une petite éponge, dans l'enchifrenement et les inflammations de poitrine. On l'administre aussi en lavement avec du lait dans les maux de reins. L'écorce sèche est un remède fort ancien contre l'hydropisie.

672. *Infusion*. Fleurs de sureau 15 à 60 gram., eau bouillante 500 gram. ; faites infuser pendant 1 quart d'heure, tirez à clair et ajoutez 30 gram. d'oxymel. A prendre chaude en deux ou trois fois.

673. *Décoction contre l'hydropisie*. Écorce sèche de sureau 90 à 300 gram. ; faites bouillir dans 750 gram. eau et autant de lait, laissez réduire de moitié. A prendre en deux fois 1 le matin, 1 le soir. On ne se sert que de la seconde écorce des jeunes rameaux ou de la partie corticale munie de son enveloppe herbacée, mais privée d'épiderme.

BOISSONS, TISANES, SUCS, BOUILLONS, VINS
MÉDICINAUX, MELLITES, SIROPS.

674. *Boisson rafraîchissante et tempérante*. Acide tartarique 4 gram., eau 1 litre, sucre blanc 64 gram. Elle calme la soif et l'ardeur fébrile, restitue à la peau sa souplesse, fait couler les urines, ranime l'appétit perdu par suite d'excès de mets épicés et de boissons alcooliques, et rétablit les digestions. Deux morceaux d'acide tartarique, de la grosseur d'une petite noisette, pris le matin à jeun dans 2 verres d'eau sucrée, à 1 heure d'intervalle l'un de l'autre, sont d'un effet merveilleux.

675, 676. *Limonade et orangeade*. Ayez 1 ou 2 citrons ou 1 ou 2 oranges de bonne qualité, roulez-les entre les mains, coupez-les en tranches très minces dans un vase ; versez dessus 1 litre d'eau froide, ou bouillante si la boisson doit être cuite, ajoutez sucre 96 gram., et laissez macérer pendant

2 heures. Pour l'orangeade, on peut ajouter le suc de 2 autres oranges dans lequel on met celui d'un citron, et battre quelque temps le liquide en le transvasant d'un pot dans un autre. Si l'estomac est enflammé, ou qu'il y ait une toux d'irritation, on devra peler les citrons et les oranges. Dans les fièvres intermittentes, et dans quelques maladies atoniques, on mettra à profit l'huile essentielle du zeste, en frottant sur l'écorce le sucre dont on se servira.

677. Si, pour relever les forces à la suite d'une longue maladie, on a besoin d'alcooliser soit la limonade, soit l'orangeade, on ajoute de 8 à 24 gram. ou même 60 gram. d'alcool à 22°, ou mieux encore de bonne eau-de-vie. Si on la veut vineuse, on ajoute $\frac{1}{4}$ ou $\frac{1}{5}$ de bon vin. — On ne doit jamais se servir d'un vase de métal. On fait des limonades avec tous les fruits acides qui ne sont pas trop astringents, ou avec leurs sirops. — 678. *Autre limonade alcoolique* eau-de-vie et sirop tartrique de chaque 64 gram., eau 875 gram. — 679. *Poudre pour limonade*. Acide citrique 8 gram., sucre en poudre 250 gram., essence de citron récente 18 gouttes. Versez sur une partie du sucre, ajoutez un peu de poudre de gomme arabique, mêlez et conservez dans un flacon bien bouché. Lorsqu'on veut s'en servir, on en délaie dans un verre d'eau ce qu'il en faut pour que la boisson soit agréable.

680. *Oxycrat*. Vinaigre 48 gram., miel 64 gram., eau bouillante 1 litre; mêlez et laissez refroidir. Tempérante et rafraîchissante.

681. *Eau d'oseille*. Eau bouillante 1 litre, versez sur 2 poignées d'oseille fraîche, mondée et lavée. Faites infuser pendant 1 quart d'heure, sucrez et buvez. Désaltérante et tempérante.

682. *Punch*. Eau-de-vie 64 gram., alcool de mélisse 8 gram., sirop de sucre 32 gram., eau gommée 64 gram. Par cuillerée pour relever les forces chez

s enfants débiles, dans les fièvres graves et les convalescences après une longue maladie.

683. *Punch de Magendie*. Thé ou menthe poivrée 8 gram, infusé dans eau bouillante 250 gram. assez; ajoutez alcool à 30° et sirop de sucre de chaque 125 gram., et introduisez le suc d'un citron. Cette boisson est stimulante et sudorifique.

684. *Tisane ou eau de gruau*. Gruau d'avoine 5 gr. Lavez d'abord le gruau, jetez l'eau de lavage, gouttez-le et faites-le bouillir dans 1 litre d'eau jusqu'à ce qu'il soit cuit : alors vous le passerez et édulcorerez avec le sirop de gomme. — 685. *Tisane d'orge*. Même préparation. On se sert d'orge perlée, on l'édulcore avec la réglisse, avec le sirop de guimauve ou de capillaire. — 686. *Eau ou tisane de riz*. Se fait comme les deux précédentes, on édulcore avec le sirop de gomme.

687. *Tisane de graine de lin*. Graine 8 gram., eau bouillante 1 litre; laissez infuser pendant quatre heures. On peut employer l'eau froide et faire macérer pendant huit heures; passez au tamis et édulcorez avec le sirop d'orgeat ou de fleurs d'oranger.

688. *Décoction blanche*. Faites bouillir, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement fondue, mie de pain miettée 150 gram. dans 1 litre d'eau; passez. Ajoutez : sucre ou sirop de gomme 80 gram., eau spiritueuse de cannelle 20 gram. Dans les affections coliques, pour les adoucir et soutenir en même temps le malade par une nourriture légère.

689 et 690. *Tisane d'aunée* (succédané du camphre). Racines d'aunée coupées en morceaux 64 gram., eau bouillante 1 litre; faites infuser pendant 1 heure, passez, tirez à clair et ajoutez sucre, sirop de sucre ou sirop de capillaire 64 gram. Elle provoque la transpiration, les urines, le flux menstruel. On prépare de la même manière et avec les mêmes doses les tisanes suivantes : De feuilles

1° de *bourrache*; 2° de *buglose*; 3° de *pariétaire*; 4° de *chicorée sauvage*; 5° de *sommités fleuries* de *germandrée* ou *petit chêne*. — Les trois premières poussent à la transpiration et aux urines; elles doivent se prendre chaudes et au lit. Les deux autres excitent modérément l'action de l'estomac; elles tonifient les organes digestifs.

691, 692. On prépare de la même manière les infusions, 1° de fleurs de tilleul mondées et récentes; 2° de mauve; 3° de violettes; 4° de tussilage; 5° de coquelicot; 6° de bouillon-blanc; 7° de capillaire; 8° de fleurs d'oranger. La dose de l'une ou l'autre de ces substances est de 8 gram. par litre d'eau bouillante; on filtre et on édulcore à volonté: la durée de l'infusion, pour le capillaire et la fleur d'oranger, doit être d'une heure, de quinze minutes pour le tilleul, de dix pour les autres fleurs.

693. *Tisane de chiendent*. Racine de chiendent mondée et privée de son chevelu 32 gram.; faites-la bouillir pendant quelques minutes dans 125 gram. d'eau; jetez cette première eau, lavez la racine et faites bouillir une seconde fois la racine contusée avec eau 1250 gram.; continuez l'ébullition jusqu'à réduction à 1 litre. Ajoutez, sur la fin, réglisse écrasée et privée de son épiderme 8 gram.; laissez refroidir et tirez à clair.

694. *Contre les ardeurs d'urine*. Racine de chiendent 32 gram., graine de lin 6 gram. Faites bouillir dans 1 litre d'eau, à chaque tasse ajoutez une cuillerée de sirop de gomme.

695. *Tisane de bugrane ou arrête-bœuf*. Racine de bugrane mondée, lavée et écrasée 32 gram.; faites bouillir dans 1 litre d'eau et passez. Dans la suppression d'urines, l'hydropisie de la tunique vaginale, et l'engorgement des testicules.

696. *Tisane apéritive*. Faites infuser pendant un quart d'heure dans 1 litre d'eau bouillante feuilles

vertes de bourrache, buglose, chicorée; de chaque 32 gram. Tirez à clair et passez. A boire par petites tasses, ajoutez 1 cuillerée à café, sirop d'oranges ou oxymel scillitique. Dans la suppression ou diminution d'urine ajoutez sel de nitre 6 gr. — On peut faire pour le même usage une tisane avec la racine fraîche de persil et celle de fraisier de chaque 32 gram. A ses repas, on la prend avec moitié vin blanc.

697. *Tisane ou décoction amère.* Racine de gentiane coupée par tranches 4 gram., écorce d'orange sèche et pilée, 4 gram.; faites-la bouillir pendant un quart d'heure dans 1250 gram. d'eau que vous verserez bouillante sur sommités de petite centaurée, chardon béni, scordium, ménianthe et germandrée, de chaque 8 gram., et laissez infuser pendant deux heures; passez sans exprimer. Ajoutez sirop de sucre 90 gram., à prendre par petites tasses. Affections scrofuleuses, chlorose.

698. *Décoction de quinquina.* Écorce de quinquina gris, pure et concassée 32 gram.; faites bouillir pendant une heure, à vase clos, dans 1 litre d'eau. Ajoutez, sur la fin, muriate d'ammoniaque 1 gram.; et si l'on veut obtenir les principes actifs contenus dans le quinquina, remplacez le muriate par 1 gram. d'acide tartrique. Passez, laissez reposer, et ajoutez 16 gram. sirop de quinquina.

699. *Infusion d'écorce d'oranges.* Ecorce sèche 8 gr.; *id.* fraîche de citrons 4 gr., clous de girofle concassés 2 gr.; versez dessus eau bouillante 250 gr.; faites infuser en vase clos pendant dix minutes. C'est un bon stomachique.

700. *Tisane adoucissante.* Racine contusée de grande consoude 16 gram.; faites bouillir dix minutes dans un litre d'eau, ajoutez à chaque tasse une cuillerée de sirop de coquelicot. Dans l'hémoptysie et les pertes de sang chez les femmes.

701. *Infusion pectorale.* Fleurs de coquelicot et

de mauve de chaque 4 gram. Versez dessus, eau bouillante 1 litre; après dix minutes tirez à clair. A chaque verre ajoutez une cuillerée de sirop de guimauve. Contre les rhumes au début, les inflammations des poumons, la rougeole, la scarlatine.

702. *Tisane de fruits pectoraux*. Dattes, jujubes, figues, raisins secs 64 gram.; lavez à l'eau froide et faites cuire pendant quinze minutes dans 1 litre d'eau; passez et édulcorez sirop ou sucre. On peut faire cette tisane avec 96 gram. de fruits pour la même quantité d'eau, et la couper avec moitié infusion de fleurs pectorales.

703. *Anti-catarrhale*. Feuilles sèches de lierre terrestre 8 gram., sommités d'hyssope 4 gram.; jetez dessus eau bouillante 1 litre, passez 2 heures après. A prendre par tasse avec 1 cuillerée à café d'oxymel scillitique. Favorise l'expectoration.

704. *Tisane de lichen*. Lichen mondé 60 gram.; lavez-le à plusieurs eaux, jetez-le dans l'eau bouillante, retirez-le de suite en le laissant égoutter, et faites-le bouillir dans 1 litre de nouvelle eau, jusqu'à réduction de moitié; passez à travers un linge et édulcorez avec du sucre ou un sirop. A prendre par demi-verre dans les maladies de poitrine.

705. *Décoction de racine de serpentaire*. Racine 32 gram. pour 2 litres d'eau; réduisez à moitié par l'ébullition. On en prend par jour $\frac{1}{4}$ de litre en 4 fois, dans le rhumatisme, l'arthrite, l'hydropisie, les affections de poumons avec débilité et sécrétions abondantes. On fait de la même manière la décoction de polygala seneca.

706. *Tisane laxative*. Follicules de séné 24 gr., racine de gingembre pilée 12 décigr. Versez dessus eau bouillante 288 gram., et passez au bout d'une heure.

707. *Tisane antipsorique*. Racine contusée de patience 32 gr. Faites bouillir pendant $\frac{1}{2}$ heure

lans 1250 gram. d'eau; vers la fin, ajoutez : sassafras coupé par morceaux 12 gram. ; retirez, laissez infuser pendant 1 heure. A prendre par tasse avec une cuillerée de sirop antiscorbutique. Dans les maladies de la peau avec inertie du système lymphatique, gonflement des glandes, etc.

708. *Décoction antivénérienne.* Bois de gayac râpé, racine de salsepareille, de chaque 48 gram. ; faites infuser pendant 4 heures dans eau tiède 2 livres; faites ensuite bouillir jusqu'à réduction d'un quart, et versez bouillant sur sassafras râpé 8 gr., réglisse écrasée 16 gram.; laissez infuser pendant 1/2 heure, passez et tirez à clair. Dans les affections syphilitiques et cutanées. Un demi litre à un litre par jour en plusieurs fois.

709. *Tisane antiscorbutique.* Faites bouillir pendant 1 quart d'heure dans 2 litres d'eau, racines de bardane et patience contusées de chaque 32 gram., et versez le liquide bouillant sur racine contusée de raifort sauvage, feuilles de cochléaria et cresson contusées, ménianthe de chaque 32 gr.; fermez bien le vase, laissez refroidir, passez avec expression, laissez reposer et tirez à clair. Scorbut et maladies de la peau. La décoction de bardane ou de patience se fait de la même manière.

710. *Tisane contre les vers.* Mousse de Corse 8 à 32 gram. faites-la bouillir dans 192 gram. d'eau jusqu'à réduction à moitié; passez avec expression. Sucrez pour les enfants. 48 à 96 gram. pendant trois jours. On peut y ajouter du lait.

711. *Tisane de houblon.* Cônes ou fruits du houblon 64 gram. ; jetez dessus un litre d'eau bouillante et laissez infuser pendant 6 heures; si vous voulez plus de force, faites bouillir; passez la liqueur à travers du drap. On la prend par verre et on en coupe la boisson de ses repas dans les maladies scrofuleuses et les affections chroniques de la peau.

L'infusion est excellente pour les enfants qui deviennent pâles, dont les glandes sont disposées à se tuméfier; outre ce qu'ils en boivent en mangeant, on leur en donne encore 2 ou 3 verres par jour.

712. *Tisane contre l'engorgement des glandes.* Sirop antiscorbutique, sirop de quinquina, de chaque 48 gram. Tous les jours 2 ou trois cuillerées à bouche aux enfants pâles et bouffis.

713. *Décoction contre la diarrhée.* Graines de lin 8 gram., tête de pavôt sans graines 1. Faites bouillir dans eau pour avoir 250 gram.; après coc-tion, ajoutez un jaune d'œuf frais délayé dans une partie du liquide. A prendre dans les 24 heures et par cuillerées dans les diarrhées très douloureuses.

714. *Sucs aqueux des plantes ou jus d'herbes.* Si les plantes sont très succulentes, on se borne à les laver, les monder, les piler et les presser. Si elles le sont peu, il faut les piler en ajoutant environ le 16^e de leur poids d'eau. On râpe les racines et les fruits charnus, comme la carotte, la rave, le coing; on écrase les baies. Les sucs se clarifient par simple filtration. On les donne depuis 32 gram. jusqu'à 128, le matin à jeun, ordinairement seuls. Ils ne se conservent pas plus de 24 heures, encore faut-il les tenir à la cave.

715. *Suc de cresson.* Cresson de fontaine frais et mondé, autant de fortes poignées que l'on voudra de fois 32 gram. de suc. Pilez-le, exprimez et filtrez. On prépare de la même manière, mais avec addition d'eau, les sucs de bourrache, buglose, pariétaire, sauge, menthe, mélisse, etc. On fait par parties égales : — 716. *Suc antiscorbutique.* Cresson, cochléaria, trèfle d'eau — 717. *Suc apéritif.* Feuilles fraîches de pariétaire, bourrache et buglose. — 718. *Suc dépuratif.* Feuilles de chicorée, de pissenlit, et sommités de fumeterre. — 719. *Suc tempérant.* Feuilles de laitue, d'oseille, de joubarbe.

Le suc dépuré de chicorée sauvage, de saponaire, de cresson et de cerfeuil a une propriété irritante et une propriété tonique.

720. *Petit lait clarifié.* Mettez un demi-litre de bon lait de vache ou de chèvre dans un vase parfaitement étamé, faites-le chauffer jusqu'à ce qu'il monte, alors versez y une cuillerée à bouche de vinaigre ou 12 décigram. de présure, ou 6 décigram. crème de tartre en poudre divisée dans un peu d'eau; remuez avec une cuiller; dès que le liquide s'affaisse, retirez-le du feu et passez au moyen d'un tamis de crin; rincez le poëlon, battez-y 1 blanc d'œuf avec à peu près 3 cuillerées d'eau, ajoutez peu à peu le petit lait, et remettez sur le feu jusqu'à ce qu'il monte; puis filtrez au papier lavé à l'eau bouillante. A prendre par tasses dans la matinée.

721. *Petit lait de Weisse.* Petit lait clarifié 500 gram.; jetez-le bouillant sur fleurs de sureau, d'hypericum, de tilleul, de chaque 13 décigram., sénémondé, sulfate de soude, de chaque 4 gram.; laissez infuser en vase clos de faïence pendant dix minutes et passez sans expression. Se prend en 3 ou 4 fois, comme purgatif et pour diminuer la sécrétion du lait.

722. **BOUILLONS MÉDICINAUX.** On doit choisir très saines toutes les substances qu'on y fait entrer. Les chairs doivent être débarrassées par le lavage de tout ce qu'elles ont de sanguinolent. Les végétaux doivent être lavés et mondés. On ne passe les bouillons que refroidis, afin d'en séparer la graisse qui se fige à la surface. Ces bouillons doivent toujours être récents, se tenir en lieux frais et dans des vases de faïence ou de porcelaine.

723. *Bouillon de colimaçons* (escargots de vignes). Brisez la fermeture de leur coquille, jetez-les dans l'eau bouillante jusqu'à ce qu'il soit possible de les tirer de leur demeure, lavez-les à

l'eau tiède après avoir enlevé les intestins ; faites-les bouillir à petit feu pendant une demi-heure en un vase de terre vernissé dans eau suffisante , puis coulez avec expression , laissez déposer et tirez à clair.

724. *Bouillon de veau.* Maigre de veau 128 gram. , eau 1 litre ; coupez la chair en petits morceaux , faites-la bouillir en vase clos pendant 2 heures et passez à froid. On prépare de la même manière les bouillons de mou de veau , de poulet , de grenouilles , de vipères , de tortues , d'écrevisses. On rejette la tête et la peau des grenouilles et vipères , ainsi que les intestins de la tortue. On pile les écrevisses. Si l'on ajoute des plantes , on fera bouillir celles qui sont inodores , et infuser celles qui sont aromatiques.

725. *Bouillon aux herbes.* Feuilles fraîches d'oseille , de poirée , de cerfeuil , de chaque 3 poignées , eau bouillante 1 litre , beurre frais (gros comme une noix). Au bout de 15 minutes d'infusion , on tire à clair et on donne au malade.

726. *Vin d'absinthe.* Vin blanc 1/2 litre , sommités sèches d'absinthe 32 gram. ; triturez l'absinthe avec le vin blanc dans un mortier de marbre pendant dix minutes : exprimez et filtrez.

727. *aromatique.* Sommités sèches et fleuries de sauge , mélisse , thym , serpolet , origan , hyssope , menthe poivrée , lavande , de chaque 16 gram. ; faites macérer pendant huit jours en vase clos dans 2 litres de vin. Exprimez et filtrez. En fomentation sur les contusions , les blessures et les plaies. — 728. *de quinquina.* Écorce pulvérisée de quinquina gris ou jaune 250 gram. ; versez dessus alcool à 22° 50 gram. , laissez macérer ne vase clos pendant 24 heures ; puis ajoutez vin rouge généreux 3 litres ; faites macérer pendant 4 jours , agitant de temps en temps , passez , filtrez

et conservez en bouteilles bien bouchées. Dose de 32 à 64 gram. — 729. *Vin de gentiane*. Racine de gentiane concassée 33 gram., écorce de citron 8 gr. bon vin, 1 litre; laissez macérer pendant 3 jours. Une ou deux cuillerées le matin à jeun. Stomachique, excitant l'appétit et facilitant la digestion.

730. *Vin antiscorbutique*. Racines de raifort 32 gr., cochléaria, cresson, trèfle d'eau, graines de moutarde, de chaque 16 gram., sel ammoniac en poudre 8 gram., vin blanc généreux 1 litre, alcool à 22° 32 gram.; coupez par rouelles minces les racines et contusez les feuilles; faites macérer pendant 8 jours en vase clos, filtrez et conservez; la dose est de 32 gram. à 128 dans le scorbut et les dartres.

731. *Bière antiscorbutique*. Feuilles de cochléaria 32 gram., racine de raifort sauvage 64 gram., bourgeons de sapin secs 32 gram., bière récente houblonnée 2 litres; contusez les feuilles, divisez les bourgeons, les racines, et faites macérer le tout en vase clos pendant 4 jours; filtrez et ajoutez 16 gram. alcool à 36°. — 732. Se donne comme antiscorbutique et dépuratif à la dose de 128 gr. le matin et autant le soir.

733. *Miel de mercuriale*. Prenez poids égal de suc de mercuriale et de miel dépuré, mêlez, faites cuire en sirop, passez et conservez; en lavement comme laxatif, à la dose de 32 à 64 gram.

734. *Miel rosat*. Prenez pétales sèches de roses rouges 4 parties, eau bouillante 6, faites infuser pendant 12 heures et passez sans expression, filtrez; faites réduire de moitié au bain-marie et mêlez à chaud avec sirop de miel très cuit 16 parties; filtrez encore et conservez en vase bien clos; la dose est de 8 à 64 gram. comme astringent.

735. *Miel de romarin*. Sur fleurs de romarin

récentes avec leurs calices 250 gram., feuilles entières 125 gram. versez miel blanc dépuré et bouillant 750 gram., couvrez exactement le vase et tenez-le au bain-marie à une chaleur modérée pendant 12 heures; passez et conservez en bouteilles. — Dans les coliques venteuses, les affections hystériques. Il fortifie les intestins. On le prend en lavements à la dose de 32 à 128 gram.

736. *Sirop de miel.* Prenez miel blanc 1 kil., eau 256 gram., carbonate de chaux (craie blanche) pulvérisé et lavé 32 gram.; mêlez le tout dans une bassine; faites bouillir en remuant pendant 3 minutes, mettez y charbon végétal ou mieux charbon animal bien pulvérisé 32 gram.; faites bouillir quelques minutes, puis ajoutez un blanc d'œuf battu dans eau 170 gram.: au premier bouillon, retirez du feu, laissez refroidir et passez et repassez à la chausse jusqu'à clarification.

737. *Sirop de sucre.* Pulvérissez sucre en pain très blanc 5 kilogram., mettez-le dans un vase, versez-y 2 litres $1/2$ d'eau, bouchez, agitez de temps en temps jusqu'à ce que tout le sucre soit fondu, filtrez au papier et le sirop sera terminé.

738. *Sirop de gomme arabique.* Faites dissoudre à froid gomme mondée et concassée 500 gr., dans eau 500 gram., ajoutez 2 kilo sirop de sucre faites bouillir 2 minutes, écumez, passez à froid à la chausse, mettez en bouteille et gardez à la cave.

739. *Sirop de guimauve.* Racine de guimauve sèche, blanche et bien mondée 50 gram., eau 300 gram.; faites macérer la racine dans l'eau pendant 12 heures, passez sans expression à travers un blanchet, ajoutez sirop de sucre 1600 gram.; faites bouillir 10 minutes laissez refroidir, et mettez en bouteilles. On fait de la même manière avec des racines sèches les sirops de *grande consoude* et de *cynoglosse*.

740. *Sirop de capillaire*. Faites infuser pendant 2 heures dans eau bouillante 1 litre et 1/2 4 gram. feuilles de capillaire de Canada; ajoutez sucre blanc 1 kil.; faites cuire en consistance de sirop, jetez bouillant sur 32 gram. capillaire mondé, laissez infuser pendant 2 heures en vase clos, passez et aromatisez avec l'eau de fleurs d'oranger.

741. *Sirop d'orgeat*. Mettez tremper 160 gr. d'amandes douces et 64 gr. d'amandes amères dans de l'eau fraîche, jusqu'à ce que leur peau s'enlève sans difficulté. Pilez-les dans un mortier de marbre avec un peu de sucre. Lorsqu'elles seront réduites en une pâte molle, fluide et homogène, ajoutez-y peu à peu décoction d'orge perlée, 500 gram.; passez le tout avec expression. Ajoutez au liquide 832 gram. de sucre blanc, faites-le fondre au bain-marie et aromatisez avec l'eau de fleurs d'oranger, la teinture d'écorce de citron, ou le sirop de vanille.

742. *Sirop de violettes*. Cueillez au printemps et mondez 500 gram. de violettes simples cultivées, mettez-les toutes fraîches dans un vase d'étain bien net, versez-y eau bouillante 1 litre, couvrez, et laissez infuser pendant 12 heures; passez avec légère expression, laissez reposer, tirez à clair et ajoutez au liquide le double de son poids de sucre, qu'on y fait fondre au bain-marie. Avant d'employer le sucre on s'assurera qu'il ne contient pas de chaux.

743. *Sirop d'épine-vinette* (Berberis). Suc clarifié d'épine-vinette 1 litre; faites-y fondre, à une douce chaleur, sucre blanc 1750 gram., et amenez à consistance de sirop; laissez refroidir dans un vase non métallique, et mettez en bouteilles bien bouchées. On prépare de même les sirops de cerises, coings, grenades, limons, oranges, verjus.

744. *Sirop d'écorces de citron*. Sur 160 gram. d'écorce sèche et très divisée, ou 200 gram. d'écorce fraîche, versez 1 litre eau bouillante, laissez

infuser, en vase clos, pendant douze heures; passez sans exprimer et filtrez, ajoutez au liquide le double de son poids de sucre, et amenez, au bain marie, en vase clos, à la consistance de sirop. On fait de la même manière le sirop d'écorce d'orange douce ou amère, et celui d'écorce de grenade.

745. *Sirop de framboises.* Mélez 2 kilog. de framboises rouges, sur le point d'être mûres, avec 2 kilog. sucre blanc réduit en poudre grossière; faites bouillir un instant en remuant avec une écumoire, et passez au tamis; laissez refroidir. On fait de même les sirops de fraises et de mûres.

746. *Sirop d'absinthe.* Versez 1 litre 1/2 eau bouillante sur sommités de grande et de petite absinthe, de chaque 96 gram. Après six heures d'infusion, passez; ajoutez au liquide le double de son poids de sucre; faites bouillir, en vase clos, jusqu'à consistance de sirop. On prépare de la même manière les sirops d'armoise, d'hyssope, de lierre terrestre, de mauve, de menthe. Le poids de ces substances doit être alors de 192 gram.

747. *Sirop de camomille.* Sur 500 gram. fleurs de camomille récentes versez eau bouillante 1125 gram., laissez infuser pendant vingt-quatre heures, et remuez de temps en temps; passez en exprimant légèrement, filtrez l'infusion, mettez-y sucre 1875 gram.; faites bouillir. Quand le sirop est cuit, passez, laissez refroidir et mettez en bouteilles. On prépare de la même manière, avec des fleurs récentes, les sirops de chèvre-feuille, de nénuphar, d'œillets rouges, de pivoine, de tussilage.

748. *Sirop de quinquina.* Faites bouillir, en vase clos, pendant un quart d'heure, dans 1250 gram. d'eau, écorce concassée de quinquina gris 128 gram.; passez; remettez le liquide sur un feu doux, jusqu'à réduction d'à peu près moitié; ajoutez sucre 500 gr., et faites cuire en consistance de sirop.

749. *Sirop antiscorbutique.* Sucs dépurés de ochléaria, de trèfle d'eau, de cresson, de chaque 100 gram., suc d'ail et de raifort sauvage, de chaque 10 gram., suc d'absinthe 50 gram.; ajoutez 1 kilog. de sucre; faites un sirop au bain-marie, en vase clos. Passez à la chausse et conservez.

750. *Sirop composé de chicorée sauvage.* Racine de chicorée 12 gram., de pissenlit et chiendent, de chaque 5 gram., feuilles de chicorée 18 gram., de pissenlit, de fumeterre, de scolopendre, de chaque 1 gram.; cuscute et baies d'alkekenge, de chaque 1 gram.; rhubarbe 18 gram., santal citrin et cannelle, de chaque 15 décigram.; sucre 300 gram.; coupez les racines et faites-les bouillir dans eau 500 gram., ajoutez les herbes hachées grossièrement et les baies d'alkekenge entières; faites bouillir pendant 10 minutes, et exprimez la décoction. Faites infuser la rhubarbe pendant 24 heures dans 200 gram. eau bouillante, passez en exprimant sans briser les morceaux, mêlez les deux liquides, ajoutez le sucre, clarifiez au blanc d'œuf, et, quand le sirop est cuit, passez-le tout bouillant dans un vase sur la cannelle et le santal citrin, concassés; convrez-le, laissez refroidir; passez au tamis et mettez en bouteilles bien bouchées. Comme laxatif pour adulte 24 à 48 gr., pour enfant de 4 à 6 gram.: on le mêle avec le double de son poids d'huile d'olives.

751. *Sirop de coquelicots.* Sur 128 gram. pétales de coquelicots desséchés et mondés, versez eau bouillante 1250 gram., et laissez infuser pendant 12 heures; passez avec expression, filtrez au papier, et mêlez le liquide avec 2 kil.; sirop de sucre. Faites cuire à consistance convenable. On prépare de la même manière avec des fleurs sèches les sirops de *nénuphar*, de *pivoine*, de *tussilage*.

752. *Sirop pectoral de mou de veau.* Prenez 1 kilog. poumon de veau frais, coupez-le en morceaux

très menus, lavez-les à l'eau froide pour enlever le sang et les mucosités, et mettez-les dans eau 1250 gram. avec dattes 160 gram., jujubes, raisins secs, feuilles de pulmonaire, de chaque 176 gram., racine de réglisse et de grande consoude, de chaque 32 gram. Placez le tout dans un vase neuf bien clos, au bain-marie, et faites bouillir pendant une heure; retirez, laissez reposer, tirez à clair et passez; mettez le liquide dans une bassine avec 2 kilog. de sucre candi, et faites un sirop que vous clarifierez avec du blanc d'œuf. On donne ce sirop à la dose de 32 à 96 gram. dans la journée.

753. *Sirop pectoral de limaçons*. Vers la fin de l'automne, prenez 100 limaçons de vigne clos sous leur coquille, et les ayant préparés comme pour le bouillon n° 722, coupez-les par morceaux et faites cuire à petit feu pendant quatre heures dans 4 litres d'eau; passez et exprimez à travers un linge; ajoutez 3 kilog. de sucre; clarifiez au blanc d'œuf, faites bouillir jusqu'à consistance de sirop. On peut aromatiser avec 64 gram. eau de fleurs d'oranger. Ce sirop se prend à la dose de 32 à 128 gram. par jour.

754. *Sirop de Tolu*. Baume de Tolu 128 gram., eau 500 gr.; faites infuser en vaisseau clos au bain-marie pendant douze heures, puis laissez refroidir, transvasez en tirant à clair; ajoutez sucre en poudre grossière 1 kilog., fermez exactement le vase et faites fondre le sucre au bain-marie, après quoi laissez refroidir le sirop, mettez en bouteille et bouchez. Dans la phthisie et l'ulcération des poumons, la dose est de 8 à 48 gram.

755. *Savon amygdalin ou médicinal*. Soude liquide à 36° 21 parties, huile d'amandes douces 10; on les mêle à froid dans une terrine, jusqu'à en former une apparence de beurre un peu liquide; au bout de trois jours on coule dans des moules de verre ou de faïence; on laisse reposer pendant un

ois dans un endroit chaud à 22° centig.
 756. *Savon animal*. Moelle de bœuf 1 partie, huile liquide 1/2 partie; mêlez, faites fondre sur feu doux et remuez jusqu'à ce que le mélange ait acquis la consistance de savon.

757. *Eau de chaux*. On met de la chaux vive dans une terrine; on l'arrose avec un peu d'eau, elle absorbe en se réduisant en poudre; elle est alors éteinte; on la délaie dans une grande quantité d'eau; que l'on jette sur un filtre; on laisse couler; on lave de nouveau le résidu et on en met dans le fond de plusieurs bouteilles qu'on achève de remplir avec de l'eau pure. Veut-on de l'eau de chaux on tire à clair le liquide, on le filtre promptement et on le remplace par une nouvelle quantité d'eau. On la donne à la dose de 64 à 128 gram. dans 500 gram. de lait, comme astringent, antidiarrhéique et pour combattre la formation de la gravelle.

OPÉRATIONS PHARMACEUTIQUES.

758. *Filtration*. On filtre à la chausse de laine ou au blanchet, pièce d'étoffe de laine, suspendue par les quatre coins, les sirops, les sucres dépurés, les tisanes. On se sert de toile pour passer les liquides contenant des sels alcalins, et de papier pour les vins, les teintures, les alcoolats. *Filtre de papier*. Prenez un carré de papier blanc, dit *papier de Joseph*, pliez-le d'abord en quatre, puis repliez en quatre chacune des quatre parties de manière à former un double éventail plissé en seize parties, coupez la partie supérieure qui est inégale, entr'ouvrez la feuille double qui présente alors la forme d'un éventail, et placez-la dans un entonnoir en verre dont garnit les parois, en l'entrant assez pour qu'au fond elle ne présente pas trop de surface.

759. *Filtre de verre, de sable, de charbon*. Ils

se préparent en mettant dans un entonnoir trois couches, soit de verre pilé, soit de sable, soit de charbon, dont la plus inférieure se compose des fragments les plus gros, la seconde des moyens, la supérieure de la poudre la plus fine.

760. *Bain-marie*. De l'eau en ébullition dans un vase et servant à faire chauffer le contenu d'un autre vase plus petit plongé en partie dans cette eau ou dans sa vapeur constitue ce qu'on appelle le bain-marie. — A mesure qu'elle s'évapore on doit la remplacer par de l'eau bouillante. Voyez, pour les autres opérations : bains, p. 43; injections et gargarismes, p. 68, collutoires, p. 69; lavements, p. 74; cataplasmes, p. 79; liniments et frictions, p. 82; pommades, p. 87; cérats, p. 94; onguents, p. 95; sparadraps et tafetas d'Angleterre, p. 159; emplâtres, p. 160; bols et pilules, 140; dosage des médicaments, 138.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des maladies avec indication par numéros des prescriptions entre lesquelles chacun peut étudier et choisir le traitement le mieux approprié à sa constitution, à ses goûts et à son état morbide.

Traitement extérieur sans le camphre. A partir du n° 1 jusqu'au n° 299. — *Bains généraux* (eaux minérales factices) de 1 à 22. — *Bains de pieds*, de 23 à 29. — *Lotions, fomentations, injections*, de 30 à 102. — *Gargarismes*, de 103 à 126. — *Collutoires*, de 127 à 132. — *Collyres*, 133 à 146. — *Supposétoires*, 147 à 150. — *Lavements*, 151 à 186. — *Cataplasmes*, 187 à 199. — *Liniments*, 200 à 221. — *Pommades*, 222 à 251. — *Cérats*, 252 à 260. — *Onguents et baumes*, 261 à 276. — *Sparadraps*, 277 à 279. — *Emplâtres*, 280 à 292. — *Poudres*, 293 à 298. — A cette série appartiennent plusieurs préparations très renommées. — Le remède de Pradier contre la goutte, (199). Huile de mille pertuis, (218). Le baume tranquille, (220). La pommade de Dupuytren contre la calvitie, (237). La pommade virginale, ou de la

comtesse, (243). Le cérat de Réchoux, (255). L'onguent Canet, (276). L'emplâtre de Vigo, (288), etc.

Traitement intérieur et extérieur sans le camphre. (Avec l'ammoniaque), de 497 à 521. Les préparations les plus anciennement connues sont l'eau de Luce, 497. Celle pour la migraine, 498. Le mélange de Justamond, de 502. La pommade de Gondret, 512. — *Purgatifs, laxatifs et vomitifs*, de 522 à 569 (Médecine de Napoléon). *Purgatifs agréables* pour les femmes et les enfants, 530, 531, 532 à 533, 541, 545, 547, 550, 555, 556. — *Appliqués extérieurement*, 450, 477, 479 à 483, 244. — *Antichlorotiques et antirachitique* (fer), de 570 à 576. (Eau ferrée). *Antiscrofuleux et antivénériens* (iode), 582 à 593. *Vermifuges extérieurs*, 447, 476, 478, 268. *Intérieurs*, 436, 535, 592 à 604.

Boissons, tisanes (rafraichissantes et tempérantes, 674 à 681 : 684 à 687. *Diurétiques*, 693 à 696. *Fortifiante*, 677, 678, 682, 683. *Tonique*, 697 à 699. *Adoucissante*, 700. *Pectorales* à 701, 705. *Antipsorique*, 707. *Antivénérienne*, 708. *Antiscorbutique*, 709. *De houblon*, 711. *Contre la diarrhée*, 713. *Les coliques*, 688). *Sucs, bouillons, vins médicaux, mellites sirops*. De camphre, 321, d'ipécacua-ha 568, de mou de veau, 552. de limaçons, 753, de Tolu, 754, savon médicinal, 756, animal, 757, eau de chaux, 757.

Traitement avec le camphre, de 300 à 496. *Préparations simples*, applicables, soit à l'extérieur soit à l'intérieur. *Camphre en poudre*, 300. *Eau camphrée*, 301, 302. *Huile de camphre*, 303. *Alcool et eau-de-vie*, 304 à 310. *Vinaigre*, 311 à 313. *Vin*, 314. *Huile camphrée*, 315, 316. *Pommade*, 317. *Cérat*, 318. *Cigarette*, 319. *Acide camphorique*, 320. *Sirop de camphre*, 321. *Médication extérieure* de 322, à 398, et de 467 à 496. *Médication intérieure*, de 399 à 466, et de 497 à 499. A la médication camphrée, appartiennent comme remèdes très connus et très efficaces, les baumes Opodeldolch, 371. Nerval, 373. L'élixir antiasthmaticque de Boerrhave, 459. Les onguents de Chiron et de Geneviève, 377, 378. Le collyre de Régent, 482 la pommade de Lyon, 485, de Goulard, 486.

Succédanés du camphre, de 610 à 673. *Nitre*, de 605 à 605. *Sauge*, 71, 72, 76 et de 611 à 619. *Menthe*, 620 à 625. *Romarin*, 626 à 628. *Lavande*, 929, 638. *Mélisse*, 631 à 633. *Camphrée*, 634. *Camomille*, 466, 475, 219, et de 635 à . *Matricaire*, 637 . *Absinthe*, 638 à 642. *Arnica*, 642 à 645. *Valériane*, 646. *Gentiane*, 651, *Pissenlit*, 652. *Lichen*, 655 et 704. *Genièvre*, 656. *Goudron*, 659. *Digitales*, 662. *Scille*, 666. *Sureau*, 672.

Opérations pharmaceutique, 758 à 760.

Maladies des filles et des femmes.

Chlorose (pâles couleurs), 1, 2, 66, 407, 433, 472, 570, 571, 576, 626, 628, 666, 698. — Couche (suites de) : engorgement laiteux, 44, 66, 502, 514, 625, 722 ; gerçure des mamelons, 74, 203, 205 ; incontinence d'urine, 441 ; inflammation des organes sexuels, 58 ; du vagin, 89 ; leur relâchement, 78, 100 ; hydropisie de la tunique vaginale, 696 ; mollesse des seins, 641 ; vergetures ou plis du ventre, 243. — Flueurs blanches, 15, 19, 47, 48, 86, 88, 99, 472, 576, 590, 665, 697 ; maux d'estomac résultant de flueurs blanches ou de non menstruation, 574 ; migraine (idem), 650. — Grossesse : vomissement 517 ; vitiligo ou masque des femmes enceintes, 225, 341, 360 ; hystérie ou vapeurs, p. 120, et numéros 156, 304, 369, 409, 415, 423, 428, 458, 577, 620 à 622, 631 à 633, 735. — Matrice (maladies de la), 25, 633 ; abaissement, 78 ; chute, 48, 85 ; engorgement, 1, 2 ; induration, 290 ; pertes, 48, 663, 701 ; tranchées, 635, 636, 673 ; ulcères, 303. — Règles retardées ou supprimées, 1, 2, 19, 505, 506, 572, 579, 590, 626, 628, 629, 631 à 633, 646, 647. — Rides, 641. — Stérilité, 1, 2. — Utérus (voy. Matrice).

Maladies des enfants.

Aphtes, 111, 114, 611. — Des nouveaux-nés, 613. — Carreau, 9, 15, 573. — Coqueluche, 29, 215, 233, 404, 557, 634, 665. — Croup, 233, 255, 534, 565. — Écorchure, 299. — Esquinancie (mal de gorge), 124. — Glandes engorgées, 323, 514, 712, 713. — Mauvaise venue, 611. — Pâleur et bouffissure, 712. — Rachitisme, p. 44, 1, 2, 21, 391, 543, 586. — Tumeurs sanguines des nouveaux-nés, 363. (V. Vers, convulsions et maladies des yeux.)

Maladies communes aux deux sexes et à tous les âges.

Abcès, 269, 270, 271, 274, 382, 384 ; phlegmoneux, 195, 197, 199. — Affaiblissement, 678, 679, 683, 684. — Aigreurs (rapports acides), 516. — Ampoules des pieds, 69. — Angine (V. Bouche). — Anus (fissure à l'), 160. — Aphtes (V. Bouche). — Apoplexie, 304, 497, 503, 643, 706. — Arthrite, 371, 550, 706. — Articulations (douleurs des), 200, 214, 641 ; faiblesse, 507 ; engorgement, 514.

Blessures et coupures, 277 à 279, 281 à 283, 611, 620 à 624, 728. — Bouche, arrière-bouche et gorge. Aphtes, 112, 123, 138, 617. — Ulcération, 128, 131, 132. — De l'arrière-bouche, 106. — Du pharynx, 125. — Des gencives, 116, 117, 118, 119, 617. — Amygdales et luette relâchée, 107, 108. — Bouche enflammée, 121, 122. — Angine (esquinancie), mal de gorge,

09, 110, 111, 123, 508, 641; — chronique, 112, 113; — rebelle, 504; — atonique, 126; — gangrèneuse, 120, 25, 394, 395. — Bronchite. (V. Poitrine.) — Brûlure; 16, 9, 79, 204, 205 à 207, 258, 272, 379, 497.

Cachexie, 611, 653. — Cancéreuses (affections); cancer, 44, 6, 190, 251, 638 à 640; avec ulcération, 256, 666. — Douleurs cancéreuses, 267, 641. — Squirrhe, 251. — Engorgement squirrheux, 251. — Tumeur squirrheuse, 579. — Caries os, 98, 245. — Catarrhe. (V. Poitrine.) — Chairs (flaccidité des), 64, 336. — Cheveux (chute des), 237, 552. — Choléra-morbus, 159, 622. — Clou, furoncle, 274. — Coccix douloureux, 591. — Cœur (maladies du), 212, 646, 663; inflammation (cardite), 664. — Colique, 155, 161, 166, 168, 75, 218, 220, 552, 691; ventreuse, 344, 543, 735; nerveuse, 11; épidémique, 447. — Congestions à la tête ou dans la poitrine, 24 à 26, 28. — Constipation, 150, 151, 171 à 180, 182, 184, 530, 542, 544, 547 à 549, 707, 726, 733, 750. — Selles dures et douloureuses, 149. — Contusions, 25, 63, 68, 9, 76, 353, 379, 499, 611, 620 à 624, 728. — Convulsions et spasmes, 403, 404, 409, 418, 424, 426, 648, 650. — Membres contusionnés, 511. — Spasmes des intestins, 315, 346. — Coqueluche. (V. Poitrine.) — Cors au pieds, 26, 287. — Cou engorgé, 514. — Courbature, 21.

Danse de Saint-Gui (chorée), 1, 2, 21, 418. — Dents (soin et maladie des), 294, 295, 396, 398, 375, 376, 383, 617. — Diarrhée, 152, 153, 535, 540, 687. — Rebelle, 159, 161, 162, 168, 169. — Très douloureuse, 714. — Douleurs d'entrailles, 168, 689, 756. — Dysenterie (flux de sang), 162, 687. — Maligne, 457.

Ecchymose (pinçon, sang extravasé sous la peau), 63, 490. — Empoisonnement, 157, 518. — Enkyloses, 492. — Enchiffrenement (corriza), rhume de cerveau, 84, 297, 673. — Engelures, 80, 216, 217, 341, 380, 381, 471. — Engorgements tophacés, 355, 356, 629. — Entorse (V. Luxation). — Épilepsie, 304, 370, 409, 423, 649, 663. — Érections douloureuses, 307 à 309, 332, 358, 435, 452. — Estomac (maux d'), inflammation (gastrite), 380, 566, 638 à 640, 738; chronique, 641; paresse (ou langueur de l'), 1, 611 à 615, 631 à 633, 699, 700, 729, 730; débilité, délabrement, 611, 657, 688, 746 à 748; crampe (cardialgie), 385, 646. — Évanouissement, 497.

Faiblesse des membres, 64; chez les vieillards, p. 45; musculaire et nerveuse, 290, 619. — Fièvre, 21, 307, 308, 309, 635, 636, 638; avec tendance à la gangrène, 330, 400, 442; avec prostration des forces, 331, 411, 450, 495, 496; putride, maligne, lente, nerveuse, 311, 427, 446, 463 à 465, 629, 649; rhumatique, 613; érup-

tive aiguë, 613; pestilentielle, 612, 615; intermittente. *V.* p. 120, n° 154, 166, 407, 413, 414, 416, 641, 645, 649, 654, 655, 658, 659, 744, 750; tierce, 653; grave, avec inflammation pulmonaire, 443; avec diarrhée, 417; typhoïde, 41, 166, 402. — Fistules anciennes, 98, 101, 245. — Fluxion, 383. — Foie (maladies chroniques du), 9, 15, 21, 235, 339; obstructions, 638 à 640. — Forces abattues, 679, 684, 685. — Foulure (*V.* Luxation). — Furoncle (*V.* Clou).

Gangrène et pourriture d'hôpital, 45, 191, 198, 307 à 389, 341, 325, 326, 333 à 336, 362, 386, 388, 407, 420, 421, 626. — Gastrite. (*V.* Inflammation d'estomac.) — Genou engorgé, 514. — Gercure des lèvres et narines, 241, 242, 257. — Glandes engorgées, 188, 201, 241, 221, 293, 579, 646 à 648, 708 à 710. — Goître, 579, 586, 591. — Goutte, 186, 349, 363, 372, 550, 634, 657, 658. — Goutte sereine, 417, 522.

Haleine (mauvaise), 417. — Émoptysie. (*V.* Poitrine.) — Hémorragie, 620 à 622; par suite de blessure, 47. — Hémorrhoïdes, 174, 232, 261, 342, 490, 526. — Hoquet, 620 à 622. — Hydropisie, 264, 464, 465, 536, 538, 605, 608, 610, 638 à 640, 654, 664, 667, 670, 674, 706; articulaire, 254. — Hypochondrie, p. 120, n° 156, 157, 620 à 622, 631 à 633.

Inappétence, dégoût, plénitude d'estomac, 540, 562, 576, 656, 675, 727, 729. — Inflammation, 1, 2, 56 à 58, 187, 188, 192, 300, 307, 308, 321, 461, 550, 611, 638 à 640, 673; aiguë, 338, 359, 607, 613; de bas-ventre, 59, 187, 192, 544; d'intestins, 1, 2, 560, 642, 644, 685 (*V.* douleurs d'entrailles); de l'urèthre, 405, 406. — Insomnie, 422 *bis*. — Ivresse, 515.

Jambes enflées, 666; infiltrées, 626. — Jaunisse, 652 à 654, 670.

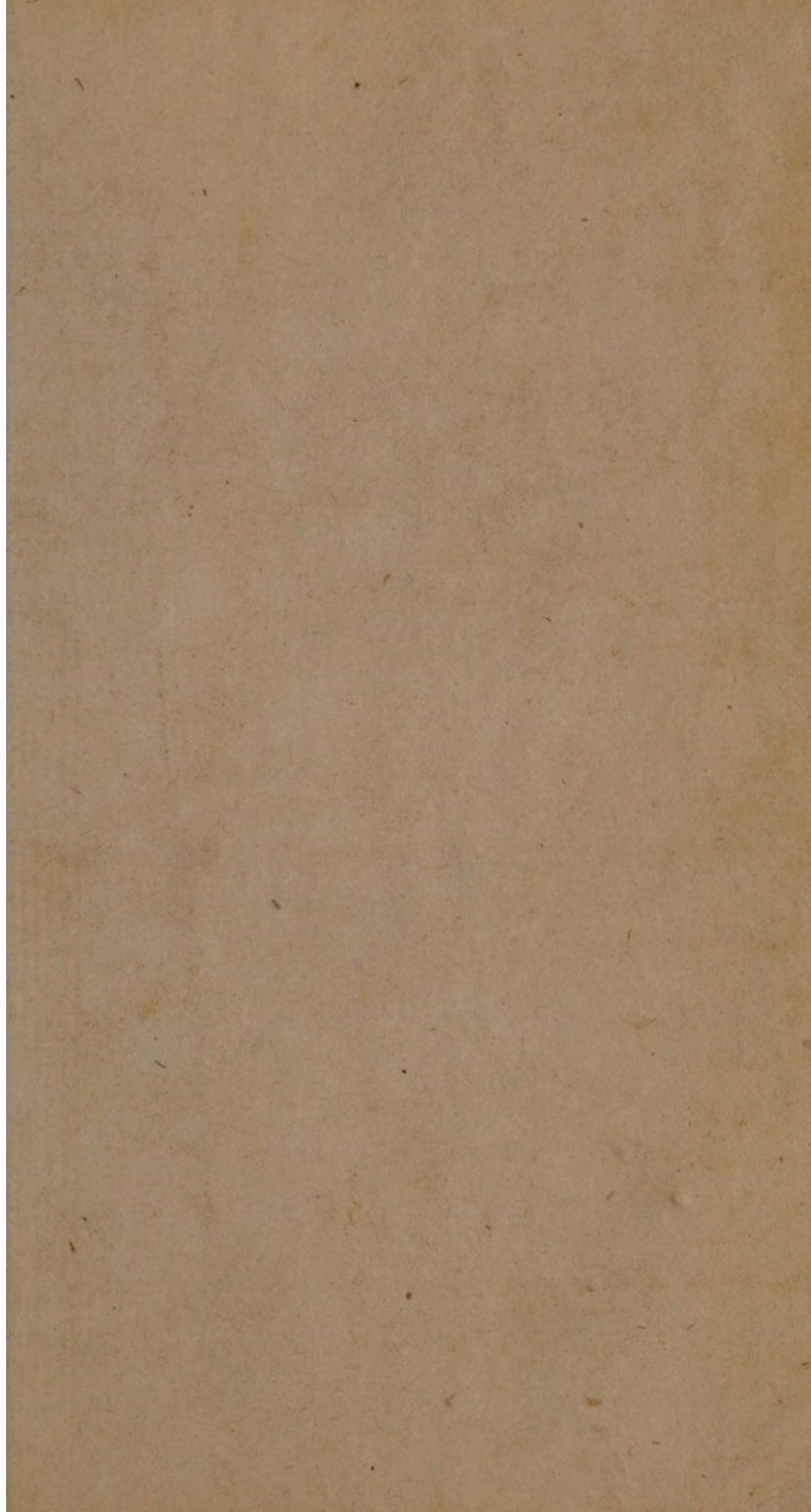
Lombago, 346, 351, 352, 510. — Luxation, 68, 68, 76.

Mémoire (affaiblissement de la), 620 à 622, 631 à 633. — Mentales (maladies), manie, folie, p. 120, n° 409, 631 à 633, 663. — Meurtrissure (*V.* Contusion). — Morsures vénéneuses, 497, 503. Muqueuses (affections), 672. Musculaires (faiblesses), 619.

Nerveuses (affections), 425, 527, 611, 620 à 622, 631 à 634; irritation, 4, 5, 611. — Névralgies et douleurs névralgiques, 331, 422, 41, 65, 213, 220, 231, 422. (*V.* p. 150); névralgie lombaire, 186. (*V.* Lombago.) — Névroses, p. 43, 120, 368, 415, 418, 423, 445, 620.

Obésité, 744. — Obstructions, 12, 13, 15, 634. — Ongles malades, 260. — Ophthalmie. (*V.* Yeux.) — Oreilles (maux d'), 218, 361; écoulement, 82; inflammation, 83.

Palpitations, 423, 631 à 633; nerveuses, 663. — Paralysie, 21, 210, 214, 267, 307 à 309, 353, 417, 459, 507, 631 à 633, 643. — Peau (maladies de la), 10 à 13, 17, 708; peau sèche et rugueuse, 3, 4, 6, 35, 224, 611 à 613; acné, couperose, 43, 468; affections squammeuses, 661, 662; dartres furfura-



THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
540 EAST 57TH STREET
CHICAGO, ILL.

PROCEEDINGS

OF THE
GENERAL ASSEMBLY OF THE
STATE OF ILLINOIS
Held at Springfield, Illinois,
January 14, 1892.
Volume 111. — Two Sessions.

1892

